

Acronyme du projet/ Acronym of the project	ADA
Titre du projet en français	Argumenter, Décider, Agir
Project title in English	Argumentation, Decision, Action
Coordinateur du projet/Coordinator of the project	Nom / Name : Fabienne BLAISE Etablissement / Institution : PRES ULNF Laboratoire / Laboratory : MESHS Numéro d'unité/Unit number : USR 3185
Aide demandée/ Requested funding	19 029 283,00€
Champs disciplinaires (SNRI) / Disciplinary field	<input type="checkbox"/> Santé, bien-être, alimentation et biotechnologies / Health, well-being, nutrition and biotechnologies <input type="checkbox"/> Urgence environnementale et écotechnologies / Environmental urgency, ecotechnologies <input type="checkbox"/> Information, communication et nanotechnologies / Information, communication and nanotechnologies <input checked="" type="checkbox"/> Sciences humaines et sociales / Social sciences <input type="checkbox"/> Autre champ disciplinaire / Other disciplinary scope
Domaines scientifiques/ scientific areas	Domaines principaux : Philosophie, sociologie, économie, sciences juridiques, histoire du droit, psychologie, sciences politiques, histoire, littérature, philologie, sciences de gestion, sciences de l'information et de la communication, linguistique et sciences de l'éducation. Domaine connexe : Informatique
Participation à un ou plusieurs projet(s) « Initiatives d'excellence » (IDEX) / Participation in an « Initiatives d'excellence » project	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

La version anglaise du dossier ADA sera disponible à partir du lundi 29 novembre 2010 en suivant ce lien : http://www.meshs.fr/telechargements/ada_en.doc.zip

Affiliation(s) du partenaire coordinateur de projet/ Organisation of the coordinating partner

Laboratoire(s)/Etablissement(s) Laboratory/Institution(s)	Numéro(s) d'unité/ Unit number	Tutelle(s) /Research Organisation reference
MESHS USR 3185 - PRES	USR 3185	PRES Université Lille Nord de France CNRS/PRES UNLF Lille 3, PRES UNLF Lille 1, PRES UNLF Lille 2, PRES UNLF Artois, PRES UNLF ULCO, PRES UNLF UVHC, UPJV

Affiliations des partenaires au projet/Organization of the partner(s)

Laboratoire(s)/Etablissement(s) Laboratory/Institution(s)	Numéro(s) d'unité/ Unit number	Tutelle(s)/Research Organisation reference
MESHS Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société	USR 3185	CNRS/PRES UNLF/Lille 3, PRES UNLF/Lille1, PRES UNLF/Lille 2, PRES UNLF/Artois, PRES UNLF/ULCO, PRES UNLF/UVHC et UPJV
STL Savoirs, Textes et Langage	UMR 8163	CNRS- PRES ULNF/Lille1-Lille3
IRHIS Institut de Recherches Historiques du Septentrion	UMR 8529	CNRS- PRES ULNF/Lille3
CHJ Centre d'Histoire Judiciaire	UMR 8025	CNRS- PRES ULNF/Lille2
CERAPS Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales	UMR 8026	CNRS- PRES ULNF/Lille2
CLERSE Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques	UMR 8019	CNRS- PRES ULNF/Lille1
URECA Unité de Recherche en Sciences Cognitives et Affectives	EA 1059	PRES ULNF/Lille3
CRD&P Centre de Recherches Droit et Perspectives du Droit	EA 4487	PRES ULNF/Lille2
EQUIPPE Economie Quantitative, Intégration, Politiques Publiques et Econométrie	EA 4018	PRES ULNF/Lille1-Lille2-Lille3
CERIES Centre de Recherche Individus Epreuves Sociétés	EA 3589	PRES ULNF/Lille3
ALITHILA Analyses Littéraires et Histoire de la Langue	EA 1061	PRES ULNF/Lille3
TVES Territoires, Villes, Environnement et Sociétés	EA 4477	PRES ULNF/Lille1-Littoral Côte d'Opale
CURAPP-ESS Centre Universitaire de Recherches sur l'Action publique et le Politique, Epistémologie et Sciences Sociales	UMR 6054	CNRS-Picardie-Jules Verne
HLLI Unité de recherche sur l'Histoire, les Langues, les Littératures & l'Interculturel	EA 4030	PRES ULNF/Littoral Côte d'Opale
GERIICO Groupe d'Etudes et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication	EA 4073	PRES ULNF/Lille3
CIREL Centre Interuniversitaire de Recherche en Education de Lille	EA 4354	PRES ULNF/Lille1-Lille3
LIFL Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Lille	UMR 8022	CNRS-PRES ULNF/Lille1-Lille3
LEM Lille Economie et Management	UMR 8179	CNRS-PRES ULNF/Lille1-FUPL
GRAMMATICA Centre de recherche en linguistique française et en Didactique du français	EA 4521	PRES ULNF/Artois

1.	RESUME / SUMMARY	6
2.	CANDIDATURE AUX ACTIONS DU PROGRAMME INVESTISSEMENTS D'AVENIR/ APPLICATION TO THE ACTIONS OF THE PROGRAMME « INVESTISSEMENTS D'AVENIR »	8
3.	ORGANISATION DU PARTENARIAT/ MANAGEMENT OF THE PARTNERSHIP	9
3.1.	Composition du partenariat/ Composition of the partnership.....	9
3.2.	Qualification du coordinateur de projet /Relevant experience of the project coordinator	11
4.	DESCRIPTION DE L'EXISTANT/ DESCRIPTION OF THE EXISTING	13
4.1.	Présentation des partenaires.....	13
4.1.1	Partenaire / Partner : MESHS	13
4.1.1.1	Recherche et innovation / Research and innovation	13
4.1.1.2	Valorisation / Exploitation of results	15
4.1.1.3	Enseignement superieur / Higher education	16
4.1.1.4	Organisation / Organisation	16
4.1.2	Partenaire / Partner : STL	18
4.1.2.1	Recherche et innovation / Research and innovation	18
4.1.2.2	Valorisation / Exploitation of results	20
4.1.2.3	Enseignement superieur / Higher education	20
4.1.2.4	Organisation / Organisation	21
4.1.3	Partenaire / Partner : IRHIS	22
4.1.3.1	Recherche et innovation/Research and innovation	22
4.1.3.2	Valorisation/Exploitation of results	25
4.1.3.3	Enseignement superieur/Higher education	25
4.1.3.4	Organisation/Organisation	25
4.1.4	Partenaire / Partner : CHJ	25
4.1.4.1	Recherche et innovation / Research and innovation	25
4.1.4.2	Valorisation / Exploitation of results	30
4.1.4.3	Enseignement superieur / Higher education	31
4.1.4.4	Organisation / Organisation	31
4.1.5	Partenaire / Partner : CERAPS	31
4.1.5.1	Recherche et innovation / Research and innovation	33
4.1.5.2	Valorisation / Exploitation of results	36
4.1.5.3	Enseignement superieur / Higher education	36
4.1.5.4	Organisation / Organisation	37
4.1.6	Partenaire / Partner : CLERSE	37
4.1.6.1	Recherche et innovation/Research and innovation	37
4.1.6.2	Valorisation / Exploitation of results	38
4.1.6.3	Enseignement superieur / Higher education	38
4.1.6.4	Organisation / Organisation	39
4.1.7	Partenaire / Partner : URECA	41
4.1.7.1	Recherche et innovation	41
4.1.7.2	Valorisation	43
4.1.7.3	Enseignement superieur	43
4.1.7.4	Organisation	44
4.1.8	Partenaire / Partner : CRD&P	44
4.1.8.1	Recherche et innovation / Research and innovation	44
4.1.8.2	Valorisation / Exploitation of results	46
4.1.8.3	Enseignement superieur / Higher education	46
4.1.8.4	Organisation / Organisation	46
4.1.9	Partenaire / Partner : EQUIPPE	46
4.1.9.1	Recherche et innovation / Research and innovation	46
4.1.9.2	Valorisation / Exploitation of results	49
4.1.9.3	Enseignement superieur / Higher education	49
4.1.9.4	Organisation / Organisation	50
4.1.10	Partenaire / Partner : CeRIES	50
4.1.10.1	Recherche et innovation / Research and innovation	50
4.1.10.2	Valorisation / Exploitation of results	53
4.1.10.3	Enseignement superieur / Higher education	53
4.1.10.4	Organisation / Organisation	53
4.1.11	Partenaire / Partner : ALITHILA	54
4.1.11.1	Recherche et innovation / Research and innovation	54

4.1.11.2	Valorisation / Exploitation of results	55
4.1.11.3	Enseignement superieur / Higher education	55
4.1.11.4	Organisation/Organisation	55
4.1.12	Partenaire / Partner : TVES	56
4.1.12.1	Recherche et innovation / Research and innovation	56
4.1.12.2	Valorisation / Exploitation of results	58
4.1.12.3	Enseignement superieur / Higher education	58
4.1.12.4	Organisation / Organisation	59
4.1.13	Partenaire / Partner : CURAPP-ESS	59
4.1.13.1	Recherche et innovation / Research and innovation	60
4.1.13.2	Valorisation / Exploitation of results	62
4.1.13.3	Enseignement superieur / Higher education	62
4.1.13.4	Organisation / Organisation	62
4.1.14	Partenaire / Partner : HLLI	62
4.1.14.1	Recherche et innovation / Research and innovation	64
4.1.14.2	Valorisation / Exploitation of results	66
4.1.14.3	Enseignement superieur / Higher education	67
4.1.14.4	Organisation / Organisation	67
4.1.15	Partenaire / Partner : GERiCO	67
4.1.15.1	Recherche et innovation / Research and innovation	67
4.1.15.2	Valorisation / Exploitation of results	70
4.1.15.3	Enseignement superieur / Higher education	71
4.1.15.4	Organisation / Organisation	71
4.1.16	Partenaire / Partner : CIREL	72
4.1.16.1	Recherche et innovation / Research and innovation	72
4.1.16.2	Valorisation / Exploitation of results	73
4.1.16.3	Enseignement superieur / Higher education	74
4.1.16.4	Organisation / Organisation	74
4.1.17	Partenaire / Partner : LIFL	75
4.1.17.1	Recherche et innovation / Research and innovation	75
4.1.17.2	Valorisation / Exploitation of results	76
4.1.17.3	Enseignement superieur / Higher education	76
4.1.17.4	Organisation / Organisation	77
4.1.18	Partenaire / Partner : LEM	77
4.1.18.1	Recherche et innovation / Research and innovation	77
4.1.18.2	Valorisation / Exploitation of results	78
4.1.18.3	Enseignement superieur / Higher education	78
4.1.18.4	Organisation / Organisation	79
4.1.19	Partenaire / Partner : GRAMMATICA	79
4.1.19.1	Recherche et innovation / Research and innovation	79
4.1.19.2	Valorisation / Exploitation of results	80
4.1.19.3	Enseignement superieur / Higher education	81
4.1.19.4	Organisation / Organisation	81
4.2.	Collaborations existantes/Existing collaborations.....	81
5.	DESCRIPTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU PROJET / TECHNICAL AND SCIENTIFIC DESCRIPTION OF THE PROJECT.....	83
5.1.	Etat de l'art / State of the art	83
5.2.	Objectifs du projet par rapport à l'état de l'art et liens avec la SNRI/ Objectives of the project compared to the state of the art and in relation to the SNRI.....	88
5.2.1	Présentation scientifique du projet de recherche/ Scientific programme	88
5.2.2	Valorisation, transfert et expertise/ Exploitation of results, transfer and expertise	94
5.2.3	Enseignement supérieur, Insertion / Higher education, Integration into the workplace	97
5.2.4	Gouvernance du Labex/ Governance	101
5.2.5	Attractivité/Attraction	103
5.3.	Stratégie des établissements tutelles/ Strategy of the supervising institution	105
5.4.	Relation avec le monde socio-économique/ Connections to the socio-economic world.....	108
5.5.	Effet d'entraînement potentiel/ Pull effect	110
6.	JUSTIFICATION SCIENTIFIQUE ET FINANCIÈRE DES MOYENS DEMANDÉS / FINANCIAL AND SCIENTIFIC JUSTIFICATION FOR THE MOBILISATION OF THE RESOURCES	111
6.1.	Justification des moyens demandés (sur 10 ans) / Justification for the mobilisation of the resources	111
6.1.1	Projet de recherche/ Research project 10 202 420,44€	111

6.1.2	Projet pédagogique/ Educational project 4 523406,40€	112
6.1.3	Valorisation/ Exploitation of results 1 263 738,00€	113
6.2	Autres ressources / others resources	115
7.	ANNEXES / APPENDICES	116
7.1.	Références bibliographiques de l'état de l'art/State of the art references.....	116
7.2.	Références bibliographiques des partenaires/Partners' references	120
7.3.	Devis/Estimate	127
7.4.	lettres de soutien	127
7.5.	annexes du pres ulnf	147

1. RESUME / SUMMARY

« **Argumenter, Décider, Agir** » (ADA). Cette séquence peut sembler relever d'une forme d'évidence quotidienne. Elle soulève toutefois un ensemble de questions qui constituent le cœur du projet ici présenté : comment élaborer une argumentation ? Qu'est-ce que convaincre ou persuader ? Quels sont les dispositifs historiques et culturels de l'argumentation ? Comment les usages de l'argumentation influencent-ils les relations de pouvoir ? L'originalité du projet ADA tient ainsi à deux caractéristiques qui sont déjà au cœur du mode de fonctionnement de la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société de Lille (MESHS), coordinatrice du projet. D'une part, le souci de développer un cadre théorique propice à l'interaction des disciplines. D'autre part, la volonté de fédérer les sciences humaines et sociales (SHS) autour de leurs principaux apports à l'intérêt public : le débat éclairé, la décision consciente et l'action réfléchie. Reposant sur une thématique précise, le Labex ADA, porté par 19 laboratoires des régions Nord Pas-de-Calais et Picardie, vise à constituer un chantier commun à l'ensemble des disciplines en SHS pour répondre à des enjeux à la fois scientifiques et sociétaux.

Enjeux scientifiques car l'ambition du Labex ADA est d'appréhender l'argumentation, concept familier aux différentes sciences humaines et sociales, dans ses aspects aussi bien fondamentaux que pratiques. Ces enjeux sont d'autant plus importants que la recherche en SHS ne se conçoit pas sans recours à l'argumentation, à l'adresse des pairs mais aussi du reste de la société.

Enjeux sociétaux du fait de l'évolution des sociétés où la gouvernance s'affiche comme nouveau mode de gouvernement, où l'argumentation et la communication prétendent remplacer les discours d'autorité, où la remise en cause apparente des formes de régulation traditionnelles semble nécessiter le recours à la participation et à l'argumentation.

PROJET SCIENTIFIQUE

Le projet scientifique du Labex ADA répond aux exigences de la **Stratégie nationale de recherche et d'innovation** qui confère aux sciences humaines et sociales « un rôle majeur au sein de tous [ses] axes prioritaires [en participant] notamment à la construction des interfaces interdisciplinaires dans tous les domaines clés ». Les **objectifs** du Labex s'articulent autour de **quatre axes principaux**, chacun faisant intervenir une diversité de savoirs et d'équipes disciplinaires :

1. Modélisation(s) pragmatique(s) de l'argumentation

Cet axe vise essentiellement à étendre l'approche dialogique à un cadre général où l'argumentation est structurée comme une interaction ou comme un jeu où deux interlocuteurs échangent des "coups" définis par le type d'argumentation en question. Dans les trente dernières années, cette approche a donné des résultats désormais classiques en logique. Ce qui est proposé ici, c'est d'étendre cette analyse à d'autres aspects de l'argumentation (la persuasion, par exemple), en s'appuyant sur le fait que la portée heuristique des jeux n'est pas limitée à la description des modes d'inférence valide, mais peut aussi servir à décrire d'autres modes d'interaction entre locuteurs, comme la prise de décision.

2. Communication, langage et techniques d'argumentation

L'objectif principal de cet axe est d'étudier l'articulation des dimensions pratiques et théoriques de l'argumentation, ainsi que les relations que cette dernière entretient avec les différents modes de communication. Il s'agira notamment d'analyser les formes, la structure et l'utilisation du langage, la place des émotions et de la communication non verbale, ainsi que le rôle des nouvelles technologies dans l'argumentation et la communication. Cette problématique sera développée autour de deux directions de recherche : la modélisation des processus de production linguistiques dans l'argumentation d'une part, l'articulation entre les formes linguistiques et non linguistiques de l'argumentation, de l'autre.

3. Réception argumentative, persuasion et effets de pouvoir

Cet axe doit permettre d'aborder la question de la réception de l'argumentation au regard de sa force de persuasion et de conviction. Il s'agit alors de prendre en compte les contextes sociaux d'énonciation et de réception de l'argumentation, ainsi que les enjeux et les relations de pouvoir dans lesquels elle s'inscrit. Dans cette perspective, deux directions de recherche seront privilégiées : d'une part, la question du rapport de la prise de décision et du changement comportemental à l'argumentation ; d'autre part le fonctionnement de l'argumentation dans les relations de pouvoir.

4. Transformations diachroniques des pratiques argumentatives

Cet axe aborde les transformations diachroniques de l'argumentation au regard de sa performativité et de son efficacité, en mettant l'accent sur l'invention et le renouvellement des formes et des techniques de l'argumentation. Il s'agit aussi d'analyser les incidences que ces évolutions peuvent avoir sur les compétences nécessaires à l'argumentation. Cette perspective, à la fois historique et analytique, sera notamment déclinée selon trois directions

de recherches. Il s'agira d'étudier d'une part la généralisation d'un impératif participatif ou délibératif dans toutes les sphères de la société, d'autre part la place croissante prise par les médias et les nouvelles technologies, enfin, le développement des échanges économiques, politiques, intellectuels et culturels internationaux et transnationaux.

FORMATION

La formation est un volet essentiel du projet de Labex ADA, dont l'objectif est de créer et de développer autour de ses recherches une **filière d'excellence** aux niveaux master et doctorat.

Le Labex s'impliquera très fortement dans la **formation doctorale**. Une spécialité ADA, destinée à des doctorants recrutés sur appel international à candidatures, sera créée. Elle reposera sur une procédure de sélection rigoureuse et sur une charte de formation commune aux écoles doctorales concernées. Les recherches menées dans ce cadre seront systématiquement financées par des allocations accordées par les différents partenaires du projet. Outre l'excellence scientifique, l'**ouverture internationale** et les **liens avec le monde socio-économique** seront les points forts de cette formation, qui prévoit, entre autres, un séjour de trois à six mois à l'étranger et le parrainage de chaque doctorant par un acteur du monde socio-économique afin d'assurer au mieux l'insertion professionnelle du doctorant. Ces travaux doctoraux seront **fortement valorisés**, notamment grâce à un prix de thèse international.

Le Labex ADA sera également impliqué au niveau du **master** afin de **consolider les formations existantes et émergentes**. Les masters existants pourront, en fonction de leurs stratégies, créer des modules de formation consacrés à l'argumentation en sollicitant le Labex ADA. En outre, ce dernier pilotera sa propre formation interdisciplinaire *via* un diplôme interuniversitaire « **Master plus ADA** », porté par les universités du PRES Université Lille Nord de France. Ce master visera l'acquisition de connaissances théoriques et de compétences pratiques dans le domaine de l'argumentation. Bilingue anglais-français, il fera l'objet d'une sélection rigoureuse sur la base d'un appel à candidatures international. Un prix pour le meilleur mémoire du « Master plus ADA » sera décerné chaque année.

Enfin, le Labex ADA soutiendra le développement de la **formation continue** dont l'importance est un des points forts du PRES Université Lille Nord de France. Il proposera des formations ponctuelles en collaboration avec des centres de formation reconnus. Quatre publics principaux sont visés : les avocats, les élus politiques et syndicaux, les cadres de l'administration ainsi que les acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire. Par ailleurs, le « Master plus ADA » sera ouvert, au titre de la formation continue, à des candidats ayant déjà une expérience professionnelle.

VALORISATION, TRANSFERT ET EXPERTISE

Cette implication du Labex ADA dans la formation continue reflète l'importance donnée aux **relations avec le monde socio-économique** et à la valorisation. Le Labex ADA vise ainsi à développer les liens entre les acteurs de la recherche en SHS et le tissu industriel, administratif et associatif local, national et international. Il entend développer des applications concrètes dans une grande variété de domaines : aide à la décision (en lien avec la recherche en informatique et l'industrie logicielle), communication politique et publique (notamment en matière de discours de prévention), commerce, marketing, management organisationnel (en lien avec les pôles de compétitivité), mais aussi plus fondamentalement formation citoyenne et éducation (en lien avec les collectivités territoriales, notamment). Dans cette optique, le projet a déjà reçu le soutien de plusieurs partenaires non académiques. Pour amplifier cette dynamique, le Labex développera, à destination des acteurs économiques et sociaux, des **ateliers de réflexion et de dialogue** voire, à terme, un « **World Forum ADA** », qui favorisera les échanges entre des milieux parfois réputés « imperméables » l'un à l'autre.

Bien entendu, le Labex ADA mènera une forte **valorisation scientifique** de ses travaux, qui prolongera l'effort de structuration de la recherche en SHS déjà mené au sein des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Il a vocation à devenir un site de référence incontournable en matière de recherches interdisciplinaires sur l'argumentation. Dans cette optique, seront notamment mis en œuvre des séminaires de haut niveau associés à chacun des axes du projet, une **ambitieuse politique de publication** qui prendra la forme d'une collection et d'une revue internationale de référence sur le sujet ainsi qu'une **politique active d'invitation** de chercheurs senior et junior, notamment sous la forme de chaires et de contrats post-doctoraux, à l'échelle internationale.

GOUVERNANCE

Le Labex ADA s'appuie sur un **important potentiel de recherche en sciences humaines et sociales** reconnu à la fois par les évaluations de l'AERES et par le ministère de l'Enseignement supérieur (diagnostic Strater). Il est coordonné par une institution qui a prouvé ces dernières années sa capacité à faire émerger des recherches pluridisciplinaires innovantes : la **Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS)**. Impliquant 19 laboratoires des régions Nord Pas-de-Calais et Picardie – dont certains sont déjà internationalement reconnus sur ces questions d'argumentation et qui se sont tous engagés à créer un axe transversal autour de ces thématiques –, il rassemble chercheurs et enseignants-chercheurs relevant de la quasi-totalité des sections SHS du

CNU et de l'INSHS. Il contribue fortement à la stratégie des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (universités, PRES, CNRS) en matière d'**initiative d'excellence** et reçoit un soutien appuyé de ses partenaires économiques et sociaux.

Le Labex ADA se présentera donc comme un **groupement interdisciplinaire de recherche** associant des unités mixtes de recherche et des équipes d'accueil autour d'une unité mixte de service et de recherche (MESHS) qui a vocation à porter le projet et à lui permettre de réaliser les effets d'entraînement attendus. Le Labex ADA sera dirigé par un directeur général et un directeur scientifique. Le directeur général, également directeur de la MESHS, sera l'intermédiaire entre les différentes parties engagées dans le consortium et l'ANR. Il engagera les moyens nécessaires à la réalisation du projet de Labex. Le directeur scientifique mettra en œuvre et contrôlera l'exécution du programme scientifique. Assistés d'un manager de projet, le directeur général et le directeur scientifique s'appuieront sur plusieurs instances : un conseil de direction, un conseil de Labex, un comité scientifique et stratégique et un conseil de valorisation. L'**accord de consortium** fixera les missions et les modalités de fonctionnement de ces différentes instances. Ce mode de gouvernance répond tout à la fois au souci de respecter l'autonomie relative et les spécificités disciplinaires de chacun des laboratoires partenaires, et à celui de se donner les moyens d'une véritable politique d'excellence, permettant une recherche réellement interdisciplinaire ouverte au monde social.

Le projet de Labex ADA repose sur un pari ambitieux et une conviction fondamentale. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité doivent permettre de surmonter une partie des obstacles auxquels chacune des sciences humaines et sociales se trouve confrontée lorsqu'elle traite seule des questions d'argumentation. Elles doivent également susciter des réponses innovantes propres à faire de ce Labex un acteur de référence à l'échelle internationale. Plus fondamentalement, ce projet vise à faire en sorte que les sciences humaines et sociales dépassent le rôle d'adjuvant qu'on leur assigne souvent indûment. Il s'inscrit ainsi dans les attendus de la Stratégie nationale de recherche et d'innovation qui assigne aux SHS une place centrale reposant sur leur capacité de nouer un dialogue interdisciplinaire pour penser les transformations des pratiques sociales, économiques et politiques et pour enrichir le débat public en favorisant les processus de communication, qu'ils soient ascendants ou descendants. En développant une recherche d'excellence ouverte sur le monde qui l'entoure, le Labex « Argumenter, Décider, Agir » entend être à la hauteur des enjeux qu'impose le devenir de nos sociétés.

2. CANDIDATURE AUX ACTIONS DU PROGRAMME INVESTISSEMENTS D'AVENIR/ APPLICATION TO THE ACTIONS OF THE PROGRAMME « INVESTISSEMENTS D'AVENIR »

<i>Nom de l'action</i>	<i>Acronyme du projet (préciser si le projet est déposé ou envisagé)</i>	<i>Nom du coordinateur</i>	<i>Consortium /partenariat impliqué</i>
EQUIPEX	IngéVisu (déposé)	Fabienne Blaise	LSC - Sylvie Leleu Merviel URECA - Yann Coello Paragraphe Paris8 - Imad Saleh Centre Norbert Elias - Jean Davallon CEAC - Vincent Tiffon IEMN - François Xavier Coudoux LAMIH - Christophe Kolski LIFL - Laurent Grisoni CAPH - Catherine Prouveur IRHIS - Daniel Dubuisson
IDEX	IDEX Lille Nord de France		
SATT	SATT Nord France Valo		

3. ORGANISATION DU PARTENARIAT/ MANAGEMENT OF THE PARTNERSHIP

3.1. COMPOSITION DU PARTENARIAT/ COMPOSITION OF THE PARTNERSHIP

<i>Nom du partenaire</i>	<i>Affiliation</i>	<i>Effectifs / Catégorie de personnel (chercheurs, ingénieurs, doctorants ...)</i>
MESHS Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société – USR 3185	CNRS/PRES UNLF/Lille3, PRES UNLF/Lille1, PRES UNLF/Lille2, PRES UNLF/ Artois, PRES UNLF/ULCO, PRES UNLF/UVHC et UPJV	8 ITA 6 BIATOS
STL Savoirs, Textes et Langage - UMR 8163	CNRS- PRES ULNF/Lille1-Lille3	5 chercheurs CNRS 78 enseignants chercheurs 18 autres chercheurs (docteurs et chercheurs non statutaires) 72 doctorants 4 ITA 3 BIATOS
IRHIS Institut de Recherches Historiques du Septentrion - UMR 8529	CNRS- PRES ULNF/Lille3	4 chercheurs CNRS 58 enseignants-chercheurs 80 doctorants 3 ITA 4 BIATOS
CHJ Centre d'Histoire Judiciaire – UMR 8025	CNRS- PRES ULNF/Lille2	3 chercheurs CNRS 1 chercheurs associé 13 enseignants-chercheurs 3 auxiliaires de recherche 8 doctorants 4 ITA 2 BIATOS
CERAPS Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales – UMR 8026	CNRS- PRES ULNF/Lille2	6 chercheurs CNRS 42 enseignants-chercheurs 80 doctorants 3 ITA 2 BIATOS
CLERSE Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques – UMR 8019	CNRS- PRES ULNF/Lille1	12 chercheurs CNRS 66 enseignants-chercheurs 64 doctorants 8 ITA 3 BIATOS
URECA Unité de Recherche en Sciences Cognitives et Affectives - EA 1059	PRES ULNF/Lille3	23 enseignants-chercheurs 5 post-doctorants 24 doctorants 5 BIATOS
CRD&P Centre de Recherches Droit et Perspectives du Droit - EA 4487	PRES ULNF/Lille2	90 enseignants-chercheurs 157 doctorants 5 BIATOS
EQUIPPE Economie Quantitative, Intégration, Politiques Publiques et Econométrie - EA 4018	PRES ULNF/Lille1, Lille2-Lille3	57 enseignants-chercheurs 20 doctorants 4 BIATOS
CERIES Centre de Recherche Individus Epreuves Sociétés - EA 3589	PRES ULNF/Lille3	16 enseignants-chercheurs 5 chercheurs associés 1 PRAG 9 doctorants

		1 BIATOS
ALITHILA Analyses Littéraires et Histoire de la Langue - EA 1061	PRES ULNF/Lille3	50 enseignants-chercheurs 1 PRAG 4 AMN/allocataires 1 chercheur associé 11 post-doctorants (docteurs) 1 BIATOS
TVES Territoires, Villes, Environnement et Sociétés - EA 4477	PRES ULNF/Lille1, Littoral Côte d'Opale	46 enseignants-chercheurs 4 ATER 42 doctorants 8 BIATOS
CURAPP-ESS Centre Universitaire de Recherches sur l'Action publique et le Politique, Epistémologie et Sciences Sociales - UMR 6054	CNRS-Picardie-Jules Verne	5 chercheurs 35 enseignants-chercheurs 21 chercheurs associés et « contributeurs » 14 post-doctorants 16 ATER 57 doctorants 4 ITA 2 BIATOS
HLLI Unité de recherche sur l'Histoire, les Langues, les Littératures & l'Interculturel - EA 4030	PRES ULNF/Littoral Côte d'Opale	43 enseignants-chercheurs 30 doctorants Soutien administratif de la Maison de la Recherche
GERIICO Groupe d'Etudes et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication - EA 4073	PRES ULNF/Lille3	39 enseignants-chercheurs 30 membres associés 28 doctorants 2 BIATOS
CIREL Centre Interuniversitaire de Recherche en Education de Lille - EA 4354	PRES ULNF/Lille1, Lille3	59 enseignants-chercheurs 23 membres associés 71 doctorants 3 BIATOS
LIFL Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Lille – UMR 8022	CNRS- PRES ULNF/Lille1-Lille3	100 chercheurs et enseignants-chercheurs 90 doctorants 30 ITA et BIATOS
LEM Lille Economie et Management – UMR 8179	CNRS- PRES ULNF/Lille1-Fédération Universitaire Polytechnique de Lille	4 chercheurs CNRS 1 chercheur INSERM 41 enseignants-chercheurs (université) 47 enseignants-chercheurs (FUPL) 1 ITA 4 BIATOS 1 CDI
GRAMMATICA Centre de recherche en linguistique française et en Didactique du français - EA 4521	PRES ULNF/Artois	11 enseignants-chercheurs 12 chercheurs associés 3 doctorants Support administratif de la Maison de la recherche

3.2. QUALIFICATION DU COORDINATEUR DE PROJET /RELEVANT EXPERIENCE OF THE PROJECT COORDINATOR

FABIENNE BLAISE – Directeur Général du LABEX ADA.

Directeur général : Fabienne Blaise.

Professeur de langue et littérature grecques à l'université Lille 3

Directrice de la MESHS

Domaines de recherche: philologie classique, poésie grecque ancienne (notamment poésie archaïque, tragédie grecque), études des genres poétiques, philosophie grecque (Platon), herméneutique, histoire de l'interprétation des œuvres philosophiques et littéraires grecques.

Expérience en termes d'organisation de la recherche et de sa valorisation :

Direction de laboratoire :

- direction adjointe (2000-2001) puis direction de l'UMR « Savoirs et textes » (UMR CNRS 8519) : laboratoire de recherche interdisciplinaire regroupant des philosophes, des philologues classiques et des historiens des sciences.

- 2006-2008 : création et direction de l'UMR « Savoirs, textes, langage » (STL, UMR CNRS 8163) : laboratoire de recherche qui a adjoint à l'équipe existante de philosophes, philologues classiques et historiens des sciences un laboratoire de linguistes. Le regroupement ne visait évidemment pas à fondre des problématiques qui avaient leurs traditions et leurs logiques propres, mais à exploiter au sein d'une nouvelle communauté de recherche et de discussion les possibilités offertes par la confrontation de paradigmes différents d'analyse des formes de la rationalité et de la construction du sens.

- Depuis 2008 : direction de la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS, USR CNRS 3185 ; créée en janvier 2008 de la fusion de l'IFRESI (Institut Fédératif de Recherche sur les Économies et les Sociétés Industrielles) et d'une Maison des sciences de l'homme (l'Institut international Erasme). La MESHS est parvenue en 3 ans non seulement à multiplier sensiblement les collaborations interdisciplinaires entre laboratoires de sciences humaines et sociales des 6 universités tutelles mais aussi à créer des liens plus nombreux avec les autres sciences et à mieux faire comprendre l'apport des SHS au monde socio-économique. En témoignent les partenariats renforcés avec la recherche dans le domaine de la santé, et les collaborations créées avec les collectivités territoriales, les acteurs du domaine de l'habitat et de l'ingénierie urbaine ou des techniques de l'information et de la communication. La MESHS est maintenant repérée par les différents acteurs comme une plateforme d'expertise, dotée d'une connaissance globale de la recherche SHS en région et de ses potentialités.

Coordination de projet : lancement et co-coordination de l'Action Concertée Incitative « Terrain, Techniques, Théories. Travail Interdisciplinaire en SHS » sur « La preuve » (Décision 03349 du 14 octobre 2003). Budget : 60 000€ ; durée : 2003-2007.

Responsabilités éditoriales :

- Création de la revue interdisciplinaire papier et depuis 2004 en ligne *Methodos* (<http://methodos.revues.org/>).

Directrice et rédactrice en chef de cette revue.

- Co-direction de la collection *Les Cahiers de philologie* (Presses du septentrion)

Expertise :

- membre du jury de l'Institut universitaire de France (2010-2011)
- membre du bureau du Réseau national des Maisons des sciences de l'homme
- membre du conseil scientifique de la Maison des sciences de l'homme Ange-Guépin (Nantes)
- membre du bureau des écoles doctorales « Sciences de l'Homme et de la Société » (ED SHS 473) et « Sciences juridiques, politiques et de gestion » (ED SJPG 74)
- membre du comité de pilotage du projet de SIRIC (site de recherche intégrée sur le cancer), pour les SHS
- membre du bureau de Pôle de recherche en ingénierie urbaine et habitat, représentant les SHS
- référent SHS des appels à projets « Santé-environnement » lancés par le Conseil régional Nord-Pas de Calais.

Shahid RAHMAN – Directeur Scientifique du LABEX ADA

Directeur scientifique: Prof. Dr. Shahid Rahman. Professeur de logique et d'épistémologie. (PU 1ère classe, Prime d'encadrement doctorale), à Université de Lille 3- (UMR 8163, STL)

Domaines de recherche: Philosophie de la logique (logiques dialogiques), épistémologie et philosophie des sciences. Ma principale contribution a été le développement et la conceptualisation du cadre général de la dialogique, afin d'y permettre la construction, la combinaison et l'étude des autres logiques. La thèse fondamentale sous-jacente de mon approche est que la logique dialogique doit se munir d'une sémantique pragmatique, basée sur les pratiques argumentatives. Elle induit une reconstruction à la fois historique et systématique des pratiques d'inférences, où les notions de propositions et de déductions se comprennent dynamiquement, en tant qu'interactions entre joueurs à l'intérieur d'un jeu. La validité logique s'y comprend alors comme existence d'une stratégie de victoire. Bien que les raisonnements non-déductifs tels que les raisonnements non-monotones aient été étudiés, je n'ai pas encore exploré la possibilité d'étendre le cadre dialogique aux arguments reposant plus de la persuasion que de la déduction, ces derniers constituent un des objectifs du projet ADA.

Collaborations internationales: Amsterdam (Logique indienne, Logique médiévale), St. Andrews (le paradoxe du menteur revisité), Bruxelles (Dialogues et logiques adaptatives), Cambridge (Logique arabe), Campinas-Brazil (Logique paraconsistante) Groningen (Dialogues et révision des croyances), King's College London (Logique et Fiction), Libreville (Logique et Argumentation dans les traditions orales), Liège (Dialogique), Leyden (Rangs dans la dialogique intuitionniste) Lisbonne (N-Dialogique, Logique, Argumentation dans la tradition arabe), Mannheim (Dialogique et signification), Melbourne (Logique intentionnelle et fictions), Miami (Logique et théorie artéfactuelle de la fiction), Séville (La Dialogique des annonces publiques), Texas (Logiques libres négatives).

Direction de recherche: 14 doctorats dans des sujets tels que: Pluralisme logique et dialogues, La logique des controverses dans l'histoire des mathématiques, Logique et Droit, Les arguments engageant les fictions dans la littérature, Jeux d'enquête et révision des croyances, Logique et Argumentation dans les cultures Bantu, Logique et objets intentionnels dans la rhétorique, La logique indienne et la dispute, Disputes médiévales/Dialogues médiévaux, Métalogique et théories des catégories, Logique épistémique dynamique.

Publications en relation avec le projet: Livres 2010 : *Approaches to legal rationality*. Avec D. Gabbay, P. Canivez, A. Thiercelin. Dordrecht : Springer; **2007.** *Hugh MacColl. An overview of his logical work*. Avec J. Redmond (Lille), Kings College : College Publications; **2004:** *Logic, epistemology and the Unity of Science*. Avec D. Gabbay, Dordrecht : Kluwer, 2004; **2001:** *New Perspectives in Dialogical Logic*. Ed. avec H. Rückert (Mannheim), *Synthese*, 2001. **Articles: 2010:** La Dialectique entre logique et rhétorique (avec L. Keiff). *R. de Métaphysique et Morale*, Avril-Juin 2010, n°2, 149-178; **2009 :** From Games to Dialogues and Back (avec T. Tulenheimo). dans Ondrej Majer et alii, *Games: Unifying Logic, Language and Philosophy*, Kluwer/Springer 2009; **2005:** On how to be a dialogician. (avec Laurent Keiff) dans D. Vanderveken, *Logic, thought and Action*, Kluwer-Springer, 2005, 359-408; **2001:** On Frege's Nightmare. A Combination of Intuitionistic, Free and Paraconsistent Logics". Dans H. Wansing (ed.), *Essays on Non-Classical Logic*, World Scientific, New Jersey, London, Singapore, Hong Kong, 61-85, 2001.

Editeur des collections: (1) avec John Symons chez Kluwer-Springer: *Logic, Epistemology and the Unity of Science*. (21 publications actuellement) 2007.(2); avec D. Gabbay chez King's College: *Cahiers de Logique et Epistémologie (3° Editor)*, avec N. Clerbout and M. Fontaine chez King's College : *Dialogues and the Games of logic. A philosophical perspective*.

Membre de comité d'édition : *Synthese*, Kluwer. (2001-2007); *Philosophia Scientiae; Energeia; Methodos* (Journal en ligne – Université de Lille); *Kairos: Journal of Philosophy and Science; Logos & Episteme. An International Journal of Epistemology; Exchoreisis*.

4. DESCRIPTION DE L'EXISTANT/ DESCRIPTION OF THE EXISTING

Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Université Lille Nord de France a été fondé en janvier 2009 par les six universités publiques de la région Nord-Pas de Calais et deux grandes écoles en vue de constituer un ensemble capable de renforcer à l'international la visibilité et l'attractivité de leurs établissements. Avec 17 établissements d'enseignement supérieur et grandes écoles, 130000 étudiants, 4600 chercheurs et enseignants-chercheurs, 3000 doctorants au sein de six écoles doctorales thématiques, le PRES Université Lille Nord de France est un acteur majeur de la formation et de la recherche en Nord-Pas de Calais. Il accompagne également la communauté académique dans sa collaboration étroite avec les centres de recherche nationaux et les pôles de compétitivité et d'excellence. L'ensemble de ses activités tend vers la structuration de la recherche et de la formation au niveau régional.

4.1. PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

4.1.1 PARTENAIRE / PARTNER : MESHS

Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société – USR 3185

4.1.1.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

La Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS, <http://www.meshs.fr/>) est née, en janvier 2008, de la fusion de l'IFRESI (Institut Fédératif de Recherche sur les Économies et les Sociétés Industrielles) et de l'Institut international Érasme. Cette unité de service et de recherche (USR 3185) est placée sous la tutelle du CNRS et des différents établissements d'enseignement supérieur des régions Nord Pas-de-Calais et Picardie : universités Lille 1, Lille 2, Lille 3, Valenciennes et Hainaut-Cambrésis (UVHC), Artois, Littoral-Côte d'Opale (ULCO), Picardie (UPJV), Fédération universitaire et polytechnique de Lille (FUPL). Elle fait partie du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme (<http://www.msh-reseau.fr/>). Son projet s'inscrit dans le cadre du Contrat de projets État/Région (CPER) 2007-2013, dont elle est un « projet phare ». La MESHS est aussi une opération structurante du PRES Université Lille Nord de France.

- En tant que fédération de recherche, la MESHS n'a pas été notée par l'AERES, mais l'évaluation est dans l'ensemble positive (8 points forts ont été relevés contre 3 points à améliorer).

- La MESHS est une fédération de projets (elle ne compte donc pas d'enseignants chercheurs et chercheurs permanents) et travaille en association avec 30 laboratoires partenaires : 9 UMR (2 classées A+, 6 classées A, 1 en cours d'évaluation), 19 équipes d'accueil (11 classées A, 8 classées B), 1 Jeune équipe (classée A), le laboratoire de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (en cours d'évaluation).

Grâce à ses laboratoires associés, la MESHS a la capacité de structurer les forces de la Région dans la plupart des champs de recherche en sciences humaines et sociales (SHS) : anthropologie, sociologie, économie, géographie, aménagement du territoire, environnement, sciences de gestion, sciences juridiques, science politique, information et communication, sciences de l'éducation, psychologie, langues, linguistique, histoire, archéologie, philosophie, philologie, littérature, études artistiques.

La MESHS a pour mission de soutenir, structurer et valoriser la recherche en SHS en la décloisonnant et en servant de relais entre laboratoires, disciplines, ainsi qu'entre sciences humaines et sociales et sciences dites « dures ». Il s'agit aussi pour elle de faire le lien entre laboratoires SHS, pôles de compétitivité, pôles régionaux d'excellence scientifique, entreprises et collectivités territoriales.

Son projet scientifique est structuré en 3 axes : 1°) La santé : entre expériences individuelles et dynamiques sociales ; 2°) Dynamiques et gouvernance des sociétés ; 3°) Textes, objets, interprétation, argumentation.

- Depuis sa création en 2008, la MESHS a accueilli en délégation CNRS 5 enseignants-chercheurs : 4 maîtres de conférences (3 ont pu ainsi soutenir leur HDR) et un professeur.

Elle a accueilli aussi en 2009, grâce à ses crédits d'animation CPER, un professeur invité : Steven Kaplan de l'université Cornell (USA).

- La MESHS monte, soutient, héberge et gère des projets interdisciplinaires qui s'inscrivent dans les appels d'offres nationaux et internationaux (ANR, Union européenne...).

Les contrats obtenus depuis 2008 se répartissent ainsi :

- 11 ANR : 1 « Projet trilatéral : Recherches sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées Collaboration Québec – France – Canada » (256 506€), 1 « Blanc » (90 000€), 1 « Blanc » en partenaire (97 767€), 1 « Création » (250 000€), 1 « DFG » (220 000€), 1 « Contenus et interactions » (113 194€), 1 « Vulnérabilités : à

l'articulation du sanitaire et du social» (200 000€), 1 « Vulnérabilité : milieux et climat » (92 778€), 1 « Conflits » (200 000€), 1 « Espace et territoire » (249 000€), 1 « jeune chercheur(se) » (120 000€).

- 1 « Caisse nationale des Affaires familiales » : 67 053€

- 1 « Centre d'Etudes techniques et maritimes et fluviales » : 2 508€

- 16 « Contrats de projet État-Région » (CPER, pour le financement de projets structurants, voir *infra*) : 508 843€

- 2 « Contrats de projet État-Région : “Animation MESHS” » : 149 595€ (2008-2010), 258 000€ (2010-2013)

- 2 « Fondation de France » : 100 000€ et 39 000€

- 1 « Groupe d'intérêt public Seine Aval » (GIPSA) : 23 515€

- 2 « Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire » (MEEDDAT) : 21 871€ et 60 459€

- 1 Partner University Fund ; 35 521€

- 2 SANOFI/Roche/Ligue/APAS : 110 890€ et 99 765€

Le montant total des contrats gérés s'élève à 3 416 265€

- La MESHS lance aussi ses propres appels à projets interdisciplinaires :

- des projets « CPER » pour des projets interdisciplinaires structurants (à hauteur de 30 000€ pour des projets nécessitant du fonctionnement, de 100 000€ pour des projets exigeant de l'équipement ; durée : 2 à 3 ans). Elle finance dans ce cadre depuis 2009 16 projets (= 508 843 €) ;

- des projets « émergents » pour aider les chercheurs à préparer des projets interdisciplinaires structurants nationaux et internationaux (durée : 1 an, à hauteur de 5000€ ; 19 financés depuis 2008) ;

- des projets « partenariaux » pour des opérations (séminaires, journées d'études) interlaboratoires cofinancées par la MESHS, à hauteur de 2000€ (durée : 1 an ; 39 projets financés depuis 2008).

Ces projets sont expertisés par un conseil scientifique extérieur (voir 4.1.1.4).

La MESHS vient aussi de déposer un projet Interreg IV A des 2 mers (« BOAT 1550 BC : Navigation, échanges et sociétés entre Manche et Mer du Nord à l'Âge du bronze »).

- Son rôle structurant, une connaissance désormais complète de la recherche SHS en région et sa capacité à favoriser l'émergence de projets interdisciplinaires novateurs ont amené tout naturellement le PRES à mandater la MESHS pour organiser les réponses SHS dans le cadre des projets nationaux « Investissement d'avenir » et INCA (Institut national du cancer) :

1. Projet Laboratoire d'excellence ADA

La MESHS a été mandatée par le PRES pour proposer un projet SHS dans le cadre de l'appel à projets Labex. Tenant compte des forces de recherche en région et de leur potentiel, elle a pris l'initiative de proposer aux chercheurs un sujet interdisciplinaire sur l'argumentation ; ce sujet a fédéré d'emblée une grande partie de la communauté scientifique en SHS.

2. Equipement d'excellence IngéVisu

La MESHS coordonne un projet d'équipement d'excellence autour du visuel qui fédère à la fois ce qui existe sur le site de Valenciennes et ce qui est en gestation sur le site lillois : « Science et Ingénierie du Visuel : contenu, production, interaction et virtualité ». Ce projet est porté par le PRES, le gestionnaire financier en sera le CNRS, et les laboratoires impliqués sont : pour les SHS, le CEAC (EA 3587, Lille 3), le Centre Norbert Elias (UMR 8562, CNRS-EHESS-UAPV), DeVisu/LSC (EA 2445, UVHC), IRHIS (UMR 8529, Lille 3), Paragraphe (EA 349, Paris 8) ; pour les STIC : IEMN (UMR 8520, Lille 1), LAMIH (UMR 8530, UVHC), LIFL (UMR 8022, Lille 1).

3. Projet institut hospitalier universitaire (IHU)

Il a été demandé à la MESHS de coordonner la préparation de la réponse SHS au projet d'IHU sur la médecine personnalisée. Grâce aux réunions organisées et à la création d'un espace collaboratif, la MESHS a pu communiquer aux porteurs du projet les différentes pistes de questionnements qu'il serait possible d'intégrer pour la dimension SHS du projet.

4. Projet de SIRIC (site de recherche intégrée sur le cancer)

P. Formstecher (professeur au Centre Hospitalier Universitaire de Lille et directeur de l'unité 837 INSERM) et Eric Lartigau (Radiothérapeute, directeur recherche au Centre Oscar Lambret) ont demandé à la MESHS de coordonner la partie SHS du projet de SIRIC (appel à projets lancé par l'INCA, dans le cadre du plan cancer 2009-2013). La MESHS fera partie du comité de surveillance de ce SIRIC si le projet est accepté.

5. Projet environnement

Le PRES a également demandé à la MESHS de coordonner la partie SHS d'un projet de structuration de la recherche régionale autour des questions de l'environnement.

- La MESHS dispose de 2170 m² dans deux bâtiments situés dans le centre de Lille. Les bibliothèques de toutes les universités lilloises sont accessibles en vingt minutes. Ce lieu met à la disposition des chercheurs invités

ou hébergés sur projet un bureau (potentiel d'accueil : 70 postes informatiques), leur donne accès à deux salles de séminaires d'une capacité de 30 personnes, une salle d'une capacité de 20 et une salle de colloque de 200 m² (modulable en 3 salles de 50 personnes).

La MESHS héberge la plateforme universitaire des données de Lille (PUDL), qui met à la disposition des chercheurs et des étudiants dès le master les fichiers d'enquête produits par des organismes publics ou parapublics (INSEE, INED, Ministères, CNRS, etc).

Elle s'est dotée d'une plateforme d'outils et de documentation numériques mise à la disposition des laboratoires SHS associés. Les missions de cette plateforme sont :

- Service aux chercheurs : identification et aide à l'appropriation d'outils utiles pour les chercheurs par des sessions de formation ; acquisition de logiciels (cartographique, lexicographique, ...) et bases de données utiles pour les projets ;
- Valorisation des projets soutenus par la MESHS, hébergement en ligne de projets de recherche et des objets (corpus numérisés, BDD...) issus de ces projets.
- Valorisation des opérations de la MESHS : archives audiovisuelles issues des captations des manifestations scientifiques de la MESHS, travail éditorial (entretien avec des chercheurs sur leur projet de recherche, compte-rendu...).

4.1.1.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

- La MESHS assure une veille scientifique et une diffusion large de toutes les informations qui concernent la communauté scientifique SHS, grâce à un site en 3 langues (français, anglais, allemand), véritable outil de valorisation de la recherche. La plateforme d'outils et de documentation numériques (voir *supra*) assure aussi la valorisation des projets hébergés et des opérations organisées par la MESHS.

- La MESHS encourage les porteurs de projets hébergés à publier leurs articles ou ouvrages dans des revues ou maisons d'édition internationalement reconnues. Pour les projets qu'elle soutient depuis 2008, on compte 53 publications nationales à comité de lecture, 49 publications internationales.

- Elle travaille à renforcer et à créer des liens avec le monde socio-économique, notamment :

1. Dans le secteur de l'ingénierie urbaine et de l'habitat :

Elle apporte les compétences SHS au Pôle de recherche et valorisation ingénierie urbaine et habitat (PRVIUH). De cette collaboration ont résulté plusieurs possibilités de partenariat et appels à manifestation d'intérêt. On ne citera que les opérations 2010-11 :

- Accord de collaboration avec le bailleur social Pas-de-Calais Habitat autour de l'habitat durable pour la réalisation d'un INTERREG IV IFORE (« Innovation for Renewal ; étude de l'adéquation entre les techniques et leur impact sur le mode de vie des habitants »). Un jeune docteur sociologue d'un laboratoire associé a été engagé pour 3 ans, à partir de 2010, afin d'assister ce bailleur dans la partie recherche du projet.

- Organisation en mars 2010, avec le PRVIUH, d'une journée SHS/Ingénierie urbaine et habitat. Le but était de mettre en relation les divers acteurs en charge de l'habitat et de l'urbanisme (entreprises, collectivités territoriales) et les chercheurs en SHS (150 inscriptions, communications de chercheurs, de représentants d'entreprises et de collectivités territoriales).

- Partenariat avec la direction de l'environnement du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais pour l'organisation d'une journée sur habitat et changement climatique, et avec Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) pour lancer un appel à manifestation d'intérêt sur la thématique de l'énergie dans l'habitat.

2. Dans le secteur des technologies de l'information et de la communication :

Dans le cadre de la politique de médiation scientifique de la MESHS (voir ci-dessous), des collaborations se sont mises en place. L'organisation du Printemps des SHS 2010 sur les objets et pratiques numériques des SHS a été soutenue par différentes structures du domaine : l'INRIA, l'École d'art du Fresnoy, DIGIPORT (centre de ressources et d'expertises en techniques de l'information et de la communication), la FING (Fondation internet nouvelle génération).

3. Opérations innovation et développement :

La MESHS collabore aux actions de Nord France Innovation Développement (NFID) et participe aux travaux de la cellule valorisation SHS créée par le PRES Université Lille-Nord de France.

On notera aussi que certains projets de recherche hébergés par la MESHS incluent des partenariats avec les entreprises (ANR INTERACT : « Vers la robotique interactive : de la copliance physique à la compliance sociale », Y. Delevoye ; ANR DALMES : « Dispositifs artistiques : les mises en œuvre du spectateur », S. Bianchini).

- Sa politique d'animation scientifique active est un autre moyen efficace pour la MESHS d'assumer son rôle de valorisation des SHS et de relais entre le monde académique et les différents acteurs de la société civile. L'objectif est d'informer un public large par une politique active de communication et de diffusion des connaissances et de permettre à la « société civile » de mieux saisir le rôle essentiel que peuvent jouer les SHS dans sa prise de décision et son action.

Ainsi, la MESHS organise des conférences mensuelles et une opération annuelle, d'une durée de deux à trois semaines (conférences et tables rondes), consacrée à un thème appréhendé sous ses différentes facettes : le « Printemps des SHS ». Thèmes : 2009 : « A-t-on encore besoin de la famille ? », 2010 : « Objets et pratiques du numérique en SHS », 2011 : « (Se) décider ? Ressorts et pratiques du choix et de la décision ». Ce thème 2011 est en rapport étroit avec le projet Labex ADA.

Cette politique de médiation scientifique s'accompagnera à partir de 2010-2011 d'un travail éditorial mené en collaboration avec la presse (régionale et nationale). L'enjeu est de donner régulièrement une vision structurée sur les enjeux et champs de recherche explorés par les projets de recherche hébergés et soutenus par la MESHS. La publication web, et notamment le portail web de la MESHS, seront aussi utilisés pour diffuser cette information scientifique.

Comme on l'a dit ci-dessus, la plateforme d'outils et de documentation numériques qu'elle a mise en place est conçue comme un instrument de valorisation des travaux des chercheurs dont la MESHS héberge les projets et des opérations de médiation scientifique de la MESHS.

4.1.1.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

La MESHS travaille en relation étroite avec les trois écoles doctorales (ED) SHS : « Sciences de l'Homme et de la Société » (ED SHS 473), « Sciences juridiques, politiques et de gestion » (ED SJPG 74), « Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management » (ED SESAM 73).

La MESHS coordonne depuis sa création en 2008 la campagne d'allocations de recherche régionales. Ceci a permis une nette augmentation des allocations allouées par le conseil régional aux SHS : le financement d'allocations 100% est passé de une ou deux allocations annuelles à la possibilité de trois, et le nombre des allocations cofinancées a augmenté (2008 et 2009 : 3 à 100%, 4 cofinancées ; 2010 : 2 à 100%, 5 cofinancées).

La MESHS s'est donné pour mission de soutenir la formation doctorale dans sa dimension interdisciplinaire. Ainsi, tous les séminaires partenariaux (voir ci-dessus) sont ouverts aux doctorants et peuvent être validés dans le cadre de leur formation. Elle soutient (financièrement et logistiquement) les séminaires doctoraux interdisciplinaires des trois ED concernées (exemples : « Frontières de l'Europe », en 2009-2010, « Argumentation » en 2010-11). Elle soutient également les journées organisées pour favoriser l'insertion des doctorants (exemple : juin 2010 soutien à la journée organisée par l'Association des doctorants SHS : « Doctorants SHS/ Entreprises Optimiser l'insertion professionnelle des docteurs en Sciences de l'Homme et de la Société »).

Elle est impliquée dans le réseau doctoral transfrontalier franco-belge lancé par l'ED SHS et dans le projet d'Erasmus Mundus « MITRA, Frontières et déplacements : transformations culturelles et territoriales », porté par Lille 3 (universités étrangères partenaires : Cardiff, Royaume-Uni ; Cluj, Roumanie ; Cork, Irlande ; Dakar, Sénégal ; Rio de Janeiro, Brésil ; Mexico, Mexique).

4.1.1.4 ORGANISATION / ORGANISATION

- Gouvernance de la MESHS

COMITE DE DIRECTION

Le comité de direction rassemble les tutelles de la MESHS. Il se réunit au moins une fois par an à l'initiative de son président sur proposition du directeur de la MESHS ou de la majorité de ses membres. Il décide de l'organisation générale et du fonctionnement de la MESHS. Le comité de direction adopte, après avis du conseil scientifique de la MESHS, le programme scientifique et, au vu du programme annuel d'activités, les projets de budget de fonctionnement et d'investissement de la MESHS. Il se prononce sur toute modification des statuts.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Il conseille la MESHS dans sa politique scientifique, évalue les projets MESHS (projets structurants CPER, projets émergents, partenariaux). Il se réunit au moins une fois par an.

Il est composé de 18 membres extérieurs (1/3 d'étrangers et respect de la parité hommes/femmes).

CONSEIL DE LABORATOIRE

Il a une compétence consultative et se réunit au moins 3 fois par an. Il réunit l'ensemble des personnels en poste à la MESHS et donc est constitué de l'ensemble du personnel administratif permanent et des contractuels en poste depuis plus d'un an.

CONSEIL DES UNITES

Le conseil des unités associées à la MESHS est composé du directeur de la MESHS et de ses adjoints, des directeurs des laboratoires associés à la MESHS ou de leurs représentants, de membres de ces laboratoires en plus des directeurs (un membre pour les unités ayant de 32 à 63 membres permanents, deux membres pour les unités ayant 64 membres permanents ou plus), d'un représentant des personnels ITA CNRS de la MESHS, d'un représentant des personnels BIATOS de la MESHS. Le conseil des unités est consulté sur le programme et les

grandes orientations des recherches de la MESHS, sur la vie interne et le fonctionnement de la MESHS. Il se réunit au moins une fois par an.

ASSEMBLEE GENERALE

Une assemblée générale, composée potentiellement de tous les chercheurs et enseignants-chercheurs des laboratoires partenaires, est réunie au moins une fois par an. Elle permet d'informer l'ensemble des chercheurs des activités de la MESHS. C'est dans ce cadre qu'a été lancé le projet de Labex ADA, qui a reçu d'emblée une très forte adhésion de la communauté scientifique SHS.

COMITE DE SUIVI CPER

Il se réunit au moins une fois par an à l'instigation du Conseil régional et de la Délégation régionale à la recherche et à la technologie et a pour objet, entre autres, de planifier les crédits CPER accordés à la MESHS.

Plusieurs instances contribuent à la politique scientifique de la MESHS et à sa mission structurante.

L'équipe de direction est large pour permettre le bon fonctionnement scientifique d'une structure aussi interdisciplinaire

L'équipe administrative est répartie en pôles pour une visibilité et une organisation optimales.

La MESHS reçoit, dans le cadre de la contractualisation quadriennale, sa dotation annuelle de crédits du CNRS et du MESR (via l'université Lille 3). Ce sont le CNRS et l'université Lille 3 qui négocient pour la MESHS le montant de ces crédits.

ORGANIGRAMME DE LA MESHS, USR3185

EQUIPE DE DIRECTION

Fabienne Blaise, directrice (PR de langue et littérature grecques, Lille 3)
Hubert Jayet, directeur-adjoint (PR d'économie, Lille 1)

Axe 1 – La santé : entre expériences individuelles et dynamiques sociales

Jean-Louis Nandrino, responsable (PR de psychologie, Lille 3)
Sophie Fantoni, responsable-adjoint (PR de médecine et droit, Lille 2)

Axe 2 – Dynamiques et gouvernance des sociétés

Hubert Jayet, responsable (PR d'économie, Lille 1)
Marc Pichard, responsable-adjoint (PR de droit, Lille 2)
Grégory Salle, responsable-adjoint (CR en sociologie/sciences politiques, CNRS/Lille 1)

Axe 3 – Textes, objets, interprétation, argumentation

Gabriel Galvez-Behar, responsable (MCF d'histoire, Lille 3)
Bruno Ambroise, responsable-adjoint (CR en philosophie, CNRS/Picardie)

SECRETAIRE GENERALE

Emeline Huart
IE, BIATOS titulaire (L3)

Pôle développement et gestion scientifique

Myriam Caudrelier
AI, ITA titulaire (CNRS)
Valorisation
Caroline Simon
IE, BIATOS titulaire (L3)
Relations internationales
Charlotte Hespel
TECH, ITA contractuel (CNRS)
Assistante
Charlotte Planckeel
Stagiaire
INTERREG Dover Boat

Pôle médiation scientifique

Frédéric Gendre
IE, BIATOS Titulaire (L3)
Responsable
Amandine Briffaut
TECH, BIATOS contractuel (L3)
Assistante
Aymara Cruz
ADT, BIATOS contractuel (L3)
Gestionnaire (50%)

Pôle ressources de documentation numérique

Cynthia Pedroja
IE, ITA titulaire (CNRS)
Responsable

Pôle financier et comptable

Fariza Marécaille
AI, ITA titulaire (CNRS)
Responsable
Katy Flourez
TECH, ITA titulaire (CNRS)
Gestionnaire
Dominique Santolini
AJT, ITA titulaire (CNRS)
Gestionnaire
Aymara Cruz
ADT, BIATOS contractuel (L3)
Gestionnaire (50%)

Pôle informatique et logistique

Kourosh Saljoghi
IE, ITA titulaire (CNRS)
Responsable
Marie-Catherine Malaquin
AI, ITA titulaire (CNRS)
Assistante
Denis Duvet
AJT, ITA titulaire (CNRS)
Technicien

4.1.2 PARTENAIRE / PARTNER : STL

UMR 8163 « Savoirs, textes, langage » (CNRS, université Lille 3, université Lille 1)

4.1.2.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

L'Unité mixte de recherche « Savoirs, textes, langage » (UMR STL) réunit philosophes, philologues, historiens des sciences et linguistes. La question du sens et son rapport à la forme se trouve au centre des visées communes : le linguiste travaille sur le sens et la forme des mots, des phrases et des séquences de phrases. En philologie, en philosophie et en histoire des sciences, la pratique de l'analyse renvoie à une définition de la capacité des énoncés à faire sens. Un travail commun engage ainsi une réflexion sur les théories existantes au regard de l'analyse concrète des textes, des documents et des instruments.

Site web : <http://stl.recherche.univ-lille3.fr>

Le laboratoire est structuré en 4 axes de recherche, comptant chacun plusieurs thématiques, qui donnent le meilleur aperçu des perspectives de recherche actuelle :

A. Syntaxe, Interprétation, Lexique, Acquisition (responsable : Georgette Dal)

1 : Lexique ; 2 : Syntaxe et sémantique de la phrase, du syntagme verbal et du syntagme nominal ; 3 : Discours, oralité(s), gestualité(s) ; 4 : Acquisition et didactique des langues

B. Formes et interprétations des discours de l'Antiquité grecque et latine (responsable : Fabienne Blaise)

1 : Formes, pratiques et production poétiques et discursives de l'Antiquité ; 2 : Les discours théoriques de l'Antiquité, leur appropriation et leur développement dans les pays d'Islam, au Moyen Âge latin et dans l'humanisme de la Renaissance : argumentation, tradition

C. Concepts et pratiques philosophiques (responsable : Shahid Rahman)

1 : Ethique, droit et société ; 2 : Langage et interprétation : phénoménologie, herméneutique ; 3 : Arts et littératures : pratiques, critique, théories ; 4 : Logique, connaissance et argumentation

D. Différenciations et mutations des savoirs (responsable : Bernard Maitte)

1 : Science et philosophie à l'âge classique ; 2 : Différenciations et mutations dans les sciences modernes et contemporaines ; 3 : Savoirs et pratiques de pensée : la philosophie française contemporaine

Chacune des thématiques donne lieu à des travaux et résultats que l'on ne saurait résumer brièvement. Nous relèverons cependant que la proximité de plusieurs disciplines a permis d'envisager un ensemble de questionnements sur la question du sens dans son rapport à la forme, et plus particulièrement à s'attacher à l'argumentation dans la langue, dans la logique et dans les textes philosophiques, dans la traduction etc., tant au plan logique que linguistique ou esthétique... L'argumentation fait donc partie explicitement des objets d'étude du laboratoire, même si un axe spécifique n'a pas été créé : sur le sujet, le laboratoire compte en effet des recherches en pointe en logique, menées par l'équipe de Shahid Rahman, en philosophie politique et juridique (Patrice Canivez), des travaux novateurs sur la logique d'Aristote (Michel Crubellier), et hérite d'une manière plus générale d'une problématique historiquement spécifique du laboratoire, héritier de l'Ecole de Lille fondée par Jean Bollack, en termes d'analyse et d'interprétation des textes, qui ne se limite pas à ces dernières, mais fait l'histoire de leur interprétation pour comprendre quels sont les horizons d'attente qui déterminent les arguments utilisés pour défendre telle ou telle compréhension du texte.

Résultats de la dernière évaluation

L'UMR STL faisant partie de la vague D, elle a été évaluée par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) en janvier 2009 et notée « A ». L'évaluation fait état d'une très forte cohésion et motivation de l'équipe et d'une très bonne intégration dans l'environnement universitaire Lille 3 et Lille 1. Elle souligne la tradition et spécificité dans la réflexion herméneutique au sens large, qui articule études philologiques et philosophiques de façon très féconde enrichie d'approches logico-linguistiques. Elle loue la grande qualité des recrutements et relève le dynamisme marqué par la collaboration avec les linguistes, tout en recommandant d'asseoir la synergie de ces échanges.

Le laboratoire a également été évalué par le « Centre national de la recherche scientifique » (CNRS) qui a décidé de maintenir son soutien : « L'UMR 8163, Savoirs, Textes et Langage, dirigée par Christian BERNER, travaille activement à créer des liens entre disciplines. Grâce à son dynamisme et aux thématiques qu'elle étudie,

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

elle peut jouer un rôle structurant au niveau national. Le CNRS, fortement attaché aux sciences de l'érudition, soutient cette unité. »

Présence de chercheurs de très haut niveau

Parmi nos chercheurs et enseignants chercheurs de très haut niveau, nous mentionnerons, sans exclusive aucune, Shahid RAHMAN, professeur de logique internationalement reconnu en la matière (comme en témoignent le volume d'hommage que le King's College de Londres lui a dédié et ses très nombreuses collaborations) et fondateur d'une école de Lille en logique ; Marc BARATIN, professeur de linguistique latine spécialiste de grammaire ; Laurence BOULEGUE, membre junior de l'IUF (Institut universitaire de France) et maître de conférences de langue et culture antique ; Frédéric WORMS, professeur de philosophie spécialiste internationalement reconnu de philosophie française ; Michel CRUBELLIER, professeur de philosophie et spécialiste d'Aristote qu'il a édité, traduit et commenté ; Ruth WEBB, professeur de langue et littérature grecques, qui a notamment été Assistant Professor à l'université de Princeton et dont l'ouvrage *Demons and Dancers: Performance in late Antiquity* (Cambridge MA: Harvard University Press, 2008) figurait parmi les cinq livres, publiés en 2008, sélectionnés par le jury du prix Runciman (décerné par The Anglo-Hellenic League, Londres). Côté linguistique, STL possède deux pôles d'excellences, l'un autour de la linguistique cognitive (en sémantique, syntaxe, morphologie, phonétique, le second pôle concernant le traitement automatique des langues). Parmi ses enseignants chercheurs de premier plan, nous pouvons citer le professeur Marteen LEMMENS, spécialiste de linguistique cognitive, directeur de l'Association Française de Linguistique Cognitive et éditeur en chef de la revue *Cogni'Textes* ou Antonio BALVET, jeune enseignant chercheur à fort potentiel en traitement automatique des langues.

Bilan des recherches

Le bilan des recherches peut se mesurer à la production scientifique en termes de projets financés et de publications. Parmi les projets financés ceux qui sont en cours, nous n'en retiendrons que quelques-uns en distinguant ceux dont le *coordinateur* est du laboratoire :

ANR jeune chercheur NOMAGE (2007-2010) Analyse sémantique et codification lexicale des nominalisations (Rafael MARIN). Budget laboratoire : 110.000 € ; ANR blanc ALGO (2009-2013) Structures déductives algorithmiques dans les mathématiques pré-algébriques (Fabio ACERBI). Budget laboratoire : 174.744 €

et ceux où nous sommes *partenaires*, en précisant la part de budget attribué au laboratoire:

ANR thématique SHS CREAGEST (2007-2012) Réalisation de corpus de données visuelles pour l'analyse des processus de création d'unités gestuelles (LSF et gestualité naturelle) (Antonio BALVET). Budget laboratoire : 34.764 € ; ANR blanc EMERGRAM (2006- 2011) The emergence of grammaticality in children: Cognitive, linguistic and conversational factors. (Emmanuelle MATHIOT). Budget laboratoire : 7.280 € ; ANR thématique SHS COLAJE (2008- 2012) Genèse et mutations de la communication langagière chez le jeune enfant : approches multimodales et pluridisciplinaires. (Emmanuelle MATHIOT). Budget laboratoire : 18.000 € ; ANR franco-allemand LANGACROSS (2007-2010) Structure de l'énoncé en contexte : Acquisition des langues premières et secondes dans une perspective inter-langues. (Maarten LEMMENS). Budget laboratoire : 22.814 € (ce projet a été représenté [LANGACROSS 2] et retenu par l'ANR en octobre 2010 (Sandra BENAZZO)

Parmi les projets achevés, signalons entre autres le programme dirigé entre 2003 et 2007 par Fabienne Blaise et Pierre Cassou-Noguès, « La Preuve » (60 000 € du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche), le programme international de coopération scientifique obtenu par Denis Thouard en 2006, « L'interprétation entre logique et philologie » (10 000 €) et la bourse Marie Curie (206 650 €) obtenue en 2006 par Lilian Haegeman auprès de la Communauté européenne.

Concernant les publications, à titre indicatif, les membres du laboratoire ont produit entre 2005 et 2008 182 articles, 69 ouvrages, 132 chapitres d'ouvrage. En 2009, nous comptons 127 publications, dont 15 ouvrages.

Equipements et infrastructures

Le laboratoire dispose de locaux, dont une salle de séminaire et une salle technique comprenant un matériel informatique et de reproduction. Il a une bibliothèque multisites comptant 16 000 volumes, 36 abonnements périodiques, 89 abonnements morts, 1169 titres sur CD-ROMs et environ 150 microfilms (en particulier de

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

manuscrits anciens). Une quinzaine de bureaux sont mis à la disposition des chercheurs et enseignants-chercheurs qui n'en disposeraient pas dans leur composante de formation (chaque bureau comptant plusieurs postes de travail) ; l'UMR a un bureau visiteurs (2 postes), un bureau réservé aux stagiaires (3 postes) et une salle de doctorants (12 postes de travail). Le parc informatique s'élève actuellement à 105 ordinateurs, 13 imprimantes et 3 serveurs etc.

4.1.2.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

Le laboratoire a désigné dès 2010 deux chargés de mission, l'un en valorisation, l'autre en publications. Via la labellisation « Centre de Ressource et d'Expertise Scientifique et Technique », ainsi que par l'adossement des masters professionnalisants « Traitement automatique des langues » et « Traduction spécialisée multilingue » à l'UMR, le laboratoire entretient des rapports étroits avec des entreprises innovantes dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication Électroniques intéressées par le domaine du traitement automatique des langues, de la linguistique de corpus, de la lexicographie, de la traduction spécialisée et des modèles logiques avancés. Certaines de ces entreprises sont basées dans la région Nord-Pas-de-Calais, d'autres sur l'ensemble du territoire métropolitain, voire à l'international. Ainsi, un projet de création de lexiques électroniques multilingues entre l'UMR STL et la société Leblat est en cours de soumission auprès de Oseo, centré sur le système d'aide à la communication *Voice'n Go*. De même, STL entretient des rapports privilégiés avec une entreprise récemment créée, *Ergonotics*, qui développe un logiciel de prise de notes intelligent, autour de la problématique de l'analyse sémantique et de la structuration d'ontologies. Plusieurs entreprises de la région (Compario, Adexos, Atos Origin) ont, au cours de ces 3 dernières années, exprimé un besoin spécifique en R&D sur la thématique des agents conversationnels. Connus du grand public sous la forme d'avatars capables d'interagir avec les utilisateurs d'un portail web (ex: banque en ligne, site de vente par correspondance), ces agents mobilisent l'ensemble des thématiques mentionnées ci-dessus. Toutefois, ils nécessitent des thématiques émergentes au sein de STL, à la frontière entre linguistique informatique et logique notamment, à savoir: l'analyse profonde du langage naturel, la modélisation de la situation d'interaction (ou dialogue), la modélisation d'un processus de prise de décision tant du côté agent que utilisateur, ainsi que la capacité à élaborer des représentations sémantiques "différentielles": l'une adaptée à la représentation des buts de l'utilisateur et l'autre conforme à la structuration des informations sur le site consulté. La thématique des agents conversationnels constitue donc un point d'ancrage pratique possible de questionnements théoriques abordés dans le cadre du projet ADA et constitue une réelle attente de la part d'entreprises innovantes de la région qui pourraient accueillir des doctorants en thèse avec financement, voire en contrats postdoctoraux ou en missions d'expertise/consulting.

La valorisation en sciences humaines et sociales passe bien entendu également par la publication. L'UMR publie plusieurs revues ou série comme [Lexique](#), [Methodos](#), [Silexicales](#), [Cahiers de Logique et d'Épistémologie](#), [Logica](#), [Epistemologia y Language](#). Les membres du laboratoire non seulement dirigent des collections tant au niveau régional, national qu'international, nombre d'entre eux font partie de comités de rédaction de revues tant en France qu'à l'étranger. Dans une perspective à plus long terme, le laboratoire a mis en place une politique de publication en développant les publications en ligne (quatre collections ont ainsi été créées) à partir de son site web, vecteur de valorisation.

4.1.2.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

Le laboratoire est activement impliqué dans les formations. La grande majorité de ses membres sont enseignants chercheurs, ceux-là mêmes qui assurent les formations et l'encadrement doctoral, et les chercheurs eux aussi animent des séminaires. Les membres de l'UMR interviennent à tous les niveaux de formation, notamment en master et doctorat. Le laboratoire compte aujourd'hui 72 doctorants, dont 14 en co-tutelle. En moyenne, une dizaine de doctorants soutient chaque année. Le laboratoire organise chaque année tant des séminaires de spécialité que des séminaires s'adressant à l'ensemble des doctorants de l'école doctorale SHS Lille Nord de France, séminaires souvent ouverts aux masters. Le travail de recherche des doctorants est matériellement facilité non seulement par l'obtention d'un nombre significatif d'allocations au vu des offres en sciences humaines et sociales (13 doctorants en cours de thèse bénéficient ou ont bénéficié d'un financement), mais encore par une salle mise à leur disposition avec des postes individuels. Ils se trouvent ainsi à proximité des chercheurs et enseignants chercheurs du laboratoire et des bibliothèques de recherche spécialisées.

L'UMR s'est lancée, suivant l'école doctorale, dans d'intenses activités d'échange avec les écoles doctorales belges francophones, organisant des journées d'études communes à l'intention des doctorants et des séminaires, notamment un séminaire franco-belge des doctorants. STL participe par ailleurs à la *Scuola di dottorato in studi*

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

letterari, linguistici et filologici de Trente (Italie), qui associe par une convention de cotutelle les universités de Lille (via STL et HALMA-IPEL) et de Trente et l'EHESS. Dans un même souci d'ouverture et de formation, les doctorants sont fortement impliqués, en fonction de leurs thématiques, dans tous les réseaux thématiques et les séminaires européens et internationaux existants où ils trouvent également l'occasion d'exposer et de confronter leurs thèses au plus haut niveau.

L'UMR STL considère la formation des chercheurs, dès le Master comme une mission essentielle de l'équipe. La continuité est garantie par les membres de l'UMR qui interviennent naturellement, selon leur spécialité, dans les Masters qui s'organisent à l'université Lille 3 et à Lille 1 et qui sont adossés à l'UMR. Deux masters (5 mentions) sont adossés au laboratoire :

- le master "*Sciences humaines et Sociales*", avec trois mentions : 1. Mention « *Sciences du langage* » [4 spécialités : « Didactique des langues et des cultures » (2 parcours : « Français langue étrangère et seconde » et « Langue vivante étrangère : anglais »); « Interprétariat Langue des signes française »; « Lexicographie, terminologie et traitement automatique des corpus »; « Linguistique »]; 2. Mention « *Philosophie* » [4 spécialités : « Ethique, politique et société » [2 parcours : « Histoire, politique et société »; « Ethique du vivant et relations morales »], « Histoire et philosophie des sciences, logique, épistémologie » [2 parcours : « Histoire et philosophie des sciences » (cohabilité avec l'université Lille 1, où il constitue une spécialité Recherche de la mention « Sciences de la Matière: Physique-Chimie » du Master « Sciences et Technologies »); « Logique et épistémologie »]; « Esthétique et philosophie de l'art »; « Philosophie générale et histoire de la philosophie »]; 3. Mention « *Sciences de l'Antiquité* » (conjointement avec l'UMR HALMA/IPEL), spécialité « Poétique et Anthropologie culturelle ».

- le master « *Arts, Lettres, Langues et Communication* » : 1. Mention « *Langues, Cultures et Interculturalité* », spécialité « Etudes anglophones » [avec deux parcours : « Didactique » et « Linguistique »]; 2. Mention « *Traduction* » spécialité « Métiers du lexique et de la traduction » [avec 2 parcours : « Traduction spécialisée multilingue » et « Traduction et adaptation cinématographique »]; 3. Mention « *Lettres* », spécialité : « Langues et littératures antiques, médiévales et de la Renaissance ».

4.1.2.4 ORGANISATION / ORGANISATION

L'UMR STL est actuellement composée de 7 personnels administratifs et techniques (dont 2 à mi-temps), 5 chercheurs CNRS (dont un Directeur de recherche), 78 enseignants chercheurs (69 de Lille 3, 6 de Lille 1 et 3 d'autres établissements), dont 37 professeurs ou habilités à diriger des recherches, 15 autres chercheurs (docteurs et chercheurs non statutaires) et 72 doctorants.

Le laboratoire est dirigé par Christian Berner (directeur) et Dany Amiot (directrice-adjointe). Le directeur du laboratoire et son adjointe consultent très régulièrement le conseil de laboratoire, qui émet un avis sur toutes les questions relatives à la politique scientifique, la gestion des ressources, l'organisation et le fonctionnement de l'Unité. Il est composé de 15 membres : 6 membres de droit (directeur, directrice-adjointe et responsables des 4 grands axes de recherche) et 9 membres élus (2 personnels administratifs et techniques, 2 doctorants, 5 chercheurs/enseignants-chercheurs). Une assemblée générale, qui comprend tous les personnels de l'Unité, est réunie une fois par an.

La gestion du laboratoire est actuellement double, CNRS et Université, puisque l'UMR tire ses ressources récurrentes d'une part d'un budget attribué par le CNRS (58000 € en 2010), d'autre part d'un budget alloué par l'Université (budget Lille 3 [64500 € en 2010] et budget Lille1 [8200 € en 2010]). Le laboratoire dispose par ailleurs de ressources propres apportées par les projets et contrats (notamment de l'« agence nationale de la recherche », « ANR ») et gérés par le laboratoire. Pour mener à bien les diverses tâches de l'unité, nous disposons de sept personnels administratifs, de gestion et techniques, répartis en deux pôles : un pôle « administration, gestion, valorisation », qui compte une responsable administrative également chargée de la communication de la valorisation de la recherche, du site web, de l'administration des banques de données et du secrétariat de rédaction de la revue *Methodos*, une gestionnaire CNRS, une gestionnaire Université, une gestionnaire des projets, contrats de recherche, et un « pôle technique » qui comprend actuellement un informaticien et une bibliothécaire.

4.1.3 PARTENAIRE / PARTNER : IRHIS

UMR IRHiS (Institut de Recherches Historiques du Septentrion) – UMR CNRS 8529

4.1.3.1 RECHERCHE ET INNOVATION/RESEARCH AND INNOVATION

Le laboratoire IRHiS est le plus grand centre de recherche historique du Nord de la France. Il rassemble 58 enseignants-chercheurs, 4 chercheurs CNRS, 80 doctorants, 1 ingénieur de recherche, 3 techniciens CNRS, 1 technicien de bibliothèque et 2 administratifs MEN. Les chercheurs (enseignants-chercheurs et CNRS) sont répartis en trois équipes : Histoire de l'art, Histoire économique et sociale, Histoire politique et culturelle. Le nombre élevé et la haute qualité des publications, des colloques et journées d'étude ont été soulignés par l'AERES dans son rapport de février 2009.

Le laboratoire a reçu la notification A + à la dernière évaluation

Le laboratoire compte actuellement **3 chercheurs IUF** :

- Christian HECK, PR histoire de l'Art – Responsable du GRIM [Groupe de Recherches en iconographie médiévale] et du projet RILMA [Répertoire Iconographique de la Littérature du Moyen Âge]. Dernière publication : C. Heck (éd.), *Qu'est-ce que nommer ? L'image légendée entre monde monastique et pensée scolastique*, Turnhout, Brepols, 2010.
- Guillaume CUCHET, MCF histoire contemporaine. Parmi ses publications : G. Cuchet, *Le crépuscule du purgatoire du milieu du XIX^e siècle à la Grande Guerre*, Paris, Colin, 2005.
- Jacqueline LALOUETTE, PR Histoire religieuse. Dernière publication : J. Lalouette, *Jours de fête. Jours fériés et fêtes légales dans la France contemporaine*, Paris, Tallandier, 2010.

Chercheurs à haut potentiel engagés dans des programmes de recherches internationales :

- Gil BARTHOLEYNS, MCF chaire CNRS « Cultures visuelles-Visual studies » – Lauréat du prix du Rayonnement International décerné en 2009 par l'ULBruxelles, pour ses séjours de recherche dans les universités d'Oxford, Californie et dans les institutions muséales : Getty Museum, Musée du Quai Branly. Dernière publication : G. Bartholeyns, P.O. Dittmar et V. Jolivet, *Image et transgression au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2008.
- Estelle DOUDET, MCF Littérature du Moyen Âge – Award de la British Academy, pour le projet "Writing the Event in Valois/Hapsburg Burgundy (1450-1550)" en 2006-2007 dans le cadre du programme « Visiting Fellowship ».
- Gabriel GALVEZ-BEHAR, MCF histoire contemporaine – Membre de l'association *European Policy for Intellectual Property*, participe aux travaux « Patents in history » soutenus par la British Academy. Dernier ouvrage : G. Galvez-Béhar, *La République des inventeurs. Propriété et organisation de l'innovation en France (1791-1922)*, Rennes, PUR, 2008.
- Charlotte GUICHARD, CR CNRS histoire de l'art – Boursière de l'École française de Rome, Postdoctoral Grant du Getty Research Institute, Chercheur invité à l'INHA. Expert national pour le RTP Lille 3 - CNRS « visual studies ». Membre du programme de recherches « Autour de Dezallier d'Argenville : écrire, collectionner, classer à l'époque moderne », INHA/université de Strasbourg/université Lille 3, 2008-2011. Membre du programme ANR « Sciences et capitales européennes : revisiter les origines de l'espace public des savoirs, XVII^e-XVIII^e siècles », Maison française d'Oxford, 2006-2009. Dernier ouvrage : C. Guichard, *Les amateurs d'art à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Champ Vallon, 2008.
- Jérôme JAMBU, MCF histoire moderne – Lauréat du prix Jean Bouvier d'histoire économique en 2000, Boursier à la seconde école doctorale d'Arezzo, 29 juin-3 juillet 2009, « Fonti per la storia dell'economia europea (secoli XIV-XVII). Contabilità e forme dell'impresa. (Europa occidentale, secoli XIV-XVII) ».
- Élise JULIEN, MCF Histoire contemporaine. Depuis 2007, participation au projet de recherche international « Kriegsenden, Nachkriegsordnungen, Folgekonflikte im 19. und 20. Jahrhundert », coordonné par Jörg Echternkamp au sein du Militärgeschichtliches Forschungsamt (Centre de recherche en histoire militaire, Potsdam). Dernier ouvrage : A. Bauerkämper et E. Julien (dir.), *Durchhalten! Krieg und Gesellschaft im Vergleich 1914-1918*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2010.
- Élodie LECUPPRE-DESJARDINS, MCF histoire médiévale – Chercheur à l'université de Gand dans le cadre du PAI *La société urbaine dans les anciens Pays-Bas (Bas Moyen Âge-XVI^e siècle)*, qui réunit les universités de Gand, Anvers, Bruxelles, Leyde et la Bibliothèque royale de Bruxelles, de 2000 à 2004. Organisation d'ateliers dans les conférences internationales ESSHS et EAUH. Dernier ouvrage : E. Lecuppre-Desjardins et A.L. Van

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Bruaene, *De Bono Communi. The Discourse and Practice of the Common Good in European City (13th-16th c.)*, Brepols, Turnhout, 2010.

- Gaëtane MAËS, MCF histoire de l'art moderne – Lauréate du prix de la fondation Paul Cailleux en 1994. Membre du groupe international de recherches « *Identity, Function and Dissemination of Flemish Baroque in a European context* », dirigé par le professeur Katlijne Van der Stighelen de la Katholieke Universiteit Leuven et financé par le FWO [Fonds de la Recherche scientifique flamand] - 2008-2011 Membre du groupe de recherches « *Autour de Dezallier d'Argenville : écrire, collectionner, classer à l'époque moderne* », dir. par Anne Lafont (INHA, Paris). Coordinatrice du programme pour l'université Lille 3. Dernière publication : G. Maës et J. Blanc (éd.), *Les échanges artistiques entre les anciens Pays-Bas et la France, 1482-1814*, Turnhout, Brepols, 2010.
- Renaud MORIEUX, MCF histoire moderne – Graduate Research Student à l'University College London. Membre du programme de Recherches Interdisciplinaires sur la Britishness, EHESS, Paris (2004). Parmi ses publications : R. Morieux, *Une mer pour deux royaumes. La Manche, frontière franco-anglaise, (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Rennes, PUR, 2008. Livre récompensé par le prix Corderie Royale/Hermione 2009.
- Sophie MOUQUIN, MCF histoire de l'art moderne – Prix Nicole décerné par le Comité Français d'Histoire de l'Art pour la thèse. Boursier Focillon pour une recherche sur *De la curiosité à la science, des Wunderkammer aux collections géologiques : lithothèques françaises et anglaises aux XVII^e et XVIII^e siècles* en 2008 à Yale University.
- Sophie RAUX, MCF histoire de l'art moderne – Prix Nicole pour la thèse. Boursière de la Samuel H. Kress Foundation pour le Congrès du College Art association à Dallas en 2008. Coordinatrice du programme ANR : *Marchés de l'art en Europe, 1300-1800. Émergences, développement, réseaux* en 2008-2012. Coordinatrice avec Hans Van Miegroet (Duke University) du partenariat Lille 3-Duke : International Graduate Program in Art Markets and Visual Studies, soutenu par la fondation FACE.
- Arnaud TIMBERT, MCF histoire de l'art médiéval – Professeur invité, mars 2010, université de Kyoto (Japon), Institut de Technologie. Professeur invité : 2009-2010 université Laval (Québec). Conseiller scientifique de l'exposition *Le Maître de Naumburg – Sculpteur et architecte dans l'Europe des cathédrales. Der Namburger Meister – Bildhauer und Architekt im Europa der Kathedralen*, 29 juin - 2 novembre 2011, Land Sachs-Anhalt, Naumburg, Allemagne, commissariat général : Harmut Krohm. Par ailleurs, Conseiller scientifique de l'Agence Régionale du Patrimoine de Picardie. Parmi ses dernières publications : A. Timbert, *Vézelay. Le chevet de la madeleine et le premier gothique bourguignon*, Rennes, PUR, 2009 et A. Timbert (dir.), *L'homme et la matière. L'emploi du plomb et du fer dans l'architecture gothique*, Paris, Picard, 2009.
- Florence TAMAGNE, MCF histoire contemporaine – 2007-2012 : co-directrice avec Éric Fassin du cycle de journées d'études et de conférences internationales et transdisciplinaires consacré aux *Sexualités minoritaires*, organisé dans le cadre des *Rendez-vous de l'Histoire de Blois*. Parmi ses publications : F. Tamagne, *A History of Homosexuality in Europe*. Berlin, London, Paris, 1919-1939, London, Algora, 2004.

Enseignants-chercheurs confirmés impliqués dans des programmes de recherche européens

- Thomas BEAUFILS, MCF – Directeur du réseau Franco-néerlandais, fondateur de la revue *Deshima*. Dernière publication : T. Beaufils, *La Hollande*, Paris, Le cavalier bleu, 2009.
- Patrice BECK, PR histoire médiévale – co-directeur avec Laurent Feller (université Paris 1) et Philippe Bernardi (CNRS-Aix-en-Provence) de l'enquête internationale : *Salaire et salariat au Moyen Âge*, financée par l'Agence Nationale de la Recherche 2006-2007. Également co-coordonateur administratif et scientifique de l'enquête pluridisciplinaire *La mémoire du sol : habitats et pratiques agraires autour de l'abbaye de Saint-Seine du Moyen Âge à nos jours*. (Ministère de la Culture - DRAC Bourgogne, ENESA-Dijon, INRA Nancy).
- Catherine DENYS, PR histoire moderne – Lauréate du Prix de l'Institut des Hautes Études pour la Sécurité Intérieure. Responsable du Projet ANR (2006-Programme Blanc) *Circulation et construction des savoirs policiers européens (1650-1850)*, co-responsable avec H. Leuwers du partenariat avec le PAI *Just-Hist*. Dernière publication : C. Denys, B. Marin et V. Milliot (dir.), *Réformer la police*, Rennes, PUR, 2009.
- Daniel DUBUISSON, DR CNRS, responsable du RTP « Visual studies : les nouveaux paradigmes du visuel, religions comparées ». Dernier ouvrage : *Mythologies du XX^e siècle*. Dumézil, Lévi-Strauss, Eliade, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2008.
- Jean-François ECK, PR histoire contemporaine – co-responsable de l'Atelier franco-allemand, séminaire de l'Institut historique allemand et du Comité d'histoire économique et financière de la France. Responsable de l'ANR EMEREN-O – Programme thématique Entreprises et formes d'organisation économique 2007-2011. Dernier ouvrage : J.-F. Eck, S. Martens, S. Schirman (dir.), *L'économie, l'argent et les hommes. Les relations franco-allemandes de 1871 à nos jours*, Paris, CHEF, 2009.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- Anne-Marie LEGARÉ, PR histoire de l'art médiéval – responsable du projet PUF (Partner University Fund)-FACE (French American Cultural Exchange), *Les femmes, la culture et les arts en Europe, entre Moyen Âge et Renaissance*, 2009-2012. Residence Fellow du Netherlands Institute for Advanced Studies in the Humanities and Social Sciences en 2006-2007. Parmi ses derniers ouvrages : *Livres et lectures de femmes en Europe entre Moyen Âge et Renaissance*, Turhout, Brepols, 2007. À paraître, *L'Enluminure en Hainaut à la fin du Moyen Âge (1480-1550)*, Turhout, Brepols.
- Hervé LEUWERS, PR Histoire moderne – Responsable de l'ANR ACTAPOL – Reconnue en juillet 2010 - Co-responsable, avec Catherine Denys, du partenariat Lille 3 dans le Pôle d'attraction universitaire (PAI) *Histoire sociopolitique de la justice Belge (1795-2005)*, qui réunit l'université catholique de Louvain, l'université de Gand, les Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles, les Archives générales du royaume, le CegeSoma, l'université d'Amsterdam. Par ailleurs, rédacteur en chef des *Annales historiques de la Révolution française* depuis 2005. Dernier ouvrage paru : H. Leuwers, *La justice dans la France moderne*, Paris, Ellipses, 2010.
- Gennaro TOSCANO, PR civilisation et histoire de l'art – Détaché à l'Institut National du Patrimoine. Coordination d'un séminaire commun École du Louvre-Instituto Veneto di Scienze, Lettere et Arti. Rédacteur en chef de la *Revue de l'Institut National du Patrimoine*. Parmi ses dernières publications : M. Desachy et G. Toscano (dir.), *Le goût de la Renaissance italienne. Les manuscrits enluminés de Jean Jouffroy, cardinal d'Albi (1412-1473)*, Milan, Silvana Editoriale, 2010, et F. Lemerle, Y. Pauwels et G. Toscano (éd.), *Les Cardinaux de la Renaissance et la modernité artistique*, Villeneuve d'Ascq, IRHIS-CEGES, 2009.

Chercheurs dirigeants ou engagés dans des programmes de recherches nationaux :

- Laurent BRASSART, MCF histoire moderne – Lauréat du prix Albert Mathiez. Membre du GDR 2912 « Histoire des sociétés rurales européennes » sous la responsabilité de Gérard Beaur (directeur d'études à l'EHESS), Annie Antoine (université de Rennes II) et Nadine Vivier (université du Maine). Implication dans l'atelier « Élaboration et mise en œuvre des politiques rurales ».
- Frédéric CHAPPEY, MCF histoire de l'art – Lauréat du prix Drouin de Lhuys en 2000 de l'Académie des sciences morales et politiques. Membre du Conseil scientifique de l'Institut National du Patrimoine. Dernier ouvrage dirigé : *L'Afrique en Noir et Blanc, du fleuve Niger au golfe de Guinée (1997-1892)*. Louis Gustave Binger, *explorateur*, Paris, Somogy, 2009.
- Isabelle PARESYS, MCF histoire moderne – Responsable de l'ACI *Paraître et apparences dans l'histoire de l'Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours* en 2004-2006. Responsable de la revue *Apparence (s). org*. Directrice scientifique du programme : *Se vêtir à la cour de France et dans les cours européennes (1650-1789). Usages, consommation, circulation* (CRCV/Centre de recherche du château de Versailles - IRHiS). Parmi ses publications : I. Paresys (dir.), *Paraître et Apparences en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2008.
- Isabelle SURUN, MCF histoire contemporaine – Membre du groupe de recherche "Géo & Co" (*Géographie et colonisation*), dirigé par Hélène Blais (Laboratoire Géographie-cités, équipe EHGO, UMR 8504), financé par l'ANR - Membre du groupe de recherche "Frontafrique" (*Frontières de l'Afrique*), dirigé par Pierre Boilly (Laboratoire CEMAf), financé par l'ANR.
- Thibaut TELLIER, MCF histoire contemporaine – Lauréat du prix de la biographie historique décerné par l'Académie Française en 2006. Coordinateur d'un contrat de recherche avec la Caisse des Dépôts sur l'évolution des conceptions de la Caisse en matière de logement et de politiques urbaines à la fin de la période des Trente Glorieuses. Parmi ses dernières publications : T. Tellier, *Le temps des HLM (1943-1975), la sage urbaine des Trente Glorieuses*, Autrement, Paris, 2007 ; avec B. Béthouart, F. Delannoy (dir.), *Maurice Schumann*, Villeneuve d'Ascq, IRHIS-CEGHES, 2009.

Bilan des recherches

Depuis 2006, IRHIS a soutenu et géré plusieurs projets de recherche élus par l'ANR :

- ANR CIRSAP – Programme blanc 2006-2010 [Catherine Denys]
- ANR Comptabilités – Programme jeunes chercheurs 2006-2010 [Marie-Laure Legay]
- ANR EMEREN-O – Programme thématique Entreprises et formes d'organisation économique 2007-2011 (Jean-François Eck]
- ANR OME – Les occupations militaires en Europe, de l'affirmation des États modernes à la fin des empires (fin du Moyen Âge – Fin du XXe s.) – Programme blanc 2007-2011 [Jean-François Chanut]
- ANR M-Art – Marchés de l'Art en Europe (1300-1800). Émergence, développement, réseaux – Programme blanc 2007-2011 [Sophie Raux]
- ANR ACTAPOL – Reconnue en juillet 2010 [Hervé Leuwers]

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- 2007-2010 - [Sophie Raux] Coordinatrice avec Hans Van Miegroet (Duke University) du partenariat Lille 3 - Duke : International Graduate Program in Art mArkets and Visual Studies, soutenu par la fondation FACE.
- 2008-2009 - [Anne-Marie Legaré] Projet PUF (Partner University Fund) - FACE (French American Cultural Exchange) - Les femmes, la culture et les arts en Europe, entre Moyen Âge et Renaissance (2009-2012)

Equipements et infrastructures disponibles

- Une bibliothèque de recherche riche de 30 000 titres, 150 revues, plusieurs fonds spécifiques (ex : Société industrielle)
- Une salle informatique à la disposition des chercheurs (8 Mac et PC, accès internet, scanners, imprimantes)
- Une salle de séminaire équipée des dernières technologies (vidéoprojecteur de haute qualité, ordinateurs, ensemble d'enregistrements, possibilité de podcast)
- Une salle de réunion en cours d'équipement (vidéoprojecteurs)

4.1.3.2 VALORISATION/EXPLOITATION OF RESULTS

- Site Web mis à jour très régulièrement (en cours de traduction en langue anglaise)
- Revues électroniques : *Apparence(s). org* (3 numéros en ligne) et *Comptabilité(s). org* [en cours de reconnaissance]. Elles sont le moyen de valoriser les résultats des recherches des enseignants-chercheurs
- En cours, réalisation d'un BLOG-IRHiS (sous *Hypothèses.org*) qui nous permettra de mieux diffuser les actualités (colloques, journées, d'études, séminaires), ainsi que les événements similaires réalisés dans d'autres laboratoires aux thématiques proches.
- Bases de données (base images, bases de recherche, bases bibliographiques)
- Collection d'actes de colloques, publications des membres du laboratoire chez des éditeurs scientifiques divers

4.1.3.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR/HIGHER EDUCATION

- Organisation de séminaires et de journées spécifiques dédiées aux doctorants (chaque année une « doctorale » rassemble les doctorants de toutes les périodes).
- Formations spécifiques assurées au sein du laboratoire : Initiation à la réalisation de bases de données, à la cartographie, aux logiciels de dessin (photoshop ou illustrator).
- Séminaires de Master
- Séminaires École doctorale : Histoire du Goût (Patrick Michel)
- Participation aux séminaires européens organisés par l'école doctorale (Renaux Morieux/Frontières de l'Europe, national, international, transnational : du local à l'Empire).

4.1.3.4 ORGANISATION/ORGANISATION

- Directrice : Catherine Denys (PR Hist. moderne Lille 3) ; Directrice-adjointe : Odile Parsis-Barubé (MCF hab. Hist. Contemporaine Lille 3)
- Martine Aubry (IGR – Secrétaire générale – Pôle Nouvelles technologies, Web Master)
- Pôle de gestion : Josèphe Broutin (Tech CNRS – Gestion CNRS Labo + ANR, Organisation des journées d'études et colloques, Montage des projets ANR) ; Marie-Pierre Fuchs (Tech CNRS 50% - Aide gestion CNRS Contrats, aide gestion Ministère IUF) ; Martine Duhamel (Adj Adm 50% - Gestion Lille 3 Laboratoire et comptes spécifiques, Bulletinage des revues, Fiches Presse) ; Christine Lefebvre (Adj Adm – Aide à l'organisation des journées d'études et colloques, aide à la bibliothèque Inventaires spécifiques)
- Pôle Bibliothèque et documentation : Corinne Hélin (Assist. Bibliothèque – Responsable de la Bibliothèque Georges Lefebvre, Accueil, Commandes, catalogage) ; Sandrine Schwenck (Tech. CNRS 80% - Communication, documentation spécifique, RTP Visual studies)
- Personnels temporaires liés aux ANR rattachés au laboratoire (Jonathan Vouters, Isabelle Decobecq, Pierre Tilly)

Gestion mixte : Université et CNRS

4.1.4 PARTENAIRE / PARTNER : CHJ

CENTRE D'HISTOIRE JUDICIAIRE -UMR 8025 CNRS-LILLE2

4.1.4.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

Evaluation AERES

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

L'AERES a attribué au C.H.J. **la note d'A+**. Le comité a retenu dans son appréciation les éléments suivants : le dynamisme de l'unité, le soutien de l'Université, les publications issues de la recherche qui font autorité, les collaborations qu'entretient le Centre avec d'autres laboratoires français comme ceux de Montpellier et de Paris 2, la coopération internationale du Centre avec la Belgique, les Pays-Bas, l'Institut Max-Planck de Francfort, les universités de Sousse et de Marrakech.

Chercheurs, enseignants-chercheurs

DAUCHY Serge

Statut : Directeur de recherches CNRS, directeur du Centre d'Histoire Judiciaire (UMR 8025 CNRS-Lille2)

Distinctions : honoré de la médaille Sarton.

Responsabilités institutionnelles : Président de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique, Directeur de l'Ecole doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion (ED 74), membre du Conseil scientifique de l'université Lille 2, membre du Conseil scientifique de la Gesellschaft für Reichskammergerichtsforschung de Wetzlar.

Publications en relation avec le projet non mentionnées ci-après :

- "Historical Arguments in the Practice of the Medieval Parlement de Paris", dans A. WIJFFELS éd., *History in Court. Historical Expertise and Methods in a Forensic Context*, Leiden, 2001, p. 37-59.

DEMARS-SION Véronique

Statut : Professeur à l'université Lille 2.

Responsabilités institutionnelles : Vice-Présidente du Conseil d'administration de l'université Lille 2, responsable du Master 2 recherche Fondements Historiques du droit et de la justice.

Publications en relation avec le projet non mentionnées ci-après :

- La non-motivation des décisions judiciaires dans l'ancien droit : principe ou usage ?, (en collaboration avec Serge Dauchy), dans *Revue Historique de Droit Français et étranger*, t. 82 (2), avril-juin 2004, p. 171-188.

- « Les recueils d'arrêts et les dictionnaires ou répertoires de jurisprudence à l'épreuve de la pratique : l'exemple des mariages à la Gaulmine », dans S. DAUCHY et V. DEMARS-SION, *Les recueils d'arrêts et dictionnaires de jurisprudence (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Editions La Mémoire du Droit, 2005, p. 283-343.

- Argumentation et motivation dans les recueils d'arrêts des cours souveraines de France : l'exemple du parlement de Flandre (fin XVII^e – début XVIII^e siècle) (en collaboration avec Serge Dauchy), dans A. Cordes (dir.), *Juristische Argumentation – Argumente der Juristen*, Wetzlar, Gesellschaft für Reichskammergerichtsforschung, 2006, p. 127-151.

DERASSE Nicolas

Statut : Maître de conférences à l'université Lille 2.

Responsabilités institutionnelles : membre du Conseil pédagogique et scientifique de l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire, membre du Conseil de rédaction du site Criminocorpus, responsable du Master 2 Métiers de l'administration pénitentiaire.

Publications en relation avec le projet non mentionnées ci-après :

- « La mise en valeur des recueils d'arrêts et des dictionnaires de jurisprudence à travers les préfaces », dans S. DAUCHY et V. DEMARS-SION, *Les recueils d'arrêts et dictionnaires de jurisprudence (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Editions La Mémoire du Droit, 2005, p. 41-68.

- *Histoire de la justice en France*, en collaboration avec Jean-Pierre Royer, Jean-Paul Jean, Bernard Durand et Bruno Dubois, Paris, P.U.F., 2010.

- « Le climat dans les établissements pénitentiaires au Maroc pendant le protectorat », dans *Les acteurs de la justice dans les protectorats tunisien et marocain (1881-1956)*, actes du colloque tenu à Sousse du 21 au 23 octobre 2010, sous presse.

DUBOIS Bruno

Statut : Maître de conférences à l'université Lille 2

Publications en relation avec le projet non mentionnées ci-après :

- "Du juge de paix au commissaire de police. Problématique autour du contentieux professionnel pendant la période intermédiaire", dans *Histoire, justice et travail*, actes du colloque international des 4,5, et 6 décembre 2003, textes réunis par S. Dauchy, B. Dubois, F. Lekéal et V. Demars-Sion, Centre d'histoire judiciaire, 2005.

- *Histoire de la Justice en France*, en collaboration avec Jean-Pierre Royer, Jean-Paul Jean, Bernard Durand et Nicolas Derasse, Paris, P.U.F., 2010.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- « L'émergence d'un nouvel acteur de régulation sociale : l'implantation des conseils de prud'hommes en Tunisie », dans *Les acteurs de la justice dans les protectorats tunisien et marocain (1881-1956)*, actes du colloque tenu à Sousse du 21 au 23 octobre 2010, sous presse.

LEKEAL Farid

Statut : Maître de conférences à l'université Lille 2, habilité à diriger des recherches

Publications en relation avec le projet non mentionnées ci-après :

- "La guerre anticipée : normes juridiques et violences de guerre" (avec A. Deperchin, G. Hankel, S. Launay, E. Thiers), dans *La violence de guerre 1914-1945*, S. Audoin-Rouzeau, A. Becker, Chr. Ingrao, H. Rouso (sous la direction), Paris, Editions complexe, 2002.

- Opacité conceptuelle et difficulté d'identification matérielle de l'économie sociale : Approche historique. Rapport pour la mission recherche du Secrétariat d'Etat à l'Économie Solidaire. Ministère de l'emploi et de la solidarité. Contribution à l'atelier n° 4 : Économie sociale et solidaire. Approches juridiques (Équipe de Lille 2 avec J-P. Bourgeois, A. Noury).

- « Les juristes et la question du protectorat : les fruits de l'expérience tunisienne et marocaine », dans *Le discours sur le droit dans les protectorats tunisiens et marocains (1881-1956)*, tenu à Lille les 25 et 26 septembre 2008, sous presse.

- « Les acteurs de l'arbitrage entre juridictions consulaires et conseils de guerre : un moment dans la pacification judiciaire de la Régence », dans *Les acteurs de la justice dans les protectorats tunisien et marocain (1881-1956)*, actes du colloque tenu à Sousse du 21 au 23 octobre 2010, sous presse.

LEMARC'HADOUR Tanguy

Statut : Maître de conférences à l'université d'Artois

Responsabilité institutionnelle : Doyen de la faculté de droit de Douai Alexis de Tocqueville

Publications en relation avec le projet non mentionnées ci-après :

- "Arrestographie et doctrine pénale dans la France moderne (XVII^e- XVIII^e siècles)", dans S. DAUCHY et V. DEMARS-SION, *Les recueils d'arrêts et dictionnaires de jurisprudence (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Editions La Mémoire du Droit, 2005, p. 253-281.

- "La question préparatoire dans les Pays-Bas français : législation française et usages flamands (1679-1790)" dans *La torture judiciaire, approches historiques et juridiques*, sous la direction B. Durand, avec la collaboration de L. Otis-Cour CHJ, 2002, p. 741-800.

LORGNIER Jacques

Statut : Chargé de recherche au CNRS, habilité à diriger des recherches

Publications en relation avec le projet non mentionnées ci-après :

- « Le conseil souverain et parlement, Tournai 1667 et 1708 », dans *Les institutions publiques régionales et locales en Hainaut et Tournai – Tournaisis sous l'Ancien Régime*, dans Bernard Desmaele et Jean-Marie Cauchies (dir.), Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2009, p. 433-437.

- « Brèves de justice sur le net, les chroniques judiciaires vivantes et didactiques de la Voix du Nord.fr. à l'automne 2009 », dans S. HUMBERT et D. SALAS, *La chronique judiciaire, mille ans d'histoire*. Paris, La documentation française, *Revue Histoire de la Justice*, n° 20, Paris, 2010, p. 181-195.

RENUCCI Florence

Statut : Chargée de recherches CNRS

Responsabilités institutionnelles: membre du Comité de rédaction de la revue électronique d'histoire du droit Clio@Themis, Membre du comité scientifique de la revue « Ultramarines » (université de Provence/Anom)

Publications en relation avec le projet non mentionnées ci-après :

- « L'élaboration du Code du travail outre-mer et la durée du travail en Afrique occidentale française », dans A. CHATRIOT, O. JOIN-LAMBERT et V. VIET (dir.), *Les politiques du travail (1906-2006)*, Rennes, PUR, coll. « Pour une histoire du travail », 2006, pp. 59-68.

- « La Revue algérienne, tunisienne et marocaine de législation et de jurisprudence (1885-1914) », dans F. AUDREN ET N. HAKIM (dir.), *Les revues juridiques aux XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Editions La Mémoire du droit , sous presse.

- « La presse face à la justice et à l'administration dans l'Algérie coloniale », dans les actes du colloque international Justice et espaces publics en Occident de l'Antiquité à nos jours, Montréal (7 et 8 mai 2009), sous presse.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- « Discuter, expliquer, critiquer le droit colonial au Maghreb : la Revue algérienne, tunisienne et marocaine de législation et de jurisprudence et ses acteurs », dans *Les acteurs de la justice dans les protectorats tunisien et marocain (1881-1956)*, actes du colloque tenu à Sousse du 21 au 23 octobre 2010, sous presse.

Bilan des recherches récentes :

Les recherches qui ont été menées de 2006 à nos jours se sont principalement articulées autour de deux grands axes, indépendamment des appellations retenues dans les deux plans quadriennaux qui se sont succédés depuis 2006.

Le premier axe porte sur **L'argumentation et la culture juridique et judiciaire en Europe**. Cet axe de recherche est riche en collaboration de très haute qualité. En effet il s'est d'abord développé en étroite collaboration avec les **Archives départementales du Nord** et les historiens de l'**IRHiS (UMR 8529 CNRS – Lille3)**. Puis il s'est appuyé sur deux contrats de recherche de la **Gerda-Henkel-Stiftung** menés en partenariat avec les **universités de Richmond et Miami**. Il a permis d'obtenir deux contrats ANR (un **projet blanc**, intitulé *Les sources du droit et la doctrine juridique à la fin de l'Ancien Régime* [dotation de 100.000 €]; un **projet thématique « Corpus documentaires et outils de la recherche en sciences humaines et sociales »**, intitulé *Le fonds judiciaire du parlement de Flandre (1668-1790). Constitution d'outils adaptés à leur exploitation scientifique* [dotation 160.000 €]). Le Centre d'Histoire Judiciaire s'est associé autour d'un projet thématique et d'un échange scientifique avec la **Gesellschaft für Rechtskammergerichts-forschung** de **Wetzlar**. Le Centre a organisé un **Exploratory Workshop** en décembre 2008 sous l'égide de l'**ESF (European Science Foundation)**, sous le titre *At the roots of European legal culture. Cross-boarder influences of legal literature in early-modern Europe*. Ce séminaire exploratoire a réuni à Lille des spécialistes d'une dizaine de pays européens intéressés par le thème de la diffusion de la culture juridique en Europe et soucieux de mener une recherche comparative « en réseau ». Le Centre participe en qualité de consultant au scénario et à la réalisation du projet *Ages of difference, Unity of concept. The European Supreme Courts, a Common European Heritage (Conseil de l'Europe & Cour européenne de justice)* consistant en la réalisation d'un documentaire grand public et d'une brochure éducative (destinée aux étudiants en droit des universités européennes) présentant la reconstitution de procès historiques (devant les cours souveraines européennes).

Cet axe se poursuivra autour d'un **PICS** intitulé *Les livres qui ont fait le droit dans le monde occidental. Contribution à l'histoire de la culture juridique européenne* et coordonné par Serge Dauchy, directeur du Centre d'Histoire Judiciaire, et Heikki Pihlajamäki, professeur d'Histoire du droit comparé à l'**université d'Helsinki** (Finlande).

La question de la non-motivation, et donc de l'argumentation des décisions sous l'Ancien Régime, mais aussi des moyens de contourner un principe qui empêchait l'émergence d'une jurisprudence au sens moderne de ce terme, est au cœur de cette recherche.

Dans la même perspective de recherche, mais en remontant jusqu'à nos jours, le Centre d'Histoire judiciaire a mené une vaste enquête autour de l'histoire de la résolution des conflits. L'un des signes les plus marquants de la souveraineté étatique réside dans la prise en charge de la résolution des conflits, et c'est bien dans l'organisation de la justice publique que l'Etat trouve le moyen d'imposer sa souveraineté et de remplir sa fonction de garant de la paix intérieure. Néanmoins, il convient de souligner que l'Etat n'a jamais voulu s'assurer le monopole du règlement des conflits, mais simplement la primauté. Ainsi, en instaurant ou en cautionnant des pratiques telles que l'arbitrage ou la transaction, l'autorité publique a laissé aux justiciables les moyens de gérer eux-mêmes leurs conflits. Cette affirmation, valable pour l'Etat médiéval, l'est également pour l'Etat moderne et contemporain. Face à la diversité des modes de résolution existants, on peut se demander comment et par qui la répartition est effectuée ? La question de l'opportunité du mode de résolution est en effet tout aussi importante que celle de sa nature.

Mené dans le cadre d'un **contrat de recherche de la Mission de recherche Droit et Justice**, ce projet a été développé sous la forme de six journées d'études organisées dans le **cadre d'un réseau international (associant en particuliers des partenaires allemands et belges)** avec le souci permanent d'associer à la réflexion des historiens, des juristes dits « positivistes » et des praticiens. Six journées d'études ont jalonné la réflexion pour aboutir à la production d'un rapport suivi de conclusions générales.

La première de ces journées (organisée à Lille à l'automne 2006) est intitulée *Approches épistémologiques*. Elle a défini les concepts de justice publique et privée et a analysé les rapports entre ces deux notions. La deuxième journée, organisée en collaboration avec la **Faculté de droit de Douai**, s'est intéressée à *La résolution des conflits en matière pénale : entre pacification, répression et réparation*. La famille, lieu privé et même intime par

excellence dont l'Etat répugne cependant à se désintéresser, fut l'objet d'une troisième journée organisée en partenariat avec le **Laboratoire de Recherches Appliquées au Droit Privé** (LERADP) de Lille 2. La quatrième journée a eu pour thème *La résolution des conflits entre peuples. De la résolution libre à la résolution imposée* ; elle a été organisée à **Francfort** en collaboration avec le **Max-Planck-Institut für Europäische Rechtsgeschichte**. « *La résolution des conflits entre gouvernants et gouvernés* » fut l'objet d'une cinquième journée d'études organisée à Bruxelles en partenariat avec le **Centre de Recherches en Histoire du Droit et des Institutions** (CRIDHI). La sixième et dernière journée, organisée à Roscoff en collaboration avec le **Historisches Kolleg de Munich** et l'**université Johann-Wolfgang-Goethe** de Francfort, a été consacrée à l'étude de *La résolution des conflits en matière de commerce, terrestre et maritime*. Les journées de Roscoff ont également été mises à profit pour tirer les conclusions générales du projet et pour les confronter avec les résultats d'une recherche sur la contractualisation menée par D. Hiez et S. Chassagnard (**Centre René Demogüe Lille 2**).

Le deuxième axe, **Droit et justice dans les protectorats d'Afrique du Nord** porte sur la question de l'assimilation et du respect de l'hétérogénéité dans les territoires du Maghreb soumis à ce que les Anglo-saxons qualifient de *indirect rule*. Cette thématique a été développée dans le cadre d'un réseau mis en place par l'UMR 5815 « **Dynamiques du droit** » (auquel est également associée l'**université d'Aix-Marseille**) ayant pour objet l'étude de la justice coloniale et plus précisément du rôle du juge au cœur du dispositif juridique colonial. Cet axe de recherche a donné lieu à de nombreuses initiatives lilloises menées dans le cadre de deux conventions de recherche signées avec les **universités de Marrakech (Maroc) et de Sousse (Tunisie)** et d'un projet initié par **Guy Canivet**, Premier président honoraire de la Cour de cassation, sur les continuités et ruptures de la jurisprudence au Maroc et en Tunisie après l'indépendance des deux anciens protectorats français.

La colonisation devient alors l'art d'expérimenter ; la variété des solutions apportées par la justice et l'administration coloniales – qu'elles visent à organiser, adapter ou innover – renvoie à ce dénominateur commun qu'est l'expérimentation, éventuellement transposable sur d'autres territoires ou en métropole. Initié à l'origine par l'UMR 5815 « Dynamiques du droit », ce projet s'est dès ses origines appuyé sur une collaboration avec le Centre d'Histoire Judiciaire de Lille. Outre les partenariats multiples et le goût du travail en réseau qui unissent depuis longtemps les deux laboratoires CNRS, cette vaste recherche sur la justice coloniale rencontrait également l'expérience et l'expertise de notre unité dans le domaine de l'histoire de la justice, en général, et de l'histoire du personnel judiciaire (et de ses rapports avec le politique), en particulier. Deux projets ont été mis en chantier.

Le premier, soutenu par la **Mission de recherche « Droit et Justice »**, concerne **Le juge et l'Outre-mer**. Ce projet (auquel collaborent également des chercheurs d'Aix-Marseille) s'interroge sur le rôle du juge face à la volonté de régler les affrontements de valeurs entre civilisations, ce qu'implique précisément la colonisation. Quatre volumes ont jusqu'à présent paru dans la collection « Histoire de la Justice » du Centre d'Histoire Judiciaire de Lille et deux autres ouvrages sont actuellement en chantier, publications auxquelles contribuent plusieurs membres du Centre d'Histoire Judiciaire.

Le deuxième projet, qui a mobilisé plusieurs chercheurs et enseignants-chercheurs lillois, concernait le thème **Cour de cassation et Cour suprême : continuités ou ruptures dans la jurisprudence au Maroc**. Cette recherche, initiée en 2006 par **M. G. Canivet**, alors Premier président de la Cour de Cassation, visait à étudier les « continuités par héritage » et les « continuités par conviction » entre la jurisprudence de la Cour de cassation et de la Cour suprême, avant et après l'indépendance du Maroc. Dans un premier temps, toutes les décisions relatives au protectorat marocain, prononcées entre 1915 et 1965, ont été dépouillées et analysées en fonction des matières sur lesquelles elles portaient : les contentieux relatifs aux personnes et à la famille par V. Demars-Sion, ceux ayant rapport à la procédure civile par S. Dauchy et les affaires relatives au droit (et aux accidents) du travail par F. Lekéal. Dans le cadre d'une recherche soutenue par la **Mission de recherche « Droit et Justice »**, ce projet a, depuis 2007, été élargi à la jurisprudence « tunisienne » dont les précédents ont souvent été confirmés lorsqu'il s'agissait de trancher des litiges « marocains ». Le Centre d'Histoire Judiciaire de Lille est plus particulièrement chargé de constituer le corpus des arrêts relatifs à la Tunisie et, dans un second temps, de l'analyser en étroite collaboration avec des juristes tunisiens afin d'en tirer des conclusions quant aux continuités institutionnelles, procédurales et juridiques.

Mais l'implication du Centre d'Histoire Judiciaire dans des recherches touchant à l'histoire du droit colonial ne s'est pas limitée à une participation active à des projets initiés par d'autres unités de recherche. Ayant été conduit à se spécialiser dans l'histoire du droit et des institutions des anciens protectorats, et en particulier des protectorats du Maghreb, le Centre a pris, au cours du dernier contrat quadriennal, l'initiative de plusieurs projets de recherche novateurs portant sur la justice et le droit en Tunisie et au Maroc. La première de ces initiatives, menée en partenariat avec l'**Institut de recherche sur le Maghreb contemporain de Tunis (unité CNRS-MAE)**, portait sur

L'installation de la justice française en Tunisie pendant le protectorat. Cette recherche, à laquelle ont contribué S. Dauchy, A. Deperchin, F. Lekéal et une doctorante, S. Gérard-Loiseau, visait à étudier le système judiciaire du protectorat en Tunisie entre 1883 et 1956, tant en ce qui concerne le contexte international de l'installation de la justice du protectorat que pour ce qui touche aux acteurs (le Résident, les magistrats...) et aux institutions. Cette étude s'est en particulier attachée à vérifier si la Tunisie avait servi de laboratoire où furent expérimentées des solutions pragmatiques et innovantes qui pouvaient ensuite être exportées tant dans l'Empire colonial que vers la métropole. La méthodologie qui sous-tendait ce projet est en outre caractéristique de l'approche que l'unité a décidé de privilégier dans ses recherches sur le fait colonial. Cette méthodologie se veut en effet pluridisciplinaire et soucieuse d'analyser, par une collaboration étroite entre historiens et historiens du droit, français et tunisiens, les acteurs, les institutions et les normes, sans oublier le contexte politique, culturel, social, économique et juridique. Notons, enfin, que cet axe de recherche a également donné lieu à un sujet de thèse de doctorat portant sur *L'organisation de la justice en Tunisie sous le protectorat français*. Les dépouillements réalisés dans le cadre de cette recherche dans les dossiers des magistrats conservés aux Archives nationales formeront la base d'un *Dictionnaire des juristes ultramarins*.

Le Centre d'Histoire Judiciaire a consacré, le 5 mai 2006, une journée d'étude, réunissant des juristes, des historiens et des géographes, au thème *Le droit foncier dans les protectorats et les colonies*.

Afin de renforcer la collaboration entre chercheurs marocains, tunisiens et français, le Centre a pris l'initiative, après l'organisation à Lille en novembre 2006 d'une table ronde sur *l'histoire juridique et judiciaire des protectorats*, de conclure des conventions de recherche avec ses partenaires du Maghreb. Une première **convention a été signée avec l'université Cadi Ayyad de Marrakech**. Cette convention définit les modalités de la coopération scientifique en matière d'histoire du droit et de la justice au Maroc sous le protectorat français ; elle pose également les contours des actions de valorisation et de diffusion des recherches menées en commun. A l'occasion de la signature de cette convention, deux journées d'étude ont été organisées à Marrakech, les 24 et 25 mai 2007, afin de dresser ensemble un bilan des *Champs de l'histoire du droit sous le protectorat* à étudier, de réaliser un état des sources disponibles et de fixer la méthode de notre travail. Une convention similaire est a été signée avec la **Faculté des Sciences humaines de Sousse**. C'est dans le cadre de cette double coopération de recherche qui a été organisé à Lille, les 25 et 26 septembre 2008, un **colloque international** consacré au thème « *Les discours sur le droit dans les protectorats tunisien et marocain (1881-1956)* », manifestation qui ont été suivies par deux autres colloques organisés à **Marrakech** (*Les normes*) et à **Sousse** (*Les acteurs et les institutions*).

Ces conventions ne se limitent d'ailleurs pas aux seules actions scientifiques. Elles prévoient également un partenariat en matière de formation doctorale en favorisant, d'une part, l'accueil de doctorants tunisiens et marocains à Lille et, d'autre part, des thèses en cotutelle.

Pour mener à bien ses activités scientifiques le Centre d'Histoire Judiciaire, outre les collaborations et conventions, bénéficie de contrat de recherche avec **Agence Universitaire de la Francophonie** (2009-2010), les **Aides à la mobilité du Ministère des affaires étrangères** (2010-2013) et le **Programme Hubert Curien** (2010-2013).

Publication de haute valeur scientifique issue de cette recherche :

- F. RENUCCI (dir.), *Le discours sur le droit dans les protectorats tunisien et marocain (1881-1956)*, actes du colloque international tenu à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'université Lille 2 à Lille les 25 et 26 septembre 2008, Lille, Centre d'Histoire Judiciaire, à paraître très prochainement.
- F. RENUCCI (dir.), *Les acteurs de la justice dans les protectorats tunisien et marocain (1881-1956)*, actes du colloque international tenu à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sousse (Tunisie) du 21 au 23 octobre 2010, Lille, Centre d'Histoire Judiciaire, à paraître.

4.1.4.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

Le Centre d'Histoire Judiciaire a mis en place trois formes de valorisation de ses recherches. D'une part, il est lui-même éditeur scientifique et accueille dans ses collections, outre les résultats de sa propre recherche, des résultats de ses partenaires. Pour satisfaire à la qualité requise un assistant ingénieur est chargé du suivi éditorial. D'autre part, le Centre a profité du recrutement d'un ingénieur d'études pour mettre en place un portail (Fontes Historiae Iuris) dédié à la valorisation numérique de la recherche. Le portail accueil déjà une bibliothèque numérique d'ouvrages anciens d'histoire du droit, prochainement un espace accueillera des corpus archivistiques, notamment les dossiers de procédures du parlement de Flandre, interrogeables à partir d'une base de données relationnelle en cours. Enfin un carnet de recherche intitulé Colonialcorpus est hébergé sur Hypotheses.org.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

4.1.4.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

Le Centre d'Histoire Judiciaire est le laboratoire d'accueil du Master « Recherche », Mention Fondements historiques du droit et de la Justice. Le Master est placé sous la responsabilité du professeur Véronique Demars-Sion.

Ce Master répond à un double objectif :

1. Procurer à tous les étudiants qui souhaitent se présenter à des concours (en particulier concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature et au Centre de Formation Professionnelle des Avocats ou encore divers concours d'accès à la fonction publique) le moyen de développer leur culture générale. Cette culture générale est en effet indispensable non seulement pour se préparer aux épreuves du même nom mais aussi pour alimenter par un rappel historique, que les correcteurs attendent souvent, l'introduction des épreuves juridiques des grands concours.

2. Donner la possibilité aux étudiants spécialement intéressés par l'histoire du droit qui envisagent de poursuivre une carrière de chercheur ou d'enseignant dans ce domaine la possibilité de découvrir ce qu'est véritablement la recherche et de s'assurer, plus particulièrement dans le cadre de la rédaction du mémoire, de leur désir et de leur capacité à s'engager dans cette voie. Les étudiants suivent quatre cours obligatoires de 20 heures portant sur : l'histoire des personnes et de familles, l'histoire du droit public, l'histoire de la justice, l'histoire du droit pénal et de la procédure pénale. A cela s'ajoutent trois séminaires au choix parmi l'histoire des idées politiques, l'histoire du droit social, l'enfermement et les politiques pénitentiaires, les mondes contemporains et l'Outre-Mer ou un autre séminaire parmi ceux des autres masters. Enfin les étudiants ont un semestre pour travailler à la rédaction d'un mémoire encadré par un enseignant de la spécialité.

Outre le Master, le Centre d'Histoire Judiciaire avec l'appui de l'Ecole doctorale (ED 74) organise un cycle annuel de conférences à destination de tous les étudiants de Masters et des doctorants. Ainsi durant l'année universitaire 2010-2011 une demi-dizaine de conférenciers interviendra sur le thème Droit et Littérature.

Actuellement, sept doctorants sont rattachés au CHJ, dont un ATER, trois doctorants contractuels (deux contrats Lille 2 et un contrat Région).

4.1.4.4 ORGANISATION / ORGANISATION

Le CHJ comprend un directeur de recherche CNRS, deux professeurs des universités, un professeur émérite, un professeur honoraire, deux chercheurs CNRS, neuf enseignants-chercheurs maîtres de conférences, un ingénieur de recherche, trois ingénieurs d'études titulaires, deux ingénieurs.

4.1.5 PARTENAIRE / PARTNER : CERAPS

Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales, (UMR 8026 CNRS/université Lille 2)

Directeur : Jean-Gabriel CONTAMIN, Professeur de Science politique

Mél : jean-gabriel.contamin@univ-lille2.fr

Directrice-adjointe : Virginie GUIRAUDON, DR au CNRS section 40

Mél : virginie.guiraudon@gmail.com

Présentation générale de l'unité

Le CERAPS bénéficie du statut **d'UMR (n°8026) depuis le 1er janvier 2002**. Il fait suite au CRAPS, équipe créée en 1979 et associée au CNRS depuis 1982. Jean-Gabriel Contamin, professeur de science politique à l'université Lille 2, en assure la direction depuis 2010.

La caractéristique fondatrice du CRAPS/CERAPS **réside dans sa double composante disciplinaire : science politique et droit public**. Le laboratoire fait en effet du droit, comme instrument et comme savoir, un objet essentiel de ses recherches. Cette caractéristique correspond du reste à un ensemble d'évolutions sociétales contemporaines. D'un côté, le caractère de plus en plus négocié du droit public interne et du droit européen conduit les juristes à être constamment attentifs aux questionnements et aux investigations des sociologues du droit et des politistes, à leur souci de relativiser l'universalisme des catégories juridiques et la neutralité des juges. De l'autre, la contractualisation croissante de l'action publique, le recours de plus en plus fréquent aux tribunaux des acteurs engagés dans des mobilisations collectives et, plus généralement, la « judiciarisation de la politique », obligent plus

que jamais les politistes à non seulement connaître le droit, mais à en comprendre les logiques de production et les contraintes propres. La coexistence au sein de la même unité de juristes et de politistes, mais aussi de sociologues, est donc le gage du maintien d'une interdisciplinarité véritable, qui s'incarne dans des projets et programmes de recherche communs.

En l'occurrence, **le programme du laboratoire s'articule autour de trois axes qui, chacun, accorde une place non négligeable à l'interdisciplinarité et aux problématiques d'argumentation**, posées dans différents espaces et à propos de pratiques sociales, juridiques et politiques très variées :

- **La construction d'espaces juridiques et politiques transnationaux européen et mondiaux** avec un ensemble de questionnements qui touchent notamment aux spécificités des formes d'argumentation et de négociation dans les arènes européennes et internationales

- **Les reconfigurations actuelles de l'État dans les démocraties européennes** avec un ensemble de réflexions sur la place de l'argumentation dans la légitimation des politiques publiques, mais aussi des considérations sur les transformations des formes d'argumentation liées à l'émergence des nouvelles technologies

- **La participation des citoyens à la vie publique** avec une focalisation, cette fois-ci, sur les différents biais par lesquels les citoyens peuvent se faire entendre des pouvoirs publics (partis politiques, syndicats, vote, mobilisations collectives, mais aussi démocratie participative), mais aussi sur les compétences nécessaires à ces formes d'engagement.

Le CERAPS, suite au rattachement, dans le nouveau contrat, d'une équipe de chercheurs et de doctorants spécialistes en droit des activités transnationales et en droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication (ex EA IREENAT) et d'une jeune équipe de politistes auparavant hébergée à l'IEP de Lille (CEPEN), **compte 47 chercheurs ou enseignants-chercheurs titulaires et environ 80 doctorants et post-doctorants, pour 55% en science politique et 45% en droit.**

Parmi les titulaires, on compte **11 professeurs, 17 titulaires d'une HDR, 6 chercheurs CNRS** dont 2 DR et 2 CR tout nouvellement recrutés, rattachés aux sections 36 et 40. **22 des titulaires relèvent de l'université Lille 2 et 8 de Sciences Po Lille.** Le laboratoire dispose d'une équipe administrative pour l'instant assez réduite, constituée de 3 titulaires -2 ingénieurs d'études et un technicien CNRS- et d'un technicien contractuel Université. S'y ajoutent, en fonction des contrats obtenus, d'autres IE CNRS ou Université, voire, comme actuellement, un personnel administratif ou un traducteur sur des bases contractuelles. Ajoutons que la moyenne d'âge du laboratoire est relativement faible, puisque, si on ne prend en compte que les chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires, elle est **inférieure à 40 ans** et qu'on ne compte que deux sexagénaires et pas de quinquagénaire.

Ce laboratoire, qui est hébergé à la fois à l'université Lille 2 et à Sciences Po Lille, s'est notamment **distingué, ces dernières années, dans sa capacité à financer des recherches via l'obtention de contrats, notamment d'ANR.** Ainsi, actuellement, 8 ANR sont hébergées en partie ou en totalité au CERAPS, ce qui en faisait, lors du dernier quadriennal, le plus gros laboratoire SHS de la délégation par l'importance du budget qu'il est conduit à gérer.

Chacune de ces ANR a du reste trait avec des problématiques touchant l'argumentation, puisque quatre s'interrogent notamment sur la question de l'acceptabilité sociale et juridique des nouvelles technologies, deux portent sur les phénomènes de participation citoyenne dans le cadre de la démocratie participative (sur les questions environnementales et en Amérique Latine), une porte sur les dispositifs de formation au militantisme syndical et la dernière traite du benchmarking au niveau européen et de ses formes de traduction et de légitimation.

Le laboratoire est enfin le porteur :

-de **l'école internationale d'été de Lille en Méthodes Quantitatives des Sciences Sociales** (<http://quantilille.free.fr/>), plus ancienne école thématique récurrente du CNRS toutes disciplines confondues (24 ans). Il s'agit d'une des cinq formations de ce type reconnues officiellement par l'ECPR (European Consortium for Political research) avec celles de Ljubjana, d'Essex, d'Oxford et de Cologne. La seule en langue française.

-du **GIS GRALE (Groupement de recherches sur l'administration locale en Europe)**. Ce Groupement d'Intérêt Scientifique du CNRS fondé sur une convention signée pour quatre ans par le CNRS et un ensemble d'institutions (notamment, la DATAR, le Comité Interministériel des Villes, le Ministère de l'Intérieur ou la Compagnie Générale des eaux) a pour mission de promouvoir, sur une base pluridisciplinaire (Droit, finances publiques, économie publique, gestion, science politique) des recherches sur les collectivités locales, l'action publique territorialisée et les problèmes juridiques qui s'y rapportent. Il est actuellement dirigé par deux anciens membres du CERAPS (dont un de ses anciens directeurs), les professeurs Gérard Marcou et Géraldine Chavrier. Il réunit environ quatre-vingts équipes de recherche en France, mais aussi hors de France et dispose d'une collection d'ouvrages propre. C'est le CERAPS qui est le laboratoire gestionnaire de ce GIS.

-du **réseau OLA (Observatory on Local Autonomy)** : <http://www.ola-europe.com>). Cet observatoire, initié par deux membres du laboratoire, Stéphane Guérard et Michèle Breuillard avec le soutien du Comité des régions,

associant des membres issus d'équipes de recherche et d'universités des 27 Etats-membres de l'Union européenne et de la Croatie et a pour ambition de confronter les cadres institutionnels, politiques et administratifs des systèmes de pouvoirs infra-étatiques de ces 28 pays. Reconnu comme un des projets structurants de l'université Lille 2, il a déjà été à l'initiative de colloques en France, en Hongrie et en Croatie. Deux nouveaux colloques en Belgique et en Roumanie sont prévus cette année.

4.1.5.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

Le CERAPS a fait l'objet d'une évaluation très favorable (A+) de la part du comité national du Centre National de la Recherche Scientifique.

Il a été classé A par l'AERES, le comité AERES ayant notamment mis en avant la dynamique collective du laboratoire, sa capacité à renouveler ses problématiques autour de la collaboration entre juristes et politistes, sa capacité à obtenir des financements et à former et insérer les doctorants.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A	A	A	A

Le laboratoire, en dépit de la modestie de sa taille et de son implantation régionale, compte en son sein:

- le président du CNU section 04
- deux des trois élus du collège A de la section 40 du comité national CNRS (Un autre membre avait été approché pour être nommé, mais a préféré déclinier cette nomination)
- un des vice-présidents et la trésorière de l'Association Française de Science Politique
- le président de l'Association des Enseignants et Chercheurs en Science Politique
- deux des six membres du comité des revues AERES en science politique (Un autre membre du laboratoire avait été approché pour en être membre, mais a préféré déclinier cette invitation)
- le directeur de Science Po Lille
- les anciens président, vice-président et secrétaire général de l'Association Nationale des Candidats aux Métiers de la Science Politique

Sans pouvoir entrer dans le CV de chacun des membres du laboratoire, on distinguera notamment la présence de :

-Virginie Guiraudon, Directrice de Recherches au CNRS, Directrice adjointe du laboratoire, Codirectrice du réseau de recherche "Political Sociology" de l'ESA (European Sociological Association)

Elle a été docteure en science politique de l'université de Harvard, Chaire Marie Curie à l'Institut universitaire européen de Florence (2005-7), Virginie Guiraudon a également été chercheur invité au Centre d'études internationales de Princeton (1998-9), professeur invité au département de sociologie de UCLA (2008) et au centre d'études politiques et constitutionnelles (CEPC) de Madrid (2009).

Elle est spécialiste des mobilisations transnationales et des politiques de migrations.

Elle a reçu de nombreuses distinctions dont le prix Descartes-Huygens, le prix de la meilleure communication de la European Union Studies Association, le prix Philippe Habert et la médaille de bronze du CNRS. Selon une récente étude, 10 de ses contributions comptent parmi les 20 contributions les plus citées au niveau international relevant de chercheuses françaises. Elle a récemment dirigé un numéro de *American Behavioural Scientist* (sur "Discrimination in Comparative Perspective: Policies and Practices") et un numéro de *Citizenship Studies* (sur "Realignments of Citizenship"). Elle vient aussi de publier *The Sociology of European Union* (codirigé avec Adrian Favell, Basingstoke, Palgrave, 2010).

-Olivier Nay, Professeur de Science Politique à l'université Lille 2, Président du CNU 04, Vice-président de l'AFSP, membre junior de l'IUF, Directeur du Master Science Politique de l'université Lille 2, membre du comité des revues AERES en science politique, est spécialiste de sociologie des administrations internationales

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

-**Annie Laurent**, Directrice de Recherches au CNRS, Trésorière de l'Association Française de Science Politique dont elle a été longtemps Vice-présidente, Co-responsable du groupe d'analyse électorale (GAEL) de l'AFSP, Coordinatrice de l'ANR "La coordination stratégique et le scrutin à deux tours : Electeurs, partis et règles électorales en France", Co-récipiendaire du prix The Franck L. Wilson du best APSA paper award 2008 (Association Américaine de Science Politique) avec Bernard Dolez, Professeur de droit public au sein du laboratoire.; Ils viennent de sortir un ouvrage aux éditions Springer en collaboration avec Bernard Grofman (université de Californie) sur "In Situ and Laboratory Experiments on Electoral Law Reform: French Presidential". Elle est aussi la fondatrice de l'école internationale d'été de Lille en Méthodes Quantitatives des Sciences Sociales.

Elle est spécialiste en sociologie électorale et a été l'une des initiatrices des expérimentations en laboratoire dans ce champ de recherches

-**Julien Fretel**, Professeur de Science Politique à l'université de Picardie, Président de l'Association des Enseignants et Chercheurs en Science Politique, Co-responsable du Groupe d'études sur les organisations et les partis politiques à l'Association française de science politique (AFSP), est spécialiste des partis politiques

-**Thomas Lindemann**, Professeur de Science Politique à l'université d'Artois, Membre élu du comité national CNRS section 40, est un spécialiste internationalement reconnu de la théorie des relations internationales dans sa version constructiviste. Il vient de publier *Causes of War: The Struggle for Recognition* (ECPR Editions) et *Sauver la face, sauver la paix. Sociologie constructiviste des crises internationales* (L'Harmattan); et devrait bientôt publier "The International Politics of Recognition, Paradigm Publisher" dans les Yales Series.

-**Jean-Gabriel Contamin**, Professeur de Science Politique à l'université Lille 2, Directeur du CERAPS, Membre élu du comité national CNRS section 40, membre du comité des revues AERES en Science Politique, membre du conseil d'orientation du GIS GRALE, Co-responsable de l'école d'été internationale de Lille en Méthodes Quantitatives des Sciences Sociales, titulaire de la PES, est un spécialiste de sociologie des mobilisations et de sociologie des usages du droit. Il est un des contributeurs de la *Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*. Il a publié en collaboration, notamment, avec **Alexis Spire**, CR CNRS au sein du laboratoire, *Le recours à la justice administrative. Pratique des usagers et usages des institutions*.

-**Jean-Jacques Lavenue**, Professeur de Droit Public à l'université Lille 2, ancien directeur de l'IREENAT, titulaire de la PES, porteur de 4 ANR centrées sur l'articulation entre droit et nouvelles technologies, responsable Master 2 « Droit du cyberspace » de l'université Lille 2, est un spécialiste internationalement reconnu du droit des nouvelles technologies, démarché comme expert tant par les Ministères que par les industriels

-**Jacques Hardy**, Professeur de Droit Public à l'université Lille 2, ancien directeur de l'Ecole Nationale de Santé Publique (et initiateur de sa transformation en École des hautes études en santé publique) puis de l'Etablissement français du sang, est un spécialiste reconnu du droit de la santé

-**Stéphane Guérard**, Maître de conférences en droit public, membre des conseils d'orientation et scientifique du GRALE, est le principal initiateur du réseau OLA qu'il dirige. Il est un spécialiste du droit local et a notamment publié dans la collection du GRALE *Crise et mutation de la démocratie locale en Angleterre, en France et en Allemagne*, ainsi que, plus récemment, *Regards croisés sur la liberté de conscience*.

-**Luc Heuschling**, Professeur en droit public à l'université Lille 2, Directeur de la spécialité "Mutations du Droit public" du Master Recherche Droit de l'université Lille 2, est un spécialiste reconnu en théorie du droit et a, à ce titre, publié en allemand et en anglais comme en français. Il est notamment l'auteur de « Etat de droit. Etude de linguistique, de théorie & de dogmatique juridiques comparées », in H. Bauer & C. Calliess (dir.), *Verfassungsprinzipien in Europa - Constitutional Principles in Europe - Principes constitutionnels en Europe*, Actes du IV^e colloque de la Societas Iuris Publici Europaei, Sakkoulas/Berliner Wissenschafts-Verlag/Bruylant, 2008, p. 103-155.

-**Rémi Lefebvre**, Professeur de Science Politique à l'université Lille 2, Directeur du Master recherche Science politique de cette université, membre du comité de lecture de la revue *Mots. Les langages du politique*, porteur d'une ANR sur la démocratie participative dans le domaine de l'environnement ainsi que d'un programme MESHs autour des mêmes thématiques, est un spécialiste reconnu des partis politiques et de la démocratie participative. Il a notamment publié *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives* (Presses Universitaires de Rennes, 2009), *La proximité en politique. Rhétoriques, usages, pratiques* (Presses Universitaires de Rennes, 2005) et, notamment avec Martine Revel, autre membre du laboratoire, *Une expérience de démocratie participative : le débat public* (La Découverte, 2007).

-**Martine Revel**, IR dans le cadre de l'ANR sus-cité, est du reste elle-même codirectrice du GIS "Participation et démocratie" (<http://www.participation-et-democratie.fr>) et membre du bureau du Comité de Recherche sur la participation (RC 10) de l'Association Internationale de Sociologie.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

-**Cécile Leconte**, Maître de Conférences en Science Politique à Sciences Po Lille, est spécialiste de la construction européenne. A ce titre là, elle a obtenu le prix *Le Monde* de la recherche pour son ouvrage *L'Europe face au défi populiste* (PUF, 2005) et vient de publier *Understanding Euroscepticism* à Palgrave Macmillan.

Ajoutons, pour terminer, qu'un ensemble de jeunes membres du laboratoire ont vu leurs premiers travaux distingués par différentes instances ces dernières années.

Ainsi, **Sylvain Lefèvre**, actuellement post-doctorant à l'université de Montréal, a vu sa thèse primée tout à la fois par l'école doctorale ED 74, par le prix *Le Monde* de la recherche universitaire et par le prix de thèse de l'ADDES (Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale). **Nicolas Bué**, MCF à l'université de Nice et membre du laboratoire, a été primé à la fois par l'université Lille 2 et par le GRALE. **Fabien Desage**, MCF à l'université Lille 2, a été primé par le GRALE.

Enfin, les quatre dernières recrues de l'année ont, chacune, obtenu de telles récompenses. La thèse de **Thomas Alam**, nouveau MCF à l'université Lille 2, a obtenu le prix de thèse de l'université. Celle de **Pauline Ravinet**, nouvelle MCF aussi, a obtenu le prix de l'Association Française de Science Politique catégorie 'politiques publiques'. Celle d'**Etienne Penissat**, nouveau CR CNRS, a reçu le prix de la meilleure thèse de l'EHESS. Enfin, dans un autre registre, **Julie Pagis**, nouvelle CR CNRS, a été majeure au concours de l'ENS Ulm en biologie avant de se convertir aux sciences sociales.

Bilan des recherches

Sur le dernier quadriennal (2004-2008), le bilan proprement scientifique fait état d'une production scientifique notable : **69 ouvrages** (en direction ou en nom propre), **192 chapitres d'ouvrages**, **132 articles dans des revues internationales ou nationales à comités de lecture** répertoriées par l'AERES ou dans les bases de données internationales. Comme de nombreux centres en sciences humaines et sociales, le CERAPS ne privilégie pas la « revue internationale à comité de lecture référencée », la diffusion par ouvrage demeurant un mode essentiel de diffusion des résultats de recherche au niveau national comme international.

Depuis 2006, le CERAPS a été porteur à titre principal ou complémentaire de 9 contrats ANR, qui, tous, touchent de près ou de loin les problématiques de l'argumentation (cf liste jointe). A ces contrats ANR, on pourrait ajouter d'autres types de contrats (DARES, Gip Justice, PUCA, Conseil régional, PIRVE...). Par exemple, le laboratoire est aussi porteur d'un projet d'un montant de 72000 euros financé par la DARES sur "La représentation patronale française dans l'union européenne: Conditions d'européanisation des organisation et usage d'une représentation supranationale" auquel participent 4 membres du laboratoire.

Les équipements et infrastructures disponibles

Depuis 1991, date de la création d'un Institut d'études politiques à Lille, et plus particulièrement depuis 1996-1997, date de l'installation de l'IEP et de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales dans de nouveaux bâtiments situés à 500 mètres l'un de l'autre dans le quartier de Lille-Moulins, **le CERAPS dispose de locaux dans chacun de ces deux sites : soit environ 35 bureaux auxquels s'ajoutent 4 salles de cours ou de réunion, une salle informatique et une salle de convivialité sur une surface d'environ 1200 m².**

L'administration, les salles d'enseignement et de réunions, ainsi que l'ensemble des doctorants sont logés dans les locaux du Campus Moulins, ce qui favorise la vie collective et les échanges entre les membres. Jusqu'à ces dernières années, la superficie mise à la disposition des membres a permis de fournir à tous les enseignants-chercheurs et chercheurs résidents qui le souhaitent un poste de travail personnel (dans la plupart des cas dans un bureau partagé par deux personnes), aux non-résidents un poste de travail partagé et à tous les doctorants bénéficiant d'un financement un poste de travail dans des bureaux équipés en ordinateurs de trois à quatre personnes. La situation est plus tendue depuis quatre ans du fait de l'augmentation du nombre de doctorants financés et du développement des emplois contractuels générés par les contrats de recherche de l'ANR.

L'ensemble bénéficie d'un mobilier fonctionnel, moderne et d'un parc informatique composé de 43 stations de travail « fixes » et d'une trentaine d'ordinateurs portables. Les membres du laboratoire ont aussi accès à deux photocopieuses collectives, à 10 photocopieuses individuelles et à 2 scanners. Enfin, le CERAPS a fait l'acquisition de trois vidéoprojecteurs pour améliorer et faciliter la tenue des nombreuses journées d'études, séminaires et colloques.

Le CERAPS est par ailleurs **partie prenante, via son équipe 'nouvelles technologies', d'un projet de grand équipement AMIQUAL Equipex** déposé dans le cadre du grand emprunt par le PRES de Grenoble, 10 équipes du CNRS, l'INRIA, le CEA, Schneider.

4.1.5.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

Le CERAPS **ne dispose pas de structure de valorisation éditoriale propre**, le nombre actuellement limité de personnels administratifs au sein du laboratoire ne permettant pas de mettre en place une telle structure.

Toutefois, le laboratoire participe, via un de ses membres, au comité éditorial « Sciences sociales » des Presses Universitaires du Septentrion. De plus, il a développé des liens privilégiés avec les éditions La Dispute et peut bénéficier de la collection mise en place par le GRALE. Le réseau OLA est lui-même en négociation pour développer une collection propre. Enfin, un ensemble de membres du laboratoire sont partie prenante des comités éditoriaux de revues de premier plan au niveau national et international (*Politix, Comparative European Politics, Cultures et conflits, Revue Internationale de Politique Comparée, Champ pénal,...*).

Enfin, le CERAPS dispose d'un site internet, en français et en anglais, développé et mis à jour en interne, qui recueille de nombreuses informations susceptibles de contribuer à la valorisation des activités des membres du laboratoire (actualités des séminaires et colloques, rapports d'activité, CV, partenariats, publications, articles, chapitres et ouvrages en téléchargement...). Chaque membre du laboratoire peut tenir à jour lui-même sa page personnelle.

<http://ceraps.univ-lille2.fr/>

4.1.5.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

Le CERAPS a profité de la désignation de Lille 2 comme université pilote pour l'application de la réforme LMD pour, dès 2002, élaborer une maquette de Master, recherche et professionnel (<http://mastersciencepo.univ-lille2.fr/>), valorisant ses compétences. La recommandation du ministère d'adosser les nouveaux masters aux laboratoires de recherche a été prise au mot et a débouché sur une **formation de second cycle ambitieuse, bâtie autour des domaines d'excellence de l'unité et associant par conséquent étroitement ses membres politistes et juristes**. Les renouvellements des maquettes élaborées au cours de l'été 2008, en même temps que le projet du laboratoire, ont accentué cette orientation.

La maquette est construite autour de deux mentions -action territoriale, politique européenne et internationale- qui se déclinent, en M2, chacune en spécialités correspondant aux thématiques de recherche du laboratoire. Pour la mention 'action territoriale' : Management des collectivités territoriales, Communication publique et concertation, Ingénierie de projets et Politiques territoriales de développement durable. Pour la mention 'politique européenne et internationale' : Métiers de l'Europe et solidarité internationale, Solidarité Internationale, Action Humanitaire et Reconstruction. Toutes les mentions et spécialités sont dirigées par un membre du laboratoire, le master étant dirigé par Olivier Nay et co-dirigé par Yves Buchet de Neuilly. Des accords ont été établis avec l'université de Constanta (Roumanie), l'université du Kent et l'université de Montréal.

Chacune de ces spécialités professionnalisantes a été évaluée A ou A+ par l'AERES, et comporte une dimension de formation à l'argumentation appliquée aux différents métiers envisagés. Du reste, un des trois cours communs à l'ensemble des Masters 2 professionnels en science politique porte sur « théories et pratiques de la négociation » avec, notamment, une application sous forme de simulation sur une journée d'une négociation internationale (les étudiants étant divisés en groupes représentant les différents partenaires à la négociation, devant monter leur argumentaire de leur côté, pour que finalement la négociation soit simulée in situ). Pour prendre un autre exemple, le contenu de la spécialité « Communication publique et concertation » du Master 2 Science Politique « Action Territoriale » est très largement consacré aux questions de communication en relation avec l'essor des formules de démocratie participative.

Le laboratoire est aussi porteur d'un Master recherche en science politique commun, depuis 2010, à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et à Sciences Po Lille. Ce Master, dans lequel interviennent tous les enseignants-chercheurs politistes HDR du laboratoire ainsi que tous les chercheurs CNRS de celui-ci, est lui-même organisé en deux parcours -'Action Territoriale' et 'Politique Européenne et Internationale'- **tous deux évalués A+ par l'AERES.** Il accueille 25 étudiants, pour moitié issus d'IEP, cette année. Là encore, on retrouve dans plusieurs des séminaires proposés une dimension d'analyse des argumentations.

De la même manière, **le laboratoire est porteur, en propre ou en collaboration, de masters indifférenciés en droit public** : le M2 « spécialité » Droit public général et contentieux publics codirigé par Luc Heuschling ainsi que le M2 « spécialité » Sécurité juridique et sécurité informatique dans les sociétés numérisées dirigé par Jean-Jacques Lavenue et évalué A+ par l'AERES.

Enfin, **un ensemble de membres du laboratoire intervient dans, voire dirige, les spécialités de cinquième année de Sciences Po Lille**, dont certaines comprennent une dimension importante de formation à l'argumentation, notamment les cinquièmes années 'Communication publique', 'Affaires européennes', 'Analyse

des conflits et construction de la paix’, ‘Développement et coopération internationale’ ou ‘Management des institutions culturelles’.

4.1.5.4 ORGANISATION / ORGANISATION

Le CERAPS est organisé en 3 axes de recherche, eux-mêmes dirigés conjointement par un universitaire et un chercheur CNRS.

Au niveau général, **l'équipe de direction est composée d'un directeur, d'un directeur-adjoint et d'un administrateur, assistés par le conseil de laboratoire** qui comporte 14 membres (élus et nommés) représentant les diverses familles du laboratoire, auquel s'ajoutent 6 invités permanents sans droit de vote représentant les tutelles ainsi que les différentes formations portées par le laboratoire.

Le Conseil de laboratoire se réunit dans la mesure du possible tous les mois en même temps que les séances du séminaire général du laboratoire. Les questions plus fondamentales pour la vie du laboratoire sont discutées à l'occasion d'Assemblées Générales ordinaires (en juin, en octobre et en décembre) ou à l'occasion d'Assemblées Générales extraordinaires. **Deux listes de discussion non modérées permettent la circulation des informations au sein du laboratoire** : l'une commune à l'ensemble des membres du laboratoire, l'autre réservée aux seuls doctorants. Une lettre du CERAPS est publiée tous les six mois qui permet de faire la synthèse de l'actualité du laboratoire d'un point de vue scientifique et humain.

Sur le plan strictement budgétaire, les ressources du laboratoires sont gérées par les deux tutelles du CERAPS, le CNRS et l'université Lille 2.

4.1.6 PARTENAIRE / PARTNER : CLERSE

Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques UMR 8019

4.1.6.1 RECHERCHE ET INNOVATION/RESEARCH AND INNOVATION

Créé en 1982 au sein de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'université Lille 1, le Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé) est une unité mixte de recherche de l'université Lille 1 et du CNRS (UMR 8019).

Cette unité de recherche a été évaluée très positivement par l'Aeres lors de la dernière campagne (Note A) et a été reconduite comme UMR CNRS/Lille 1 à la suite de cette évaluation et des rapports favorables des sections 36 (rattachement principal) et 37 (rattachement secondaire) du CNRS.

Le Clersé rassemble aujourd'hui :

- 100 chercheurs et enseignants chercheurs permanents (dont 12 relèvent du CNRS et 6 professeurs émérites). Trente-quatre de ces chercheurs et enseignants chercheurs sont habilités à diriger des recherches.
- 13 ITA (dont 10 relèvent du CNRS) dont 7 plus particulièrement affectés à l'administration du laboratoire.
- 80 doctorants et 9 post doctorants

Enfin, une trentaine de chercheurs rattachés à d'autres unités participent en tant que « membres associés » aux activités du laboratoire illustrant la volonté du Clersé de travailler en étroite coopération avec d'autres structures de recherche, et sept chercheurs y séjournent actuellement en tant qu'invités.

Une des caractéristiques importantes du Clersé est d'associer à parts égales dans une même institution des économistes et des sociologues (ainsi que quelques anthropologues et démographes). Cela situe clairement le Clersé comme une structure favorisant les démarches de recherche pluridisciplinaires (le rôle du Clersé dans la création de la récente *Revue française de socio-économie* en est une illustration).

Les recherches menées au sein du laboratoire se répartissent en cinq champs :

- *La sociologie et de l'économie du travail, de l'emploi de l'éducation*
- *L'économie et la sociologie du développement*
- *L'économie et sociologie de l'industrie et des services*
- *L'analyse des transformations sociales du monde contemporain*
- *L'analyse et l'histoire de la pensée économique et sociologique*

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

L'activité scientifique du Clersé peut se mesurer à l'importance du nombre des publications des membres du laboratoire. Sur les dernières années, elles s'établissent, en moyenne annuelle, à

- une quinzaine d'ouvrages scientifiques ;
- environ cent trente articles de revue ou chapitres d'ouvrages collectifs ;
- un même nombre de communications dans des colloques et journées d'étude ;
- une dizaine de thèses.

La qualité de cette production scientifique peut être également appréciée par les distinctions auxquelles elles ont donné lieu pour les membres du laboratoire : nomination, après celle de Michel Forsé et d'Emanuel Lazega, de Florence Jany-Catrice comme membre junior de l'Institut Universitaire de France, ou de Jean Gadrey comme membre de la commission « Stiglitz » ; prix de la société industrielle du Nord (F Jany-Catrice 2005 ; B Zuindeau 2006), de l'Association européenne de recherche sur les services (J Gadrey 2007), de l'Association internationale d'études régionales (A Hamdouch 2010) ainsi que des prix de thèse et de mémoire (prix de la Délégation générale pour l'armement (2005), prix de l'Institut des hautes études de défense nationale (2006), prix Jacques Tymen de l'Association d'économie sociale (2008), prix Amades (2008)...).

Enfin, le Clersé participe activement au développement, au profit de la communauté des chercheurs SHS, de l'accès à la documentation et aux données (ce qui constitue dans notre domaine scientifique l'équivalent des équipements « lourds » des autres sciences). Outre l'animation et le financement d'un centre de documentation performant (40 000 ouvrages, 250 revues en cours d'abonnement), il assure également la direction de la plateforme universitaire de données de Lille (PUDL) qu'il a contribué à créer, permettant ainsi aux chercheurs, en liaison avec le réseau Quételet, d'accéder à l'ensemble des grandes enquêtes nationales et des grands fichiers de données en sciences humaines et sociales.

4.1.6.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

Le souci du Clersé de valorisation des travaux en SHS se traduit d'abord par l'implication directe du laboratoire dans l'activité éditoriale. Le Clersé assure ainsi le secrétariat de rédaction de trois revues référencées par l'Aeres dans ses champs disciplinaires :

- La *Revue française de socio-économie* ;
- La revue *Développement durable et territoires* ;
- La série *Économie et gestion des services* de la revue *Economies et sociétés*.

Les membres du laboratoire sont également fortement impliqués dans la direction et le pilotage de nombreuses revues scientifiques au niveau national et international (participation aux comités scientifiques et éditoriaux de plus de trente-cinq revues).

L'activité de valorisation des recherches se traduit également par l'organisation de nombreuses manifestations scientifiques (colloques et journées d'études) nationales et internationales (en moyenne, quatre par an sur les dernières années).

Enfin, le souci de l'analyse du fonctionnement concret des sociétés contemporaines prépare les chercheurs à répondre aux préoccupations de l'heure et à jouer ainsi un rôle d'expertise notamment auprès des pouvoirs publics. Cette activité d'expertise se développe aussi bien au niveau des organisations européennes, qu'au niveau national et au niveau régional et infra-régional. Elle se traduit par la production de quinze à vingt rapports d'études et de recherches par an, par la participation d'un certain nombre des chercheurs du Clersé aux instances d'évaluation et de consultation et le développement récent de thèses en partenariat avec l'environnement économique et social (4 contrats Cifre en cours).

4.1.6.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

Cette expertise est aussi à la base de la construction, au bénéfice des étudiants de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'université Lille 1 (environ 3500 étudiants), d'une offre de formation diversifiée bien adaptée aux exigences actuelles du marché. Outre l'implication de ses membres dans l'enseignement et la direction

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

d'études au niveau du premier cycle (licence), le Clersé constitue l'appui « recherche » indispensable à des formations de haut niveau dans les domaines

- des ressources humaines (Masters « *Management des ressources Humaines* » et « *Organisation du travail, diagnostic, ressources humaines* »),
- du management des entreprises (Masters « *Commerce et management des affaires internationales* » « *Organisation, Gestion, Contrôle* », « *Management des firmes et organisations de services* », « *Stratégies d'innovation et dynamiques entrepreneuriales* »),
- des interventions publiques (Masters « *Ingénierie des projets de coopération* », « *Pratiques et politiques locales de santé* », « *Développement économique de l'interface Public/Privé* » et « *Sociologie et anthropologie des enjeux urbains* »),
- de l'économie sociale (Masters « *Action publique, institutions et économie sociale et solidaire* » et « *Sociologie de l'économie sociale et des associations* »)
- du recueil et traitement des données (Masters « *Ingénierie de l'enquête en sciences sociales* », « *Systèmes d'information et aide à la décision* », « *Econométrie appliquée* »).
- et, bien sûr, de la préparation aux métiers de l'enseignement (Master « *MESS* ») et de la recherche (maîtrise d'œuvre de formations par la recherche au niveau master dans ses deux champs disciplinaires, participation active à la formation doctorale dans le cadre de l'école doctorale régionale *Sésam* (sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management)).

La participation d'une dizaine d'enseignants-chercheurs du Clersé aux formations organisées par l'Institut d'études politiques de Lille fait jouer au laboratoire ce même rôle d'appui recherche auprès de cette institution (la formalisation de cet appui est en cours). Par ailleurs, le Clersé compte en son sein douze enseignants-chercheurs en poste dans d'autres universités régionales (Lille 2, Lille 3, Ulco, Artois) qui développent leurs propres offres de formation supérieure.

4.1.6.4 ORGANISATION / ORGANISATION

Le Clersé est placé sous la double tutelle scientifique et financière du Centre national de la recherche scientifique et de l'université Lille 1.

La direction du Clersé est actuellement assurée par une équipe de direction composée d'un directeur (Nicolas Vaneecloo, Professeur de sciences économiques) et d'un directeur adjoint (Bernard Convert, Directeur de recherches en sociologie au Cnrs), ainsi que de deux personnes qui assurent plus particulièrement le suivi des études doctorales au sein du laboratoire (Laurent Cordonnier, Maître de conférences en économie et Bruno Duriez, Directeur de recherches en sociologie au Cnrs).

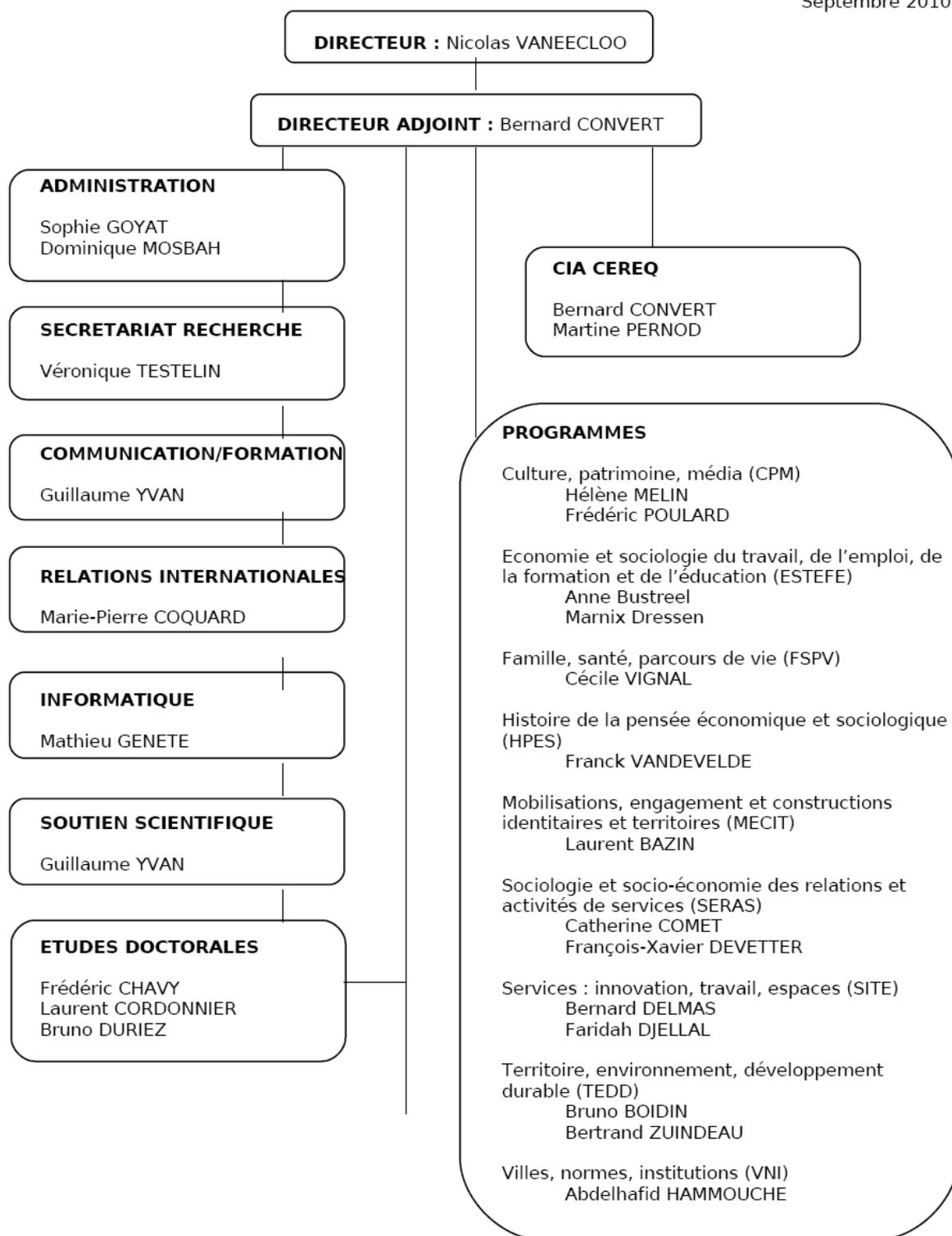
Conformément au statut des unités Cnrs, cette direction s'appuie sur un Conseil (18 membres) comportant des représentants des chercheurs (chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants) et du personnel administratif et technique.

L'organigramme de l'unité est le suivant :

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Organigramme
CLERSÉ-UMR 8019
Septembre 2010



4.1.7 PARTENAIRE / PARTNER : URECA

Unité de Recherche en Sciences Cognitives et Affectives EA 1059

Unité de REcherche en sciences Cognitives et Affectives (URECA, EA 1059), université Lille 3, dir. Yann Coello (Pr 1), 23 permanents, 29 doctorants et post-doctorants. Le programme scientifique de URECA porte sur la modélisation des processus cognitifs et émotionnels déterminant les conduites normales et pathologiques des individus, et sur l'étude des conditions d'émergence de ces conduites. Les programmes de recherche intéressent plus particulièrement la question des relations entre perception, action et cognition dans la mise en oeuvre des comportements adaptés, ainsi que celle du rôle des émotions et des contingences de renforcement dans leur régulation. De manière plus spécifique, ces questions sont abordées dans les domaines de la cognition spatiale et motrice (équipe Perception, Action, Communication), du traitement du langage écrit (équipe Psychologie du Langage, Acquisition et Dysfonctionnement), du contrôle des attitudes et des états émotionnels en contexte social (équipe Famille, Santé, Emotion) et des relations apprentissage-développement (équipe Dynamique de l'Evolution des Comportements et l'Apprentissage). L'unité de recherche s'intéresse ainsi tout particulièrement aux questions de langage, de communication, d'interactions sociales, de mise en oeuvre des actions finalisées et de prise de décision. Pour cela, il est fait usage d'un ensemble de méthodes permettant des mesures comportementales et physiologiques aux niveaux périphérique et cérébral. Par ailleurs, les travaux de recherche sont favorisés par la mise en commun d'outils de mesure du comportement au sein d'une plateforme technologique (M-face). Les recherches développées ont une application forte dans le secteur de la santé et dans celui de l'éducation.

4.1.7.1 RECHERCHE ET INNOVATION

Evaluation AERES : Note : A

Évaluation : La production scientifique est bonne. D'un point de vue quantitatif, l'unité a publié un peu moins d'un article par an et par enseignant-chercheur (articles A et B pour Aeres), ce qui est satisfaisant. La proportion d'enseignants-chercheurs non publiants est modérée (24%). D'un point de vue qualitatif, les supports sont généralement bons. Le nombre des autres contributions (colloques, etc.), est excellent, et reflète un dynamisme scientifique certain. La recherche est souvent conduite dans une approche originale dans le paysage national et, dans tous les cas, elle est de bonne qualité. Elle est soutenue par des collaborations multiples, avec de nombreux partenariats internationaux. L'articulation entre recherche fondamentale et activités de valorisation est excellente. Les applications concernent les domaines de la santé et de l'éducation, mais il existe également une ouverture notable vers le monde de l'industrie. L'unité a obtenu de nombreux contrats, y compris à l'échelle européenne, ce qui lui assure une autonomie certaine. L'unité a élaboré une plate-forme technologique labellisée par la région, destinée à des mesures multidimensionnelles du comportement humain. Il s'agit là d'un outil remarquable, sans doute unique au niveau national. La vitalité de l'unité a son reflet dans l'activité des doctorants, qui sont particulièrement bien intégrés dans la vie du laboratoire, et dans la poursuite d'une politique de recrutement de jeunes enseignants-chercheurs dynamiques.

Présence d'enseignants-chercheurs à haut potentiel

Séverine CASALIS

Professeure de psychologie cognitive, elle dirige l'équipe "Psychologie du langage, acquisition et dysfonctionnement". Elle dirige actuellement un projet sur les troubles du langage. Elle a dirigé un contrat ANR sur les traitements morphologiques et est associé actuellement à un projet ANR sur l'acquisition de la syntaxe et du vocabulaire. Elle est titulaire de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherches. Elle est rédactrice associée à Psychologie Française.

Yann COELLO

Professeur 1^{ère} classe, Yann Coello a obtenu un financement européen en 2006 d'un montant de 750000 euros pour un projet portant sur la perception des discontinuités visuelles et spatiales. Ce projet coordonnait les activités de laboratoires français, anglais, espagnol et néerlandais. Il est également titulaire de la prime d'excellence scientifique pour ses travaux et ses responsabilités scientifiques. Il est secrétaire général du comité national français de psychologie scientifique, président du département recherche de la société française de psychologie et expert pour European Science Foundation. Il est également directeur de l'unité de recherche URECA. Il a récemment été lauréat

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

du prix Wertheimer attribué par la Société des sciences de Lille. Il a été membre invité de la délégation française participant à des événements internationaux (2006 : Attention and Performance on "Sensorimotor Bases of Cognition, 2007 : 1st Frontiers of science France-Japon-Tokyo).

Laurent MADELAIN

MCF en Psychologie, Laurent Madelain a obtenu une bourse postdoctorale du Salk Institute for Biological Studies, ainsi qu'une bourse de recherche Fulbright. Il est récipiendaire de la PES, membre des programmes ANR « Integrated psychophysical approach to the perception-action dissociation » et « IACA », porteur du projet ANR « Variabilité et adaptation », co-porteur du projet National Institutes of Health (USA) « Reinforcement of adaptation », membre du GDR « Vision », président de France-ABA (chapitre français de l'International Association for Behavior Analysis).

Jean-Louis NANDRINO

Professeur des universités en psychopathologie, Jean-Louis Nandrino est directeur-adjoint du laboratoire Ureca et responsable de la sous-équipe Famille Santé Emotion. Il est responsable d'un master de psychologie intitulé Psychologie clinique et sociale de la santé, et a été responsable de l'axe santé à la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société à Lille. Il est récipiendaire de la PES, membre de programme ANR France Québec et a été responsable d'une ACI sur les systèmes dynamique non linéaire appliquée à la psychopathologie. Il est expert auprès de l'AERES et de plusieurs revues internationales de la discipline, et appartient au comité scientifique de la fédération de recherche en santé mentale de la région Nord et du pôle de recherche en addictologie.

Bilan des travaux menés

- Principaux contrats obtenus

Programmes internationaux

2006-2009. EUROCORES Programme Consciousness in Natural and Cultural Context (CNCC)-European Science Foundation (ESF) (Montant : 752186 euros).

Programmes nationaux

- Projet LECT MORPHO : "Les traitements morphologiques dans l'apprentissage de la lecture et ses troubles" Programme thématique ANR "Apprentissages, connaissances et société" (montant : 100000 euros)
- 2007-2010. ANR : Neurosciences, neurologie et Psychiatrie, projet (montant : 166211 euros)
- 2007-2010. ANR : Audiovisuel & Multimédia Projet : projet Analyse des fixations et orientations du regard dans le cadre de l'affichage dynamique de films et images publicitaires. (montant : 304100 euros).
- 2007-2010. ANR Concepts systèmes et outils pour la sécurité globale, projet Comportements anormaux : Analyse, Détection, Alerte. (montant : 894120 euros)
- 2008-2010. ANR : Jeunes chercheurs, projet Attention et contrôle moteur: interaction endogènes et exogènes pour l'action. (montant : 119000)
- 2009-2011. Contrat CPER-MESHES: projet Développement de méthodes psycho-éducatives chez les mères dépendantes aux substances et leur bébé à partir de l'analyse dynamique de la communication émotionnelle. (montant : 29000 euros)
- 2009-2011. Contrat CPER-MESHES. Programme interdisciplinaire de recherche sur les conduites addictives: Rééducation de la régulation émotionnelle chez les consommateurs de substances psychoactives et les patientes anorexiques par des méthodes de bio-feedback (montant : 14000 euros).
- 2009-2011. ANR-09-ENFT, projet Acquérir du vocabulaire et maîtriser la syntaxe à l'école et en enseignement spécialisé : une comparaison d'enfants typiques et handicapés. (montant 180000 euros).
- 2009-2011. Contrats CPER-MESHES, projet Analyse dynamique de la communication émotionnelle (montant : 29000 euros).
- 2009-2011. Contrats CPER-MESHES, projet Représentation du corps et conscience de l'espace d'action chez les personnes saines ou présentant des déficits moteurs fonctionnels (montant : 30000 euros).
- 2009-2012. ANR Jeunes chercheurs, projet Variabilité et adaptation (montant : 120 000 euros).
- 2009-2012. ANR CONTINT 2009, projet Vers la robotique Intercative: de la compliance physique à la compliance sociale (montant : 889512 euros)
- 2010-2012. MESHES-CPER, projet Les troubles développementaux du langage (montant : 100000 euros).
- 2010-2012. ANR Maladie d'Alzheimer et Maladies Apparentées, projet Aidants de personnes jeunes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée (montant 256506 euros).
- 2010-2012. ANR Blanc 2010, projet Le sentiment de contrôler sa propre action : une approche comportementale chez le volontaire sain et dans le pathologie mentale -FeelInControl (montant : 427259 euros)

- Production scientifique pour la période 2007-2010

174 publications dans des revues à comité de lecture.
265 communications dans des congrès nationaux et internationaux
33 chapitres d'ouvrage
6 ouvrages
57 conférences invitées

Equipements et infrastructures disponibles

M-PACE

L'unité de recherche URECA s'appuie sur la plateforme technologique M-PACE (Mesure de la performance humaine : Perception, Action, Cognition, Emotion) pour développer ses recherches sur le plan scientifique. M-PACE est une plateforme technologique innovante CREST (centre de recherche et d'expertise scientifique et technologique). La configuration de la plateforme est unique sur le plan régional et national ; elle offre la possibilité d'intégrer plusieurs équipements technologiques pour réaliser des mesures objectives et multi-dimensionnelles du comportement humain. Elle participe ainsi à l'analyse et la modélisation des comportements normaux et pathologiques qui résultent des interactions entre l'individu et son environnement (naturel ou virtuel), ou entre les individus.

Sur la base des équipements existant (oculomètres, cellules de force, acquisition de capteurs 2D et 3D, écrans de projection grand champ, systèmes de téléopération, écrans tactiles, tablettes graphiques, système Biopac, EEG...), les différentes compétences au sein de l'unité de recherche permettent d'envisager des protocoles d'évaluation, de définition et de contrôle des comportements humains perceptifs, moteurs, cognitifs, verbaux et décisionnels. Elles peuvent également permettre l'évaluation et la caractérisation des comportements individuels, des interactions entre individus ou encore des interactions hommes-machines. La plateforme M-PACE bénéficie par ailleurs d'un ingénieur d'étude et d'un ingénieur de recherche spécialiste du développement de plateforme technologique et titulaires à plein temps au laboratoire URECA. L'université Lille 3 est à un projet d'aménagement d'un espace dédié plateforme regroupant les supports technologiques pour les études en sciences humaines et sociales (CREST M-PACE et Art numérique et technologies appliquées à l'art).

EQUIPEX

Le laboratoire URECA est coordinateur scientifique de l'EQUIPEX IngéVisu (Science et Ingénierie du Visuel : contenu, production, interaction et virtualité), déposé dans le cadre de l'appel d'offre Equipex.

4.1.7.2 VALORISATION

Au cours de ces dernières années, l'unité de recherche a développé une plate forme technologique performante susceptible de répondre aux exigences expérimentales de l'unité. Cet équipement a été labellisé CREST par la Plate Forme Régionale de l'Innovation et de la Valorisation de la Recherche sous le label M-PACE. La plate-forme M-PACE est le support des collaborations envisagées avec les industriels et entreprises privées et a permis la réalisation de plusieurs projets contractuels (Ansel-USA ; Applied Sciences Laboratories-USA ; QUALYSIS-Suède ; TIA Ltd-UK ; ESSILOR-Fr. ; YOUNG's-Fr. ; THALES-Fr. ; OUEST Audiovisuel-Fr. ; DECATLHON-Fr, ACCA-Fr). Certains membres de l'Equipe DECA de l'unité ont aussi créé un Service d'Accompagnement Comportemental Spécialisé ayant l'agrément de la DDASS. Ce centre accueille à fins d'éducation comportementale et cognitive des enfants présentant des troubles envahissant du développement.

4.1.7.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Unité de recherche est impliquée dans plusieurs masters et formation doctorale:

- Un Master en Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives (Lille 3)
- Un Master en Modélisation des sciences du comportement (Lille 3)
- Un Master en Psychologie clinique et sociale de la santé
- Un Master en Analyse expérimentale et Appliquée du Comportement
- Deux séminaires pluridisciplinaires de l'école doctorale (neurocognition et philosophie de l'esprit, lexique et cognition)

4.1.7.4 ORGANISATION

Les activités de l'unité de recherche sont gérées par un bureau de laboratoire, une assemblée des enseignants-chercheurs titulaires et une assemblée générale. Le bureau de laboratoire est composé du directeur du laboratoire, des responsables des équipes de recherche, d'un représentant du personnel BIATOS et d'un représentant des doctorants. Il se réunit une fois tous les deux mois et gère la vie du laboratoire. L'assemblée des enseignants-chercheurs titulaires se réunit une fois par mois. L'assemblée générale du laboratoire comprend l'ensemble des membres du laboratoire, elle a lieu trois fois par an. La vie au sein du laboratoire est régie par un règlement intérieur.

4.1.8 PARTENAIRE / PARTNER : CRD&P

Centre de Recherches Droits et Perspectives du droit (EA 4487)

4.1.8.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

Le CRD&P est issu du regroupement de 4 équipes labellisées de la Faculté de droit de Lille 2 : le Centre René Demogue (Théorie du droit, Droit des contrats) ; l'IRDP (Institut de Recherches en Droit public : Droit public général, Droit des contentieux, Droit public financier, Droit de la sécurité et de la défense, Droit public économique) ; le LERADP (Laboratoire d'Etudes et de Recherches appliquées au droit privé : Droit privé général, Droit pénal, Droit de la famille, Propriété industrielle, Droit des affaires) ; le LEREDS (Laboratoire d'Etudes et de Recherches appliquées au droit social : Droit social, Droit du travail, Droit de la santé au travail - en collaboration avec des médecins). Ces quatre équipes étaient notées A+ ou A.

L'AERES (rapport de mars 2009), si elle a pu émettre des doutes sur la gouvernance de la nouvelle EA (d'où un "C" pour la gouvernance) a reconnu la qualité des productions scientifiques (note "A") et la vitalité du projet scientifique. Néanmoins, dans l'attente de la consolidation du Centre, l'AERES a attribué la note globale "B".

Il ne semble pas opportun d'opérer ici une distinction entre les membres du laboratoire sur des critères indéfinis (très haut niveau ? très haut potentiel ?). On se bornera ainsi à signaler l'existence d'un certain nombre de prix ou de reconnaissances obtenus par les uns ou les autres, indépendamment de l'existence de contrats de recherche.

Au titre des prix : Emmanuel CARTIER : Prix de thèse de l'Assemblée Nationale ; Damien CATTEAU : 1^{er} Prix de thèse du Sénat ; Stéphanie DAMAREY : Prix de la Cour de comptes ; Mathieu DISANT : Prix de thèse du Conseil constitutionnel, Prix spécial du Sénat, Prix de l'Académie française (fondation Viard) ; Anne JENNEQUIN : Prix de l'Association française de droit administratif ; Fabienne PERALDI-LENEUF : prix Henry Teitgen et Prix de l'association nationale des docteurs en droit ; Marc PICHARD : Prix André Isoré et Prix Dupin Aîné de la Chancellerie des Universités de Paris ; Aymeric POTTEAU : Prix Bercy ; Pauline TÜRK : 1^{er} Prix de thèse du Sénat ;

Xavier VANDENDRIESSCHE a été membre du Jury du 2nd concours d'agrégation de droit public en 2002 et du Jury du 1^{er} concours d'agrégation de droit public en 2008. Il est membre du Comité de rédaction de la *Revue française de droit administratif*, du Conseil scientifique de l'Association française des constitutionnalistes et du Conseil d'administration de la Société française de finances publiques.

Bilan des recherches

Seuls les travaux ayant un lien avec le projet ADA et bénéficiant d'un financement extérieur au laboratoire sont mentionnés.

Axe méthodologique : l'interdisciplinarité

Travaux achevés :

Séminaire « **Regards croisés sur le droit et le genre : (dé)construction et mobilisation de la norme juridique** » (financement MESHS) ; publication à la Revue *Jurisprudence critique* en cours.

Travaux en cours :

Projet de recherche « **Information, transparence et gouvernance** » (ANR-07-ENTR-012) « Transparency and Information disclosure in corporate governance ». Ce projet met en synergie le potentiel des juristes, économistes (Equipe), spécialistes de la finance (rattachés à l'EDHEC). L'objectif est de mettre en relation les disciplines

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

juridique et économique afin de questionner le formidable mouvement de transparence qui traverse le monde des affaires contemporain.

Séminaire « **Droit, arts, sciences humaines et sociales : (dé)passer les frontières** » (financement MESHS) ; cycle de 7 séminaires débuté en janvier 2010, qui se conclura en mai 2011 par un colloque.

La production de la norme : les phénomènes de coproduction

Travaux achevés

La contractualisation de la production normative : Le système juridique à l'ère de la contractualisation, financé par le GIP « Droit et justice » qui a donné lieu à 2 cycles de séminaires et un colloque, le tout publié dans 3 ouvrages (Dalloz, LGDJ, PUAM) ;

Démocratie participative : en collaboration avec le Centre de Recherches en Droit constitutionnel de l'université de Paris I, sous le patronage de l'Association française de Droit constitutionnel, sur le thème de la « Généalogie des techniques de participation du public ». Ces travaux ont donné lieu à un colloque au Sénat à la fin de l'année 2009 (publication en cours dans la revue électronique Jurisdoctoria).

Travaux en cours :

Projet de Code économique européen : Le Code Economique Européen est un programme de recherches juridiques dont l'objectif global est de proposer aux opérateurs politiques et économiques une codification du droit des activités économiques dans l'Union européenne. D'ores et déjà, un projet financé s'inscrit dans ce cadre :

Projet GO DIS : financement Union européenne Invereg IV : harmonisation du droit des intermédiaires de la distribution en Europe (Partenariat avec l'université catholique de Leuven – Belgique).

Diffusion de la norme

Travaux en cours :

Projet GIP « Droit et Justice » (validé et financé) sur la **question prioritaire de constitutionnalité** (E. Cartier et M. Pichard). Etude sur le réagencement de l'architecture juridictionnelle française qui repose sur le dualisme ainsi que sur une conception toute particulière de la fonction de juger dans chacun des ordres concernés. Mesure des effets incidents de la QPC sur le procès et ses différentes composantes, lesquelles se trouveront réagencées : temps du procès ; stratégies d'argumentation et de motivation élaborées par les acteurs du procès ; émergences de nouveaux acteurs institutionnels du procès ; dispositifs des jugements portant sur le filtrage des QPC ainsi que sur la QPC elle-même pour le Conseil constitutionnel.

Programme de recherche **Supports et processus de communication du droit** (en collaboration avec le CHJ). Droit, justice et politiques communicationnelles : permanence et ruptures. Objet : étude des politiques de communication initiées par les différentes parties prenantes à la production normative (formes nouvelles, moyens de diffusion, perception par le public cible et effet réflexif sur le droit). Soumis pour financement au GIP « Droit et justice ».

Profusion de normes : les conflits de normes

Travaux en cours :

Projet validé et financé par le GIP « Droit et Justice » : **Les conflits de normes – étude comparée** (F. Péraldi-Leneuf – S. Schiller). Cette recherche est orientée sur les modes et méthodes de conciliation utilisés par les juges de plusieurs systèmes juridiques nationaux, européens et internationaux pour régler les conflits entre normes de même niveau.

Egalité(s) : les discriminations face au droit, les distinctions dans le droit.

Travaux en cours :

Projet validé et financé par le GIP « Droit et Justice » : **L'articulation entre le régime de l'extradition et celui de l'exclusion du bénéficiaire du statut de réfugié** (C. Laly-Chevalier). Les règles, les procédures, les institutions concernées sont différentes, l'extradition et l'asile ayant une essence différente et une dynamique propre et ne forment pas un ensemble cohérent. Il s'agit ainsi d'analyser l'articulation entre les deux corps de règles à travers le prisme de l'exclusion fondée sur l'indignité du demandeur d'asile.

Équipements et infrastructures disponibles

Le laboratoire dispose de locaux importants dans l'enceinte de la Faculté de droit, soit propres à chacune des équipes, soit mutualisés. En particulier, il convient de signaler l'existence d'un Centre de documentation particulièrement riche puisqu'il dispose de l'intégralité de la documentation juridique indispensable à des recherches de haut niveau dans le domaine des sciences juridiques – sous forme papier ou électronique.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

4.1.8.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

Les membres du CRD&P, outre leur activité de production scientifique, participent activement à la diffusion des travaux menés dans le cadre du laboratoire. Ils participent ainsi fréquemment à des conférences destinées à des publics plus larges que celui du monde de la recherche. La valorisation prend également la forme de participation à des sessions de formation continue pour des publics spécialisés : avocats, notaires, professionnels de santé, etc. Les séminaires et certains colloques organisés ou co-organisés par le laboratoire sont également l'occasion d'une vraie valorisation scientifique dès lors que le public qui y assiste provient d'horizons divers (un exemple récent : le colloque sur l'anniversaire de la Convention sur les droits de l'enfant organisé en partenariat avec l'Ecole de protection judiciaire de la jeunesse).

4.1.8.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

Master

Au-delà de la participation aux enseignements en M1 et M2, les membres du laboratoire impliqués dans le projet scientifique exercent des responsabilités nombreuses dans l'enseignement niveau Master :

Delphine AUTEM : Responsable de la spécialité « Droit des assurances »

Edith BLARY-CLEMENT : Responsable pédagogique de l'ensemble des masters professionnels de la Faculté – Responsable de la mention « Droit des affaires » – Responsable de la spécialité « Droit de la propriété industrielle »

Michel DUPUIS : Responsable de la spécialité « Juriste d'entreprise »

Manuel GROS : Responsable de la spécialité « Droit et contentieux publics »

Marc PICHARD : Responsable de la spécialité « Etudes judiciaires et processuelles »

Johanne SAISON : Responsable de la spécialité « Droit et politiques de santé »

Xavier VANDENDRIESSCHE : Responsable de la mention « Droit public »

Denis VOINOT : Responsable de la spécialité « Stratégie de recouvrement de créances »

Doctorat

Le laboratoire compte près de 150 doctorants. La formation doctorale est assurée en collaboration avec l'école doctorale 74 (Sciences juridiques, politiques et de gestion, SJPG).

4.1.8.4 ORGANISATION / ORGANISATION

Le principe de fonctionnement du Centre est la subsidiarité. Toutes les décisions pour lesquelles compétence exclusive n'est pas attribuée au Centre relèvent des équipes. Le Centre est dirigé par deux co-directeurs relevant respectivement des sections 01 et 02 du CNU. Le Centre est administré par un Conseil de direction composé :

- Des deux co-directeurs du Centre ;
- Du ou des directeur(s) de chacune des équipes ;
- D'un représentant désigné en leur sein par les membres du Centre ne relevant pas des sections 01 et 02 du CNU.

4.1.9 PARTENAIRE / PARTNER : EQUIPPE

Economie Quantitative, Intégration, Politiques Publiques, Econométrie (EQUIPPE, EA 4018)

4.1.9.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

La note globale attribuée à EQUIPPE par l'AERES est : A

Avec les notes détaillées suivantes :

Qualité scientifique et production :	A
Rayonnement, attractivité, intégration :	A
Stratégie, gouvernance, vie du labo :	A+
Appréciation du projet :	A

La conclusion de l'évaluation est la suivante :

Nous avons affaire très certainement à une très bonne équipe de recherche en région, qui certes sans égaler la force et la renommée des deux équipes françaises phares, n'a pas à rougir de ses performances. Il faudra à l'avenir savoir compter avec elle dans le paysage scientifique régional et français.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Parmi les chercheurs de très haut niveau ou à haut potentiel de l'unité, on peut citer (avec trois publications récentes chacun) :

- Hillel Rapoport (né en 1963), spécialiste de renommée internationale de l'analyse économique des flux migratoires internationaux et de leurs liens avec le développement. H. Rapoport travaille en lien avec la Banque Mondiale, la JFK School (Harvard) et le Stanford Center on Economic Development. Il a bénéficié de soutiens de la Banque Mondiale et de plusieurs fondations.
- McKenzie, D. et H. Rapoport (2010) « Self-selection patterns in US-Mexico migration: the role of migrants' networks », *Review of Economics and Statistics*, à paraître.
- Mountford, A. et H. Rapoport (2010) « The brain drain and the world distribution of income », *Journal of Development Economics*, à paraître.
- Beine, M., F. Docquier et H. Rapoport (2008), « Brain drain and human capital formation in developing countries: winners and losers », *Economic Journal*, 118, 4: 631-52.
- J.M. Zakoïan et C. Franck (tous deux nés en 1962) sont parmi les meilleurs spécialistes internationaux de l'économétrie des séries temporelles. J.M. Zakoïan est invité cinq à six fois par an à des conférences internationales prestigieuses (notamment l'Econometric Society).
- Franck, C. et J.M. Zakoïan (2009), « Testing the nullity of GARCH coefficients: correction of the standard tests and relative efficiency comparisons », *Journal of the American Statistical Association*, 104, pp. 313-324.
- Franck, C., L. Horvath et J.M. Zakoïan (2010), « Sup-tests for linearity in a general nonlinear AR(1) model », *Econometric Theory*, à paraître.
- Franck, C., S. Makarova et J-M. Zakoïan (2008), « A class of stochastic unit-root bilinear processes: mixing properties and unit-root test », *Journal of Econometrics*, 142, 312-326.
- Sonia Paty est une spécialiste d'économie publique locale, qui commence à être largement reconnue au niveau international. Ses recherches contribuent largement au développement de l'étude des interactions fiscales et de leur analyse empirique.
- Cassette, A. et S. Paty (2009), « Fiscal Decentralization and the Size of Government: A European Country Empirical Analysis », *Public Choice*, forthcoming (published online).
- Paty, S., M. Foucault et T. Madiès (2008), « Public spending interactions and local politics: Empirical evidence from French municipalities », *Public Choice*, 137(1), pp. 57-80.
- Charlot, S. et S. Paty (2007), « Market access effect and local tax setting: Evidence from a French panel data », *Journal of Economic Geography*, 7(3), 247-263.
- Stéphane Auray (né en 1976) travaille dans le domaine des politiques macroéconomiques, de leur coordination internationale et de leurs liens avec les structures économiques.
- Auray, S., A. Eyquem, G. Hamiache et J-C. Poutineau (2008), « Sharing Money Creation in a Currency Union », *Review of International Economics*, 16(1), 817-834.
- Auray, S. et P. Fève (2008), « On Sunspots, Habit Formation and Monetary Facts », *Macroeconomic Dynamics*, 12(1), 72-96.
- Auray, S. et P. Fève (2008), « On the Observational (Non)Equivalence of Money Growth and Interest Rate Rules », *Journal of Macroeconomics*, 30(2), 801-816.
- Stéphane Lambrecht (né en 1968) travaille sur les questions de solidarité intergénérationnelle ; il les applique aux politiques environnementales et à l'étude de la transmission intergénérationnelle des inégalités. Il a eu le prix jeune chercheur de l'European Society of Population Economics.
- Borissov, K. et S. Lambrecht (2009), « Growth and Distribution in an AK model with Endogenous Impatience », *Economic Theory*, 39 (1), pp. 93-112.
- Lambrecht, S., Ph. Michel et E. Thibault (2006), « Capital accumulation and fiscal policy in an OLG model with family altruism », *Journal of Public Economic Theory*, 8, 465-486.
- Lambrecht, S., Ph. Michel et J-P. Vidal (2005), « Public pensions and growth », *European Economic Review*, 49, 1261-1281.
- Lucie Ménager est une jeune chercheuse prometteuse en microéconomie théorique et en théorie des jeux.
- Ménager, L. et N. Houy (2008) "Communication, consensus and order. Who wants to speak first?", *Journal of Economic Theory*, 143, 140-152.
- Ménager, L. (2008) "Consensus and Common Knowledge of an Aggregate of Decisions", *Games and Economic Behavior*, 62, pp. 722-731.
- Ménager, L. (2006) "Consensus, communication and knowledge: an extension with Bayesian agents", *Mathematical Social Sciences*, 51, pp. 274-279.

Bilan des recherches

Les recherches menées par EQUIPPE sont structurées autour de trois axes. Le premier s'intéresse à l'analyse économique des politiques publiques. C'est l'axe le plus concerné par le LABEX. Le second porte sur les méthodes économétriques. Le troisième relève de l'économie internationale, européenne, et des migrations.

Du côté des politiques publiques, un premier volet étudie la concurrence fiscale, avec surtout des travaux appliqués confirmant l'existence d'interactions fiscales, à l'intérieur des pays et entre pays ; et en précisent la nature, en rejetant l'hypothèse de comportements opportunistes. Un deuxième volet porte sur l'amélioration des méthodes hédoniques de valorisation des biens publics fondées sur la capitalisation foncière et les combine avec des représentations formalisées de l'environnement, avec des applications sur les transports et les paysages. Un troisième volet s'intéresse aux politiques environnementales avec notamment l'étude de la séquestration du carbone et de ses effets dynamiques ; ainsi que l'analyse de mécanismes de transferts de droits à polluer entre périodes consécutives permettant d'atteindre le niveau de pollution optimale.

Un quatrième volet porte sur les politiques macroéconomiques. Une étude a analysé l'impact des comportements de consommation, des rigidités nominales et/ou réelles et des croyances des individus en la monnaie sur les mécanismes de transmission de la politique monétaire. Une autre a mis en évidence l'importance des facteurs démographiques, notamment le vieillissement de la population, comme facteur de désinflation. L'étude des règles de partage des droits de création monétaire au sein d'une union monétaire a montré que celle-ci a intérêt à attribuer une création monétaire plus importante au pays ayant le système financier le plus efficient.

Un cinquième volet démarre en économie politique avec notamment une expérience électorale en grandeur réelle sur deux bureaux de vote qui confirme que le vote préférentiel transférable est une procédure réalisable.

Enfin, des travaux sur inégalités et qualifications combinent économie publique et internationale. L'analyse de l'interaction entre globalisation et politiques publiques a montré que, dans un pays développé, l'ajustement à la globalisation est plus douloureux pour les pays plus inégalitaires ; l'ouverture avec salaire minimum est préférable à l'ouverture sans intervention publique en termes de productivité et de revenu réel par tête ; et, en sus de la réduction des inégalités, une politique de salaire minimum combinée à une politique de dévaluation permet de desserrer la contrainte extérieure sur la croissance. L'étude de la mobilité intergénérationnelle fait apparaître que les restructurations liées à l'abandon des industries traditionnelles se traduisent par une baisse de la mobilité intergénérationnelle ascendante des qualifications.

En économie internationale, les recherches portent principalement sur l'étude des migrations. En collaboration avec l'UCL, on a constitué des bases de données internationales harmonisées sur les migrations, mises à la disposition de la communauté scientifique. Ces données ont permis de mieux connaître la fuite des cerveaux et ses facteurs explicatifs : importance dans les petits pays et dans les pays à revenu moyen ; position spécifique de l'UE15, qui perd des migrants qualifiés vers les autres grands pays d'immigration de l'OCDE tout en récupérant des pays en développement. Ce qui a conduit à s'intéresser à l'effet de la fuite des cerveaux sur les pays d'origine. Les travaux ont mis en évidence un effet positif et hautement significatif des perspectives de migration sur la formation de capital humain dans un large échantillon de pays en développement.

L'étude de la localisation des immigrants dans le pays d'accueil a conduit à s'intéresser aux réseaux ethniques comme facteur de localisation important des immigrants. On a montré que ces derniers contribuent fortement à la persistance dans le temps des localisations d'immigrants, persistance qui s'explique également par la stabilité temporelle des autres facteurs de localisation. Enfin, des travaux sur les relations entre vieillissement démographique et migrations internationales ont montré que la composition du flux d'immigrants, en particulier la part des migrants qualifiés, influence très fortement l'économie du pays d'accueil.

On a également travaillé sur les échanges du secteur touristique. L'étude d'un modèle de croissance induite par le tourisme montre qu'un pays peut utiliser le tourisme pour importer de la croissance du reste du monde. La pertinence de ce modèle a été étudiée pour l'Espagne et de la Tunisie, avec des résultats probants. De l'autre côté, on a montré qu'un développement touristique pouvait induire une baisse du revenu réel s'il entraîne des migrations internes et que le tourisme est moins intensif en travail que l'agriculture. D'autres travaux ont montré que les échanges touristiques sont très fortement de nature intrabranche verticale.

Du côté des méthodes économétriques, l'étude des séries temporelles a montré que les propriétés des méthodes usuelles d'inférence ne sont plus valides quand certains coefficients des modèles ARCH s'annulent. Ce qui a conduit à étudier les propriétés des méthodes d'inférence par Quasi Maximum de Vraisemblance quand les séries n'ont pas de moments d'ordre élevé. Des travaux ont également porté sur les modélisations à changement de régimes, étendant les techniques d'estimations usuelles aux cas où le modèle possède des solutions stationnaires

alors que certains régimes n'en ont pas, et à leur adaptation au cas où le modèle n'a aucune solution stationnaire. De nouvelles techniques de diagnostic automatique ont été proposées pour l'analyse des séries non stationnaires.

L'autre grand domaine de réalisation en économétrie concerne les méthodes d'inférence semi et non paramétriques. Des techniques d'estimations et d'inférence reposant sur l'analyse statistique fonctionnelle ont été développées, notamment, pour des modèles spatiaux. Ces méthodes permettent d'estimer les paramètres d'un modèle en utilisant toutes les contraintes ainsi engendrées.

Publications dans des revues scientifiques à comité de lecture (depuis 2006 inclus)

Axe	Classement CoNRS ou assimilé					Total
	1	2	3	4	Non	
Econométrie	6	10	13	5	6	40
Economie internationale	6	7	17	9	15	54
Politiques publiques	16	24	30	10	11	91
Divers				1	7	8
Total général	28	41	60	25	39	193

Nota Bene : les publications en revues sont classées en utilisant le classement de la section 37 du Comité National de la Recherche Scientifique et, pour les publications en statistique, un classement assimilé.

Contrats de recherche :

- **CLEANER**, en cours, en collaboration avec le CES, (université Paris I) et l'IREGE (université de Savoie). Financement ANR, budget EQUIPPE : 89336€.
- **FISCALRULES**, en cours, en collaboration avec l'université de Bonn. Financement ANR, budget EQUIPPE : 210000€.
- **MONDES**, en cours. Financement ANR, budget : 200 000€.
- **DEAC**, en cours. Financement CPER, budget : 30 000€.
- **SUIM**, en cours, en collaboration avec l'INRETS. Financement ADEME et Région NPDC, budget EQUIPPE : 52 197€
- **Mesure des prélèvements obligatoires en région Nord Pas de Calais**, financement Région NPDC (DDPE), budget .
- **Migrations, Education et développement**, en cours. Financement AFD : 80 000€
- **Migrations et protection sociale**, en cours. Financement Ministère de l'emploi (DREES) : 25 000€.
- Paysages avec Paris 1

Equipements et infrastructures disponibles

Dans les domaines de l'économie sur lesquels l'unité travaille, il n'y a pas de grands équipements. Le principal problème est celui de l'accès aux données statistiques. L'unité bénéficie de l'accès à la plupart des bases de données internationales, via le service commun de documentation de l'université Lille 1 et la plate forme universitaire de données de Lille.

4.1.9.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

La structure de valorisation est celle du PRES et de l'université Lille 1. Jusqu'à présent, la valorisation des recherches est largement passée par les commanditaires de ces recherches. C'est particulièrement le cas du ministère de l'environnement et le ministère de l'équipement pour les travaux sur la valorisation des biens publics ; de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement pour les travaux sur les migrations.

4.1.9.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

Le laboratoire est fortement impliqué dans trois masters. Le premier est le master « Economie et Management Publics », commun à quatre universités (Lille 1, Lille 2, Lille 3, ULCO). Monté et géré par des membres d'EQUIPPE, il s'appuie sur l'axe « Politiques Publiques ». Sa vocation est de former des étudiants combinant de

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

solides connaissances théoriques en économie publique et les savoirs institutionnels, réglementaires et techniques encadrant l'intervention des pouvoirs publics.

Le second est le master « Economie et Management Internationaux » de Lille 1, qui s'appuie sur l'axe « Economie internationale » et forme aux questions internationales (commerce, gestion des entreprises, coopération, politiques internationales). En deuxième année, il permet d'accéder au master Erasmus Mundus « Economics of International Trade and European Integration », cogéré avec six autres partenaires internationaux.

Le troisième est le master « Mathématiques et informatique appliquées aux SHS » de Lille 3. Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire centrée sur l'utilisation des méthodes mathématiques dans des domaines variés des SHS (économie, psychologie, archéologie, histoire, linguistique...)

Au niveau licence, le laboratoire intervient largement dans les licences des établissements d'accueil. On notera particulièrement la licence en économie quantitative de Lille 3, visant un public d'étudiants cherchant à combiner économie et mathématiques. Cette licence a démarré en 2010, à l'initiative du laboratoire.

4.1.9.4 ORGANISATION / ORGANISATION

EQUIPPE est une unité de recherche interuniversitaire, rattachée aux universités de Lille 1, Lille 2 et Lille 3. Elle regroupe actuellement 57 chercheurs, dont 25 sur Lille 1, 7 sur Lille 2, 20 sur Lille 3. L'unité dispose de locaux dans chacun des trois établissements de rattachement.

L'unité est gérée par un conseil de laboratoire de quinze membres élus, avec représentation proportionnelle de chacun des trois établissements ; et un bureau composé du directeur de l'unité et de trois directeurs adjoints, un par établissement. Le conseil de laboratoire se réunit une fois par mois et débat collectivement de l'ensemble de la stratégie du laboratoire sur les trois établissements. Le bureau gère les affaires courantes, chaque responsable s'occupant plus particulièrement des questions relatives à son établissement (notamment la gestion financière).

La gestion des contrats de recherche passe soit par les structures de valorisation des établissements, soit par la Maison Européenne des SHS.

4.1.10 PARTENAIRE / PARTNER : CERIES

Centre de Recherche 'Individus, épreuves, sociétés'¹

4.1.10.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

Rapport AERES de mars 2009

Note de l'unité : A

*Qualité scientifique et production : A ; *Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement : A ; *Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire : A ; *Appréciation du projet : A

« Points forts » soulignés dans le rapport AERES :

« • La qualité des relations humaines qui contribue au dynamisme de cette petite équipe n'hésitant pas à prendre des risques au plan théorique sur des projets innovants ; • La qualité et le nombre des publications ; • Le degré remarquable de cohésion scientifique et organisationnelle du GRACC [CeRIES] ; • L'articulation étroite entre enseignement et recherche ; • L'intérêt des Masters pro mis en place ; • Le suivi des doctorants et des étudiants de Master et de licence plus généralement ; • Le bon ancrage du laboratoire dans l'université, tant sur le plan pédagogique qu'administratif ; • Les partenariats locaux et la solidité des liens noués avec les instances politiques et sociales à l'échelle locale et régionale. »

¹ L'EA 3589 a changé son nom en 2010. Même si le projet présenté dans le cadre du quadriennal 2010-2013 constitue un approfondissement du projet déposé lors du quadriennal 2006-2009, et non une rupture par rapport à lui, nous avons souhaité abandonner la dénomination GRACC (Groupe de Recherche sur les Actions et Croyances Collectives), qui avait été héritée d'une époque antérieure et était en décalage avec les orientations de recherche du laboratoire.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Le CeRIES est composé d'enseignants-chercheurs tous considérés comme « publiants » (selon les critères d'évaluation de l'AERES).

Bilan des recherches

- Les recherches du CERIES sont placées depuis plusieurs années sous la bannière de l'individualisation et de l'individu. Il s'agit, en effet, de prendre acte de l'individualisation des sociétés contemporaines – les individus d'aujourd'hui, bien plus que ceux des générations précédentes, sont soumis à l'injonction de définir qui ils sont et de donner un sens à leur existence – et de poser que le niveau pertinent pour analyser les phénomènes sociaux est désormais celui de l'individu. Cette posture ne signe pas l'abandon du projet de la sociologie de penser ensemble l'individu et la société, d'articuler le macro et le micro, mais considère qu'il faut le faire aujourd'hui « par le bas », en se montrant attentifs à la fois aux dimensions existentielles de la vie contemporaine, et donc à la manière dont les individus supportent l'existence, et aux injonctions diverses auxquelles ils se trouvent soumis. Il s'agit donc dans nos recherches de s'intéresser aux épreuves auxquelles sont confrontés les individus contemporains et d'étudier comment ils y font face. L'individualisation étant inséparable des contextes sociaux dans lesquels elle se déroule, son étude sociologique suppose par ailleurs de privilégier les approches permettant de comparer plusieurs contextes.

- Pour mener à bien ces recherches, nous avons obtenu régulièrement le soutien de divers contrats, que ce soit par un organisme extérieur ou par les dotations nombreuses obtenues du conseil scientifique de l'université sur le BQR (cf. listes ci-dessous, ne comprenant que les contrats pour lesquels un ou des membres du laboratoire sont porteurs, et non l'intégralité des nombreux projets de recherche auxquels nous participons. *NB : les noms des membres du CeRIES sont soulignés*).

• **Contrats de recherche en cours ou achevés depuis 2006 (par ordre chronologique de début de contrat) :**

- Caradec Vincent, Petite Ségolène, Convention de recherche avec l'Institut de la Longévité – 21 000 Euros, « Les réseaux d'aide aux personnes âgées dépendantes et leur dynamique ». 2004-2006.
- Doytcheva Milena, Caradec Vincent (coord.), Hachimi Alaoui Myriam, Lefrançois Claire, Poli Alexandra, Dalibert Marion, Helly Denise, « Inégalités, discriminations, reconnaissance : une étude sur les usages sociaux des catégories de la discrimination », DREES/MiRE, université Lille 3, ACSE, 93000 euros, 2006-2008.
- Miceli Pamela, "Familles face à la maladie d'Alzheimer. Une recherche sur les formes d'implication des proches en France et en Espagne (Madrid)", Fondation Médéric Alzheimer, Bourse doctorale, 10000 Euros, 2006-2008.
- Cresson Geneviève, Castra Michel, Petite Ségolène, Convention de recherche avec l'Institut national du cancer – 86 000 Euros, « Les proches de patients atteints d'un cancer. Configurations relationnelles et mises en œuvre de compétences profanes ». 2007-2008.
- Marion Carrel, Cossart Paula, (co-responsables du projet), Maryse Bresson, Milena Doytcheva, Nina Eliasoph, William Keith, Rémi Lefebvre, Magali Nonjon, Julien Talpin, Contrat CPER, Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société, « Démocratie participative. Aspects historiques et contemporains (DPHC) », 36 400 Euros (fonds propres : 6000 Euros). 2009-2010.
- Laurence Le Douarin, Marie-Christine Le Floch, *Usages sociaux d'internet et épreuves scolaires. Les TICs dans les rythmes sociaux des élèves de CP et des lycéens de Terminale. Enquête auprès des familles du Nord Pas de Calais*, CERIES / Centre Henri Aigueperse-Unsa/IRES, 27 000 euros, 2009-2010.
- Le Floch Marie-Christine, « les cadres matériels de l'accueil et les relations dans les structures », Contrat avec la Ville de Lille représentée par, Madame Lise DALEUX, Adjointe au Maire chargée de la Famille - Modes de garde - Parentalité – Aménagement des temps, 2009-2010.
- Bertrand Louis, Caradec Vincent, Eideliman Jean-Sébastien, « Être reconnu travailleur handicapé. Entre logiques institutionnelles et trajectoires individuelles », contrat DREES-CNSA, 100 000 Euros. 2009-2011.
- Jellab Aziz, « L'accompagnement à la scolarité des élèves de lycée professionnel : une expérimentation d'un suivi de cohorte sur 3 ans », Contrat avec l'AFEV, 7800 Euros, 2009-2012.
- Renault Sylvie, Ogg Jim, Petite Ségolène, Chamahian Aline, contrat DRESS-CNSA, « L'aménagement du logement, son accessibilité et les aides techniques dans l'enquête Handicap-Santé : usage et besoins, connaissance des dispositifs », 23 500 Euros, 2009-2011.
- Caradec Vincent, Delporte Muriel, « Vieillir en situation de handicap. Diversité des contextes de vie et des trajectoires de cessation d'activité, pluralité des expériences de la retraite », DREES-CNSA, 60 000 Euros. 2010-2012.
- Razafindrakoto Mireille, Roubaud François, Wachsberger Jean-Michel, « Institution, gouvernance et croissance : le paradoxe malgache », contrat AFD-DIAL en cours de négociation, Budget estimé de 60 000 euros. Décembre 2010-décembre 2011.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- Jellab Aziz, « L'affiliation universitaire des étudiants de L1 : socialisation, projet d'apprendre et projets d'avenir », enquête financée par le projet « Demain l'université », université Lille 3, 3000 Euros, 2009-2010.
- Marion Carrel (coord.), « Participation et Promotion familiale, sociale et culturelle à Lille-Fives », groupe de développement social, recherche-action financée par ATD Quart-Monde, dans le cadre du Master 2 « Stratégies de développement social » de Lille 3, 6 000 euros, 2010-2011.

NB : Les membres du CeRIES ont par ailleurs obtenu ces dernières années des financements BQR de l'université Lille III, notamment :

- Laurence Le Douarin, « Les technologies de la communication (Internet, téléphone mobile) : de nouveaux médias pour les relations intergénérationnelles ? Etude auprès de grands-parents », 6000 euros, 2007.
- Marion Carrel, Cossart Paula, « La démocratie délibérative. Aspects historiques et sociologiques », 2200 Euros, 2008.
- Cary Paul, « Gouvernance urbaine, démocratie participative et mixité sociale à l'épreuve de la "ville globale". Le cas de Sao Paulo », 3300 euros, 2009/10.
- Guérandel Carine, « La socialisation sexuée et corporelle des enfants dans les activités de loisirs (culturels et sportifs) : le rôle de l'encadrant », 7700 Euros, 2010.
- Jellab Aziz, Armelle Giglio-Jacquemot, « Des jurés populaires en Cour d'Assises : approche sociologique et ethnographique d'une expérience morale », 7900 Euros, 2009-2010.

- **Un laboratoire en développement : Quelques faits permettent de prendre la mesure du développement du CeRIES ces dernières années.**

- Tout d'abord, il faut signaler **l'augmentation du nombre d'enseignants-chercheurs** membres du laboratoire (actuellement, 2 PR, 13 MCF, 1 PRAG, tous publiants), le recrutement des rangs B s'est fortement étoffé avec le recrutement récent, sur des postes de MCF, de jeunes collègues talentueux et investis dans les activités du laboratoire. Ces mouvements ont renforcé la cohérence intellectuelle et thématique du CeRIES, et les récents recrutements ont contribué à son dynamisme. Parallèlement à cette augmentation de l'effectif des enseignants-chercheurs, il convient de noter la croissance du nombre de doctorants. La soutenance de thèse de la première doctorante du laboratoire l'an passé (Aline Chamahian), sera suivie sous peu de trois nouvelles soutenances : Arnaud Campéon (2010), Michaël Bailleul (2011) et Laurie Kirouac (2011).
- Autre indicateur du développement du CeRIES : la **croissance des manifestations scientifiques** organisées par le laboratoire. De fait, trois séminaires de recherche se tiennent en parallèle cette année, comme les deux années précédentes.
- Par ailleurs, **un certain nombre de recherches réalisées ces dernières années au CeRIES réunissent plusieurs chercheurs du laboratoire**, ce que nous voulons développer dans le cadre du Labex ADA.
- Ajoutons encore que le CeRIES a poursuivi sa **politique d'ouverture à l'international** : tout d'abord, à travers les travaux de recherches que plusieurs de ses membres ont menés sur des terrains étrangers (Brésil, Chili, Afrique du Sud, Québec ; autres pays européens) ; ensuite, sous la forme de collaborations avec des chercheurs étrangers dans le cadre de projets de recherche (c'est le cas notamment du projet CPER-Meshs sur la démocratie participative) ; enfin, en renforçant les collaborations institutionnelles (Armelle Giglio-Jacquemot a ainsi porté la convention en cours de signature entre l'université Lille 3 et l'universidade Federal da Paraíba).

- **Points forts du laboratoire : Les principaux points forts du CeRIES résident ainsi dans la qualité de ses chercheurs et dans la dynamique collective qui s'y est créée.**

- D'une part, le CeRIES regroupe un **nombre appréciable de chercheurs très actifs**, reconnus dans leur domaine de spécialité, dont les publications sont nombreuses et de qualité.
- D'autre part, les chercheurs du CeRIES sont parvenus à **s'inscrire dans une dynamique collective** féconde qui a été décrite. Cette dynamique repose sur une bonne connaissance mutuelle des travaux menés par les autres membres du laboratoire, sur le partage d'une sensibilité et de préoccupations communes, sur le respect du travail mené par les collègues, et constitue un terreau favorable pour le déploiement de recherches conjointes, comme cela a été évoqué plus haut.
- Le CeRIES constitue une **équipe de recherche resserrée autour de quelques thèmes de recherche majeurs** (l'individuation et les épreuves ; les âges de la vie ; la vulnérabilité et les politiques sociales ; la démocratie et la citoyenneté) sur lesquels elle a pu fédérer des compétences individuelles et déployer un travail collectif.

Les équipements et infrastructures disponibles

- Le CeRIES dispose de deux bureaux propres équipés de 3 postes chacun.
- Il partage avec un autre laboratoire de Lille 3 une salle de réunion.

4.1.10.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

- **Diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique**

Les chercheurs du CeRIES diffusent régulièrement leurs travaux à des publics plus larges que celui du monde de la recherche. Dans leurs domaines de spécialité, ils sont régulièrement conviés à présenter leurs recherches auprès de publics variés (professionnels de ces domaines, auditeurs d'universités tous âges, etc.) sous forme de conférences. Ils sont également sollicités par des journalistes pour une interview écrite, radiophonique ou télévisée. Par ailleurs, les séminaires organisés ou co-organisés par le laboratoire ont attiré un public important provenant du secteur professionnel de l'intervention sociale.

4.1.10.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

- **Importance de la formation par la recherche dans l'unité**

La formation par la recherche constitue une mission que les enseignants-chercheurs du Gracc ont à cœur de remplir et qu'ils assurent de différentes manières. Tout d'abord, nous avons tenu à **donner à la formation à la recherche une place dès le niveau Licence** : les enseignements de méthodologie en sont bien sûr l'espace privilégié. **Au niveau Master**, la formation par la recherche a pour cadre, d'une part, les séminaires de M2 Recherche (M2 « Âges, Épreuves, Vulnérabilités », AEV) au cours desquels les travaux en cours des étudiants du M2, ceux de doctorants ainsi que ceux de chercheurs confirmés sont, tour à tour, présentés et discutés. D'autre part, un exercice pédagogique placé au cœur du M2 Professionnel « Stratégies de Développement Social » relève aussi de la formation par la recherche : les étudiants doivent, en petit groupe, réaliser une recherche-action afin de répondre à une demande formulée par un partenaire institutionnel (collectivité territoriale ou association), chaque groupe étant encadré par un enseignant-chercheur du CeRIES.

Enfin, nous proposons régulièrement à des étudiants de 3^{ème} année de Licence et à des étudiants de Master de réaliser des **vacations dans le cadre des contrats de recherche sur lesquels nous travaillons**. Ces vacations nous donnent l'occasion de faire participer les étudiants à nos réunions de travail et de les familiariser avec la recherche. C'est ainsi que plusieurs de nos actuels doctorants ont eu l'occasion, avant de parvenir en thèse, de participer à deux ou trois recherches menées au sein du laboratoire.

- **Les membres de l'unité engagés dans l'administration des formations** : Une très grande partie des membres du laboratoire sont responsables de formation.

- Vincent Caradec est responsable des relations entre l'ISAS (Institut Supérieur de l'Action Sociale) et l'UFR de Sciences de l'Éducation
- Philippe Cardon est responsable de la L2 de la licence Sociologie-Histoire-Développement Social (SHDS)
- Marion Carrel est responsable du M2 SDS (Stratégies de Développement Social)
- Paul Cary est responsable de la L3 SHDS
- Paula Cossart est coresponsable de L SHDS
- Milena Doytcheva est responsable de la L Philosophie-Sociologie
- Aziz Jellab est Chef du Département Carrières Sociales de l'IUT B
- Jean-Sébastien Eideliman et Ségolène Petite sont coresponsables du parcours sociologie de la L Miashs (Licence Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales)
- Marie-Christine Le Floch est présidente de jury de la L1 SHDS
- Vanessa Stettinger est responsable du M1 SDS (Sociologie Développement Social)

4.1.10.4 ORGANISATION / ORGANISATION

- **Organisation**

Le CeRIES s'organise en **4 axes de recherche** :

1. Individus, épreuves, individuation.
2. Avancée en âge, parcours de vie, dynamique des générations.
3. Situations de vulnérabilité et politiques sociales.
4. Citoyenneté et démocratie.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

(NB : **Un nouvel axe transversal spécifique « ADA »** sera créé.)

Ces axes ne sont pas cloisonnés, mais en dialogue les uns avec les autres : il ne s'agit pas à proprement parler d'« équipes », mais véritablement d'axes de recherche, souvent transversaux, qui, dans leur résonance réciproque, grâce à la présence des mêmes chercheurs dans plusieurs axes, constituent le terreau de la vie intellectuelle de notre laboratoire.

- **Mode de gestion**

L'organigramme du CeRIES est simple : il y a un directeur (Aziz Jellab), une directrice-adjointe (Paula Cossart), un conseil de laboratoire composé d'un collège A (7 titulaires et 7 suppléants) et d'un collège B (3 titulaires et 3 suppléants), et une secrétaire à mi-temps (Nathalie Moreels). Comme précisé plus haut, les axes du laboratoire ne constituent pas des équipes et il n'y a donc pas de responsables d'axe.

4.1.11 PARTENAIRE / PARTNER : ALITHILA

Equipe d'accueil Analyses Littéraires et Histoire de la Langue EA 1061

4.1.11.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

Conclusions de la commission d'évaluation de l'AERES janvier 2009

— Points forts :

- o Un nombre appréciable des membres de l'équipe se montrent dynamiques, souvent innovants, et jouissent, par là, d'une forte reconnaissance
- o On peut apprécier la pertinence, la solidité et l'originalité de certains projets
- o Le suivi des doctorants paraît efficace
- o Certaines des actions bénéficient d'une forte visibilité notamment grâce aux revues

— Points à améliorer :

- o L'équipe compte trop de non-publiants et souffre de ne pas assez hiérarchiser ses actions, sans doute du fait d'une gouvernance qui manque de perspective.
- o Les thématiques consensuelles sont souvent larges ou déjà bien balisées.
- o Les collaborations avec d'autres équipes restent insuffisantes, notamment au plan régional.

— Recommandations :

- o Il convient d'améliorer la gouvernance, de mieux hiérarchiser et organiser les actions.
- o L'équipe gagnerait par ailleurs beaucoup à inciter véritablement les collègues non publiants à s'investir dans la recherche.
- o Elle aurait aussi avantage à mieux prendre en compte les intérêts et l'originalité de certains chercheurs qui, tout en étant actifs, sont actuellement peu impliqués dans les travaux collectifs.

Note de l'unité A

Qualité scientifique et production **A+**

Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement **A+**

Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire **B**

Appréciation du projet **B**

- Marie-Madeleine CASTELLANI, directeur de publication de *Nord'* et de *Bien Dire et Bien Apprendre*
- Dominique DUPART, fondatrice et membre du comité de rédaction de la revue *Ecrire l'histoire*, Paris VII
- Catherine GAULLIER-BOUGASSAS (ANR Alexandre Le Grand)
- Elsa KAMMERER (ANR EUROLAB)
- Joëlle PRUNGNAUD, directrice de la publication en ligne de la SFLGC et membre du comité éditorial de la bibliothèque européenne des lectures croisées.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- Martine REID, direction et réalisation de la série “femmes de lettres” en folio Gallimard.
- Dominique VIART (IUF), fondateur et directeur de la collection “écritures contemporaines” éd. Minard, directeur de la collection “Perspectives 20^{es}” septentrion, co-directeur de la RSH.
- Dominique DUPART, Lauréate du prix de l’Assemblée nationale 2009 attribué par un comité d’historiens (entre autres Guy Carcassonne, Jean Gicquel et Olivier Wiewiorcka) qui récompense une thèse de doctorat sur l’histoire parlementaire (Thèse sur *L’éloquence romantique de Lamartine*).

Bilan des recherches

Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriés dans les bases de données internationales: **51**

Articles dans des revues avec comité de lecture: **63**

Articles dans des revues sans comité de lecture: **9**

Conférences données à l’invitation du comité d’organisation dans un congrès national ou international: **88**

Communications avec actes dans un congrès: **241**

Communications orales sans acte dans un congrès national ou international : **53**

Ouvrages scientifiques ou chapitres : **117**

Ouvrages de vulgarisation : **12**

Directions d’ouvrage : **46**

Autres publications : **59**

4.1.11.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

Partenariats régionaux lors des manifestations scientifiques :

Diffusion des savoirs à travers des conférences « grand public »

- Musée d’Art Moderne de Villeneuve d’Ascq
- La Maison des Ecrivains (Paris, Villa Mont Noir)
- Bibliothèque Municipale de Lille
- Maison Natale Charles de Gaulle à Lille
- Théâtre du Nord à Lille
- Centre Pompidou
- Mairie de Lille
- Editions Verdier
- Société Historique du Nord
- Atelier lyrique de Tourcoing

4.1.11.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

Les enseignants-chercheurs sont impliqués dans le master “Lettres”, en particulier spécialités “Recherche”, “Enseignement”, “Littératures européennes”, “Métiers de la littérature de jeunesse”.

D’autre part, un certain nombre d’enseignants-chercheurs participent aux programmes de l’école doctorale : « Langues vernaculaires », « Noms propres », « Littératures contemporaines », destinées à la formation des doctorants.

Enfin, les enseignants-chercheurs d’ALITHILA ont créé les programmes MESHS : « La mesure », « Alexandre » et y contribuent régulièrement en organisant des séminaires ouverts aux étudiants de master et de doctorat.

4.1.11.4 ORGANISATION/ORGANISATION

L’EA ALITHILA fédère cinq centres : ACT (analyses et critique des textes), CEMD (Centre d’études médiévales et dialectales), CRLGC (Centre de recherches en littérature générale et comparée) Comparatistes, Recife (littérature francophone), Roman 20-50 (Littérature des années 1920-1950 et littérature contemporaine).

L’équipe comporte un directeur et un vice-directeur, ainsi qu’un bureau composé des représentants de chaque centre ainsi que de la responsable administrative. L’équipe se réunit en AG, au moins une fois par an, selon les statuts et, exceptionnellement, à la demande des membres du bureau ou d’un nombre conséquent des membres de l’équipe.

L’EA s’est fédérée autour d’un projet qui comporte trois axes principaux

I. Langue et culture

II. Création

III. Textes et contextes

4.1.12 PARTENAIRE / PARTNER : TVES

TVES Territoires, Villes, Environnement et Sociétés - EA 4477

4.1.12.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

Le laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société (TVES) EA4477 est issu de la fusion de trois anciennes équipes de l'université Lille 1 - Sciences et Technologies en 2006. Ce laboratoire récent a pu rapidement capitaliser à partir d'une activité de recherche intense déjà présente dans chacune des anciennes équipes. Mais à partir de ce potentiel réel, reconnu par le classement A lors de la dernière évaluation de l'AERES, l'intégration dans un projet élargi, sous l'appellation TVES, a permis de renforcer les synergies entre les chercheurs et d'accroître encore la production scientifique du laboratoire. En effet, toutes catégories confondues (articles, ouvrages, directions d'ouvrages, chapitres d'ouvrages, communications de niveau national et international), le nombre moyen de références par chercheur lors du dernier contrat quadriennal s'élève à 11,3 références par enseignant-chercheur sur la période 2004-juin 2008 (= 4,5 ans : 329 références), ou 8,7 sur la période 2005-juin 2008 (=3,5 ans : 251 références), soit plus ou moins 10 sur 4 années pleines, soit 2,5/an/chercheur. Ainsi, grâce à la fusion des équipes et à la dynamique nouvelle qu'elle a impulsé, la « productivité » scientifique du laboratoire TVES, a augmenté de + 64% par rapport au quadriennal précédent. L'évaluation du laboratoire TVES par l'AERES en 2009 a souligné les points forts suivants :

- Forte insertion locale et régionale ; aptitude à polariser sur l'urbanisme et l'aménagement dans la « grande région Nord ».
- Dynamisme et pouvoir d'entraînement du directeur; cohésion du groupe.
- Compétence en matière d'environnement, prioritairement environnement industriel et risques.
- Capacité d'analyse des mutations urbaines.

Aujourd'hui, le laboratoire TVES est une équipe de recherche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales (géographie, aménagement et urbanisme, économie, sociologie, gestion) issue de la fusion depuis le 1^{er} janvier 2010, du laboratoire TVES de l'université Lille 1 et de l'ex-Institut des Mers du Nord de l'ULCO. Le laboratoire regroupe 46 enseignants-chercheurs, 4 ATER et 42 doctorants de l'université Lille 1 - Sciences et Technologies et de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO). Le regroupement des équipes lilloise et dunkerquoise permet la constitution d'un pôle régional de recherche en sciences sociales sur l'espace, la ville, les territoires et l'environnement.

L'objet scientifique

L'appellation du laboratoire rend compte de son objet scientifique. Celle-ci se définit par les quatre mots : territoires, villes, environnement et société. Au centre de la recherche en géographie et aménagement, la notion de **territoire** renvoie à la relation que les hommes, par l'intermédiaire des groupes sociaux qu'ils constituent, entretiennent avec l'espace dans lequel ils vivent, autrement dit, leur cadre de vie. Ces rapports sociaux et de productions donnent une épaisseur sociale et historique au territoire, dans lequel, logiques politiques et sociales se rencontrent en termes de jeu des acteurs dans le « vivre ensemble » des individus en société.

Objet géographique, la **ville** est un système territorial mais également un construit historique et social. Dans la ville, l'homme est tour à tour habitant, citoyen, usager, consommateur et facteur de production.

Espace à trois dimensions, ce cadre devient paysage dès lors qu'il y a interprétation et représentation. Système territorial, la ville est aussi un système de signes qui renvoie à la notion d'espace public défini par les chercheurs comme l'espace urbain aménagé afin de faciliter les échanges et de produire de la qualité urbaine.

Par ailleurs, l'**environnement** est en permanence en interrelation avec la société. Les aménagements du milieu physique contre les risques naturels et le développement du territoire doivent s'inscrire dans une logique de durabilité. Assimilé à la notion de cadre de vie, l'environnement touche directement les opérations de renouvellement urbain ou de mise en valeur de nouveaux espaces, dits « naturels », qui nécessitent une gestion environnementale ciblée.

Société, le dernier terme du nom du laboratoire, découle de ce qui précède. La question du développement du territoire s'inscrit dans une logique sociétale élargie. A travers l'action sur les territoires, les politiques urbaines et d'aménagement sont des leviers d'intervention pour transformer la société.

Les axes de Recherche :

Deux axes de recherche structurent un ensemble de thématiques développées par les équipes actuelles :

- Axe 1 : Mutation urbaine, mutations sociales, mobilités, politiques d'aménagement et développement des territoires.
- Axe 2 : Environnement, risque, nature et société.

L'intérêt du laboratoire TVES pour la démarche LABEX de la MESHS de Lille.

Qu'il s'agisse de problématiques territoriales, urbaines, environnementales, les membres du laboratoire TVES envisagent le territoire comme construit social. Nous nous intéressons prioritairement aux systèmes d'acteurs et de partenaires qui élaborent des projets et prennent différentes initiatives ainsi qu'aux écritures spatiales de ces processus dynamiques à différentes échelles du local au mondial. Outre l'Europe, les Etats-Unis, le Canada, l'Afrique de l'ouest et australe, l'Inde constituent par exemple des terrains d'étude privilégiés pour plusieurs collègues. L'argumentation qui peut se manifester, par exemple, dans le cadre de débats comme au sein d'expertises, les processus de décisions, l'action et l'implication au service d'un territoire sont par définition au cœur de la démarche de recherche du laboratoire TVES. La plupart des enseignants-chercheurs qui en sont membres s'intéressent à la fois à la diversité des démarches comme aux difficultés à établir un compromis, aux conflits, aux blocages, à l'émergence et à l'élaboration progressive de projets pour et par les territoires. Pour toutes ces raisons, il est évident que nous avons un grand intérêt pour ce projet de LABEX « Argumenter, décider et agir » d'autant qu'il existe une forte demande sociale sur cette effervescence d'initiatives et de projets et leurs concrétisations territoriales.

Plusieurs enseignants chercheurs de TVES s'impliquent dans le projet LABEX et ont suggéré des pistes autour des thématiques suivantes

- L'argumentation cartographique dans l'éthique de la rencontre interculturelle (Eric Glon et Patrick Picouet).
- Discontinuités, conflits, ressources et territoires (Eric Glon, Patrick Picouet, Frédéric Dumont, Frédéric Lescureux, Christelle Hinnewinkel).
- L'articulation science, technique, environnement, société (Helga Scarwell, Iraxte Calvo-Mendieta, Chambon Mylène, Hervé Flanquart, Magalie Franchomme, Séverine Frere, Christophe Gibout, Anne-Peggy Hellequin, Antoine Le Blanc, Guillaume Schmitt, Christelle Hinnewinkel, Philippe Deboudt).

Equipement remarquable

Plateforme Cartographie – SIG (Systèmes d'Information Géographique)

Sélection de programmes de recherche :

- ANR-PRGCU (Programme de recherche en génie civil et urbain), projet SEDIBET – Utilisation de sédiments inertés et de fines dans la conception de nouveaux bétons. Montant : 54 718 €, (2007-2010). Bénéficiaire : Olivier Blanpain.
- Contrat PREDIT - Projet INTEROSTEP (Interopérabilité et services de transports personnalisés (STP) : de l'anticipation spatiale et technique à l'évaluation socio-économique. Montant : 63 000 €. Début et durée : Juin 2010 – 28 mois. Responsable scientifique : Elodie Castex.
- Contrat PREDIT (103 000 €) et la région Picardie (64 000 €) sur le thème de l'accessibilité des pôles d'échanges régionaux (sept. 2008). Responsable scientifique : Franck Bodin.
- POPSU 1 (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies urbaines), PUCA/GIP- EPAU. (Financement : 100 000 €). (2004-2009). Responsables scientifiques : D. Paris (TVES), D. Mons (LACTH/ENSAPL).
- POPSU 2 (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies urbaines), PUCA/GIP- AIGPPAU. Co-direction : D. Paris (TVES), D. Mons (LACTH/ENSAPL). (Financement : 100 000 €. Début et durée : Octobre 2010 - 20 mois.
- Programme « Politiques territoriales et développement durable » du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture du Ministère de l'Équipement) et du MEEDAT sur les inégalités écologiques dans les marges urbaines des territoires littoraux. Montant : 48 000 € (2006-2008). Responsable scientifique : Ph. Deboudt.
- Programme « Concertation, Décision, Environnement » (CDE) du MEEDAT sur « Un parc national pour les calanques de Marseille ? Construction territoriale, formes de concertation et principes de légitimité ».

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Montant : 40 000 € (2008-2010). Responsables scientifiques : Ph. Deboudt, TVES & V. Deldrève, CEMAGREF.

- Programme « Risque Décision Territoire » (RDT) du MEEDADT, « Prévenir le risque d'inondation : du recueil d'informations à la hiérarchisation des PPR « Cat-Nat » dans le Nord-Pas-de-Calais. Réflexion sur la deprescription des PPR « Cat-Nat ». Montant : 55 000 € (2007-2009). Direction scientifique : H. Scarwell.
- Projet CREATICITY – CPER / MESHS 2009-2010, Valeur scientifique et opérationnelle de la notion de « ville créative », ou la culture comme nouveau paradigme du développement économique territorial ? Financement : 30 000 €. Responsable scientifique : Christine Liefhooghe.
- Projet Christiana – CPER / MESHS 2009-2010, De l'urbanisme au développement : des militants d'origine chrétienne dans la fabrique de la ville des années soixante à nos jours (France/Belgique). Financement : 23 080 €. Responsable scientifique : Maryvonne Prevot.
- Projet BREDOMAT – Fondation pour la Recherche et la Biodiversité (FRB) 2010-2012, La biodiversité en réseaux : de la décision aux outils ou comment mailler le territoire ? Financement : 35 000 €. Responsable scientifique : Magalie Franchomme.
- PUCA, MEEDDM, 2010- 2011 « Attractivité et économie de la connaissance. La recomposition des universités en Ile de France : quel potentiel de développement par la culture ? Comparaisons internationales ». Financement : 36 542€. Responsable scientifique : Patrizia Ingallina.

4.1.12.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

Au sein du laboratoire TVES, nous disposons d'une ingénieure d'études, chargée de la valorisation de la recherche et nous venons de procéder au recrutement le 1^{er} octobre dernier d'une ingénieure de recherche. Ce personnel TVES accompagne les enseignants-chercheurs dans le montage et le suivi des appels d'offre et des processus de contractualisation. Il est assisté par la cellule de valorisation de la recherche de l'université Lille 1 : la *Direction de la recherche, de la valorisation et des études doctorales (DIRVED)*. Celle-ci se décline en deux pôles :

- Recherche (Service recherche et Service affaires doctorales).
- Valorisation (SAIC, juridique, contrats, ingénierie de projets, création d'entreprises, incubateur d'entreprises de l'université Lille 1 « Creinnov »).

Lors du précédent contrat quadriennal (2006-2009) plus de 400 références bibliographiques ont été produites (soit une dizaine par chercheur) et plus de 300.000 €/an de programmes de recherche, hors dotation de fonctionnement, ont été mobilisés.

Sur la période du 1^{er} janvier 2009 au 1^{er} octobre 2010, le laboratoire TVES a organisé 2 colloques (« Lille métropole : laboratoire du nouveau urbain », Lille, 29/09-30/09/2010 et « 4^{ème} rencontres géographes et assureurs », Villeneuve d'Ascq, 15/05/2010) et 48 séminaires. Certains séminaires se sont inscrits dans la durée sous forme de cycles :

- « *Nature, paysages, sociétés – enjeux contemporains. Changements environnementaux et nouvelles technologies. Vers des territoires et des paysages mutants ?* » ;
- *INOCREA 2009 : « Créativité, réseaux d'innovation et développement territorial »* ;
- *Renouvellement urbain sur sites et sols pollués.*

La réalisation de ces événements a été l'occasion d'établir ou de renforcer des partenariats (MEEDDM, MESHS, LMCU, Assureurs...). Ils ont été ouverts aux étudiants, chercheurs, universitaires et professionnels extérieurs à l'université.

4.1.12.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

Forte d'une quarantaine d'enseignants-chercheurs rassemblés au sein du laboratoire TVES (directeur : Didier Paris), l'UFR de Géographie et Aménagement propose une offre de formations préparant aux métiers de la recherche, de l'enseignement et de l'aménagement.

Les formations professionnelles en aménagement sont regroupées au sein de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille (IAUL, directeur : Philippe Menerault). Cet Institut, par le biais de Masters Professionnels et

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Recherche, forme des spécialistes des métiers de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement durable des territoires.

- Master 2 Aménagement Urbanisme Développement des Territoires. Spécialités :
 - Euroétudes Spécialité Aménagement Touristique et Valorisation de Sites
 - Construction Aménagement Durable
 - ECODEV (Environnement COnception de projets, DEVeloppement des territoires)
 - Spécialité Ville et Projets
- Master 2 Parcours recherche Géographie, Milieux et Territoires (GMT)

L'accueil et la formation des doctorants est l'une des vocations du laboratoire TVES. Le laboratoire accueille 42 doctorants rattachés à l'école doctorale Sciences économiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management (ED Sesam – ED 73). Des réunions de laboratoire ou des séminaires permettent aux doctorants de présenter leurs travaux et de participer aux débats d'idées, aux échanges collectifs avec les enseignants - chercheurs.

La recherche de financement pour les thèses est une des priorités du laboratoire. Le personnel administratif et scientifique du laboratoire se mobilise pour le montage des dossiers (bourses CIFRE, Région...). Les doctorants bénéficient, comme les enseignants-chercheurs dans la limite des moyens du laboratoire, de financements dans le cadre de leurs travaux de publication.

4.1.12.4 ORGANISATION / ORGANISATION

Le laboratoire TVES se compose en deux pôles à Lille et Dunkerque. Le laboratoire favorise la mutualisation des moyens humains et techniques entre les deux sites. Le laboratoire est structuré par une direction, un conseil et une assemblée générale. La direction du laboratoire est assurée par le porteur de projet quadriennal. Le directeur du laboratoire a un rôle d'animation, de définition, de mise en œuvre des orientations stratégiques, ainsi que de représentation du laboratoire.

Chaque site désigne un directeur-adjoint, en charge plus spécifiquement de l'animation du pôle, selon les mêmes modalités. Le Conseil de laboratoire est formé de représentants élus par les différents collèges (enseignants-chercheurs, BIATOS, doctorants). L'animation scientifique du laboratoire s'inscrit dans la continuité des pratiques développées dans chacune des anciennes équipes : l'organisation de séminaires, la mise en œuvre de colloques nationaux et internationaux, l'invitation de chercheurs internationaux.

Le laboratoire TVES est membre de la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société – MESHS - (<http://www.meshs.fr/>) Lille Nord de France (USR 3185 CNRS), de l'Institut de Recherches Pluridisciplinaires en Sciences de l'Environnement de l'université Lille 1 et de l'Institut de Recherche en Environnement Industriel (IRENI <http://www.ireni.fr/>).

4.1.13 PARTENAIRE / PARTNER : CURAPP-ESS

**Centre Universitaire de Recherches sur l'Action publique et le Politique, Epistémologie et Sciences Sociales
UMR 6054 : CNRS/UPJV**

Directeur : Frédéric LEBARON, Professeur de Sociologie

Mél : flebaron@yahoo.fr

Directeur-adjoint : Jean-Pierre LE BOURHIS, Chargé de Recherche au CNRS en sciences politiques.

Mél : lebourhis@u-picardie.fr

Présentation générale de l'unité

Le CURAPP-ESS est une unité mixte du CNRS et de l'université de Picardie – Jules Verne qui a adopté à l'occasion du contrat quadriennal 2008-2011 une perspective résolument pluridisciplinaire, qui s'articule autour de quatre thématiques :

- l'action publique et ses recompositions contemporaines ;
- la nature, la genèse et la diffusion des savoirs et leur insertion dans la société ;
- la place de la norme, en particulier de la norme juridique, dans le contexte de la construction européenne ;
- enfin, le lien social et les diverses formes de politisation qui caractérisent le monde contemporain.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

La contribution du laboratoire à la recherche en sciences humaines et sociales se situe à l'interface de ces quatre thématiques. Cette contribution scientifique réside simultanément dans la volonté de mobiliser les traditions disciplinaires et intellectuelles les plus appropriées, de la sociologie critique à la philosophie de l'action et l'épistémologie, en passant par la démographie historique, l'analyse du discours ou encore la théorie et l'histoire du droit.

Cela a conduit le CURAPP à faire de la réflexion épistémologique et méthodologique un aspect constitutif, essentiel, de son identité, bénéficiant en particulier des interactions nourries entre les philosophes et les autres chercheurs en sciences sociales, ou encore entre les spécialistes de la méthodologie des sciences sociales et les praticiens de l'enquête de terrain sous ses diverses formes.

- Le laboratoire regroupe 5 chercheurs CNRS hors détachements qui sont rattachés aux sections 35, 36 et 40 du Comité National du CNRS, ce qui reflète la diversité disciplinaire de l'unité. L'âge moyen des chercheurs en poste est de 38 ans.

- Le laboratoire comporte en outre 35 enseignants-chercheurs titulaires, relevant de 10 sections du CNU, ainsi que 21 chercheurs associés et « contributeurs » sont membres de l'UMR. Le laboratoire compte en particulier 11 professeurs et 24 maîtres de conférences, et un total de 14 HDR (auquel il faut ajouter un chercheur CNRS HDR depuis 2009). Les sections les plus fortement représentées parmi les EC titulaires sont la 4ème (science politique), la 17ème (philosophie), la 19ème (sociologie) et la 70ème (sciences de l'éducation).

- Le nombre de post-doctorants hébergés par le CURAPP depuis 2006 s'élève à 14, et le nombre d'ATER à 16,

- Le nombre de doctorants présents dans l'unité s'élève à 57.

- Le laboratoire compte enfin, 6 ITA titulaires travaillant tous à temps complet (4 CNRS, 2 MESR-UPJV); deux ingénieurs d'études - Traitement et analyse de bases de données / Méthodes des sciences sociales - participent, de façon transversale, aux activités scientifiques du laboratoire.

4.1.13.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

Evaluation du CURAPP par le Comité National de la Recherche Scientifique, pour le renouvellement de l'unité, au titre de la contractualisation vague B 2008-2011 (Session de printemps 2007) :

➤ Section 36 du Comité National intitulée, Sociologie - Normes et règles :

Avis favorable, demande classée A +

➤ Section 40 du Comité National intitulée, Politique, pouvoir, organisation :

Avis favorable, demande classée A

(Le rattachement partiel à la section 35 a été demandé, mais la section n'a pas encore donné d'avis)

Décision DGES du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Dossier 20082375) : Note A, avis favorable. (Validée par l'AERES)

Deux chercheurs CNRS ont reçu la médaille de bronze du CNRS :

➤ **Nicolas Mariot** en 2007. Chargé de Recherche au CNRS, section 40, depuis 2001, N. Mariot est un des spécialistes français des « violences combattantes ». Auteur de nombreux ouvrages, il a récemment publié (avec C. Zalc), *Face à la persécution* (Paris : O. Jacob, 2010).

➤ **Frédéric Audren** en 2009. Chargé de Recherche au CNRS, section 36, depuis 2006, F. Audren est un spécialiste reconnu de l'histoire et la théorie du droit et des institutions. Il a récemment publié (avec A. Savoye) *Naissance de l'ingénieur social. Les ingénieurs des mines et la science sociale au XIX^e siècle* (Paris, Presses de l'Ecole des Mines, 2008)

Deux enseignants-chercheurs du CURAPP ont été ou sont membres juniors de l'Institut universitaire de France :

Sandra Laugier en 1999-2004. Professeur de Philosophie à l'université de Picardie, puis à l'université Paris 1, S. Laugier est spécialiste de philosophie du langage, notamment de tradition américaine, et de philosophie morale. Elle a récemment publié *Wittgenstein, le mythe de l'inexpressivité* (Paris : Vrin, 2010)

Frédéric Lebaron en 2005-2010. Professeur de Sociologie à l'université de Picardie, Directeur du CURAPP, F. Lebaron travaille en sociologie économique, sur les politiques économiques et sociales, analysées en

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

particulier sous l'angle de l'usage des indicateurs quantitatifs de mesure des "performances". Il est l'un des spécialistes reconnus des recherches centrées sur les méthodes d'*analyse géométrique des données* en sciences sociales. Il développe actuellement un travail de recherche interdisciplinaire sur les nouveaux indicateurs de bien-être. Il vient de publier *La crise de la croyance économique*, (Bellecombe-en-Bauges : Editions du Croquant, 2010).

D'autres membres de l'équipe ont par ailleurs une activité de recherche pouvant être qualifiée de « très haut niveau ou à très haut potentiel », reconnue à différents titres.

- **Bertrand Geay** : Professeur de Sociologie de l'éducation à l'université de Picardie, spécialiste des conditions socio-économiques des trajectoires scolaires et professionnelles. Il est coordinateur du pôle « Education-socialisation » du Projet ELFE (Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance), Consortium interministériel/INSERM-INED-DRESS-DEP. Depuis 2010, il est Directeur-adjoint de l'UMS ELFE (Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance, Unité Mixte de Service INED-INSERM)
- **Virginie de Luca Barusse** : Professeur de démographie à l'université de Picardie, spécialiste de la socio-histoire des politiques sociales et familiales et des usages de la démographie.
- **Sabine Rozier** : Maître de conférences en sciences politiques, spécialiste du rapport entre le patronat et les transformations de l'éducation et les modalités éducatives, d'une part, et de la production et des usages des savoirs économiques, d'autre part, elle a été co-responsable du projet ANR « Figures du Conflit ». Elle a obtenu une délégation au CNRS en 2010-2011 pour poursuivre ses recherches.

bilan des recherches

Sur les quatre dernières années (du 1er janvier 2006 au 30 juin 2010), le bilan proprement scientifique s'est traduit par **21 contrats de recherche** menés à terme (**17 en cours**) et une production scientifique notable : **86 ouvrages** (en direction ou en nom propre), **309 chapitres d'ouvrages**, **112 articles dans des revues internationales ou nationales à comités de lecture** répertoriées par l'AERES ou dans les bases de données internationales.

Projets pertinents en cours :

- ANR PAECE : Projet « Pour une approche écologique des comportements électoraux (des Présidentielles de 1974 aux Présidentielles de 2007) », porté par F. Buton
- ANR ALLERGIES : Projet « Les allergies et le néohygiénisme : un nouveau problème de santé publique. », porté par Cl. Thiaudière.
- ANR Programme "blanc" 2007 – TRAVDUC. Projet « Le travail du "CARE" : familles, institutions, situations de crise », porté par S. Laugier.
- **PICS CNRS** : « Différenciation sociale et styles de vie » Social Differentiation and lifestyles (SOCSTYLE), porté par F. Lebaron.
- PICS CNRS « Langage ordinaire et connaissance de sens commun "Ordinary language and common sense knowledge" », porté par S. Laugier.
- Projet structurant Région Picardie : « ARTER - Acteurs et Réseaux Territoriaux de l'Environnement en Région » porté par J-P. Le Bourhis.
- Projet structurant Région Picardie : « BIPP - Construction et usages des indicateurs sociaux : pauvreté et inégalités » porté par Cl. Thiaudière.
- Projet structurant Région Picardie : « PIC-ENFAN - Les conditions sociales et politiques de la naissance de l'enfant ... » porté par B. Geay.

Les équipements et infrastructures disponibles

Le CURAPP dispose de 300 m² au sein de l'UFR de droit et de science politique. Sur le campus universitaire, les activités du CURAPP sont accueillies au sein du bâtiment E (salles E319 et E323 ; environ 60 m²), les enseignants-chercheurs étant par ailleurs dotés d'un poste de travail par l'UFR.

L'ensemble bénéficie d'un mobilier fonctionnel, moderne et d'un parc informatique composé de 40 stations de travail « fixes » (8 Imacs et 32 PC), de 40 ordinateurs portables (10 pouvant être empruntés ponctuellement et destinés prioritairement aux doctorants) ainsi que de 12 imprimantes réseaux.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Le Centre de documentation recherche (CDR), administré par une ITA CNRS affectée au CURAPP, regroupe les fonds de trois centres de recherche installés au 3^e étage du site Cathédrale : le CURAPP, le CEPRISCA (Centre de droit privé et de sciences criminelles d'Amiens), le CRUCE (Centre de recherche universitaire sur la construction européenne).

Le CURAPP dispose enfin d'un site internet, développé et mis à jour en interne, qui recueille de nombreuses informations susceptibles de contribuer à la valorisation des activités des membres du laboratoire (actualités des séminaires et colloques, rapports d'activité, CV, partenariats, publications aux PUF, articles, chapitres et ouvrages en téléchargement...).

<http://www.u-picardie.fr/labo/curapp/>

4.1.13.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

Le CURAPP publie depuis 1975 une collection aux Presses Universitaires de France, qui fonctionne avec un Comité de lecture depuis 2002. La collection a publié 6 ouvrages entre 2006 et 2010.

Afin de valoriser ces travaux, une partie de cette collection (hors derniers volumes, selon contrat en vigueur avec les PUF) a été numérisée et se consulte en ligne depuis le site Web de l'unité: <http://www.u-picardie.fr/labo/curapp/spip.php?rubrique12>, où l'on trouvera à terme un panorama des activités de recherche menées au CURAPP (vidéos et textes d'interventions faites en séminaire, notamment ; colloques, etc.)

4.1.13.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

Le CURAPP est impliqué, sous diverses formes, dans plusieurs masters et formations de l'UPJV.

Le master de science politique « Savoirs et pratiques du politique » (M1 et M2 recherche dirigés par deux enseignants-chercheurs du CURAPP) est une formation à la recherche en science politique directement adossée au laboratoire, articulant les différents domaines de la science politique : sociologie du vote, étude des politiques publiques, socio-histoire du politique.

Le master professionnel « Evaluation des politiques publiques » (dirigé par un autre membre du CURAPP, maître de conférences) vise à développer des compétences en matière d'évaluation des politiques publiques sous l'angle de leur efficacité, cohérence, pertinence, efficacité de diagnostics et bilans quantitatifs et qualitatifs.

Le master de philosophie et sciences de l'éducation (M2 recherche) est une formation interdisciplinaire, construite sur un tronc commun pour la philosophie et les sciences de l'éducation, Deux spécialités de master 2 professionnelles sont également adossées au CURAPP.

Le master de sociologie, qui regroupe cinq spécialités (une « recherche », quatre « professionnelles ») est étroitement lié au CURAPP, en particulier la spécialité de master 2 recherche intitulée « Ethnographie et sciences de l'enquête » (qui deviendra dans le prochain contrat quadriennal « Théories du social, ethnographie et sciences de l'enquête »), et celle de master 2 professionnel « Démographie et analyse des données sociales ».

4.1.13.4 ORGANISATION / ORGANISATION

Le CURAPP est organisé en 4 sous-axes de recherche, eux-mêmes dirigés conjointement par un universitaire et un chercheur CNRS. Au niveau général, l'équipe de direction est composée d'un directeur et d'un sous-directeur, assistés par le conseil de laboratoire qui comporte 20 membres (élus et nommés). Les différentes activités, administratives, exercées par une équipe de 6 ITA, confortent l'attractivité du CURAPP. L'organigramme peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.u-picardie.fr/labo/curapp/spip.php?rubrique45>

Sur le plan strictement budgétaire, les ressources du laboratoires sont gérées par les deux tutelles du CURAPP, le CNRS et l'UPJV.

4.1.14 PARTENAIRE / PARTNER : HLLI

Unité de Recherche sur l'Histoire, les Langues, les Littératures et l'Interculturel:

Présentation de l'Unité de Recherche H.L.L.I.

Conscientes de la lisibilité que représentent des équipes d'enseignants-chercheurs plus importantes en nombre au sein de la recherche universitaire française et internationale, 4 unités de recherche, 3 anciennes EA et une JE,

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- le « Centre de Recherche en Histoire Atlantique et Littorale » (C.R.H.A.E.L.), direction Patrick Villiers,
- le « Centre d'Études et de Recherche sur les Civilisations et les Littératures Européennes » (C.E.R.C.L.E.), direction Jacqueline Bel,
- le laboratoire « Modalités du Fictionnel » (M.F.), direction Gérard Farasse,
- le laboratoire « Mutation des systèmes éducatifs/Langues, Cultures, Éducation : Mutations » (M.U.S.E./L.C.E.M.), direction Imelda Elliott,

se sont regroupées à la demande du ministère en janvier 2006 afin de former une EA solide et dynamique : l'« Unité de Recherche sur l'Histoire, les Langues, les Littératures et l'Interculturel » (H.L.L.I.). Par ailleurs, la parfaite cohérence thématique que présentaient les laboratoires a facilité le regroupement. Jacqueline Bel en assure la direction.

Cette Unité de Recherche pluridisciplinaire rassemble 45 enseignants-chercheurs spécialistes d'histoire, des langues, des littératures, des civilisations des pays de langues allemande, anglaise, chinoise, espagnole, française, néerlandaise et russe.

Afin de renforcer encore la cohésion thématique, l'Unité de Recherche H.L.L.I. a défini un seul axe fédérateur lors du contrat quadriennal : « Frontières. Limites. Echanges. »

Les interférences culturelles et leur interaction sont envisagées entre les différentes langues, littératures et civilisations de l'espace européen, mais aussi entre l'Europe et les autres continents, une vocation qui se justifie aussi par l'implantation de l'Université du Littoral-Côte d'Opale dans une Euro-région. Les travaux de l'Unité de Recherche H.L.L.I., s'ils ont la prétention d'être en phase avec les évolutions culturelles et de se tourner vers l'avenir, ne font toutefois pas abstraction du passé, proche ou lointain, générateur de la civilisation et de la culture actuelles.

Sans se départir de leur spécificité d'historien, de linguiste, de littéraire ou de civilisationniste ni des particularités inhérentes à chaque spécialité ou encore des engagements scientifiques existants dans chaque équipe de recherche, les enseignants-chercheurs des 4 centres de recherche fondateurs ont néanmoins mis en œuvre un programme de recherche s'inscrivant dans la pluridisciplinarité et se traduisant par la réalisation d'actions thématiques communes telles que colloques, journées d'étude, tables rondes, séminaires, expositions, publications impliquant les différents membres de manière transversale. Les colloques à ouverture pluridisciplinaire ont l'avantage d'offrir une vue « exhaustive » des thématiques traitées ; les journées d'étude et séminaires permettent de travailler en groupe et de réaliser des projets de recherche thématiques.

L'Unité de Recherche H.L.L.I. se veut en outre un pôle de réflexion et de recherche en liaison avec le Master « Lettres, Sciences Humaines et Sociales », Master commun aux 4 équipes internes. Elle est déterminée à poursuivre la structuration de ses activités de recherche en liaison avec l'offre de séminaires proposée en Master et avec l'offre doctorale. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité pratiquées depuis plusieurs années déjà de manière informelle entre certains laboratoires de l'ULCO à l'occasion de colloques ont dynamisé la recherche et contribuent d'ores et déjà à attirer étudiants et chercheurs sensibles à cet élargissement des thématiques qui donne une vision globale des thèmes traités. Dans ce contexte, de plus en plus d'étudiants s'inscrivent en Master « Lettres, Sciences Humaines et Sociales » à l'ULCO eu égard à l'attrait des thématiques de recherche de l'UR H.L.L.I., d'autant plus que la transversalité de ce Master leur donne la possibilité de suivre des séminaires d'autres spécialités et d'enrichir ainsi leur parcours.

L'Unité de Recherche H.L.L.I. mène de surcroît une politique d'encouragement à la participation des étudiants aux colloques et journées d'étude organisés sous sa houlette. Car si la découverte de la culture au contact des enseignants-chercheurs a un effet stimulant, il n'en est pas moins important de créer chez les étudiants une culture de la découverte. En outre, les étudiants de Master, voire de Licence, sont impliqués lors de l'organisation des colloques, journées d'étude, expositions. Ils participent à la préparation, encadrent colloques et expositions, assistent aux communications, produisent des travaux de recherche en relation avec les thématiques ou traduisent les textes des expositions en français, comme ce fut le cas pour l'exposition sur Nietzsche, sous la responsabilité de Jacqueline Bel.

Les nombreuses relations scientifiques des 4 équipes avec les laboratoires hexagonaux et étrangers parachèvent cette articulation entre formation et recherche et contribuent à insérer l'Unité de Recherche H.L.L.I. et les formations qui s'y rattachent dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'Unité de Recherche H.L.L.I. centre ses travaux sur l'axe thématique « Frontières. Limites. Echanges » au travers de :

- l'organisation de manifestations scientifiques permettant la confrontation des résultats des recherches effectuées et le réinvestissement des connaissances dans les enseignements,

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- la publication des travaux des enseignants-chercheurs,
- la collaboration avec d'autres équipes et programmes de recherche ayant des centres d'intérêt similaires.

Par ailleurs, les enseignants-chercheurs de l'UR H.L.L.I. répondent régulièrement aux sollicitations d'autres unités de recherche ou de réseaux et de contrats dans lesquels ils sont engagés pour faire état des résultats de leurs travaux.

Bilan :

- Le regroupement des 4 laboratoires autonomes en une seule Équipe d'Accueil a dynamisé les travaux de l'UR H.L.L.I. et causé un phénomène d'émulation. Le nombre de colloques et autres manifestations scientifiques (passé de 27 à 39) est en augmentation. Il en va de même pour le nombre de publications (on dénombrait 502 références lors du contrat 2006-2009, elles s'élèvent à plus de 550 dans le cadre du contrat actuel.
- La vocation scientifique de l'UR H.L.L.I. est nettement pluridisciplinaire d'une part, internationale de l'autre. Le nombre de colloques franco-français est très réduit.
- On note aussi bien une recrudescence du nombre d'intervenants d'universités de l'Académie de Lille, ce qui témoigne du retentissement positif des actions scientifiques organisées par l'UR H.L.L.I., que de chercheurs étrangers issus d'Europe ou venant d'autres continents.
- L'UR H.L.L.I. était partie prenante dans les programmes de ce qui est devenu la MESHS du Nord/Pas-de-Calais et qui s'appelait jusqu'alors l'Institut Érasme. Plusieurs colloques de l'équipe interne C.E.R.C.L.E. étaient inscrits dans le Programme « Passages » de l'institut Érasme.

4.1.14.1 Recherche et innovation / Research and innovation

Résultat de la dernière évaluation AERES : Note A.

Extraits du rapport d'évaluation de l'AERES :

« A en juger par le bilan, qui témoigne d'une activité soutenue et diversifiée dans l'ensemble de ces quatre domaines (trente-deux colloques organisés entre 2006 et 2008 pour un total de quarante-trois enseignants-chercheurs), le rapprochement a été fructueux. Tout en conservant une autonomie relative (le dossier faisant çà et là le constat des limites de l'interdisciplinarité), les quatre pôles ont accepté de bonne grâce cette mutualisation de leurs forces. Le pouvoir fédérateur indéniable de la responsable scientifique du « HLLI », ainsi que la qualité et la fonctionnalité des locaux de la Maison de la recherche ne sont pas non plus étrangers à cette évolution. »

« Le laboratoire « HLLI » fait preuve d'un volontarisme et d'un dynamisme réels, qu'illustre avec force l'engagement résolu de son équipe dirigeante en faveur de la cohésion interne et de la pluridisciplinarité. L'insertion de cette unité au sein du tissu local et régional est remarquable, et mériterait éventuellement une meilleure reconnaissance de la part des autorités de l'ULCO. »

HLLI a une politique dynamique d'invitation de chercheurs.

Amelina Correa Ramón : Université de rattachement : Universidad de Granada

Maître de conférences de littérature contemporaine espagnole.

2008 : Prix de « Biografía Antonio Domínguez Ortiz », attribué par la Fundación Caja Sur et la Fundación José Manuel Lara, pour son livre sur Alejandro Sawa (1862-1909).

Parmi les publications les plus récentes :

Alejandro Sawa, luces de bohemia, Sevilla, Fundación José Manuel Lara / Fundación CajaSur, 2008 (1^a ed., octobre) y 2009 (2^a ed., febrero).

Disintos, Granada, Alhulia, 2009.

La familia de Francisco Ayala y su infancia, Granada, Fundación Francisco Ayala / Universidad de Granada, 2010.

Till R. Kuhnle : Université de rattachement : Westfälische Universität Münster

1993

Prix de l'Université d'Augsbourg pour *Chronos und Thanatos. Zum Existentialismus des "nouveau romancier" / Claude Simon Chronos et Thanatos. L'existentialisme du nouveau romancier Claude Simon* (thèse de doctorat).

1997-1998

Bourse de la Deutsche Forschungsgemeinschaft Forschungsgemeinschaft (DFG) – Association allemande de la recherche scientifique : deux années sabbatiques

Mars 2009 et 2010

Professeur invité à l'université du Littoral – Côte d'Opale (ULCO : Boulogne-sur-Mer) .

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

T. Kuhnle a publié de nombreux articles dans des revues internationales: <http://exlibris-kuhnle.eu/Schriften>

Publications récentes (sélection) :

Kabbala und Literaturtheorie – von Dante bis Derrida, in: Geppert, Hans Vilmar / Zapf, Hubert (Hg. / Dir.): *Theorien der Literatur IV*, Tübingen: Francke 2009

L'état d'exception comme rite de passage: quelques drames du baroque et du classicisme relus avec Carl Schmitt, in: Collani, Tania / Schnyder, Peter (Hg. / Dir.): *Seuils culturels - Rites de passages*, Paris: Orizons / Harmattan (coll. Universités / Domaine littéraire) 2009, 193-204.

F.T. Marinetti: Mafarka le futuriste / Mafarka il futurista / Mafarka der Futurist (1909 / 1910), in: Butzer, Günter / Zapf, Hubert (Hg. / Dir.): *Große Werke der Literatur XI*, Tübingen: Francke Dezember 2009, 25p.

Jaume Pont Ibáñez : Université de rattachement : Universidad de Lleida

Professeur invité à L'Université du Littoral – Côte d'Opale (ULCO : Boulogne-sur-Mer)

Professeur de littérature espagnole moderne et contemporaine

Parmi les publications récentes :

«La tradición fantástica española: voces y signos de una realidad oculta», *Ínsula*, 748, abril de 2009.

Pont, Jaume, y Josep M. Sala-Valladaura: «José Corredor Matheos: De la poesía y sus realidades», *Campo de Agramante*, 11, Jerez de la Frontera, primavera-verano de 2009, pp. 53-77.

Pont, Jaume, ed., de Antonio Ros de Olano, *Relatos*, Crítica, Barcelona, 2008.

Andrés Morales Milohnić. Université de rattachement : Universidad de Chile

Professeur de littérature espagnole et poésie chilienne contemporaine à l'Universidad de Chile. Santiago (Chili).

Prix (sélection des plus récents)

Prix du meilleur article 2006 pour *Para una Lectura interpretativa de "La Poesía Chilena" de Juan Luís Martínez*. Universidad Finis Terrae, Santiago de Chile, 2006.

Premier prix du XIIème Concours International de Poesie, traduction espagnole de "La Porte des Poetes" de l'"Association Internationale La Porte des Poètes". Paris, Francia, 2007.

Prix du meilleur livre 2009 pour son recueil de poemes *Los Cantos de la Sibila*, Universidad Finis Terrae. Santiago de Chile, 2009

Publications (parmi les plus récentes)

Antología Poética de la Generación del Ochenta. (Andrés Morales Editor). Mago Editores. Santiago de Chile, 2010

Panorama de la actual poesía chilena (Traducido al rumano). En la Revista *Orizont Literar Contemporan*. Año III. N. 4 (18). Septiembre-Octubre. Bucarest, Rumanía, 2010.

"Para una lectura interpretativa de *La poesía chilena* de Juan Luis Martínez". En el Libro: *Un mar en una gota de agua. Nuevas visiones sobre la poesía chilena*. Manuel A. Jofré Editor. Publicaciones de la Cátedra Pablo Neruda. Fundación Pablo Neruda – Facultad de Filosofía y Humanidades de la Universidad de Chile. Santiago de Chile, 2010.

Magda Leonor Sepúlveda Eriz.

Université de rattachement : Pontificia Universidad Católica de Chile (Santiago du Chili)

Professeur associé

Publications les plus récentes

- "El acto de nombrarse Mistral en *Poema de Chile*". *Revista chilena de literatura* 75. Nov, 2009: 157-170. (ISI)

- *Tinta roja: Narrativa policial chilena del siglo XX*. Coautoría con Clemens Franken. Santiago: Universidad Raúl Silva Henríquez, 2009.

- "Poesía escrita por mujeres: De la dictadura a la Transición". *Caminos y desvíos: Lecturas críticas sobre género y poder en Hispanoamérica*. Santiago: Cuarto propio, 2010. (en prensa)

Bilan des recherches

Le nombre de colloques et autres manifestations scientifiques (passé de 27 à 39) est en augmentation. Il en va de même pour le nombre de publications (on dénombrait 502 références lors du contrat 2006-2009, elles s'élèvent à plus de 560 dans le cadre du contrat actuel).

Equipements et infrastructures disponibles

Maison de la Recherche : 17, rue du Puits d'Amour à Boulogne-sur-Mer

Plusieurs salles par équipe

Fonds de documentation pour études doctorales
Matériel informatique, imprimantes, scanner, lecteur de microfiches, photocopieur, fax, vidéoprojecteur, lecteur de DVD, Internet
Valorisation / Exploitation of results

4.1.14.2 Valorisation / Exploitation of results

Diffusion et valorisation de l'information scientifique

Les membres de l'UR H.L.L.I. organisent régulièrement un grand nombre de manifestations scientifiques (une vingtaine par an). Celles-ci sont annoncées par la voie du site internet de l'ULCO et des organes de communication de l'université comme « La lettre à la presse » ou « Cap sur l'Info », mais aussi diffusées dans les différentes UFR des universités françaises intéressées, auprès des sociétés de l'Enseignement supérieur des sections correspondantes et par les sites web de ces sociétés, par voie de presse, dans des instituts et universités étrangères, selon les thématiques traitées.

Le secrétariat de la Maison de la Recherche a constitué des fichiers permettant l'information la plus large possible. Par ailleurs, le site de l'UR H.L.L.I. en construction donnera davantage de place encore à la diffusion de l'information scientifique et remplacera les sites des équipes respectives.

Valorisation des travaux de recherche de l'unité

Dans les domaines des Sciences Humaines tels que l'histoire, les lettres, les langues et la littérature, la valorisation des travaux de recherche passe surtout par la publication écrite.

Les Cahiers du Littoral (direction Jacqueline Bel), édités et diffusés par les éditions Shaker, et les *Cahiers Chronos* (direction Carl Vettors) assurent la valorisation des travaux de recherche sur le plan national et international.

D'autres publications paraissent par le biais des presses universitaires, de L'Harmattan.

Le site Internet de l'université, les sites des différentes sociétés universitaires disciplinaires assurent le relais des publications.

Annnonce des manifestations scientifiques par la voie du site internet de l'université et des organes de communication « La lettre à la presse » et « Cap sur l'Info ».

Diffusion de l'information dans les UFR des universités françaises, auprès des sociétés de l'Enseignement supérieur et par les sites web de ces sociétés, par voie de presse, dans des instituts et universités étrangères.

Rayonnement et attractivité, notoriété

Participation de Patrick Villiers et de Gérard Farasse à plusieurs émissions de radio et de télévision en France et à l'étranger.

Participation des membres du laboratoire à des comités éditoriaux :

7 EC de l'unité participent à 9 comités éditoriaux ; 4 EC dirigent des collections.

Michel Arouimi : Membre du comité de lecture de la revue *Théâtres du Monde*

Jacqueline Bel : Directrice de la collection *Les Cahiers du Littoral*.

Directrice et Membre du comité de lecture

Membre du comité de rédaction de la revue *Germanica*

Membre du comité scientifique de la revue *Orizons* (L'Harmattan)

François Berquin : Membre du Comité de rédaction de la revue *Roman 20/50*

Bruno Béthouart : Directeur de la collection « Documents et témoignages »

Membre du comité éditorial « Temps, Espace, Société » des « Presses Universitaires du Septentrion »

Gérard Farasse : Président du Comité « Lettres et Arts » des « Presses Universitaires du Septentrion » et membre de son Conseil d'Administration ; à ce titre, coordonnateur des collections.

Co-directeur et secrétaire de la *Revue des Sciences Humaines* (Université de Lille 3), Revue internationale à comité de lecture.

Alban Gautier : membre depuis 2007 du comité de rédaction de la revue *Médiévales* (Presses Universitaires de Vincennes, directeur de publication Bruno Lauriou), plus particulièrement chargé de l'édition électronique de la revue.

Christian Pfister : membre du Comité de rédaction de la *Revue du Nord*

Carl Vettors : Directeur de la revue internationale avec comité de lecture *Cahiers Chronos*, Editions Rodopi, Amsterdam / Atlanta, répertoriée dans e.a. Google Scholar et MLA International Bibliography.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

4.1.14.3 Enseignement supérieur / Higher education

La formation et la recherche sont imbriquées aux niveaux Master et Doctorat. Les recherches effectuées par les étudiants de Master et de Doctorat sont en étroite relation avec les axes de recherche de l'UR H.L.L.I. et les spécialités des EC responsables des Master et des doctorants.

Les études de Master sont adossées à la recherche, les programmes sont couplés avec les manifestations scientifiques organisées chaque année et les étudiants sont incités à y participer et à les encadrer, voire même à présenter une communication si leurs recherches sont suffisamment avancées.

Quant aux doctorants, ils prennent de plus en plus régulièrement et activement part aux colloques et Journées d'Étude, ce qui leur permet de dynamiser leur recherche et de publier avant même d'avoir soutenu la thèse.

Membres de l'unité responsables d'une formation (LMD)

Jacqueline Bel :

- responsable de la Licence Professionnelle « Protection et Développement du Patrimoine », mention Guide Interprète National (Boulogne-sur-Mer est Pôle d'excellence dans le domaine du Tourisme)
- responsable du Master Professionnel « Langues et Technologies »

Imelda Elliott :

responsable du Master Recherche 1^{ère} année « Lettres et Langues »

Carl Vettters : responsable du Master Recherche 2^e année « Lettres et Langues »

Patrick Villiers : responsable du Master Recherche « Espaces littoraux, histoire, acteurs et territoires »

4.1.14.4 Organisation / Organisation

H.L.L.I. se compose de 4 équipes internes issues de quatre laboratoires précédemment labellisés avant que les laboratoires ne soient réunis en une seule unité (voir ci-dessus).

Les 4 anciens directeurs de laboratoire ont gardé la responsabilité de leur équipe interne respective.

Jacqueline Bel est à la tête de l'UR H.L.L.I. depuis la labellisation de cette unité.

Les responsables d'équipe participent à la politique scientifique commune de l'unité H.L.L.I. et coordonnent la politique scientifique de leur équipe. Ils contribuent à la gestion de l'unité de recherche H.L.L.I. : répartition du budget entre les équipes selon le nombre de chercheurs publiants et les actions scientifiques programmées, gestion de l'organisation des actions scientifiques avec les membres de leur équipe et les personnels de la Maison de la Recherche, attribution du budget aux chercheurs de leur équipe qui mènent des actions scientifiques.

4.1.15 PARTENAIRE / PARTNER : GERiICO

Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et en Communication

Directeur : Stéphane Chaudiron, professeur en Sciences de l'information et de la communication

Mél : stephane.chaudiron@univ-lille3.fr

Directeur-adjoint : Patrice de la Broise, MCF en SIC

Mél : patrice.delabroise@univ-lille3.fr

Responsable gestionnaire : Marie-Paule Roussel

Mél : marie-paule.roussel@univ-lille3.fr

4.1.15.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

Présentation du laboratoire

L'information et la communication irriguent l'ensemble des domaines de la société et interviennent dans toutes les mutations techniques, sociales et culturelles majeures de notre temps. La spécificité du laboratoire GERiICO est de considérer la complexité de ces transformations de manière globale selon quatre axes de recherche complémentaires.

- *Les processus d'information, de médiation et de médiatisation :*

Les dimensions langagière et visuelle des phénomènes d'information et de communication dans les espaces publics et professionnels, ainsi que leurs enjeux culturels et politiques.

- *Les usages des dispositifs technologiques d'information et de communication :*

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Les dimensions technique, socio-économique, organisationnelle et politique des usages et des pratiques informationnelles ; la dimension communicationnelle des médias et nouveaux médias.

- *La communication organisationnelle* :

Les processus d'innovation, de régulation et de normalisation ; l'émergence des communautés, des réseaux et des collectifs ; l'analyse socio-sémiotique des régulations et des normes.

- *Le traitement de l'information et l'organisation des connaissances* :

L'analyse des dispositifs de production, d'organisation, de circulation et de traitement des savoirs ; l'étude des métamorphoses de l'espace documentaire.

Expertise du laboratoire

A partir des projets de recherche menés au cours des dernières années, le laboratoire a développé une expertise dans les domaines suivants :

- L'analyse des actions et des phénomènes d'information et de communication dans les organisations (entreprises, musées, collectivités territoriales, hôpitaux...)

- L'étude de l'impact des TIC sur les médias traditionnels et l'émergence des nouveaux médias

- L'évaluation des logiciels de traitement avancé de l'information (recherche, filtrage, traduction automatique, extraction de termes, outils d'organisation de l'information...)

- L'analyse des usages et des pratiques informationnelles dans différents milieux (professionnel, scolaire...)

- L'analyse des mutations socio-économiques dans le secteur de l'information scientifique et technique

- L'étude des pratiques et des dispositifs de veille dans les entreprises (notamment le secteur des PMI-PME)

- L'analyse des mutations des dispositifs de médiation et communication dans l'espace public urbain (médias associatifs, interprétation du patrimoine urbain, stratégies communicationnelles et renouvellement urbain)

Équipements et ressources

Pour mener à bien le projet, le laboratoire peut mobiliser différentes ressources, notamment :

- Méthodes et outils d'analyse des données, notamment pour les études des usages et des nouvelles pratiques informationnelles.

- Équipements informatiques : plusieurs salles informatiques réparties sur les différents sites du laboratoire ; logiciels d'aide à l'analyse du contenu et du discours, logiciels d'indexation et d'extraction terminologique et conceptuelle et logiciels de cartographie de l'information.

- Méthodes et outils d'analyse des corpus et discours médiatiques et des pratiques médiatiques et culturelles.

Bilan des actions de recherche récentes ou en cours

Programmes Ministériels

- Programme « Usages de l'Internet »

[2004–2006] Projet « Pratiques Collectives Distribuées et Apprentissage sur Internet » (PCDAI) : Co-élaboration socio-technique des communautés d'apprentissage dans les dispositifs de formation.

Prolongé dans le cadre du programme CPER (Programme TAC 2005-2006) par « Evaluation des Usages dans les Contextes d'E-services ubiquitaires et Evolutifs » (EUCUE) (voir ci-après).

Responsable scientifique : Alain Derycke (Trigone Lille1), Elisabeth Fichez (GERiiCO).

Partenaires : Laboratoire Trigone (USTL – Lille1), réseaux UN.MFR, ANFA et CCA-BTP, Laboratoire GERiiCO.

- Programme « Technolangue »

Programme mis en place par le Ministère délégué à la Recherche, le Ministère de l'Industrie et Ministère de la Culture). Dans le cadre de ce programme, le laboratoire a été responsable de l'organisation de deux campagnes d'évaluation : l'une portant sur les logiciels d'acquisition de terminologies (projet CESART) et l'autre sur les logiciels de traduction automatique (projet CESTA).

- Projet CESART [2003-2005] : Campagne d'Evaluation de Systèmes d'Acquisition de Ressources Terminologiques

Montant: 90 K€

Responsables : Widad Mustafa El Hadi et Ismail Timimi (GERiiCO)

Partenaires: *European Language Resource Agency*, plus d'une dizaine d'éditeurs de logiciels et de laboratoires d'informatique en France et à l'étranger.

- Projet CESTA [2003-2006] : Campagne d'Evaluation de Systèmes de Traduction Automatique

Montant: 100 K€

Responsables : Widad Mustafa El Hadi et Ismail Timimi (GERiiCO)

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Partenaires: *European Language Resource Agency*, plus d'une dizaine d'éditeurs de logiciels et de laboratoires d'informatique en France et à l'étranger.

Programmes Régionaux et Eurorégionaux

- CPER (MESHS) [2010-2013]: L'écrit professionnel en contexte de transformation politico-juridique et managériale : Normes, professionnalité et organisation (NPO). Montant : 54,7 K€

Responsables scientifiques : Patrice de la Broise (GERiiCO), Céline Matuszak (ENPJJ)

Partenaires : France : Paragraphe (Paris 8), CRESPPA (Paris 8), LabSic (Paris 13), CERHIO (Rennes 2), Théodile CIREL (Lille 3), CREE (IC Lille), CERSIC-PréFics (Rennes 2), CLERSÉ (Lille 1). Canada : LOG, (Université de Montréal), CITÉ (Université de Montréal), GRICO (Université d'Ottawa).

- CPER [2004-2006 : Programme TAC – 2005-2006] : Évaluation des usages dans des contextes d'E-services Ubiquitaires et Evolutifs (EUCUE). Montant : NC

Responsable : Elisabeth Fichez (GERiiCO)

Partenaire : TRIGONE (Lille1)

- CPER [2006-2007] : Projet « Institutions et économie du numérique dans l'enseignement supérieur » : prolongement de l'ERTe « Modèles économiques et enjeux organisationnels des campus numériques » par une enquête dans des universités européennes étrangères. Montant : NC

Responsable : Elisabeth Fichez (GERiiCO)

- INTERREG IIIB [2004-2005] : Projet « De la ville forte à la ville durable ». Projet Septentrion (France/Belgique/Pays-Bas). Montant : 10 K€

Responsable : Michèle Gellereau (GERiiCO)

Partenaires : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement du Nord et Conseil Général du Nord

Programmes ANR

- ANR [2006-2009] : Projet ANR-06- Jeunes Chercheurs 0161] « Evaluation des périodiques numériques dans le cadre du réseau universitaire français : approche comparative par les usages ». Montant : 86 K€.

Responsable : Chérifa Boukacem-Zeghmouri (GERiiCO)

Partenaires : GREMARS (EA 2459) Lille3, Laboratoire ELICO, INIST- CNRS, SCD de Paris 12, Bordeaux 1, Paris 5 et Lyon 1.

- ANR [2007-2009] : InFile (Information - Filtrage - Evaluation) ; [Ref. Projet ANR-06-MDCA 011]. Montant : 100 K€

Responsable Lille3 : Stéphane Chaudiron (GERiiCO)

Partenaires : société ELDA (Evaluations and Language resources Distribution Agency) et Laboratoire LIST (Laboratoire d'Ingénierie de la Connaissance Multimédia Multilingue) du CEA.

Programmes de la Maison des Sciences de l'Homme Nord-Pas-de-Calais-Institut International Erasme) puis de la MESHS (à partir de 2008)

Soutien à l'Emergence de Projets Coopératifs (2007-2008)

EPC : Projet Communication et médiation dans l'espace public urbain en mutation : politiques publiques, médiatisation, expression et participation des habitants. Montant : 7 K€.

Responsables : Michèle Gellereau et Bruno Raoul (GERiiCO)

Partenaire : Laboratoire LSC (EA 2445 - Valenciennes)

- EPC : Projet « Ordre négocié de la formation et de la professionnalisation ». Montant : 9 K€

Responsable : Patrice de la Broise (GERiiCO)

Soutien à activités partenariales 2009-2010

Séminaire de recherche « Médiation et communication dans l'espace public urbain en mutation ». Montant : 2 K€

Coordinateur : Bruno Raoul (GERiiCO)

Participation à une ACI- INTER MSH

Programme mis en place par la MSH Paris Nord : « Diversité culturelle et mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication ».

ACI : Projet « L'approche critique en communication face aux mutations contemporaines des industries de la culture et de la communication : une pensée interdisciplinaire »

Participation de Emilie Da Lage, François Debruyne et David Vandiedonck (GERiiCO)

Équipe de Recherche Technologique

ERTé [2006-2010] : Culture informationnelle et curriculum documentaire

Responsable : Annette Béguin (GERiiCO)

Partenaires : Six équipes ont participé au projet : Rouen, Rennes-Angers GRCDI, Lille, Bordeaux, Lorraine, Paris.

Publications représentatives

BOUKACEM C., SCHÖPFEL J., « Document supply and open access: an international survey on grey literature », *Interlending & Document Supply*, vol.34, 2006, p 96-104.

CHAUDIRON S., CHOUKRI K. (dir.), *L'évaluation en technologies de la langue : les campagnes Technolanguage*, Paris, Hermès, 2008.

COTTE D., DESPRES-LONNET M., « L'émergence des médias en ligne », *Communication et langages*, n° 154, 2007.

DE LA BROISE P., GROSJEAN S. (Coord.), « Normes et écriture de l'organisation », *Études de Communication*, n°34, printemps 2010.

DELCAMBRE P., « Pour une théorie de la communication en contexte de travail appuyée sur des théories de l'action et de l'expression », *Communication et Organisation*, n°31, 2007, p43-53.

GELLEREAU M. : Les mises en scènes de la visite guidée, communication et médiation, L'Harmattan, 2005, 279 p.

HELLER T., « Reconnaissance et gouvernement des salariés. Au-delà du mépris », in *Question de communication, Pathologies sociales de la communication*, dossier dirigé par P. Durand, n°15, Université de Metz, décembre 2009, p. 93-107.

MUSTAFA EL HADI W. (dir.), *Terminologie et accès à l'information*, Paris : Hermès Science Publications : Lavoisier, 2006. 262 p

NOYER J., « Médiation de l'information télévisée et presse écrite : L'Hebdo du Médiateur au prisme d'une "méta-médiation" », *Questions de Communication*, n° 11, Université de Metz-Nancy, p 363-387.

RAOUL Bruno, « Un espace public local au miroir d'un journal de quartier », in *Mots. Les langages du politique*, 90, juillet 2009, p. 119-132.

Évaluation AERES

Pour la période correspondant au quadriennal 2006-2009, le laboratoire a obtenu la note B. Il est toutefois nécessaire de préciser que toutes les unités de recherche en SIC ont obtenu la même notation à l'issue de cette vague d'évaluation. Par ailleurs, les 37 enseignants-chercheurs membres du laboratoire pendant la période considérée ont tous été considérés publiants.

Le Laboratoire GERiiCO est constitué principalement par des chercheurs en SIC. Son implantation dans le paysage institutionnel lillois est excellente (participation à la MESHS, BQR de l'université d'appartenance, ACI inter-MSH, contrats ANR...). L'unité offre un adossement à un master qui comprend trois spécialités dans les domaines des métiers de l'information, de la communication, de la culture et de la documentation et une spécialité à dominante « recherche ». Le laboratoire édite une revue (*Études de communication*) classée A par l'AERES et le CNU 71, ainsi qu'une seconde revue à comité de lecture (*Les Cahiers du CIRCAV*).

Les recommandations de l'AERES ont été prises en compte dans le cadre de ce nouveau quadriennal. Elle avait d'ailleurs crédité le laboratoire de plusieurs points forts : « une bonne inscription institutionnelle et régionale, avec une ouverture au monde socio-économique ; un dynamisme manifeste; une capacité à agir en partenariat avec d'autres laboratoires dans une perspective transdisciplinaire et/ou internationale ; un effort pour développer des pratiques contractuelles de recherche ; deux revues soutenues ».

4.1.15.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

Le laboratoire s'appuie sur la cellule valorisation et partenariat de la recherche : valorecherche@univ-lille3.fr
Plusieurs projets sous contrats ont donné lieu à des résultats qui ont été valorisés par nos partenaires, en particulier les projets Evalda CESART et CESTA (programme Technolanguage du Ministère chargé de la Recherche) et le projet ANR INFile. Ces trois projets ont abouti à la réalisation de *kits méthodologiques* destinés à l'évaluation d'outils logiciels de traitement automatique de la langue. Les kits se composent de ressources linguistiques (un corpus d'évaluation, un corpus de questions, un corpus de référence), d'un logiciel de calcul des résultats et d'un protocole de mise en oeuvre :

- CESART : kit d'évaluation pour l'évaluation des logiciels d'aide à l'acquisition de ressources terminologiques.
- CESTA : kit d'évaluation pour l'évaluation des logiciels de traduction automatique.
- InFile : kit d'évaluation pour les logiciels de filtrage automatique d'informations en contexte de veille (en trois langues, français, anglais et arabe).

Les résultats sont diffusés par ELDA (*Evaluations and Language resources Distribution Agency*): <http://www.elda.org>

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Un autre aspect de la valorisation est la sollicitation du laboratoire pour son expertise par le tissu industriel et économique. Mentionnons en particulier la participation de GERiiCO à différents groupes de réflexion du syndicat professionnel GFII (Groupement Français de l'Industrie de l'Information), sur les questions de veille et intelligence économique et des mutations des modèles économiques dans le domaine de l'édition scientifique. Une convention a été récemment signée avec l'université et le GFII a organisé son université d'été à Lille 3 en septembre dernier.

4.1.15.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

Le laboratoire intervient dans les formations de master pour orienter les thématiques des séminaires en information-communication dans le cadre de la formation à la recherche dans les masters ICCD. Toutes les formations incluent un séminaire de méthodologie et un mémoire d'initiation à la recherche en M1, de sorte que tous les étudiants peuvent se spécialiser en recherche et produire un mémoire de master 2 leur permettant de s'inscrire en thèse selon les préconisations de l'Ecole doctorale.

Outre les séminaires d'équipes, centrés sur les thématiques propres aux programmes de recherche, le séminaire de formation doctorale du laboratoire se centre sur des notions et concepts communs. Après les notions d' « usages », de « pratiques » puis d' « outils », le séminaire 2010/11 interroge la notion de « dispositif ». Plusieurs chercheurs du laboratoire interviennent également ponctuellement dans des dispositifs de formation partenaires de la recherche (ex : ENPJJ, ESJ).

Les doctorants participent activement aux formations offertes par l'Ecole doctorale, le laboratoire et celles qu'ils ont activement mises en place eux-mêmes depuis 2004. Ils ont présenté régulièrement leurs travaux aux auditions mises en place par l'Ecole doctorale depuis 2006. Des doctorants sont intégrés dans des projets de recherches contractualisés. Depuis 2006, les doctorants de GERiiCO disposent d'une salle entièrement équipée à Villeneuve d'Ascq (UFR IDIST). Ils peuvent également utiliser la salle recherche à l'UFR Infocom à Roubaix ; les doctorants en poste (ATER ou contractuels) bénéficient par ailleurs d'un bureau dans leur UFR.

En 2008, les doctorants de GERiiCO ont organisé des journées d'études Parcoursic (Lille 2008) avec le financement du Collège doctoral européen. Ces journées d'études en Sciences de l'Information et de la Communication s'adressent aux jeunes chercheurs européens. L'événement a constitué la première rencontre internationale entre les jeunes chercheurs européens francophones traversant l'ensemble des champs de la communication et de l'information. Cette manifestation avait trois objectifs : créer un espace de rencontre et de dialogue entre les doctorants européens ; mutualiser les recherches en vue d'identifier de possibles collaborations ; dynamiser les échanges existants entre les universités de la région Nord-Pas-de-Calais (Lille III, Valenciennes), les universités belges (Université Libre de Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Liège et Namur) et les universités suisses (Neuchâtel et Genève).

4.1.15.4 ORGANISATION / ORGANISATION

À la date du 24 octobre 2010, le laboratoire est composé de 99 membres : 39 enseignants-chercheurs, 30 membres associés et 28 doctorants et 2 personnels administratifs.

Le laboratoire est dirigé par une équipe de direction composée d'un directeur et d'un directeur-adjoint élus par un bureau du laboratoire constitué de 14 membres, lui-même élu par l'assemblée générale du laboratoire. Le bureau se réunit environ tous les deux mois.

Pour faciliter l'encadrement doctoral et l'accueil des chercheurs, le laboratoire s'appuie sur trois équipes thématiques :

- COPI (Communication, Organisation, Processus d'Innovation), qui s'intéresse, en contexte de travail, aux processus d'innovation à l'œuvre à travers la communication entre membres des collectifs de travail.
- MEDDIATICS (Médiation/Médiatisation – Espace public – Dispositifs – Discours – Information – Acteurs sociaux – Territoires – Identités – Cultures – Société), qui développe des travaux sur les phénomènes de médiation et de médiatisation dans l'espace public.
- SID (Savoirs, Information, Document), qui a pour axe principal la question de la production, de la modélisation, de la circulation et de l'appropriation des savoirs, en rapport avec les formes, les techniques et les contextes qui participent à leur socialisation.

4.1.16 PARTENAIRE / PARTNER : CIREL

Le CIREL - Centre Interuniversitaire de Recherche en Education de Lille

constitué depuis 2008 en équipe d'accueil (ÉA 4354) a été évalué A par l'AERES en 2008.

4.1.16.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

Le CIREL regroupe par une fusion récente trois laboratoires lillois de sciences de l'éducation qui ont apporté des contributions spécifiques à la recherche en éducation : Proféor Lille 3 (ÉA 2261 depuis 1995) sur l'analyse du travail éducatif ; Théodile Lille 3 (ÉA 1764 depuis 1993) sur les didactiques des disciplines ; Trigone Lille 1 (ÉA 1038 depuis 1988) sur la formation des adultes et les technologies nouvelles en éducation. Ces trois laboratoires d'origine deviennent désormais des équipes internes du CIREL. Ainsi, des liens naturels déjà anciens se sont institutionnalisés et permettent de mettre en synergie des convergences scientifiques fortes aux niveaux régional, national et international.

Le CIREL est actuellement composé de 59 membres enseignants-chercheurs (dont 18 HDR), 23 membres associés (dont 5 HDR), 71 doctorants. Il constitue l'un des plus importants laboratoires en matière de recherche en éducation en France et dans l'eurorégion.

Les recherches du CIREL sont déterminées à la fois par les projets propres aux trois équipes internes et par les trois axes fédérateurs du laboratoire :

- « Travail, activité, pratiques » ;
- « Pratiques langagières, écrits et culture » ;
- « La professionnalisation et les institutions ».

L'axe « Argumenter, Décider, Agir (ADA) » s'ajoutera aux axes de recherche fédérateurs. Ce quatrième axe sera du reste en relation avec les trois axes déjà existants, avec lesquels les propositions de collaboration du CIREL au projet ADA entretiennent des liens étroits.

L'équipe interne Proféor-CIREL (anciennement équipe d'accueil, reconnue en 1995) a tout d'abord développé des travaux sur la professionnalisation dans le champ éducatif en associant un ancrage local (conventions dans le champ du travail social et des professionnels de l'éducation nationale) et un contexte de recherche européen (partenariats notamment avec le Kent, réponses et obtentions d'appel d'offres de la Communauté européenne) et plus largement international (nombreux liens avec l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud). Depuis 2003, son orientation théorique a été reformulée autour de la question du travail éducatif. En effet, l'activité de travail est une composante centrale de la professionnalité, elle répond à la volonté de dégager, dans le champ plus large du travail de service, les spécificités de ce « travail sur autrui » bien particulier. Penser le travail éducatif comme un noyau de sens et de pratiques semble pertinent au moment où la prise en compte des usagers en infléchit les cadres d'appréhension d'une part, et où les injonctions à travailler en partenariat sur un territoire rendent les frontières des institutions éducatives de plus en plus perméables, d'autre part. Les problèmes qui se posent à l'école en termes de socialisation, de résistance et de violence, ou d'insertion professionnelle, s'entrecroisent avec ceux que rencontrent le travail social, l'éducation à la santé, la formation des adultes, les pratiques familiales en matière d'éducation.

L'équipe interne Théodile-CIREL (jeune équipe en 1991, équipe d'accueil en 1993) développe comme axe de recherches central la comparaison entre les différentes disciplines scolaires d'un point de vue didactique ; devenue l'équipe la plus importante dans l'espace francophone en didactique des disciplines, THÉODILE s'est donné comme objectif théorique la spécification des concepts essentiels des didactiques et des méthodes de recherche dans les différentes didactiques. Un autre axe de recherche consiste en la confrontation entre didactiques et autres disciplines de recherche (histoire, philosophie, psychologie de l'éducation, pédagogie...) ; outre la réflexion critique menée au sein de l'équipe sur les notions de forme et de culture scolaires ou sur l'articulation entre scolaire, pédagogique et disciplinaire, cet axe de recherche a permis d'importants travaux portant sur l'analyse et l'évaluation des modes de travail pédagogique et sur leurs effets en termes d'intégration des élèves en souffrance et en difficulté scolaire (cf. les travaux autour de l'école « Freinet »).

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

L'équipe interne Trigone-CIREL (reconnue comme équipe d'accueil en 1988) est le résultat de la convergence des travaux de recherche en sciences de l'éducation (spécialisation en formation d'adultes) et des travaux de recherche en informatique (Nouvelles Technologies Éducatives) menés à Lille 1. Le champ de recherche de l'équipe TRIGONE est bien identifié autour d'un objet central : la transformation et l'accompagnement des politiques, des organisations et des pédagogies en formations des adultes. Elle est déclinée autour de trois axes scientifiques fédérateurs :

- les modes de conceptions et les usages des systèmes et dispositifs de formation ; dans des contextes régionaux, nationaux et internationaux précis. Les thématiques sont ciblées : dans l'alternance éducative, la qualité en formation, les modes de pilotage ;
- les modalités d'accès aux savoirs et aux compétences ; pour des publics et des thématiques choisies : VAE, environnements numériques de l'apprentissage, écriture réflexive, didactique professionnelle ;
- les modes d'intervention, d'engagement et de coopération des acteurs ; ceux qui construisent la formation et ceux qui la vivent : les directeurs, les concepteurs, les agents éducatifs, et les publics en formation.

Le CIREL présente en son sein des chercheurs de haut niveau, reconnus internationalement dans leur champ de compétences, qu'attestent les évaluations individuelles. En termes de prix, signalons le prix Fulbright, obtenu en 2009 par Christiane Donahue, membre titulaire du CIREL, professeure à l'université de Dartmouth (États-Unis, Massachusetts).

Importantes recherches financées récemment :

- ANR EUIPM « Les écrits à l'université : Inventaires, Pratiques, Modèles » (Théodile-CIREL est équipe porteuse). Direction : Isabelle Delcambre. 82290 € sur 48 mois.
- ANR DIAREF « L'acquisition en dialogue des expressions référentielles : approches multidimensionnelles » (le CIREL est équipe partenaire). Direction de l'équipe lilloise (CIREL) : Rouba Hassan. 74456 € pour l'équipe lilloise.
- ANR POLEART « Politiques de l'enfance : le cas de l'éducation artistique » (le CIREL est équipe partenaire). Direction de l'équipe lilloise (CIREL) : Laurence Loeffel. 22000 € pour l'équipe lilloise.
- Projet « *Strategies for supporting schools and teachers in order to foster social inclusion*/Stratégies d'aide aux établissements scolaires et aux enseignants en vue de développer l'insertion sociale ». CONTRACT 2007-2094/001-001 TRA-TRSP0, 2007-2009, sous la responsabilité de George Muskens, DOCA Bureau (Pays-Bas). Subvention globale versée au DOCA Bureau par la Direction Education et Culture, Commission européenne, Appel d'offres/Tender No EAC/10/2007 : Education and Training 2010 : 165 000 €. Subvention reçue par l'association PRISME pour l'équipe française : 14 500 €. Responsable scientifique pour la France : Danielle Zay.
- « Concevoir l'alternance et développer sa qualité (comprendre le développement qualitatif des formations en alternance dans les établissements de soins - santé du Nord Pas-de-Calais dans 26 établissements) ». Direction : J. Clénet. Recherche conventionnée avec l'État-Région, financement régional et européen intégré aux appels d'offre spécifiques État-Région du Nord Pas-de-Calais : 50000 €.
- « L'engagement des publics de faible niveau en formation ». Direction : V. Leclercq. Financement du FSE (Fonds Social Européen) et du Projet Equal REMO (RÉGion MOBilisée contre l'illettrisme) du Nord-Pas-de-Calais : 18000€.

4.1.16.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

Le CIREL est engagé dans la valorisation de la recherche auprès des professionnels de terrain susceptibles d'en assurer les retombées, dans le monde de l'enseignement, de la formation au travail social ou de la santé. Cette valorisation prend diverses formes :

- ouvrages publiés dans les éditions professionnelles ou « grand public », articles dans des revues destinées au milieu professionnel ;
- organisation de journées d'étude et invitation à des conférences et des formations destinées spécifiquement à des publics de professionnels, en lien avec de nombreux instituts de formation ;
- participation active à des associations destinées à établir une interface entre recherche et pratique ;
- collaborations à des recherches en lien avec des praticiens ou des cadres dans diverses associations ou instituts de formation ;
- travaux de recherche destinés à étudier le lien entre chercheurs et praticiens.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Ajoutons que, au-delà de la participation de membre du CIREL à des comités de rédaction de revues destinées à des professionnels, le CIREL édite deux revues scientifiques dont le lectorat est en partie constitué de professionnels :

- *Recherches en didactiques. Les Cahiers Théodile* (Théodile-CIREL) ;
- *TransFormations. Recherches en éducation des adultes* (Trigone-CIREL).

4.1.16.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

La mention de Master interuniversitaire « Sciences de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation » (SMEEF), rattachée à l'école doctorale interuniversitaire SHS (Sciences humaines et sociales), s'appuie sur le laboratoire CIREL. Cette mention prend appui sur les expertises en sciences de l'éducation des universités de Lille 1 et de Lille 3 et s'inscrit dans une logique globale de structuration et de rationalisation de la formation et de la recherche en sciences de l'éducation lilloises.

Le laboratoire CIREL et les trois équipes qui le composent (Proféor, Théodile et Trigone) présentent d'importants atouts pour la formation de doctorants et futurs chercheurs appelés à s'exprimer dans le contexte européen. Au niveau du master et du doctorat, notre offre de formation, qui met en jeu des problématiques qui dépassent le cadre français, favorise le recrutement d'un nombre important d'étudiants venus de tous les pays de la francophonie, du nord – étudiants belges, suisses, luxembourgeois – et du sud. L'importance accordée aux coopérations internationales et aux enjeux de mobilité et d'insertion des doctorants dans les activités du CIREL, rejaillit sur nos formations et s'exprime notamment par la visite et le séjour de doctorants et d'enseignants-chercheurs étrangers et par un accroissement significatif des semestres d'études passés par nos étudiants dans les universités avec lesquels nous avons passé des conventions de coopération (Amsterdam, Athènes, La Corogne, Genève, Palerme, Genève...).

Outre les séminaires thématiques proposés par le laboratoire et dans la perspective de l'internationalisation des études doctorales en sciences de l'éducation, le CIREL contribue, par son expertise et ses apports disciplinaires spécifiques, à la mise en place d'une spécialité d'excellence en études européennes, abritée par l'école doctorale. Élaborée dans la perspective d'une future candidature à l'habilitation d'un doctorat Erasmus Mundus, la spécialité « études européennes » propose au cours de l'année universitaire 2010-2011 un séminaire doctoral porté par les laboratoires CIREL et Geriico (Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information Communication, EA 4073). Ce séminaire doctoral interdisciplinaire « Circulation et médiations des savoirs, des connaissances et des informations en Europe » valorise des thématiques autour des enjeux des transferts culturels et des phénomènes de circulation et de médiation des modèles et des normes dans l'espace européen. Il s'appuie sur les expertises présentes dans les deux laboratoires sur ces questions et ménage des temps de conférence plénière par un spécialiste étranger dans le domaine ; l'ensemble est alimenté par les recherches réalisées ou en cours dans les deux laboratoires.

4.1.16.4 ORGANISATION / ORGANISATION

Le CIREL est dirigé par un directoire, constitué des directeurs des trois équipes : Jean Clénet (directeur de Trigone), Bertrand Daunay (directeur de Théodile et directeur du CIREL), Patricia Remoussenard (directrice de Proféor).

Le conseil de laboratoire comprend 12 membres, 4 par équipe interne. Chaque équipe interne, en assemblée plénière, élit au sein de son propre bureau trois représentants, outre son directeur ou sa directrice : un-e professeur-e des universités, un-e maître de conférences, un-e doctorant-e. Il se réunit au moins une fois par trimestre, à dates fixes, selon un calendrier défini en début d'année universitaire. Le conseil de laboratoire est saisi de tous les aspects organisationnels du CIREL et de toutes les questions scientifiques ou institutionnelles qui concernent le CIREL et dépassent les compétences propres aux équipes internes.

4.1.17 PARTENAIRE / PARTNER : LIFL

LIFL, Laboratoire d'Informatique fondamentale de Lille, UMR CNRS 8022

4.1.17.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

Le LIFL (Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Lille- UMR CNRS 8022) est une unité de recherche mixte entre l'Université Lille 1, CNRS et l'Université Lille 3. Le LIFL a également un partenariat fort avec l'INRIA, dix équipes du LIFL étant communes avec le INRIA-Lille Nord.

Créé en 1983, le LIFL accueille actuellement environ 250 personnes, dont plus de 100 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents et plus de 90 doctorants.

Les recherches du LIFL traitent des nouveaux défis de l'intelligence ambiante autour par exemple de la conception d'infrastructures logicielles adaptatives, du "cloud computing", des nouvelles interactions, de l'extraction d'information. Le laboratoire est organisé en 17 équipes autour de 3 grandes thématiques :

- Infrastructures Logicielles et Systèmes Embarqués. Ce thème regroupe cinq équipes autour des infrastructures logicielles pour l'intelligence ambiante et des systèmes embarqués.

Mots-clefs : infrastructures logicielles, systèmes embarqués, réseaux, petits objets portables sécurisés, systèmes sur puce, intergiciels, composants logiciels, ingénierie dirigée par les modèles, adaptabilité, reconfigurabilité, sûreté.

-Interaction, Coopération, Images. Ce thème regroupe cinq équipes autour de la définition de nouvelles interactions entre les données informatiques et l'utilisateur. Il s'appuie sur la plate-forme de réalité virtuelle PIRVI

Mots-clefs : modélisation de comportements, adaptation au contexte, analyse des usages, systèmes à agents, outils pour la coopération et l'éducation, interaction 3D, retour d'effort tactile, simulation temps réel à base de modèles physiques, réalité virtuelle et réalité augmentée, indexation 3D, fouille de données multimédia.

- Modèles, Algorithmes et Calcul. Ce thème rassemble six équipes autour de la définition de méthodes formelles, de la conception d'algorithmes et de modèles de calcul pour les grands jeux de données. Ses activités portent essentiellement sur l'application à la biologie en interaction avec l'Institut de Recherche Interdisciplinaire, l'apprentissage automatique, le calcul haute performance, l'extraction intelligente d'information.

Mots-clefs : apprentissage automatique, algorithmique, algorithmes adaptatifs, calcul formel, calcul haute performance, modélisation du vivant.

En outre, l'interaction entre les équipes est favorisée par plusieurs actions transversales, par exemple autour de la biologie computationnelle, de l'apprentissage, du calcul haute-performance, ou de la plate-forme de réalité virtuelle.

L'équipe SMAC est l'équipe du LIFL impliquée dans ce projet. Depuis 1983, l'équipe SMAC (Système multi-agents et Comportements) du LIFL travaille à l'intersection de l'Intelligence Artificielle, du Génie Logiciel et de la Théorie des Jeux, en particulier sur les simulations à base d'agents et les systèmes multi-agents. L'équipe prône une approche centrée individu pour les modèles explicatifs, les modèles prédictifs, les phénomènes émergents, les comportements réutilisables et les outils de test d'hypothèse dans le champ des simulations. L'équipe a des compétences reconnues autour des modèles cognitifs, des langages de communication à agents, de l'argumentation et de la négociation. À l'heure actuelle, les chercheurs de l'équipe SMAC sont impliqués dans plusieurs projets en rapport avec les agents conversationnels animés (VVU, FORMAT-STORE). L'équipe dirigée par Philippe MATHIEU compte 8 permanents et 8 doctorants ou post-doctorants.

Au cours des 3 dernières années, les contrats de l'équipe représentent 335000 euros et 40 articles de recherche ont été publiés dans des journaux ou des conférences internationales.

Les chercheurs de l'équipe fortement impliqués dans ce projet sont:

- Philippe MATHIEU, professeur d'Informatique à l'Université de Lille 1. Il dirige l'équipe SMAC du LIFL. Il est spécialisé en systèmes multi-agents, modélisation de comportements et théorie des jeux. Il a publié plus de 70 communications en Informatique et a dirigé 15 thèses dans les 10 dernières années.
- Jean-Paul Delahaye, professeur d'Informatique à l'Université de Lille 1. Depuis plusieurs années, il travaille en Economie Computationnelle. Il est spécialiste de théorie de l'information et de complexité. Il écrit une rubrique mensuelle dans *Pour La Science*. Il a écrit plus de 10 livres, principalement avec Belin-Pour La Science.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- Dr Maxime Morge est maître de conférences en d'Informatique à l'Université de Lille 1. Il est spécialisé en argumentation et théorie computationnelle des jeux. Il a écrit plus de 30 communications et a été invité en 2010 pour donner un cours sur l'argumentation dans une école d'été internationale.

Plateformes: Les principales plateformes développées au LIFL sont:

- *Grid 5000/Aladdin* est une plateforme française distribuée sur 9 sites, en support à la recherche en systèmes distribués et parallèles à large échelle. Les équipes du LIFL sont les acteurs du développement du noeud lillois depuis le début du projet en 2003.
- *Le projet national SensLAB* déploie une plateforme de capteurs sans fils à large échelle. Le site de Lille comporte 256 capteurs, dont 32 noeuds et est déployé à Euratechnologies.
- *PIRVI* -Plateforme Interactions-Réalité Virtuelle-Images- est un cadre initié par le LIFL depuis 2009 pour développer les recherches dans le domaine de l'Interaction Homme-Machine, de la réalité Virtuelle et de l'Image

Depuis 4 ans, les équipes du LIFL ont participé ou participent à 10 projets européens du programme FP7 (IP, STREP, NoE) et de ITEA2.

Le laboratoire participe à de nombreux projets ANR : 27 dans les 4 dernières années. Dans plusieurs programmes - International (Japon et Chine), Jeune chercheur, VERSO, ARPEGE, CONTINT, Blanc... - ;

Au niveau national et régional, les équipes ont développé dans les 4 dernières années 13 projets financés par le FUI avec des pôles de compétitivité, en particulier avec le PICOM (Industries du commerce), Systematic (Région Parisienne), et Minalogic (micro, nanotechnologies, et systèmes embarqués).

Le laboratoire a développé un vaste réseau de collaborations académiques et industrielles – plus de 150 dans les 4 dernières années- avec des partenaires comme Thales, CEA, Telefonica, Orange, Total, EADS, MAPLE, Telecom, Schneider Electric, NXP Semiconductor, Atos Origin, Nokia, VTT, ou Imperial College London...

4.1.17.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

La valorisation des résultats est menée en interaction avec nos partenaires (Universités Lille 1 & Lille 3, CNRS, INRIA) et les structures locales de transfert (CreInnov, MITI, CIEL.) Une start-up a été créée en collaboration avec le LAGIS et l'INRIA, Vekia, et deux autres sont en cours de création (Ubinnov et Softo sapiens). Trois brevets ont été déposés depuis 2007.

Un autre point important est le développement et la diffusion de nombreuses bibliothèques et plateformes logicielles. En 4 ans, plus de 40 logiciels ont été produits et diffusés, la plupart du temps en open-source. Certains ont été intégrés dans des logiciels commercialisés comme la bibliothèque Blad dans Maple ou CrazyStone dans un logiciel de jeu d'ego.

4.1.17.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

Les membres du laboratoire sont fortement impliqués dans l'enseignement, que ce soit dans les licences et masters en Informatique et en Systèmes d'information (MIAGE) de l'Université de Lille 1, dans le Master Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines de Lille 3, ou dans les cursus « Informatique » d'Ecoles d'Ingénieurs (Polytech'Lille and Telecom Lille1). Ils participent également au développement de formations interdisciplinaires comme la nouvelle spécialité de Master « Interaction, Vision, Images- commune à deux masters, ou encore le Master « Calcul Scientifique ». Ils participent également à de nombreuses autres formations (Master Biologie, Master -Mathématiques Financières ...). Le projet de recherche de l'équipe SMAC présenté ici est en adéquation avec les thématiques couvertes par le Master Système d'Information et Aide à la Décision dans lequel intervient majoritairement Maxime Morge. De plus, nous envisageons de contribuer à un master d'excellence sur le thème de l'Argumentation.

La formation de jeunes chercheurs est bien sûr un de nos objectifs. Les membres du LIFL sont à l'origine de nombreuses initiatives pour développer l'innovation, le goût de la recherche chez les étudiants. Depuis 2007, 69 thèses et 10 habilitations ont été soutenues au LIFL. Le LIFL, rattaché à l'Ecole Doctorale SPI (Sciences pour l'Ingénieur) y participe activement (cours transversaux autour de la communication scientifique, organisation de l'Ecole, organisation d'événements comme [EuroDocInfo2008](#), ... Les membres du LIFL organisent également régulièrement de nombreuses écoles nationale sou internationales comme « Machine Learning Summer School » en 2008.

Enfin, les membres du laboratoire sont fortement impliqués dans les actions de vulgarisation auprès du grand public, comme en témoignent les chroniques, livres et conférences de Jean-Paul Delahaye impliqué dans ce projet, mais aussi par exemple la participation actuelle à une exposition du Palais de la Découverte ou encore les nombreuses visites organisées autour de la plateforme PIRVI.

4.1.17.4 ORGANISATION / ORGANISATION

Comme dit ci-dessus le LIFL est un laboratoire de plus de 250 personnes incluant une équipe administrative et technique de 20 membres.

Actuellement, le LIFL est structuré en 17 équipes sur trois grandes thématiques.

Le laboratoire est dirigé par Sophie Tison (directrice), Pierre Boulet et Lionel Seinturier, qui sont professeurs à l'université de Lille 1. Mohammed Daoudi est en charge des relations internationales et Christophe Chaillou en charge des relations industrielles. Le conseil de laboratoire se réunit mensuellement. Il est étendu aux responsables d'équipes selon l'ordre du jour.

4.1.18 PARTENAIRE / PARTNER : LEM

LEM Lille Economie et Management UMR 8179 CNRS Lille 1 FUPL

4.1.18.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

Le LEM est né en 2006 de la fusion du CLAREE (UMR CNRS 8020) et du LABORES (URA CNRS 362). Le laboratoire est porté conjointement par l'Université des Sciences et des Technologies de Lille (USTL, Lille 1) et la Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille (FUPL, dénommée Université Catholique de Lille), ensemble d'enseignement supérieur de droit privé. Le LEM compte aujourd'hui 93 chercheurs : 41 enseignants-chercheurs statutaires de l'USTL, 47 enseignants-chercheurs de la FUPL et 5 chercheurs des EPST (4 CNRS et 1 INSERM). Près de 70 thèses sont en cours de réalisation dans le laboratoire.

Le LEM est composé en majorité de chercheurs en gestion (pour 70%) et de chercheurs en économie (pour 30%). Ces chercheurs sont répartis majoritairement sur 3 sites : la Faculté d'économie de la FUPL ; l'Institut d'Administration des Entreprises de l'USTL ; l'Ieseg, école de commerce membre de la FUPL.

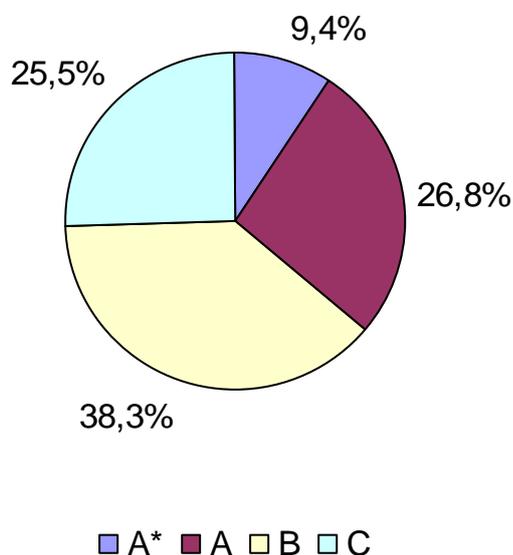
L'évaluation produite par l'Aeres en décembre 2008 a été globalement positive avec une évaluation finale A, détaillée comme suit :

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A	A	A	A

En termes de publications, sur la période 2005-2008, le décompte suivant peut être fait :

- 160 ouvrages ou contributions à ouvrages ;
- 230 articles dans des revues à comité de lecture dont 150 dans les revues référencées par l'AERES ou le CNRS ;
- 60 articles dans d'autres supports ;
- 25 thèses soutenues ;

Sur les 230 articles publiés lors du dernier quadriennal, la répartition est la suivante (typologie Aeres):



4.1.18.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

Sur le dernier quadriennal, différents contrats européens à vocation scientifique ont été menés :

- POLYMOD “*Improving Public Health Policy in Europe through Modelling and Economic Evaluation of Interventions for the Control of Infectious Diseases*” – Health Protection Agency (6^{ème} PCRD)
- COSPH “*Santé et comportements vis-à-vis de la santé: une approche comparative du Sud-Est de l’Angleterre et du Nord de la France*” – University of Kent (Canterbury) (Interreg IIIA)
- “*Study on the Methodology for conducting a survey on needs And requirements on future electronic identification (eID) services*” – IPTS (Commission Européenne)
- “*Pour une implication pleine et entière des salariés dans la Société Coopérative Européenne*” – Confédération Européenne des Syndicats et Confédération Européenne des Coopératives de travail (Commission Européenne)

D’autres contrats européens en réponse à la demande sociale ont également été menés :

- *FLEXICURITE* – Université de Tilburg & HEC ULG (Fonds Social Européen)
- *EQUAL DESTIN* (Fonds Social Européen)
- Centre de Ressources et de prospective sur le métier de Dirigeant de PME (Fonds Social Européen)

4.1.18.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

Le LEM est rattaché à l’école doctorale Sésame, qui regroupe les principaux laboratoires en SHS de l’université Lille 1. De ce fait les doctorants du LEM sont rattachés à cette école et y suivent des séminaires de perfectionnement.

Les chercheurs du laboratoire participent activement aux activités d’enseignement de leurs institutions. Ils dirigent et participent activement en particulier à deux formations à la recherche : l’une en stratégie et management, l’autre en marketing. Chaque année, une trentaine d’étudiants sont formés dans ses deux filières et quatre à cinq continuent dans un parcours doctoral.

En outre, la grande majorité des membres du LEM sont également enseignants dans les différentes institutions partenaires que sont la faculté d’économie de la FULP, l’Iéseg et l’IAE de Lille. La plupart interviennent au niveau master. Une partie dirige des formations à ce niveau.

4.1.18.4 ORGANISATION / ORGANISATION

Le programme scientifique du LEM est structuré en cinq pôles. Le pôle « Monnaie, finance, banque » regroupe les recherches en macroéconomie monétaire, en finance de marché, en intermédiation bancaire et en finance d'entreprise. Le pôle « Stratégie et management des organisations » réunit les travaux se rapportant à la théorie des organisations, aux transformations stratégiques et organisationnelles des entreprises, à l'entrepreneuriat et au management des ressources humaines. Le pôle « Marketing » rassemble les recherches en marketing, notamment le comportement du consommateur, ainsi que celles portant sur les systèmes d'information et d'aide à la décision. Le pôle « Economie et management de la santé » a une vocation plus sectorielle et regroupe des chercheurs en gestion et en économie dont les recherches sont effectuées dans le secteur sanitaire et social. Enfin, le pôle « Mesure de l'efficacité et de la productivité » regroupe des chercheurs en micro-économie qui développent des méthodes d'analyse évaluant les impacts des politiques économiques ou de choix stratégiques sur les performances des firmes, des secteurs d'activité et des économies.

En termes de gouvernance, le laboratoire est dirigé par un directeur (Benoît Demil – Professeur à l'université Lille 1) et un directeur adjoint (Kristiaan Kerstens – DR CNRS). Conformément aux statuts, du laboratoire, deux instances participent à la gouvernance de l'unité : le Comité de Direction dont les membres et le Conseil de Laboratoire. Le Comité de Direction est composé, outre le Directeur et le Directeur Adjoint, des 6 membres nommés par le Directeur. Le Conseil de Laboratoire est composé de 20 membres : La Directeur et le Directeur-Adjoint, les 6 membres nommés du Comité de Direction et 12 membres élus (8 pour le collège des chercheurs et enseignants-chercheurs, 2 pour le collège des ITA/IATOS, 2 pour le collège des Allocataires, Moniteurs et Doctorants).

Le laboratoire dispose de 2 ETP pour assurer son administration : 1 temps plein Cnrs, 2 mi-temps à l'IAE de Lille et à l'Ieseg. De plus, le LEM dispose d'un Ingénieur de Recherche et d'une personne à mi-temps dédiée au montage de projet.

4.1.19 PARTENAIRE / PARTNER : GRAMMATICA

GRAMMATICA Centre de recherche en linguistique française et en Didactique du français. EA 4521

4.1.19.1 RECHERCHE ET INNOVATION / RESEARCH AND INNOVATION

Grammatica a été classée **A** par l'AERES et est par conséquent devenue équipe d'accueil EA 4521.

Buffard-Moret, Brigitte, linguistique / stylistique, Prix Louis Barthou de l'Académie française pour *La chanson poétique du XIX^e siècle* (PU Rennes, 2006).

Mangiante Jean-Marc, spécialiste en analyse du discours et français sur objectif spécifique.

Goes Jan, Linguistique et FLE, **Lauréat de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique** pour *L'adjectif, entre nom et verbe*. (Duculot, 1999). **Chevalier dans l'ordre des palmes académiques** pour « services rendus à la culture française » en octobre 2004.

Angélique Masset: MCF récemment recrutée, à très haut potentiel.

Bilan des recherches

Jean-Marc Mangiante est porteur d'un projet **d'analyse de discours spécialisés: les discours universitaires et professionnels**. Collaboration avec le laboratoire LIDILEM de Grenoble 3, ICAR de Lyon 2 dans le cadre d'un plan pluri-annuel (2007-2011), collaboration régionale : Lille 3-STL (Savoirs, Textes, Langage, UMR 8163) pour la construction de corpus oraux et écrits. **Budget : 12000 euros, 3000 par an, dernière tranche en 2011., financé par l'université de Grenoble).**

Dans le cadre d'un Plan Pluri-Formations (PPF), le laboratoire de recherche en linguistique française et didactique des langues Grammatica de l'université d'Artois, a élaboré un référentiel de compétences langagières pour les

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

métiers du BTP. En effet, il n'existe pas à ce jour de véritables référentiels de compétences langagières du monde professionnel, qui, aux côtés des référentiels – métiers existants, permettraient d'élaborer des formations linguistiques pertinentes c'est-à-dire ciblant les besoins linguistiques des entreprises. Le projet de GRAMMATICA de l'université d'Artois a consisté depuis deux ans à observer et analyser la pratique linguistique en situation professionnelle afin d'établir un référentiel de compétences pour le BTP. Ce projet se déroule en partenariat avec la Fédération des métiers du BTP pour le Nord – Pas de Calais et le centre de formation CPO-Nord de Courcelles-Les-Lens. Un référentiel a été mis au point sous une forme numérique avec, pour chaque métier, les compétences linguistiques requises, des extraits de discours professionnels, un lexique spécialisé, des exemples d'activités pédagogiques. Il constituera quand il sera achevé un outil de formation et d'évaluation linguistique des travailleurs étrangers ou dans le cadre de programme d'alphabetisation ou de lutte contre l'illettrisme.

Dejan Stosic, est porteur du projet Corpus **2010-2011 : Projet pluridisciplinaire « Constitution du corpus parallèle français-serbe »**, programme « Pavle Savic » de l'Egide, cofinancé par le Ministère des affaires étrangères du Gouvernement français et le Ministère de la recherche du gouvernement serbe. Responsables du projet : D. Stosic (Université d'Artois) et D. Vitas (Université de Belgrade).

Ce projet s'inscrit dans le prolongement du projet « Constitution de corpus oraux et écrits » mis en place en 2007 grâce à un financement accordé par le Conseil Scientifique de l'Université d'Artois. Il s'agit d'un projet de constitution de corpus électroniques oraux et écrits, mono- et plurilingues qui a été mis en place en 2007 grâce à un financement accordé par le Conseil Scientifique de l'Université d'Artois (2007-2010 : Projet pluridisciplinaire « **Constitution de corpus oraux et écrits** », chercheurs impliqués de l'Université d'Artois, Lille 3 et l'Université de Belgrade). Son objectif est d'enrichir la base de données du point de vue qualitatif et quantitatif grâce avant tout à une implication plus importante de chercheurs et doctorants serbes. Ce projet vise également à établir de nouvelles collaborations entre les organismes de recherche français et les universités serbes. Les langues concernées sont le serbe et le français. La collaboration entre les linguistes et les spécialistes du TAL réunis dans ce projet doit aboutir au développement d'une base lexicale électronique comportant plusieurs types de corpus : i) des corpus écrits (un corpus écrit monolingue comprenant des textes du domaine de médecine et un corpus écrit trilingue aligné (français/anglais/serbe) contenant des textes littéraires) et ii) des corpus oraux de langues de spécialités (un corpus monolingue (français) intégrant des enregistrements de cours universitaires et de conversations en milieu professionnel et un corpus oral comparable « à haut rendement » (Corbin 2005) intégrant des enregistrements de matchs de football en français et en serbe). Plusieurs types d'exploitations sont envisagés : à des fins pédagogiques notamment dans l'enseignement du FLE, FLS et FOS, dans des analyses lexicales sur le français contrastant langue générale et langues de spécialités ou bien dans des études linguistiques sur le français et dans celles comparant le français, l'anglais et le serbe, chacune des trois langues étant prise à la fois comme langue source et comme langue cible. Une fois mise en ligne, cette base devrait rapidement devenir un outil polyvalent attractif au niveau national et international. JM Mangiante et J. Goes participent à ce projet dont le FLE (PPF) bénéficiera.

Les équipements et infrastructures disponibles

Les équipements sont constitués par des outils d'enregistrement et des outils informatiques d'analyse textuelle.

4.1.19.2 VALORISATION / EXPLOITATION OF RESULTS

Premiers résultats (Jean-Marc Mangiante) : élaboration d'un référentiel – cadre de compétences langagières du monde professionnel, mise en œuvre d'une démarche de référentialisation applicable aux situations professionnelles. Enregistrement de discours professoraux. Publications (infra).

Colloque : Langue(s) et intégration socioprofessionnelle : approches didactiques et méthodologies d'apprentissage, colloque organisé à l'Université d'Artois par J. Goes, L. Cadet et J-M. Mangiante.

L'intégration linguistique des migrants : état des lieux et perspectives. Journée d'étude organisée à l'Université d'Artois par Jean-Marc Mangiante.

Publications:

L'accueil des étudiants étrangers dans les universités francophones : sélection, formation et évaluation, J. Goes, J-M. Mangiante, G. Maratier-Declety, M. Demeuse (éds), APU, 2006.

Langue et intégration, dimensions socio-professionnelle, institutionnelle et universitaire, Lucile Cadet, Jan Goes et Jean-Marc Mangiante (eds.)

Le français sur objectifs universitaires (JM Mangiante, prévu pour fv. 2011).

Mise en ligne des Corpus sur le site de l'Université d'Artois.

4.1.19.3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / HIGHER EDUCATION

Un master de Français langue étrangère / français langue seconde en milieux scolaire et entrepreneurial (150 étudiants minimum) s'adosse au laboratoire.

Le laboratoire est également impliqué dans le Master Arts Lettres et Langues, parcours Littératures et linguistique française.

4.1.19.4 ORGANISATION / ORGANISATION

Le laboratoire compte un directeur, dix membres permanents, 12 membres associés. Il bénéficie du support administratif de la « Maison de la recherche, Université d'Artois »

4.2. COLLABORATIONS EXISTANTES/EXISTING COLLABORATIONS

4.2. Collaborations existantes /Existing collaborations

Le Labex ADA mobilise 19 laboratoires (USR, UMR ou EA) des régions Nord Pas-de-Calais et Picardie qui ont déjà acquis l'expérience des collaborations régionales, nationales et internationales sur des thématiques de recherches transdisciplinaires. La MESHS, dès sa création en 2008, a permis de renforcer ces collaborations en lançant et finançant des appels à projets structurants interdisciplinaires (projets CPER, émergents, partenariaux, cf. 4.1.1.) qui impliquent obligatoirement plusieurs laboratoires de disciplines différentes (SHS et éventuellement autres sciences) et en encourageant les collaborations internationales. Le Labex ADA contribuera à cette dynamique et la prolongera sous la forme de l'exploration systématique d'un champ repéré. La concentration des échanges autour de l'argumentation est une condition essentielle de la vitalité de la recherche en ce domaine.

Il est impossible de donner une présentation exhaustive des collaborations existantes, nationales et internationales, pour les laboratoires impliqués dans le Labex ADA (voir le détail en 4.1). Elles sont très nombreuses et reposent pour certaines sur des interactions bien installées. On soulignera ici quelques points forts témoignant des atouts dont dispose l'ensemble des laboratoires partenaires.

Au niveau régional et national

Il existe bien sûr de nombreuses collaborations entre chercheurs et laboratoires qui ne peuvent pas être énumérées ici. On signalera plutôt l'existence de **multiples réseaux**. La MESHS est membre du Réseau national des Maisons des sciences de l'homme et de la société (MSH), qui propose des axes transversaux aux différentes MSH. On citera aussi des Groupements d'intérêt scientifique (GIS) comme les GIS : « Participation du public, décision, démocratie participative », GRALE (« Groupement de recherches sur l'administration locale en Europe »), « Réseau Socio-économie de l'habitat » ; des Groupes de recherche CNRS (GDR) comme les GDR : « Sociologie et économie », « Production verbale écrite », « Ars scribendi », « Marché du travail et genre » ; et des Réseaux thématiques pluridisciplinaires (RTP) : « Visual studies » et « Humanités classiques ».

Des collaborations régulières se sont également engagées avec des **grandes écoles** telles que l'Institut d'études politiques de Lille (IEP), l'École supérieure de journalisme de Lille ou l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse.

Les laboratoires partenaires mobilisent aussi régulièrement des partenaires non académiques.

À titre d'exemple pour les **collectivités territoriales** : le Conseil régional Nord Pas-de-Calais, la Mairie de Lille, Lille Communauté Urbaine, le Conseil général. Sont mobilisés aussi des **opérateurs urbains** comme Pas-de-Calais Habitat ou l'Agence de développement et urbanisme de Lille Métropole, des **organismes de droit privé** (Caisse nationale d'allocations familiales) ou des **associations** (Association pour la formation, l'éducation et la recherche en travail éducatif et social – AFERTES – ; Association « Pas à pas : enfance et adolescence »). Des projets sont aussi menés avec le **Ministère du Développement durable** ou **l'Institut national du cancer**.

En ce qui concerne les **entreprises**, on citera par exemple le réseau d'entreprises Alliance, Yougs, Thales, Decathlon, ACCA, Qualysis.

Au niveau européen et international

Les laboratoires partenaires travaillent en collaboration avec de nombreuses universités des cinq continents. On mentionnera quelques exemples de **groupements de recherche et de réseaux**, comme l'Institut Européen de Recherche sur la formation et l'analyse de l'activité (IERFA), le Groupe de recherche international *France-Îles Britanniques. Identités, influences, transferts culturels*, le réseau « Maghtech : Maghreb Technologies », le Réseau international de recherche sur les organisations et le développement durable (RIODD), le RESER (European Association on REsearch on SERVICES), OFFRES (Organisation Francophone pour la Formation et la Recherche Européenne en Sciences humaines), le réseau OLA (Observatory on Local Autonomy), le Projet de coopération scientifique interuniversitaire (PCSI) « Philosophie dans les traditions orales africaines. Vers une logique anthropologique ».

En ce qui concerne les projets européens, on citera, entre autres : une participation à l'European Research Council (ERC) « Towards a critical moral anthropology » ; KNOW&POL « Connaissance et politique » (PI, FP6) ; CEWR ESF-Eurocores CNCC (PI) : « Conscious experience of what is reachable » ; SERVPPIN (FP7) : « Implication of developments in the service economy for the european economy » ; DYNAMO (STREP, FP6) : « Dynamics of national employment model ».

Certaines collaborations concernent directement des doctorants. On mentionnera un partenariat avec le Department for Art, Art History and Visual Studies de Duke University, le réseau CorHali (Cornell, Harvard, Lille, Princeton, Lausanne, EHESS), le doctorat international de philologie Trente-Lille-EHESS ou la participation au réseau *Legal Research Network*.

Ces collaborations et réseaux scientifiques seront le socle du développement international du Labex ADA et participeront à son rayonnement. Le Labex tirera profit de sa position géographique privilégiée pour notamment développer et structurer dans son périmètre de recherche les échanges avec l'« Eurorégion » (Royaume Uni, Belgique, Allemagne, Pays-Bas...).

5. DESCRIPTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU PROJET / TECHNICAL AND SCIENTIFIC DESCRIPTION OF THE PROJECT

5.1. ETAT DE L'ART / STATE OF THE ART

L'ambition du projet « Argumenter, Décider, Agir » (ADA) est d'utiliser le concept d'argumentation pour permettre le dialogue, l'échange de méthodes, d'approches et de pratiques entre les différentes disciplines relevant des sciences humaines et sociales. Bien souvent, les projets fédérateurs en SHS se limitent à une juxtaposition d'approches disciplinaires ou aboutissent à asseoir l'hégémonie d'une discipline particulière. Le projet ADA s'en distingue en mettant en avant deux exigences déjà portées par la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS) : d'une part, le souci de développer une réflexion épistémologique de nature à permettre une production scientifique véritablement interdisciplinaire ; d'autre part, la volonté de fédérer les sciences humaines et sociales (SHS) autour de leurs principaux apports à l'intérêt public – le débat éclairé, la décision lucide et l'action réfléchie.

L'idée d'une recherche interdisciplinaire sur l'argumentation peut sembler naturelle tant le thème intéresse l'ensemble des sciences humaines et sociales. L'origine du langage, la formalisation logique des productions langagières, la structure des discours sont autant de questions qui renforcent une analyse fondamentale de l'argumentation - dont on cherche à élucider les mécanismes psychologiques. Par ailleurs, les pratiques de l'argumentation (plaidoirie, communication des politiques, revendication militante, négociation des chefs d'entreprise), leur étude comme leur apprentissage, inspirent de très nombreux travaux. Plus encore, la recherche en sciences humaines et sociales ne se conçoit pas elle-même sans recours à l'argumentation, à l'adresse des pairs mais aussi du reste de la société. La discussion scientifique telle que nous la connaissons n'est-elle pas née en Grèce ancienne quand l'agora a émergé comme premier espace public de débat et de prise de décision sur les sujets les plus graves et les plus variés ? Si l'argumentation a gagné depuis les sophistes une fonction qu'elle n'a toujours pas perdue, son statut, tant scientifique que social, s'est terni. Pour preuve, à l'ère de la société de l'information, l'étude de la rhétorique n'est plus jugée indispensable à la formation des élèves et des étudiants. Le lien que l'argumentation maintenait entre les diverses disciplines et la place centrale qu'elle occupait dans la société semblent s'être perdus.

L'évolution des sciences humaines et sociales a probablement contribué à cette situation. Au sein même de la philosophie, l'approche de l'argumentation, longtemps unitaire, s'est scindée : du côté de la logique, son étude a conduit à une recherche des fondements des mathématiques, et ses aspects subjectifs ont été gommés ; du côté de l'herméneutique, tout au contraire, l'étude des textes antiques, païens et sacrés, a cru pouvoir négliger les aspects formels de l'argumentation. L'intérêt des sciences sociales pour l'espace public (Habermas [1993, 1962]) aurait dû permettre d'éviter cet écueil. Pourtant, exception faite des disciplines juridiques, dans lesquelles elle a conservé un statut pratique central, la question de l'argumentation a été longtemps délaissée, sous l'influence des paradigmes holistiques faisant passer les structures avant les acteurs et leurs discours.

L'évolution des sciences humaines et sociales depuis les années 1970 a permis un réexamen du rôle et de la portée de l'argumentation. La remise en cause des explications holistiques a conduit à réévaluer les décisions des acteurs et leurs stratégies argumentatives. Dans le domaine de la sociologie électorale, par exemple, le fait que les électeurs aient cessé de voter systématiquement pour le même parti a accru l'importance des campagnes électorales, incitant les professionnels de la politique à soigner leurs argumentaires et les scientifiques à chercher dans ces nouvelles directions l'explication des infidélités électorales. Par ailleurs, les tournants linguistique et pragmatique qu'ont connus les SHS ont à la fois renforcé l'intérêt pour l'étude du discours et de son effectivité et encouragé l'analyse de l'argumentation dans la diversité de ses formes et de ses contextes.

Ce retour de la place de l'argumentation dans les sciences humaines et sociales s'est toutefois réalisé de manière fragmentée si bien que les travaux croisés sont encore rares. Aussi est-il difficile de proposer une présentation unifiée de l'état des savoirs en matière d'argumentation. Si l'on veut cependant éviter de décrire des états de l'art successifs, il convient de distinguer, d'une part, les champs disciplinaires dont l'argumentation est fondamentalement le *sujet*, de ceux dans lesquels l'argumentation – et surtout les pratiques argumentaires – apparaît

avant tout comme un *objet* d'étude. À terme, l'objet du projet ADA est précisément de dépasser une telle distinction, en irriguant les approches théoriques d'exemples pratiques contemporains et historiques riches et variés, tout en mettant les tenants d'approches plus empiriques en situation d'explicitier les liens qu'ils entretiennent avec les avancées théoriques les plus prometteuses et ambitieuses et d'en nourrir leurs analyses.

Les tentatives de modélisation de l'argumentation apparaissent dans de nombreuses branches des SHS. Évidemment, la question relève d'abord de la philosophie dans son sens le plus large. Que ce soit dans l'étude des textes anciens, la tradition médiévale, l'herméneutique classique, et jusqu'à la logique formelle, il n'est pas un projet scientifique en philosophie qui ne se préoccupe d'argumentation.

L'argumentation dans la philologie et la philosophie anciennes

En dépit de la concomitance historique entre l'avènement de l'espace public et celui de la philosophie, les études de philosophie et de philologie antiques portant spécifiquement sur l'analyse de la notion d'argumentation sont relativement récentes et demeurent assez parcellaires. Une impulsion majeure a été donnée par Ryle [1945] puis reprise depuis par Cornford, Owen et Ackrill. Le principal représentant de cette orientation est actuellement Barnes [1985, 1999, 2007]. Il reste que la plupart de ces auteurs étudient les arguments et les formes d'argumentation de façon immanente, sans se soucier de leur dimension diachronique. Un changement crucial est venu du côté des chercheurs qui travaillaient sur des corpus fragmentaires (présocratiques ou hellénistiques) et qui ont dû interroger les traditions à travers lesquelles nous avons accès à ces fragments. On peut citer Cherniss [1935, 1944] dans une perspective très positiviste, Bollack [1965], nourri au contraire de la tradition herméneutique continentale, enfin Long et Sedley [1987]. Un point sur la situation des années 1980 se trouve dans Laks [1992]. En Occident, et sans doute sous l'influence de l'interprétation des *Éléments* d'Euclide, la dimension systématique des traités de l'*Organon* (la construction de théories formalisées) a été privilégiée aux dépens de l'étude de la déduction naturelle et de l'heuristique (pour une attitude différente des commentateurs et philosophes arabes, voir Hasnawi [1997]). Très récemment, l'école de Hintikka [1973, 2007] a introduit des considérations de théorie des jeux à propos de la dialectique platonicienne et aristotélicienne, mais n'en a pas tiré toutes les conséquences quant à l'intention des traités de l'*Organon* autres que les *Topiques*. Robin Smith [1989] est sans doute le premier à avoir vu l'importance de l'aspect heuristique de l'*Organon*, même si des perspectives intéressantes avaient été esquissées dans un esprit plus libre et plus spéculatif, en particulier par Perelman et Olbrechts-Tyteca [1952 et 1958].

En ce qui concerne l'analyse de la *pratique* argumentaire dans les textes et discours antiques, elle demeure largement un angle mort des études philologiques antiques. On sait depuis longtemps que la rhétorique était un art très prisé, mais relativement peu de travaux ont porté sur la nature des arguments et des procédés argumentaires utilisés, si l'on excepte des tentatives limitées à quelques auteurs précis (voir Race [1990] à propos de Pindare ou Pender [2000] sur Platon ; Buxton [1982] et Duchemin [1945] sur la tragédie ; ou, plus largement, Worthington [2007]). Une piste prometteuse est d'étudier les traités pédagogiques sur l'argumentation dont des éditions modernes commencent à paraître (voir Calboli Montefusco [1986]; Heath [1995 et 2004]; Kennedy [2005]; Patillon [1997, 2008-9]). D'autres études récentes ont aussi analysé le rôle de la rhétorique dans la prise de décision dans la démocratie athénienne [Ober 1989 et 2008] avec des résultats qui ont déjà été appliqués aux entreprises et organisations modernes [Manville et Ober 2003].

Logique et argumentation

En ce qui concerne la philosophie analytique, l'argumentation joue un rôle décisif dans presque tous les développements récents. Cette évolution résulte d'une part de la nécessité de dépasser le cadre étroit de la logique pour les mathématiques, d'autre part de la confrontation avec d'autres scientifiques (les linguistes tout d'abord, suivis de près par les psychologues, les informaticiens,...). Il est très difficile de dresser un panorama rapide des développements en cours dans ce domaine sans tomber dans le schématisme, mais on peut, grossièrement, distinguer deux pistes de recherche parmi les plus prometteuses. D'une part les logiques dites « alternatives » (Van Benthem [2001]) constituent une première voie. Le travail monumental de D. Gabbay [2002] sur l'informatique et son projet de systèmes déductifs étiquetés, l'approche sous-structurelle de P. Schröder-Heister [1999] et le « pluralisme logique » (D. Gabbay et alii [2004], G. Restall et J.C. Beall [2006]) en sont les exemples les plus frappants. Il s'agit ici d'une part de proposer des logiques capables d'appréhender toute la variété des modes d'argumentation surgissant dans les sciences contemporaines (informatique mais aussi physique, économie,...)

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

mais aussi, d'autre part, de s'interroger plus profondément sur la notion même d'une logique adaptée à ces disciplines. La seconde piste se concentre sur les aspects dynamiques de la logique. Elle repose sur l'analyse des interactions à l'œuvre entre des individus dotés de connaissances différentes. Cette analyse emprunte beaucoup à la méthodologie de l'interaction sociale dominante en économie : la théorie des jeux et la notion de jeux de langage de L. Wittgenstein (P. Lorenzen et K. Lorenz [1978], J. Hintikka [1996-1998], J. van Benthem [2001], S. Rahman [2004, 2010]). Par ailleurs, il convient de mentionner les tentatives autour du projet de logique linéaire (J. Y. Girard [1993]), dont certaines explorent les liens avec une notion qui apparaît aussi en économie : celle de « rationalité bornée ».

Alors que les approches mentionnées ci-dessus traitent de la logique en ce qu'elle informe les pratiques argumentatives, d'autres se concentrent sur la logique d'argumentation elle-même (S. Toulmin [1958], E. Krabbe [1982], H. Prakken [1999], J. Pollock [2006], H. van Eemeren and R. Grootendorst [2004], D. Walton [1985], J. Woods [2002]). Toutefois, ces différentes approches logiques des interactions sont fondées sur des cadres sémantiques presque incompatibles. Pour prendre des exemples extrêmes, la notion modale d'interaction telle que la conceptualise van Benthem est totalement rejetée par les 'linéaristes' qui favorisent une théorie de la signification en termes de théorie de la preuve. De même, l'approche formelle des logiciens semble aller à l'encontre des approches informelles de l'argumentation telles qu'elles sont développées par D. Walton [1985], M. Doury [2002, 2005], M. Meyer [2008]. De plus, l'émergence de ces approches qui lient la logique et l'argumentation ne bénéficie pas des approches théoriques de l'argumentation qui sont issues des sciences sociales.

En effet, les tentatives de modélisation du fait argumentatif ne ressortissent pas seulement à la philosophie. On les retrouve notamment en psychologie et en économie.

L'argumentation en psychologie

Les paradigmes de la psychologie étudient les trois aspects du projet « argumenter, décider, agir » en développant deux angles complémentaires. D'une part, ils s'intéressent à la nature de l'argumentation dans sa fonction de communication. Il s'agit d'analyser au niveau individuel et cognitif les structures langagières et le rôle des représentations motrices qui contribuent à la construction du discours. D'autre part, ils étudient l'utilisation de l'argumentation en vue de persuader. Il s'agit d'analyser les effets sociaux de l'argumentation sur la prise de décision et sa mise en œuvre concrète en termes d'actions.

En ce qui concerne la construction du discours, un des enjeux importants est de mieux comprendre la structure du système de production du langage (voir les modèles de Dell (1986) d'une part, Bock et Levelt (1994) d'autre part). Une première série de questions se pose quant aux mécanismes de sélection lexicale (niveau linguistique) à partir du niveau conceptuel (ce que le locuteur a l'intention de transmettre) et aux interactions entre les niveaux conceptuels et lexicaux. Ainsi, construire un discours nécessite-t-il d'envisager la question des liens entre l'élaboration conceptuelle et les contraintes linguistiques dans un contexte intégrant les caractéristiques du locuteur (acquisition du langage, troubles du langage, situation de bilinguisme) et celles du discours produit. Considérant le système de production du langage, les théories dominantes traitant de l'origine du langage font l'hypothèse que sur le plan de l'évolution, le langage parlé s'est progressivement construit à partir du langage gestuel (Corballis, [2010]). La motricité trouve ainsi une place toute particulière dans l'organisation et l'utilisation du langage, cette thèse ayant reçu l'adhésion de nombreux philosophes et psychologues depuis le XVIIIe siècle (Condillac, 1747; Rousseau, 1782; Vico, 1754 ; Wundt, 1900), et étant toujours en vogue aujourd'hui (e.g. Corballis [2010], Arbib [2010], Jeannerod [2006]). Le rôle et la contribution de l'action à la structuration du langage, bien que largement admises, doivent toutefois faire l'objet d'études spécifiques. En parallèle, il est nécessaire d'explorer plus avant les mécanismes cognitifs de l'élaboration du discours et de l'argumentation.

La fonction persuasive de l'argumentation consiste à analyser d'une part le discours produit dans le but d'influencer certaines décisions et d'autre part les modalités sous lesquelles les décisions sont concrétisées en actions. En ce qui concerne l'influence de l'argumentation sur la prise de décision l'analyse discursive permet d'objectiver les constituants discursifs révélateurs des attitudes et des idées (Marchand [1998]). Dans ce contexte, les catégories langagières sont porteuses de causalités propres (par exemple les verbes d'état et d'action) et peuvent influencer les jugements du récepteur sans qu'il en ait toujours conscience (e.g. Brown et Fish [1983]; Mollaret et Mignon [2007]). Étudier les entités langagières représente dès lors une orientation heuristique pour comprendre les mécanismes de la décision dans différents domaines, notamment dans le champ de l'éducation (jugement et orientation scolaire) ou de la santé (compliance thérapeutique). En parallèle, les travaux de Goel et son équipe

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

[2007] ont montré que certaines régions du cerveau comme les régions frontales et pré-frontales sont fortement mises en jeu dans les processus de prise de la décision. L'étude des bases neurales de l'argumentation peut ainsi venir compléter les études comportementales. Par ailleurs, les modèles de la psychologie de la persuasion (e.g. Ajzen [1975], Chen et Chaiken [1999], Witte [1998]) se focalisent sur le rôle des composantes émotionnelles et informationnelles du discours persuasif. Ces dernières agissent sur la motivation à prendre une décision congruente avec le discours, à résister voire à prendre une décision opposée à ce discours. Ces modèles sont pertinents dans plusieurs domaines comme la santé (campagne de prévention), la consommation (publicité), ou la politique (discours politique). Dans le domaine thérapeutique, ils permettent de comprendre le corollaire entre les dysfonctionnements des processus de décision (Bechara [2005]; Redish, Jensen et Johnson [2008]) et les facteurs de risque d'installation de conduites pathologiques (par exemple, des conduites addictives). Cependant, une décision n'est pas toujours suivie de sa conversion en acte. Des modèles récents en psychologie sociale insistent ainsi sur l'importance, pour le passage à l'acte, des schémas d'actions activés par le langage (e.g. théorie de l'implémentation d'intention de Gollwitzer et Sheeran [2006]), ou encore l'intérêt d'amener les personnes à s'immiscer dans une logique d'action en utilisant des techniques langagières d'engagement (e.g. demande non coercitive respectueuse du sentiment de liberté d'action) facilitant le passage à l'acte (e.g. théorie de l'engagement, Joule et Beauvois [2002]; théorie de la communication engageante, Girandola, [2003]). Les relations entre argumentation, décision, intention d'agir et action participent d'un même projet de psychologie cognitive et sociale.

Argumentation en économie

Le statut de l'argumentation en économie est assez particulier car elle apparaît à la fois dans des travaux très théoriques et dans des contributions beaucoup plus appliquées. L'état de l'art dans ce domaine fournit donc un passage assez naturel entre les approches de modélisation et celles qui considèrent les pratiques de l'argumentation comme objet d'étude.

Pour le théoricien des jeux, l'argumentation apparaît comme une étape décisive dans le développement des raffinements de l'équilibre de Nash dans des contextes d'information imparfaite. Les travaux pionniers de Aumann [1974] et Crawford et Sobel [1982] ont donné lieu depuis plus de 20 ans à des recherches très intenses dans le domaine. Les résultats les plus marquants ont été obtenus dans le contexte très simplifié d'interactions à deux ou trois joueurs mais les recherches les plus récentes concernent des situations multi-agents bien plus proches des cas concrets de l'argumentation politique (voir notamment Battaglini [2002] et Chakraborty, A. et R. Harbaugh [2010]). Les travaux en économie ont notamment mis l'accent sur l'importance de la certification par un tiers des informations transmises lors d'une argumentation. Ces résultats ont des retombées directes sur la gouvernance des structures privées ou publiques.

Sur un plan plus positif et appliqué, la prise en compte des difficultés de communication entre les décideurs publics, élus ou désignés, et le corps électoral a été la source d'un renouvellement considérable en économie politique. La plupart des travaux précis sur le sujet concernent pour l'instant l'influence des modes d'argumentation des banques centrales sur l'efficacité de cette intervention. Le caractère récurrent de ces interventions, l'importance pratique de la politique monétaire et l'abondance des données disponibles font de ce champ d'application, en effet, un terrain d'étude particulièrement fructueux. Les différentes stratégies de communication appliquées par les banques centrales (allant du déni pur et simple à l'explication détaillée en passant par l'absence de commentaire) ont été examinées notamment par Bhattacharya et Weller [1997], Vitale [1999] et Chiu [2003]. L'extension de ces études à l'arène politique et à des contextes de vote démocratique apparaît comme un champ d'études particulièrement intéressant.

Une dernière piste de recherche prometteuse en économie consiste également à étudier les conséquences des modes d'argumentation en dehors de l'espace public pris dans son sens étroit pour s'intéresser aux structures d'entreprises et au monde du travail (Freeman [1984]). Dans ce domaine aussi les développements en gestion des ressources humaines comme en marketing ont mis l'accent sur l'importance des stratégies de communication et d'engagement à l'intérieur et vers l'extérieur du monde de l'entreprise. Le développement et l'extension du concept de responsabilité sociale des entreprises permettent ainsi d'observer directement les procédés argumentatifs utilisés pour légitimer ou expliquer les décisions managériales. Les résultats obtenus les plus marquants dans ce domaine se situent à l'interface du courant institutionnaliste en économie et de ses renouvellements (Williamson [2000]) et de la sociologie. Ils insistent notamment sur le caractère incomplet des engagements et contrats produits dans des cadres étroitement limités par l'institution dans laquelle ils s'élaborent.

Argumentation et sciences juridiques

En sciences juridiques, l'argumentation semble s'inscrire dans un cadre bien plus strict. Son rôle est tellement central que l'argumentation peut être envisagée comme le moteur d'une « fabrique du droit ». Il s'agit, à l'évidence, de la discipline qui a les rapports les plus directs et les plus fréquents avec l'argumentation. De l'établissement de la loi par le législateur à la plaidoirie de l'avocat, il faut convaincre. Mais l'objet de l'argumentation varie : dans l'arène judiciaire, on doit prouver que l'on est « dans son bon droit » tandis que l'autorité productrice de droit argumente pour légitimer son action. Dans les deux cas, on recourt à des procédés et des méthodes argumentatives très particulières qui font l'objet d'une attention renouvelée.

En effet, un ensemble de transformations sociales a conduit à reformuler la question de l'argumentation en droit (Gabbay et alii [2010]). Là où dominait une forme d'évidence de la règle de droit applicable, s'impose un pluralisme juridique (Belley [1988], Chevallier [2003], Lajoie, Macdonald, Janda, Rocher [2004], Macdonald [2002], Ost et Van de Kerchove [2002]). Là où dominait la force du syllogisme traditionnel apparaissent de nouvelles formes d'argumentation qui s'appuient sur des arguments de nature extra-juridique (économiques, sociaux, budgétaires) (Dalbignat-Deharo [2004], Leclerc [2005]) ou sur des normes plus floues (l'invocation des Droits de l'Homme). Là où prédominait une forme de clôture de la scène juridique sur elle-même, se développent de nouvelles contraintes : le poids de nouveaux acteurs (médias, mobilisations collectives, nouvelles technologies) ; la nécessité d'obtenir une adhésion sociale au jugement (Ost, 1985) ; le souci de mesurer les effets de la prescription légale (légistique) (Drago [2005], Braconnier [1998], Morand [1994], Baranès et Frison-Roche [1996])

Ces évolutions supposent de faire retour sur nombre des questions classiques des sciences juridiques : la question de la motivation des décisions de justice, la place accordée à la preuve, la variété des formes d'argumentation selon les types de normes mais aussi d'instances et de lieux, le recours à la présomption et à la fiction dans l'argumentation juridique, les formes d'articulation entre arguments juridiques et extra-juridiques. Certains de ces axes ont déjà fait l'objet de réflexions (Perelman et Foirers [1974], Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française [2000], Guillermet [2006]). Mais, la question des nouvelles formes d'argumentation liées aux nouvelles formes de fabrique du droit demeure largement ouverte.

Argumentation en science politique, en sociologie et en histoire

C'est aussi un ensemble de transformations macro-sociales qui ont redonné à la question de l'argumentation une place centrale en science politique, en sociologie et même en histoire. Jusque dans les années 70, cette thématique était largement négligée dans ces disciplines qui accordaient dans l'ensemble une place première aux facteurs structurels (systémisme en science politique, structuralisme en sociologie, école des Annales en histoire). La prise de conscience des limites de ces explications holistiques appliquées à des sociétés dans lesquelles les individus sont de moins en moins contraints par les grandes institutions socialisatrices a conduit les chercheurs à donner une place nouvelle aux facteurs cognitifs et aux capacités d'argumentation des acteurs. On insiste sur la capacité des individus à agir sur les configurations en les construisant socialement (Berger et Luckman [1966]). On étudie les acteurs en situation et on s'interroge sur la grammaire des espaces publics (Boltanski et Thévenot [1991]) ; ou la phénoménologie]. On se concentre sur l'action des entrepreneurs de mobilisation, des médias et des professionnels de la politique, dans leur aptitude à cadrer les propositions (Snow *et alii* [1986]). On redécouvre la dimension essentiellement argumentative de l'action publique (Majone [1989], Fischer et Forester [1993], Fischer [2003]). On travaille sur les controverses publiques (Chateauraynaud [2004]) et sur les formes ordinaires d'argumentation (Doury [2004]; Edmondson [1997]). On analyse l'évolution diachronique des formes d'argumentation politique (Achache, [1989]). On redécouvre le concept d'influence, notamment sur la scène internationale (European Union Politics, 2008, vol.9 (4)). On tente d'étudier la réception des argumentaires, en s'inspirant notamment de la sociologie de la lecture (Mauger, Fossé-Poliak et Pudal [1999], Charpentier [2006]). On s'interroge même sur les manières d'argumenter en science politique (Parsons [2007]).

Cette redécouverte ne va toutefois pas sans limites. Les outils d'analyse de l'argumentation demeurent souvent frustrés. La question de l'articulation entre l'argumentation et l'action demeure discutée, tout comme celle des fondements de l'argumentation : on avance par exemple qu'une mobilisation réussit parce que l'argumentation développée par les entrepreneurs de mobilisations « entre en résonance » avec une population, mais on ne sait pas vraiment comment objectiver cette « entrée en résonance » sinon par la réussite de la mobilisation (Jasper [1997], Contamin [2010]). Surtout, le développement des nouvelles technologies, comme la diffusion de « l'impératif délibératif » (Blondiaux et Sintomer [2002]) conduisent à s'interroger sur les transformations contemporaines des

formes d'argumentation, sur les compétences qu'elles supposent (Revel [2007], Lefebvre et Roger [2009]) et sur leur poids par rapport à d'autres modes de persuasion non langagiers (Parodi [1989]). En science politique comme en sociologie, on continue de se demander dans quelle mesure « dire, c'est faire » (Austin [1962]).

C'est cette redécouverte simultanée de l'importance des questions d'argumentation dans l'ensemble des SHS mais aussi des apories auxquelles se heurte chacune de ces disciplines au moment de les aborder qui justifie l'intérêt de ce projet. C'est aussi le pari qu'on fait que ces verrous pourront être levés par l'inter- et la pluri-disciplinarité.

Ces extensions débordent d'ailleurs le cadre des sciences de l'homme et de la société pour atteindre celles de l'ingénieur. Différents développements récents en informatique soulèvent directement des questions d'argumentation. C'est le cas notamment des programmes d'assistance à la prise de décision dans des environnements complexes, ou la question de la prise de décision dans les environnements virtuels. Plusieurs de ceux-là ont du reste été récemment financés par les initiatives européennes et ont démontré la fécondité de telles formes de questionnement (on pense ici notamment au programme Argumentation Service Platform with Integrated Components : ASPIC, 2004).

5.2. OBJECTIFS DU PROJET PAR RAPPORT A L'ETAT DE L'ART ET LIENS AVEC LA SNRI / OBJECTIVES OF THE PROJECT COMPARED TO THE STATE OF THE ART AND IN RELATION TO THE SNRI

5.2.1 PRESENTATION SCIENTIFIQUE DU PROJET DE RECHERCHE / SCIENTIFIC PROGRAMME

Le projet de laboratoire d'excellence « Argumenter, Décider, Agir » doit permettre de dégager, autour de la notion d'argumentation, un chantier commun à l'ensemble des recherches en sciences humaines et sociales (SHS). Si l'état de l'art met clairement en évidence le rôle central de l'argumentation dans les SHS, il montre également le chemin à parcourir avant de pouvoir réellement fédérer autour de cet objet un vaste champ pluridisciplinaire. Il met aussi en lumière un ensemble de difficultés et d'opportunités auxquelles chaque science humaine ou sociale se trouve aujourd'hui confrontée en ce qui concerne la question de l'argumentation et de son articulation avec la décision et l'action.

Ces difficultés et opportunités peuvent être surmontées pour les premières et saisies pour les secondes grâce à **une approche pluridisciplinaire et interdisciplinaire** qui fait l'originalité du projet de Labex ADA. Ce dernier se distingue des recherches qui ont pu être développées, ces dernières années, tant d'un point de vue national (par exemple, les travaux de sociologie pragmatiste du GSPM [EHESS], les analyses en psychologie de la communication et de la persuasion du GRPC [Paris 3-Sorbonne] ou les travaux sur l'argumentation dans les médias initiés par l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS [ISCC]) qu'international (notamment les études menées par l'Institute of Logic, Language and Computation [Amsterdam]), autour de ces thématiques. Et c'est de cette originalité que le Labex ADA ne partage qu'avec quelques groupes de recherche actuellement émergents au niveau international (le Groupe de Recherche en Rhétorique et en Argumentation Linguistique [Bruxelles], par exemple) que l'on escompte des avancées importantes.

Précisons toutefois, d'emblée, que les objectifs comme la méthode de travail ne sauraient se limiter à une interprétation séquentielle ou linéaire dans laquelle l'argumentation précéderait une décision inmanquablement suivie d'une action. Même si la focale de ce projet sera centrée sur l'argumentation, ce qui compte ici, c'est surtout l'articulation et la coexistence des trois termes (argumenter, décider, agir). Les travaux de sociologie de l'action publique ont en effet montré qu'il est des décisions voire des actions qui précèdent toute forme d'argumentation, que l'argumentation peut en revanche succéder à l'action comme forme de légitimation de celle-ci, qu'un ensemble d'actions peuvent être conduites sans qu'on puisse isoler clairement la séquence de décision qui les lancerait ou, même, que l'argumentation peut être elle-même une forme d'action à visée ou conséquence performatives. Par ailleurs, il s'agit de se positionner contre le reproche souvent fait aux travaux académiques en SHS de se limiter à l'argumentation en laissant aux seuls décideurs le soin d'assumer la décision et l'action.

Ce projet s'inscrit du reste dans la **continuité d'une collaboration active** initiée il y a plusieurs années dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie entre les disciplines des SHS. L'Institut fédératif de recherche sur les économies

et les sociétés industrielles (IFRESI) et l'Institut Érasme, puis la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS) désormais, dans une plus large mesure, ont en effet permis à des chercheurs de l'ensemble de la Région de poursuivre des projets interdisciplinaires ambitieux sur la longue durée. Ces collaborations ne se sont pas limitées à des rapprochements « naturels » entre sociologues, économistes et historiens par exemple, mais ont abordé des interfaces bien plus originales entre des disciplines relevant des SHS (comme les liens entre philosophie analytique, économie et informatique par exemple) ou dépassant ce cadre (comme en témoignent les projets alliant philosophes, psychologues et médecins). Les chercheurs de la Région ont donc depuis de nombreuses années intégré l'importance des collaborations transdisciplinaires et ont fait montre de leur capacité à mener à bien des projets de cette nature (Gabbay et alii [2004], Rahman *et alii* [2008], Gabbay *et alii* [2010]).

L'ambition du projet ADA est de se fonder sur ce passé commun pour structurer sur la durée, autour d'une thématique partagée, ces collaborations. Cette structuration est indispensable pour garantir la visibilité de tels programmes vis-à-vis des partenaires extérieurs (entreprises et pouvoirs publics), mais aussi vis-à-vis des étudiants en SHS ou d'autres disciplines.

Les objectifs de ce programme s'articulent autour de quatre axes principaux. Chacun fait intervenir une diversité de savoirs et d'équipes disciplinaires :

1. Modélisation(s) pragmatique(s) de l'argumentation
2. Communication, langage et techniques d'argumentation
3. Réception argumentative, persuasion et effets de pouvoir
4. Transformations diachroniques des pratiques argumentatives

Axe 1 - Modélisation(s) pragmatique(s) de l'argumentation. Modéliser l'argumentation dans le contexte d'une théorie pragmatiste de la signification : vers un cadre épistémologique général.

Notre groupe de recherche comprend des équipes reconnues sur le plan international dans les domaines de la cognition, des approches dialogiques en logique, de la philologie antique et de la linguistique. Dans cette perspective, cet axe vise à explorer de manière à la fois conceptuelle et pratique les notions d'argumentation et de rhétorique en s'appuyant tout à la fois sur les savoir-faire de ces équipes et sur les travaux développés par d'autres équipes en matière de droit et de sciences sociales. Les perspectives dialogiques, herméneutiques et métaphysiques devraient à cet égard fournir un arrière-plan multidisciplinaire à partir duquel, en se fondant sur une sémantique pragmatiste, on souhaiterait développer un cadre général pour l'étude de l'argumentation, dont l'efficacité serait testée à l'aune des pratiques, et initier, en somme, un cercle vertueux.

En effet, s'il existe un cadre théorique général pour la syntaxe, il n'existe à l'heure actuelle rien d'équivalent du point de vue sémantique. La théorie des modèles, en dépit de son succès, est limitée en expressivité : elle ne peut par exemple pas décrire correctement la notion de limitation des ressources dans l'esprit de la théorie de la preuve (logique linéaire). Les sémantiques en termes de théorie des preuves ne sont pas vraiment adaptées à la description de l'argumentation en général (argumentation déductive et non déductive), alors que les théories de l'argumentation ne visent pas les propriétés standards de la déduction logique. Dans cette situation, l'un des enjeux épistémologiques principaux de cet axe apparaît clairement. En effet, un des buts principaux de l'axe *Modélisation(s) pragmatique(s) de l'argumentation* est d'explorer les possibilités d'**étendre l'approche dialogique** (Lorenzen/Lorenz [1978], Rahman/Rückert [2001], Rahman/Keiff [2005]) **à un cadre général** où l'argumentation est structurée comme une interaction dans laquelle on considère des actions et des propositions. Dans cette perspective dialogique on peut voir une argumentation comme un jeu où deux interlocuteurs échangent des coups définis par le type d'argumentation en question. Le Proposant affirme un énoncé initial, la thèse principale, et entreprend de justifier cette thèse en répondant aux critiques de l'Opposant.²

² L'approche dialogique se caractérise par une triple distinction concernant les règles qui déterminent la sémantique (pragmatiste) du processus argumentatif : (i) Les règles qui déterminent d'une manière *locale* la façon dont on peut critiquer une thèse (principale ou subsidiaire) et les réponses possibles à ces critiques. Du point de vue dialogique, on dit que ces règles déterminent la *sémantique locale*, parce qu'elles indiquent le déroulement d'un fragment d'argument, où tout ce qui est en jeu est une critique à une proposition déterminée et non le contexte (argumentatif) global dont la thèse (principale ou subsidiaire) est une composante. (ii) Les règles qui déterminent le déroulement général du jeu. Ces règles précisent qui commence, qui gagne et perd, quels coups sont permis

La généralisation de l'approche dialogique mentionnée ci-dessus et de la sémantique pragmatiste sous-jacente devrait permettre de dépasser certains des obstacles traditionnels qui, avec d'autres approches sémantiques, empêchent de combiner des résultats issus d'espaces différents. Pour l'illustrer, on peut s'appuyer sur deux des opérations de recherche qui structureront cet axe.

La première consistera à **enrichir les questionnements de la sémantique pragmatiste dialogique autour des notions de fiction et de flou** avec ceux des économistes, des sociologues, des politistes ou des juristes face aux mêmes notions. Par exemple, il semblerait qu'une loi doive être relativement floue pour être applicable (Endicott [2011]). De même, il est assez fréquent que des autorités monétaires, des acteurs politiques ou syndicaux recourent à un vocabulaire ou à des propositions qui ne sont qu'imprécisément qualifiées. Or, le caractère flou de certains termes dans un argument ou dans une norme affecte la possibilité de clairement 'identifier' ce dont on parle. Cette recherche menée par une équipe pluridisciplinaire – linguistes, philosophes, économistes, mathématiciens, juristes, politistes, psychologues, ... – s'interrogera donc sur la force argumentative d'une thèse dont une partie des termes sont flous, en combinant les réflexions analytiques issues notamment de la théorie de l'argumentation et des terrains empiriques issus des sciences sociales.

Une deuxième opération de recherche se centrera sur les fondements logiques de l'argumentation telle qu'elle est développée dans la **théorie des jeux**. Cette théorie a pris une place croissante en science économique et est même largement utilisée au niveau international dans nombre d'autres sciences sociales. Il s'agira, en faisant travailler ensemble des économistes, des linguistes, des logiciens et des mathématiciens spécialistes en théorie des jeux, de s'interroger à la fois pratiquement et analytiquement sur la notion de 'dialogues coopératifs' et sur les pistes que cette notion peut permettre d'ouvrir, d'un côté, par exemple, pour tester l'efficacité des maximes gricéennes de communication et, de l'autre, pour fonder des modèles plus réalistes de théorie des jeux appliquée à la logique de l'argumentation.

Axe 2- Communication, langage et techniques d'argumentation

Si argumenter requiert avant tout de construire un discours qui prend un sens particulier et modifie les représentations de l'auditeur, les situations d'interaction visant à transmettre de l'information ne renvoient pas forcément à des contenus d'argumentation. À l'inverse, certains arguments peuvent avoir une fonction de communication, notamment dans le contexte de la prise de décision et de l'engagement. Il s'agit précisément d'étudier dans cet axe comment s'articulent à la fois pratiquement et théoriquement **l'argumentation**, dans toutes ses formes, et d'autres formes de **communication** et de bâtir ainsi un questionnement auquel se trouvent confrontés tout à la fois des juristes, des politistes, des psychologues, des linguistes, des économistes, des philologues ou, tout simplement, des enseignants ou des négociateurs. Il s'agira notamment d'étudier les formes, la structure et l'utilisation du langage, la place des émotions et de la communication non verbale, ainsi que le rôle des dispositifs techniques, notamment dans le contexte des nouvelles technologies, dans l'argumentation et la communication. Cette interrogation se développera notamment autour de deux questionnements.

Le premier est à la frontière entre la linguistique et la psychologie et implique d'autres disciplines comme la sociologie notamment. En effet, les modèles de production du langage s'appuient traditionnellement sur la distinction de plusieurs processus : l'élaboration du contenu du message, sa mise en forme syntaxique, la construction d'une forme de surface impliquant des représentations phonologiques, phonétiques et orthographiques, et la production orale ou écrite du message. Les verrous concernent ici, d'une part, **la compréhension des processus et des représentations** engagés dans chacune de ces étapes, et, d'autre part, le type d'interactions reliant ces étapes. Dans ce cadre, plusieurs questions peuvent être abordées. La première porte spécifiquement sur les principes de la récupération et de la production des mots dans le discours, ainsi que sur les contraintes lexicales qui pèsent sur ces processus. La deuxième concerne le rôle des structures linguistiques, par opposition à l'utilisation de mécanismes d'apprentissage purement associatif, dans la production du discours. La troisième porte sur le rôle des différentes catégories linguistiques (notamment verbales) dans la construction de la réalité sociale et l'élaboration de la cognition sociale. Enfin, la quatrième question a trait à la gestion des informations sémantiques et à la flexibilité cognitive en situation de production. Ces interrogations, qui sont au cœur de la réflexion en psychologie

en fonction des coups précédents de l'adversaire, combien de temps l'on peut réfléchir, etc. On appelle ces règles les *règles globales*.
(iii) Les règles qui déterminent les *stratégies gagnantes* définies en relation aux règles locales et globales.

autour de l'argumentation, rencontrent directement un ensemble de questionnements autour de la construction sociale de la réalité qui sont très présents dans les autres sciences sociales.

Un verrou supplémentaire à lever concerne l'**articulation entre les formes linguistiques et non linguistiques de l'argumentation**. Les théories contemporaines du langage soutiennent l'idée que la motricité occupe une place importante dans la structuration, l'utilisation et la compréhension du langage. Cette position théorique repose sur des arguments comportementaux, neurophysiologiques et développementaux. Gestes et parole formeraient ainsi un système intégré de communication. Dans cette perspective, un certain nombre d'interrogations demeurent, incluant : la nature et le rôle des productions motrices dans la structuration du langage, les modes d'élaboration du langage à partir de l'action, la nature des processus cognitifs et cérébraux qui permettent les interactions entre action et langage.

Ces réflexions débouchent sur le deuxième volet structurant de cet axe : la question de l'apport des **formes d'argumentation non nécessairement langagières** – notamment des formes de représentation figurative, des formes esthétiques ou du jeu sur les émotions – à l'argumentation proprement langagière. Il s'agit dans ce cas d'étudier des situations – contemporaines ou historiques – dans lesquelles l'argumentation proprement dite est complétée, accompagnée, voire remplacée par des dispositifs techniques ou esthétiques, des pratiques ou des signes (l'argument d'autorité, le recours au nom d'auteur, le recours aux symboles ou aux fictions, par exemple). Il s'agira aussi d'étudier la place de phénomènes analogues, comme la figure et la métaphore dans le domaine de la littérature. C'est en effet alors apparemment par la monstration, les mises en scène et les images que l'argumentation s'organise. Il convient dans ce contexte de définir les modalités de présentation et de contenu qui permettent la transmission d'information et le partage de l'expérience, de s'interroger sur ce que le développement des nouvelles technologies peut apporter (ou soustraire) à cette transmission. Les modes figuratifs de l'information (images, cartes, représentations visuelles) sont omniprésents dans le contexte des débats sur les conceptions et les modes de présentation/représentation des groupes sociaux et des territoires, ainsi que sur les questions d'éthique et de pouvoir qui leurs sont inhérentes. L'enjeu est ici de comprendre le rôle et l'utilisation de ces supports qui peuvent jouer un rôle décisif dans les mécanismes de l'argumentation. On débouche dès lors tout naturellement du reste sur le questionnement qui est l'enjeu du troisième axe de ce projet : la question des effets de l'argumentation.

Axe 3 - Réception argumentative, persuasion et effets de pouvoir

L'objectif principal de cet axe est d'aborder la question de la réception de **l'argumentation au regard de sa force persuasive et de conviction**. Cette question est au cœur de notre problématique articulant les concepts d'argumentation, de décision et d'action. Elle l'est aussi par sa centralité dans la plupart des disciplines représentées dans le projet : le sociologue s'interroge sur la capacité des managers à convaincre les employés, le juriste sur celle de l'avocat face au juge ou aux jurés, le politiste sur celle de l'acteur mobilisé face aux gouvernants mais aussi sur celle des politiques face aux électeurs et celle des gouvernants face aux gouvernés, le spécialiste de littérature sur celle de l'auteur à l'égard des lecteurs, ou sur celle des personnages de fiction dans leur contexte... Quant au psychologue, la persuasion et la prise de décision apparaissent au cœur des interrogations de sa discipline.

La réception argumentative, les mécanismes de la persuasion et les effets de pouvoir représentent ainsi une problématique théorique extrêmement importante dans le champ de l'argumentation. Il convient en effet de s'interroger sur ce qu'est une **argumentation** et sur ce qui fait, le cas échéant, son **caractère performatif**. Ces questions supposent de prendre en compte tout à la fois les caractéristiques de l'argumentation, les contextes sociaux d'énonciation et de réception, ainsi que les enjeux et les relations de pouvoir dans lesquels elle s'inscrit. Elles conduisent également à s'intéresser au médium utilisé et à ses incidences sur les conditions de réception. Cela amène également à tenir compte des apports de la psychologie sociale, de la sociologie de l'innovation ou des sciences interprétatives à la compréhension des modes d'appropriation des discours dans un contexte culturel, politique ou social spécifique. L'étude de la réception argumentative et de la persuasion présuppose donc de rassembler des savoir-faire qui tiennent à des disciplines le plus souvent isolées les unes des autres.

Dans cette perspective, deux directions de recherche seront privilégiées.

On s'interrogera dans un premier temps sur l'importance des formes d'enrôlement des individus par l'argumentation en tentant de penser les relations entre argumentation et persuasion, autrement dit la question de la **prise de décision** et du **changement comportemental face à l'argumentation**. Les modèles classiques de la persuasion sont plutôt efficaces pour prédire l'adhésion cognitive et affective à une argumentation, mais ils sont peu prédictifs du changement effectif des conduites. Il s'agit ici de s'interroger sur les méthodes d'argumentation

facilitant le passage à l'action et notamment sur la place des méthodes participatives dans ces processus d'engagement. Ce questionnement issu de la psychologie rencontre en effet les recherches menées dans de nombreux secteurs autour du développement de mécanismes participatifs (espace citoyen, mais aussi espace économique, professionnel, social, associatif, familial, juridique...). Il s'agira donc en combinant des enquêtes de terrain et les procédures expérimentales prenant en compte les aspects comportementaux, cognitifs, sociaux et émotionnels, de tenter de rendre compte des formes de persuasion employées et des processus qui leur confèrent une efficacité.

Un deuxième volet de recherche portera plutôt sur le **fonctionnement de l'argumentation dans les relations de pouvoir**. Si une position socialement, institutionnellement ou politiquement dominante offre la possibilité de créer et de contrôler les dispositifs de communication, une position non-dominante, telle que celle de simple citoyen, n'impose pas nécessairement d'utiliser les seuls dispositifs conçus par d'autres. Il s'agira donc de s'interroger sur les spécificités des formes argumentatives construites par le bas souvent sur une base conflictuelle et sur les conditions de leur réception au niveau décisionnel. Cette interrogation amène à envisager plusieurs verrous qu'il sera nécessaire de lever, et qui concernent en particulier la question de l'attribution de responsabilité. Qu'est-ce qui permet d'attribuer un changement politique, économique, social à une argumentation particulière ? Comment cette dernière pèse-t-elle sur l'action, et notamment sur l'action publique ? Les représentations en jeu sont-elles de nature individuelle ou collective ? Quelle est la contribution des mécanismes explicites et implicites dans ce changement ? Là encore, la rencontre d'historiens, de sociologues, de politistes, de juristes, de philologues, de spécialistes de littérature et de psychologues doit permettre de progresser.

On sera ainsi amené à se demander comment l'argumentation, dans sa forme littéraire, sociale, événementielle, participe à l'élaboration de représentations individuelles et collectives des lieux de vie – ville, cité, espace public, territoire – qui elles-mêmes pèsent sur les possibilités d'action publique ou citoyenne. D'autres applications possibles concernent les programmes publics de prévention de la santé et de changement comportemental face au risque, l'accompagnement des personnes en difficulté, l'analyse des situations de controverses argumentatives ou les modalités d'intégration par les entreprises des préoccupations en termes de responsabilité sociale et environnementale... Ces recherches nécessiteront le développement de méthodologies novatrices, s'appuyant sur les recueils d'opinion, l'analyse des supports de communication, l'utilisation de logiciels socio-informatiques, le recours au web mapping ou encore l'utilisation de l'expérimentation.

Axe 4 - Transformations diachroniques des pratiques argumentatives

Poser la question de la réception des formes d'argumentation conduit presque logiquement à s'interroger sur **les transformations diachroniques de l'argumentation** 'efficace' sur le moyen et le long terme. En effet, les pratiques argumentatives se caractérisent par une triple dynamique : d'un côté, elles s'adaptent et se redéfinissent dans des contextes spatio-temporels différents ; d'un autre côté, elles prennent des formes différentes selon les arènes socio-professionnelles dans lesquelles elles surviennent ; enfin, elles se structurent de façon endogène en tant que processus. Il convient donc dans ce cadre de questionner l'invention et le renouvellement des formes et des techniques de l'argumentation, les facteurs d'explication de ces changements, leur variété selon les espaces de déploiement de l'argumentation, mais aussi les incidences que cela peut avoir sur l'évolution des compétences nécessaires à l'argumentation et sur les manières dont émergent ces compétences.

Ces questionnements recoupent des interrogations auxquelles sont confrontées la plupart des sciences sociales participant à ce projet. Les juristes relèvent les conséquences de l'irruption des experts, de la place croissante des médias traditionnels et nouveaux, de la multiplication des sources de normes juridiques – avec notamment l'europanisation – sur l'argumentation juridique. Les sociologues constatent les limites apparemment croissantes de l'argumentation d'autorité et questionnent dès lors le rôle joué par les techniques d'évaluation individuelles dans les formes de gestion des organisations. Quant aux politistes, ils s'interrogent sur les changements entraînés par l'irruption d'un ensemble de techniques de démocratie délibérative et participative en matière d'argumentation politique et de compétences attendues tant des citoyens que des militants ou des professionnels de la politique. Ils s'interrogent aussi sur ce que l'irruption de nouvelles échelles de gouvernance (européenne, internationale) suppose pour se faire entendre d'autorités supra-nationales. Enfin les spécialistes de littérature et de philosophie étudient la manière dont les modèles argumentatifs issus de la tradition aristotélicienne se sont à la fois transmis et modifiés au long des siècles et des sociétés.

En effet, traiter de ces questions invite à un **recul à la fois historique et analytique**. La focalisation sur le court terme conduit trop rapidement à présenter comme radicalement nouveau ce qui, mis en perspective, pourrait n'être qu'un retour, qu'une adaptation ou qu'un prolongement. Les débats que soulève par exemple la multiplication des

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

dispositifs et des pratiques participatifs, tant dans l'espace proprement politique que dans les espaces économique, associatif, organisationnel ou même familial, quant à l'avènement d'un véritable « espace public » ne peuvent être abordés qu'à la double condition de se pencher sur les formes de conceptualisation de l'« espace public » et sur les formes successives que celui-ci a pu prendre historiquement.

Autrement dit, la mise en perspective historique de ces phénomènes suppose d'emblée que soit développée une étude approfondie de l'argumentation dans les sociétés du passé depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Celle-ci se fondera nécessairement sur un dialogue pluridisciplinaire entre spécialistes de divers aspects d'une même époque (entre philosophes, historiens, spécialistes de la littérature et spécialistes de la rhétorique) qui pourra aussi se nourrir des outils plus contemporains d'étude des situations d'argumentation afin d'éclairer et de mettre en valeur l'argumentation dans son contexte culturel et historique. Les techniques de l'argumentation qui sont présentes dans les textes de différentes époques (roman, poésie ou autres genres apparemment non-argumentatifs) seront ainsi mises en valeur. En plus des apports à la compréhension des textes et à l'analyse historique, les résultats de cette approche permettront des comparaisons entre pratiques et problèmes du passé et du présent (la dialogique, la preuve scientifique, la théorie de la décision, par exemple) qui seront mutuellement enrichissantes.

C'est donc là encore *via* la rencontre des savoirs et savoir-faire disciplinaires qu'on peut espérer avancer sur des questions qui, prises en charge de manière isolée par chaque sous-discipline, risquent de ne pas trouver réponse.

C'est dans cette perspective que ce projet, outre l'aspect historique développé plus haut, sera notamment l'occasion d'engager un ensemble de recherches pluridisciplinaires autour de trois sous-axes. Il s'agira de s'interroger sur les éventuelles incidences en matière d'argumentation de **trois grandes transformations contemporaines**. D'abord, la généralisation d'un impératif participatif ou délibératif dans toutes les sphères de la société. Ensuite, la place croissante prise par les médias et les nouvelles technologies. Enfin, le développement des échanges économiques, politiques, intellectuels et culturels internationaux et transnationaux. Interroger les effets de ces processus, c'est, d'une part, prendre en compte la spécificité de ceux-ci selon les sphères d'activité prises en compte (espace juridique, espace politique, espace de l'entreprise, espace de la diplomatie internationale, espace scientifique, espace de la formation,...). C'est d'autre part chercher à ne négliger aucun des aspects de l'argumentation dans ses rapports avec la décision et l'action : les formes qu'elle prend, les acteurs qui s'en saisissent et la font évoluer, les normes et contraintes qui l'entourent, les médias qui contribuent à la faire circuler, les fonctions qu'elle remplit, la force qui est la sienne, les compétences qu'elle requiert. Autant de dimensions qui supposent aussi de s'obliger à un recul historique et analytique en vue de mieux comprendre le présent, de mieux le mettre en perspective, mais aussi, en retour, de mieux comprendre le passé.

On le comprend, chacun des axes retenus suppose un regard inter- et pluri-disciplinaire dont on espère qu'il peut permettre de résoudre un ensemble de questions qui demeurent pendantes lorsqu'on s'enferme dans une seule discipline. Il s'agit donc là d'une approche réellement novatrice au regard de la diversité méthodologique mobilisée par le projet. Nous sommes conscients que ce pari n'est pas aisé. L'expérience acquise lors des nombreux projets de cette nature soutenus par la MESHS montre que la difficulté principale ne consiste pas tant à acquérir les idiosyncrasies des vocabulaires, méthodes et résultats propres à chaque discipline, qu'à détecter ce qui, dans chacune d'elles, peut faire l'objet d'appropriations par d'autres, en fonction de leurs problématiques spécifiques. Pour dépasser cette difficulté et parvenir à un enrichissement mutuel, nous comptons **organiser les travaux dès l'origine sur une base multidisciplinaire**. Plusieurs modalités pratiques sont envisagées, des plus banales (les travaux doivent être présentés à un stade intermédiaire lors d'un séminaire pluridisciplinaire, et évalués à un stade plus avancé par un comité scientifique de suivi pluridisciplinaire) aux plus originales (incitation pour chaque équipe de recherche à accueillir des « candides » et à ouvrir les travaux à des doctorants extérieurs à la discipline principale, incitation à des codirections de thèses sur des bases interdisciplinaires). Dans cette même perspective, le projet sera l'occasion de créer une chaire d'excellence. Celle-ci permettra d'accueillir une personnalité scientifique (junior ou senior) d'envergure internationale, dont le profil est à l'interface entre les développements pratiques de l'argumentation dans les différentes sciences humaines et sociales et le cadre abstrait de leur représentation formelle. Des chercheurs sont d'ores et déjà pressentis.

La fécondité de cette démarche se mesurera bien sûr, d'une part, aux publications scientifiques de niveau international sur lesquelles elle débouchera, mais aussi, d'autre part, sur la capacité de ce projet à attirer des étudiants, doctorants, post-doctorants et chercheurs à fort potentiel sur le plan national et international. Plus largement, ce Labex devrait contribuer à renforcer, à structurer et à dynamiser la recherche en SHS dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, tout en développant les liens entre les organismes de recherche en SHS et le tissu

industriel, administratif et associatif local, national et international. En effet, au-delà des enjeux de recherche fondamentale, ce projet vise à ouvrir sur des applications concrètes dans une grande variété de domaines : aide à la décision, communication politique et publique (notamment en matière de discours de prévention), commerce, marketing, management organisationnel, mais aussi plus simplement formation citoyenne et éducation (cf. 5.2.2, 'valorisation').

Du reste, ce projet, bien que fondé sur une interdisciplinarité orientée principalement vers les SHS, est également ouvert à d'autres disciplines. Deux types de collaborations sont d'ores et déjà envisagées.

D'une part, du côté des sciences informatiques, au moins deux pistes sont possibles. La première concerne les systèmes d'aide à la décision. Ceux-ci concernent pour l'instant essentiellement des interfaces homme-machine. L'un des objectifs du projet sera de contribuer à la conception de systèmes d'aide à la décision dans des contextes multi-agents. La seconde voie de collaboration est plutôt située du côté des STIC. On sait en effet que les modes de communication ont un impact important sur les types d'argumentation légitimes et efficaces. Il est donc envisagé de faire collaborer des spécialistes des sciences de l'information et des spécialistes des STIC pour examiner des dispositifs optimaux dans un contexte argumentatif (on pense surtout ici aux applications dans le domaine éducatif). L'autre piste tient à la contribution que ce projet pourrait apporter à un ensemble de sciences dites 'dures' dans la réflexion sur l'acceptation sociale de l'innovation scientifique et technologique (nano-technologies, nouvelles formes de médecine personnalisée, OGM, mais aussi, 'tout simplement', implantation d'une centrale nucléaire, de systèmes de vidéo-surveillance ou d'usines de traitement de déchets). S'interroger sur les formes d'argumentation et leur efficacité en fonction de configurations spécifiques, c'est en effet nécessairement questionner les résistances qui peuvent naître face à tout projet et les moyens de les surmonter. Dans cette perspective, ce projet est en relation directe avec deux projets déposés par la région Nord-Pas-de-Calais en matière de santé : un projet d'Institut hospitalo-universitaire (IHU) dans le domaine de la médecine personnalisée (Neximed) et un projet de SIRIC (Site de recherche intégrée sur le cancer) dans le domaine des « cancers évitables ». Le premier de ces projets suppose que l'on s'interroge sur la manière de faire accepter par la population une nouvelle forme de médecine dans laquelle des données très personnalisées (la carte génomique) seraient à la disposition des médecins pour établir leurs diagnostics et adapter leurs préconisations. Le second vise à comprendre pourquoi une partie de la population est rétive à la prévention et au soin, et à inciter ceux qui, par leurs pratiques, sont aujourd'hui les plus exposés au risque de cancer à modifier leur mode de vie, et à consulter rapidement en cas d'alerte. Dans ces deux domaines, les liens avec un projet sur l'argumentation (en particulier dans sa dimension de communication publique) semblent particulièrement prometteurs. Enfin, ce labex pourra bénéficier de l'équipement d'excellence (EQUIPEX) « Science et Ingénierie du Visuel », projet également coordonné par la MESHS et actuellement en cours d'expertise. Cette plateforme de haut niveau technologique pourra fournir les outils techniques permettant d'étudier de manière expérimentale les mécanismes de l'argumentation, de la décision et de l'action.

En ce sens, le présent projet vise à dépasser le rôle d'adjuvant souvent assigné aux SHS par d'autres disciplines scientifiques en défendant aussi leur place centrale en termes de recherche et d'innovation grâce à leur capacité, sur une base interdisciplinaire, à penser les transformations des pratiques sociales, économiques et politiques et à enrichir le débat public, qui sera précisément un des objets principaux de ce programme de recherche.

5.2.2 VALORISATION, TRANSFERT ET EXPERTISE/ EXPLOITATION OF RESULTS, TRANSFER AND EXPERTISE

La valorisation est une dimension essentielle du projet de Labex ADA. Elle s'inscrit dans la stratégie développée par le PRES en la matière (cf. annexes). Son caractère résolument interdisciplinaire doit permettre d'aboutir à des résultats notables sur le plan scientifique mais aussi à accroître l'utilité sociale et économique de ces derniers dans le prolongement des dynamiques déjà initiées par la MESHS.

Communication scientifique intra académique:

L'objectif des opérations de valorisation du projet ADA est d'aboutir à faire de ce Labex un pôle de référence à l'échelle internationale. Plusieurs types d'opérations seront mises en œuvre.

Des **séminaires pluridisciplinaires** pour les quatre axes (cf. 5.2.1) seront mis en place et se dérouleront avec la même organisation et suivant le même rythme. Chaque séminaire d'axes est piloté par une équipe pluridisciplinaire. La composition de cette équipe se fait sur proposition de l'équipe de direction du Labex ADA et doit être validée par le Conseil Scientifique et Stratégique (cf. 5.2.4, Gouvernance). Se tiennent au moins 8 séances par an pendant 5 ans.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Sur cette période, chaque séminaire organise au moins deux journées d'études consacrées à des sous-thématiques plus précises donnant l'occasion de faire venir des chercheurs étrangers invités. Un colloque international conclut chacune de ces séries de rencontres scientifiques. Au bout de 5 ans, l'équipe de direction du Labex réunit les trois instances du Labex et examine dans quelle mesure les axes de recherche ont à évoluer et comment la valorisation doit être reconfigurée.

L'un des aspects majeurs de la valorisation du Labex consistera en une ambitieuse **politique de publication** grâce à l'expérience des chercheurs associés au projet. Les travaux des séminaires donnent lieu à des publications privilégiant des revues référencées qui accueillent des travaux pluridisciplinaires. L'une des missions de l'ingénieur valorisation du Labex est de constituer un répertoire des revues les plus pertinentes sur le plan international et de préparer les contacts. Seront particulièrement encouragées les soumissions d'articles coécrits par des chercheurs de plusieurs disciplines. Une collection « Argumentation » sera créée auprès d'un **grand éditeur scientifique** afin de publier les travaux initiés et développés dans le cadre du Labex (éditions de thèses, d'ouvrages collectifs, d'essais critiques, etc.). L'expertise du directeur scientifique du Labex en la matière sera largement mise à contribution sur la base des collaborations existantes avec des maisons d'édition internationales (Springer, King's College).

L'un des éléments structurants de la valorisation scientifique du projet est, à l'échéance de trois ans, la **création d'une revue internationale de référence** sur le sujet (*Revue internationale des sciences de l'argumentation (RISA) / International Journal of Argumentation Sciences (IJAS)*, version papier et version électronique). Cette revue, trimestrielle, accueillera des articles de recherche, des articles de synthèse, des articles courts de point de vue ainsi que des comptes rendus d'ouvrages et une revue des revues (le tout en français et en anglais). La rédaction sera domiciliée à la MESHS. Elle se dotera d'un comité de rédaction (dont la moitié des membres sera issue du Labex ADA) et d'un comité scientifique (composé principalement de membres du Comité scientifique et stratégique du Labex ADA). Les membres du comité de rédaction ne pourront pas publier d'article dans la revue. Ils veilleront à ce que cette revue ne soit pas le débouché mécanique des travaux des séminaires du Labex (qui ont vocation à être publiés dans d'autres revues internationales) et chercheront à attirer des soumissions d'articles de chercheurs extérieurs de haut niveau. Cette revue a pour autre ambition de proposer des évaluations rapides (réponse : positive, négative ou révision, en moins de 3 mois), ce qui permettra aux contributeurs retenus une publication rapide. Elle visera à satisfaire les critères d'expertise et de publication des bases de données référencées afin d'obtenir rapidement un impact facteur.

Livrables : L'équipe de direction du Labex, assisté du Comité scientifique et stratégique et du Conseil du Labex, s'engage à fournir, en français et en anglais :

- Une note de lancement à six mois (présentation et structuration définitive des axes et des séminaires, programme de travail pour 3 ans)
- Un bilan d'étape au bout de trois ans (synthèses partielles des travaux – séminaires, journées d'études –, nombre de thèses Labex en cours, liste des publications référencées des chercheurs du Labex, redéploiement éventuel des perspectives de recherche, lancement de la revue)
- Un bilan à 6 ans (synthèse définitive des travaux – y compris les colloques internationaux –, liste des publications, liste des thèses Labex soutenues, bilan de fonctionnement de la revue, réorganisation du projet Labex pour les 5 ans à venir).

Pour mener à bien un projet de cette ampleur, la ressource essentielle est moins matérielle et technologique qu'humaine. Le Labex ADA s'engagera dans une **politique active d'invitation de chercheurs**. Le premier volet de cette politique consistera dans l'invitation régulière de chercheurs confirmés et internationalement reconnus, pertinents pour le projet Labex (2 par axe tous les ans). Ces invitations contribueront à nourrir la réflexion et à faire connaître le Labex ADA au niveau international. Seront favorisées les invitations de moyenne et longue durées (de 1 à 6 mois). Ces invités seront amenés à intervenir dans les formations du Labex.

Le second volet consistera à attirer des jeunes docteurs dont la candidature sera sélectionnée par le comité scientifique et stratégique du Labex ADA (2 post-doctorats par axe tous les deux ans). Le contrat postdoctoral sera d'une durée de 2 ans. Ce passage par le Labex leur permettra de valoriser leur recherche et de les faire reconnaître auprès des spécialistes. Ce séjour devrait aussi permettre au Labex de développer son vivier de compétences pour la recherche et les formations.

Est envisagée à moyen terme la création d'une chaire d'excellence par axe (cf. 5.2.1). L'objectif est d'accueillir des personnalités scientifiques qui soient capables de promouvoir l'interaction entre les développements pratiques de l'argumentation dans les différentes sciences humaines et sociales et le cadre abstrait de leur représentation formelle.

Le périmètre des chercheurs et les thématiques sont naturellement voués à évoluer en fonction de nouvelles questions scientifiques ou de nouveaux besoins sociétaux. Le pilotage du Labex ADA entend donc **laisser de la place à l'émergence de nouveaux projets** de recherche qui pourraient venir durant la période de 10 ans alimenter et éventuellement modifier la dynamique de la recherche décrite au point 5.2.1. À cet effet, la MESHS, dont une des fonctions est d'encourager l'émergence interdisciplinaire, établira un lien entre le Labex ADA et une partie de l'appel à projets émergents qu'elle lance annuellement.

Valorisation extra-académique, en direction du monde politique, économique et social et de la société civile

La problématique du projet (5.2.1) a mis l'accent sur le tournant cognitif et herméneutique des sciences humaines et sociales. Les acteurs ne sont plus simplement « observés » de l'extérieur par les « savants » qui chercheraient à rendre compte mécaniquement de leurs actions conçues de manière réductrice à des comportements. Les postures de l'argumentation scientifique et de l'argumentation professionnelle doivent désormais être étudiées en tant qu'elles entretiennent des rapports dialectiques complexes. En s'appuyant sur les dynamiques scientifiques et en les adaptant aux attentes des partenaires non académiques, le Labex ADA encouragera la coproduction de connaissances, d'expertises ou de réflexions qui soient pertinentes et utiles pour le monde politique et économique, ainsi que pour la société civile.

La méthodologie envisagée est de travailler à partir de problématiques qui fassent sens auprès des acteurs. Plusieurs objets sont directement concernés (institutions, dispositifs, pratiques), et d'ores et déjà plusieurs **partenaires non académiques**, dont les lettres d'intention figurent en annexes, ont manifesté un intérêt pour :

- La démocratie locale, la démocratie participative et la formation des élus (Conseil Régional, Fondation Danièle Mitterrand, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire [CRESS])
- L'argumentation de l'utilité sociale d'activités non marchandes dans le débat public (Fondation Danièle Mitterrand, CRESS, Conseil Régional)
- Le dialogue social en entreprise (Réseau Nord Entreprendre, Réseau Alliance, Office européen de Recherches sociales [ORSEU], Institut régional d'éducation ouvrière [IREO])
- Le dialogue de l'entreprise avec ses parties prenantes (Réseau Alliance, ORSEU)
- La contribution SHS à la création et au développement de logiciels et d'outils d'aide à la décision (Pôle Régional Numérique [PRN])

À côté des séminaires purement académiques, et de façon complémentaire, le Labex ADA développera des **ateliers de réflexion et de dialogue** à destination de secteurs du monde professionnel. Ces contacts seront renforcés par des échanges formalisés : formations continues conçues avec ces partenaires et opérations d'études et d'expertises associant des chercheurs du Labex. Comme nous ne sommes pas principalement dans le cas « simple » d'une valorisation appliquée directe (type brevet), un des enjeux de ces séminaires professionnels pourrait aussi être la construction d'indicateurs permettant de mesurer l'impact et l'utilité de la mise en place de tels rapprochements. À ce niveau, le Labex ADA dispose de chercheurs reconnus et habitués à travailler avec le monde économique et social.

Le Labex ADA vise 5 à 6 séances par an, dans un premier temps sur les objets clairement identifiés *supra*. Il s'agit de réunir membres du Labex ADA et acteurs du monde extra-académique concernés. L'objectif de cet échange est de mieux faire comprendre aux professionnels le travail des universitaires et à ceux-ci les besoins et les attentes de ceux-là, et de réaliser ainsi **une dynamique de « traduction »** réciproque entre des milieux parfois réputés « imperméables » l'un à l'autre. Ce dialogue pourrait faire émerger sur les différents objets du Labex ADA des formes d'expertise construites de concert par les chercheurs et les acteurs, expertises qui pourraient à terme venir nourrir les formations du Labex. Le Comité de direction et le Conseil de valorisation, assistés par l'ingénieur-valorisation, lanceront les premiers séminaires et fixeront les différentes équipes d'animation. Pour l'organisation de ces opérations, ils pourront s'appuyer sur l'expérience que la MESHS a acquise depuis plusieurs années.

On souhaite, à terme, mettre en place à Lille un « **World Forum ADA** », qui réunirait et ferait dialoguer plus largement chercheurs et acteurs du monde économique, social, politique autour des thématiques sociétales étudiées dans le Labex et travaillées dans les séminaires.

Non seulement ces séminaires pourraient faire l'objet d'une production écrite conservée sur un site Internet spécifique, mais le Labex ADA vise aussi le développement d'un support de vulgarisation scientifique et de débats de société à destination du monde professionnel et de la société civile (par exemple une lettre mensuelle, en français et en anglais, diffusée sur le net). Une autre ambition du Labex est en effet de contribuer à **l'éducation du citoyen** à un moment où les notions d'autonomie, d'implication et d'« empowerment » deviennent incontournables. À cette fin, les partenaires mentionnés sont déjà des relais sur lesquels le Labex prendra appui.

Via les projets de santé dont la MESHS coordonne la partie SHS (Institut hospitalo-universitaire, Site de recherche intégrée sur le cancer, cf. 5.2.1) et dans lesquels la question de l'argumentation a toute sa place (notamment dans la

relation soignant-patient), le Labex ADA pourra jouer un rôle d'expertise en ce domaine. Un chantier reste toutefois à engager : celui de la **relation avec les acteurs de l'enseignement secondaire**.

Outre cette valorisation largement tournée vers l'espace public, le Labex entend bien se placer aussi sur le terrain d'une **valorisation directement économique**. À l'intérêt évoqué ci-dessus du PRN, s'ajouteront d'autres formes de valorisation des recherches : le soutien SHS à des entreprises numériques qui élaborent des programmes faisant intervenir des agents conversationnels, l'amélioration des logiciels d'analyse des procédés et techniques d'argumentation et, à plus long terme, le développement de logiciels d'aide à la décision. Certaines équipes impliquées dans le Labex ADA ont déjà acquis de l'expertise dans ce domaine, et la participation du LIFL au projet sera précieuse (cf. 5.2.1).

L'ingénieur-valorisation du Labex ADA sera chargé du développement du dialogue avec le monde économique, social et politique en participant à l'animation du conseil de valorisation, et en organisant et structurant les contacts, au-delà de la région, avec les acteurs nationaux et internationaux.

Livrables : le Comité de direction du Labex, assisté du CSS, du CL et du CVal, s'engage à fournir, en français et en anglais :

- Une note de lancement à six mois (présentation des partenaires publics et privés impliqués et présentation des différents types d'implication envisagés, compte rendu analytique des premières séances du conseil de valorisation) ;
- Un rapport d'étapes à 3 ans (synthèses des réflexions et des différentes opérations de valorisation mises en place, création et développement d'indicateurs mesurant l'impact et l'utilité sociétale du Labex ADA, type d'expertise co-construite, intégration de nouveaux partenaires privés et publics en cours, diffusion de la lettre du Labex ADA) ;
- Un rapport à 6 ans (bilan du World Forum Labex ADA).

5.2.3 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, INSERTION / HIGHER EDUCATION, INTEGRATION INTO THE WORKPLACE

Le projet de Labex ADA comporte un ambitieux volet de formation et d'insertion professionnelle. Les enseignants-chercheurs et chercheurs, y compris invités, engagés dans les travaux du Labex ont tous vocation à s'impliquer dans la formation, à tous ses niveaux. Ce volet s'inscrit dans la stratégie de formation développée par le PRES (cf. annexes).

I. Formation initiale

A. Doctorat

La formation doctorale est l'un des chantiers prioritaires des différents acteurs régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le nombre de docteurs est en augmentation et l'AERES considère d'ores et déjà que « la formation doctorale est un des éléments qui apporte de la substance au PRES » (AERES, *Rapport d'évaluation du site du Nord Pas-de-Calais*, p. 12).

Le Labex ADA participe à cet effort de structuration grâce aux liens étroits tissés avec le Collège doctoral Lille Nord de France et à un partenariat privilégié avec les trois écoles doctorales du domaine SHS (ED SHS – 473, ED SJPG – 74, ED SESAM – 73). D'ores et déjà, l'ED SHS a inscrit dans ses séminaires de formation doctorale obligatoire pour l'année 2010-2011 un cycle consacré à l'argumentation – élaboré en concertation avec les parties prenantes au Labex.

L'implication du Labex ADA dans la formation doctorale repose également sur la volonté qu'a un grand nombre de partenaires de promouvoir l'insertion professionnelle des doctorants.

Le projet doctoral du Labex ADA prend deux formes :

– Spécialité ADA

Cette spécialité, commune aux trois écoles doctorales du domaine SHS, s'adresse à un effectif restreint de doctorants dont les recherches sont financées dans le cadre d'un contrat doctoral. Au doctorat décerné, s'ajoutera un

supplément au diplôme mentionnant la spécialité ADA. Cette spécialité repose sur une procédure de sélection et une charte de formation communes aux trois écoles doctorales.

a) Procédure de sélection

Sur proposition des laboratoires, le comité scientifique et stratégique du Labex ADA définit des sujets de doctorat et des conditions d'encadrement conformes à sa stratégie scientifique. Un appel à candidatures internationales sur sujets fléchés est organisé conjointement par les trois écoles doctorales et le Labex. Tou(te)s candidat(e)s retenu(e)s à l'issue d'une audition font l'objet d'un financement obtenu grâce au soutien des partenaires du Labex (cf. *infra*) ou du Labex lui-même (au titre du Labex : une allocation 100% par axe, un cofinancement à hauteur de 50% par axe). Les doctorant(e)s sont rattaché(e)s au laboratoire de leur directeur de recherche et participent aux activités du Labex.

b) Charte de formation

La formation doctorale de la spécialité ADA est obligatoire. Elle implique :

La participation des doctorants aux séminaires de recherche interdisciplinaire spécialement organisés par le Labex à leur intention ;

Une initiative scientifique ou la participation à un autre séminaire validé par le comité scientifique et stratégique du Labex et les écoles doctorales concernées ;

La participation, une fois par an, à un *workshop* de doctorants dans le cadre du réseau de collaborations internationales du Labex ;

Un séjour de trois à six mois dans un laboratoire étranger, qui, idéalement, devrait se traduire par un encadrement en cotutelle (les étudiants qui n'auraient pas atteint le niveau C1 bénéficieront d'une aide spécifique pour l'atteindre) ;

Le parrainage d'un acteur du monde socio-économique public ou privé, afin de favoriser l'insertion professionnelle des docteurs. Le parrain, choisi en concertation avec le doctorant et le Conseil de valorisation du Labex, au cours de la première année de thèse, guide le doctorant dans la valorisation des compétences acquises au cours de son doctorat dans un contexte extra-académique. Ce parrainage permettra, le cas échéant, aux docteurs ADA de prétendre à l'obtention du Label « Docteur et entreprise », mis en place par le PRES Université Lille Nord de France.

c) Moyens

Les frais engendrés par les études doctorales dans la spécialité ADA sont pris en charge par le Labex (frais de mobilité, soutien aux initiatives individuelles et collectives des doctorants, formations professionnalisantes, ...). D'ores et déjà, de nombreux soutiens financiers sont acquis :

○ Le PRES et le Conseil régional s'engagent à financer annuellement deux ou trois allocations de recherche chacun. Il serait souhaitable que des allocations de recherche CNRS soient fléchées sur cette thématique par l'INSHS.

○ Des accords pour des contrats CIFRE sont d'ores et déjà envisagés avec : le Pôle régional numérique ; ORSEU (cabinet privé d'études et d'expertise en relations sociales) ; Réseau Nord Entreprendre et Réseau Alliance, réseaux d'entreprises ; le Centre Régional de l'Économie Sociale ; la Fondation Danielle Mitterrand.

La spécialité ADA a vocation à faire l'objet d'une candidature au label Doctorat *Erasmus Mundus* (dépôt de candidature en 2012 pour une ouverture de la formation en 2013). Le projet d'*Erasmus Mundus* peut être consolidé par la sollicitation de réseaux préexistants :

○ Concernant l'ED SJPG, sa participation au réseau *Legal Research Network* (<http://www.rug.nl/crbs/onderzoek/NetworkConference2010/ConferenceProgramme2010>) lui assure des contacts très nombreux. Cette école doctorale accueillera la *summer school* de ce réseau en août 2012 ; le thème retenu sera en lien avec l'argumentation ;

○ Concernant l'ED SHS, des contacts existent dans le cadre de l'Organisation Francophone pour la Formation et la Recherche Européenne en Sciences humaines (OFFRES). Membre de ce réseau, l'université de Skopje organise en juillet 2011 une école d'été sur le thème « Argumentation : droit, science, politique ».

○ En outre, le CERAPS organise tous les ans une école internationale d'été en Méthodes quantitatives en sciences sociales (<http://quantilille.free.fr/>), une des cinq reconnues au niveau européen par l'ECPR (<http://ecprnet.eu/summerschools>). L'édition 2012 sera en partie consacrée aux approches quantitatives de l'argumentation.

d) Insertion professionnelle des docteurs

Le programme doctoral ADA fait de l'insertion professionnelle de ses diplômé(e)s une de ses priorités. La réalisation de cet objectif passe par le financement de ses doctorants afin qu'ils puissent consacrer tout leur temps à leur projet de recherche et à leur projet professionnel. Les doctorants de la spécialité ADA participeront tout naturellement aux activités mises en place par la plateforme régionale d'insertion professionnelle. Par ailleurs, le parrainage d'un acteur du monde socio-économique permettra au doctorant de bénéficier d'un suivi personnalisé facilitant son insertion.

– *Contribution du Labex aux autres formations doctorales*

Le Labex ouvre ses séminaires - interdisciplinaires ou disciplinaires – aux doctorants relevant des trois écoles doctorales concernées par le projet, qui, en retour, les valident au titre de la formation facultative ou obligatoire.

Le Labex ADA a non seulement pour vocation de participer à la production doctorale mais aussi de **valoriser les travaux doctoraux relatifs à l'argumentation**. Pour ce faire, est organisé annuellement un appel à candidatures internationales pour l'obtention du prix de thèse ADA. Eu égard à la diversité des champs disciplinaires concernés, quatre prix (un par axe), d'un montant de 5000€ chacun, seront décernés chaque année par le comité scientifique et stratégique du Labex.

Les lauréats extérieurs au Labex ADA se verront proposer un contrat de recherche postdoctorale au sein d'un laboratoire partenaire, d'une durée de deux ans. Seront ainsi attirés vers le Labex ADA les jeunes chercheurs auteurs des travaux les plus novateurs sur la thématique du Labex.

Les lauréats ayant soutenu leur thèse au sein d'une des Ecoles doctorales associées au Labex ADA obtiendront une aide scientifique et logistique pour organiser leur départ pour une durée de six mois à un an dans un laboratoire étranger partenaire des travaux du Labex ADA – ce qui permettra de consolider le réseau de collaborations internationales de celui-ci et d'accroître la visibilité internationale des docteurs ADA.

B. Master

S'il apparaît que la part des étudiants du Nord-Pas-de-Calais inscrits en master est semblable à la moyenne nationale et que le nombre de diplômés de master augmente, l'attractivité des formations peut être encore renforcée. Le Labex ADA contribue à ce renforcement sous deux formes.

– *Renforcement des enseignements ADA dans les formations existantes et en cours d'élaboration*

Le Labex ADA est un outil à disposition des formations existantes. D'ores et déjà, de nombreuses formations de master du PRES Université Lille Nord de France permettent l'acquisition de compétences en matière d'argumentation (par exemple, le master Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives propose un enseignement sur « La prise de décision », le master 2 Science Politique « Action Territoriale », voit son contenu très largement consacré aux questions de communication en relation avec l'essor des formules de démocratie participative, ...). La réunion inédite de spécialistes au sein du Labex permettra de renforcer la place de la thématique de l'argumentation dans ces formations et contribuera à leur consolidation. Les responsables des formations seront sollicités afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, enrichir leurs équipes pédagogiques intervenant déjà dans le domaine de l'argumentation voire créer, dans la mesure du possible, des modules de formation nouveaux, s'appuyant sur le Labex.

Dès à présent, des responsables de formation ont manifesté leur intérêt. Par exemple, la spécialité *Etudes judiciaires et processuelles* du Master 2 *Droit privé et sciences criminelles* de l'Université Lille 2 ouvrira, dès que possible, un nouvel enseignement de vingt heures : « Argumentation et procédure ».

Le projet ADA est également intégré dans des masters en cours de création. En particulier, l'Université Lille 3 sollicite l'habilitation d'un master *Frontières et déplacements : transformations culturelles et territoriales* (MITRA), pour ouverture en septembre 2011. Avec ses partenaires internationaux (Cluj, Cork, Dakar, Mexico et Rio), l'Université répondra en avril 2011 à l'appel d'offres *Master Erasmus Mundus*, après une première évaluation favorable en 2010. Les objectifs visés, en matière de politiques publiques et de médiation en zones de conflit notamment, nécessitent des enseignements relatifs aux pratiques argumentatives, en particulier en contexte interculturel. Les contacts noués dans ce cadre renforceront les liens internationaux du Labex, en particulier avec Cluj et Dakar.

– *Création d'un « Master Plus ADA »*

Le Labex ADA pilote sa propre formation : un diplôme interuniversitaire (DIU) « Master plus ADA ». Ce DIU est porté par les universités du PRES Lille Nord de France.

Son objet est l'acquisition des compétences suivantes :

Connaissance des théories de l'argumentation ;
Capacité à la contextualisation de l'argumentation ;
Analyse et maîtrise des techniques de discours (oral et écrit) ;
Pratique des interactions argumentatives ;
Médiation, recherche et formalisation de compromis.

Contrairement aux formations de master comparables (master « Argumentation and Discourses » de l'université d'Amsterdam), le « Master plus ADA » se distingue par sa dimension résolument interdisciplinaire.

a) Conditions d'admission et pré-requis

Au titre de la formation initiale, les étudiants devront s'inscrire dans l'un des masters d'un des établissements du PRES. Sont particulièrement visées les disciplines suivantes : psychologie, philosophie, littérature, histoire, sociologie, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, science politique, droit, économie, sciences de gestion.

Pré-requis :

Licence dans une des disciplines susvisées obtenue avec une mention bien ou très bien (ou équivalent pour les candidats étrangers) ;

Maîtrise de l'anglais (niveau B2).

Procédure :

Présélection : les dossiers de candidature seront examinés par un jury composé des membres du comité scientifique et stratégique du Labex ADA et du responsable de la formation du PRES ;

Sélection : une audition en langue française des candidats présélectionnés.

L'effectif des étudiants inscrits à ce diplôme au titre de la formation initiale ne devra pas dépasser une vingtaine.

b) Organisation et contenu de la formation

La scolarité se déroule sur quatre semestres :

S1 : théorie de l'argumentation : tronc commun

S2 : théorie de l'argumentation : spécialisation

S3 : pratique de l'argumentation : tronc commun

S4 : mémoire

Les enseignements ont lieu à la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société, à Lille, ou dans les locaux spécialement aménagés pour le Labex.

La moitié des enseignements est assurée en français, l'autre en anglais.

L'équipe pédagogique est composée des parties prenantes. Lorsque le master initial de l'étudiant prévoit la rédaction d'un mémoire en S4, le co-encadrement du mémoire avec un des enseignants du « Master plus ADA » est encouragé.

c) Prix de master

Au sein de chaque promotion, un prix du meilleur mémoire du « Master plus ADA », d'un montant de 1000€, est décerné par le comité scientifique et stratégique du Labex.

d) Perspectives de création d'un Master d'excellence ADA

Après trois ans de fonctionnement, le « Master plus ADA » fera l'objet d'une évaluation par le comité scientifique et stratégique et par le conseil de valorisation du Labex. Feront l'objet d'une attention spécifique :

L'origine disciplinaire des candidats au « Master plus ADA » et des étudiants retenus ;

La satisfaction des étudiants pour ce qui est de la plus-value à leur formation ;

L'incidence du « Master plus » sur l'insertion professionnelle des étudiants et leur carrière.

Si, au regard de ces résultats, une autonomisation de la formation ADA est envisageable dès le niveau de master, la direction du Labex proposera aux établissements concernés une maquette de Master.

II. Formation continue

Les Universités de la Région Nord Pas de Calais représentent 11% de l'activité formation continue des universités françaises. Partie prenante de cette dynamique, le Labex ADA proposera des formations ponctuelles en collaboration avec des centres de formation reconnus. Quatre publics principaux sont visés :

les avocats : le centre régional de formation à la profession d'avocat s'est engagé à valider au titre de la formation continue obligatoire des avocats (40 heures tous les deux ans) tous les projets du Labex ADA qui auraient pour objet la formation à :

- o la communication avec les médias, en particulier audiovisuels ;
 - o la gestion des situations de crise (en particulier en matière sociale) ;
 - o l'adaptation du discours et des méthodes aux différentes juridictions ;
 - o l'adaptation des méthodes de conviction du juge à la disparition de la plaidoirie.
- les élus, politiques et syndicaux : l'institut d'études politiques de Lille, organisme agréé pour la formation des élus, propose de mettre à disposition du Labex ADA son expertise et son réseau pour mettre en place des formations qui solliciteraient exclusivement des chercheurs et enseignants-chercheurs rattachés au Labex ; pour sa part, l'institut régional d'éducation ouvrière s'engage à organiser en collaboration avec le Labex les séminaires ponctuels de formation consacrés à la rhétorique, l'argumentation et la communication ;
 - les cadres de l'administration territoriale (v. *infra* 5.2.2. valorisation) ;
 - les acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire (Centre Régional de l'Economie Sociale, entre autres) sollicitent des modules de formation continue en la matière.

Par ailleurs, le « Master plus ADA » sera ouvert au titre de la formation continue. Les dossiers de candidatures seront soumis au jury décrit *supra*. L'expérience professionnelle sera prise en considération pour aménager les pré-requis. Les étudiants en formation continue ne pourront pas représenter plus du tiers des étudiants accueillis au titre de la formation initiale.

En conformité avec la politique du PRES Université Lille Nord de France, les formations adossées au Labex ADA sensibiliseront les étudiants à l'importance de la formation tout au long de la vie. Pour la favoriser, sera créé un centre de ressources collaboratif, alimenté par les membres du Labex, espace d'échange sur les développements récents de la recherche en matière d'argumentation.

5.2.4 GOUVERNANCE DU LABEX/ GOVERNANCE

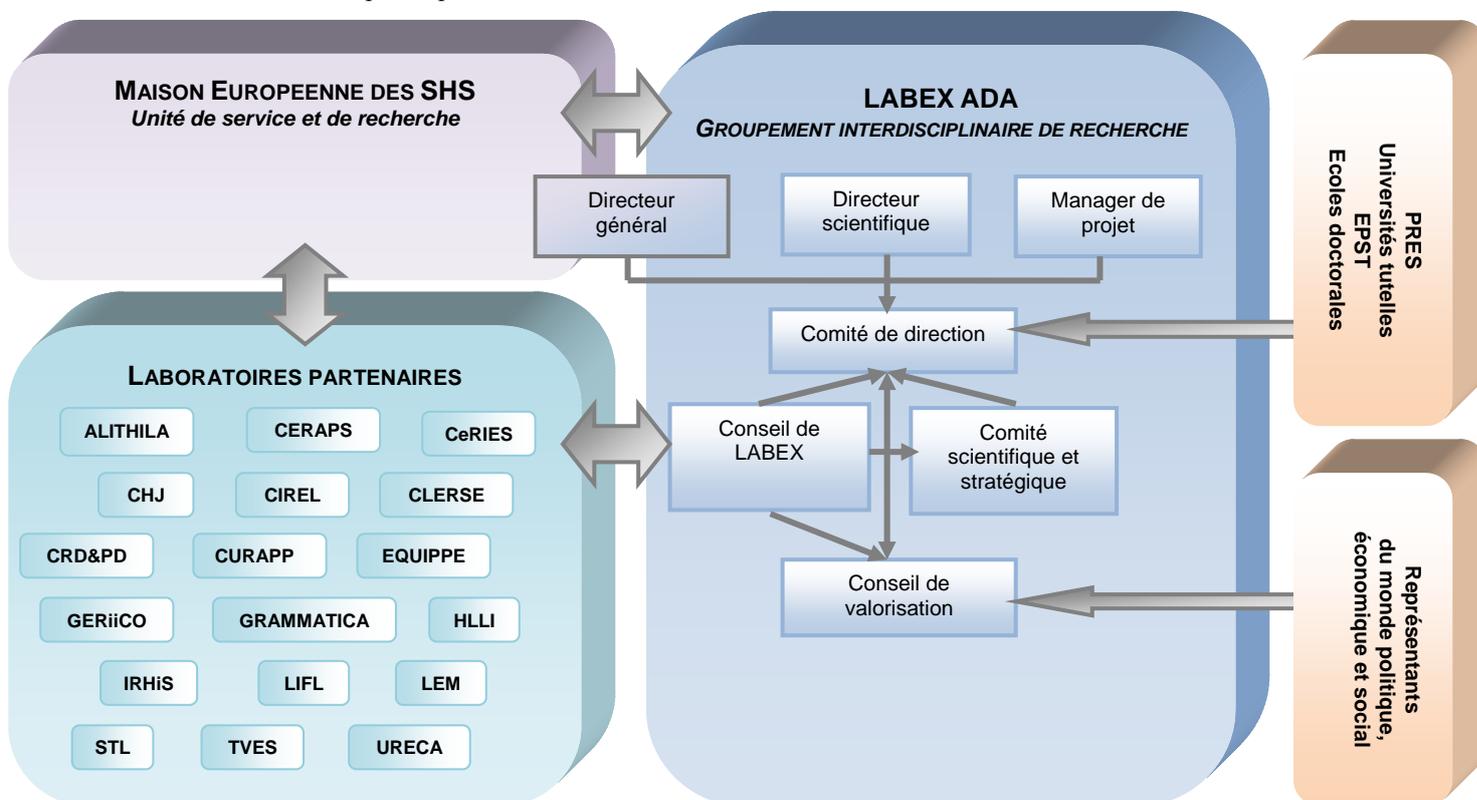
Organisation du Labex ADA : Argumenter, Décider, Agir.

Le labex ADA est organisé en groupement interdisciplinaire de recherche formalisé par un accord de consortium. Il s'agit d'une structure opérationnelle de recherche qui regroupe des laboratoires (soit unités mixtes de recherche, soit équipes d'accueil), une unité de service et recherche et d'autres structures impliquées dans les activités de recherche ou de promotion de la recherche, relevant du CNRS ou d'autres organismes, en vue de permettre la coordination de leur activité scientifique et la mise en commun de tout ou partie de leurs moyens autour d'une thématique : l'argumentation, la décision, et l'action en SHS. L'appartenance au Labex ADA suppose une implication des structures membres dans les activités de recherche sur cette thématique. Les structures qui participent à une telle organisation conservent leur individualité propre.

Le Labex ADA est gouverné par un comité de direction aidé dans cette tâche par le conseil du labex, le comité scientifique et stratégique et le conseil de valorisation.

Le fonctionnement du labex repose sur un accord de consortium qui sera rédigé lors des 6 premiers mois du projet. Les performances du consortium seront évaluées sur l'aptitude à atteindre les objectifs fixés, la qualité de la communication interne et son exploitation des travaux scientifiques. Un des rôles du consortium est de faciliter les collaborations et la résolution des conflits d'intérêt entre les membres du consortium. Les opérations de recherche au sein du labex seront réalisées en respect des modalités définies dans le règlement intérieur établi par le consortium. Les décisions sont prises par le comité de direction selon le schéma suivant :

Les décisions sont prises par le comité de direction selon le schéma suivant :



Toutes les missions et modalités des organes de la gouvernance du Labex seront décrites dans l'accord de consortium. Celui-ci fixe également les relations entre les partenaires, les modalités relatives à l'exécution du projet ADA, ainsi que les droits et obligations respectifs qui en résultent.

La direction.

Elle se compose d'un directeur général qui est, de droit, le directeur de la MESHS, d'un directeur scientifique, nommé sur proposition du Conseil du Labex par la (les) tutelle(s), et d'un manager de projet, ingénieur de recherches. Le directeur général est l'intermédiaire, d'une part, entre les parties et l'ANR et, d'autre part, entre les parties et les organes de la gouvernance. Il rassemble et transmet à l'ANR selon l'échéancier le rapport sur l'état du projet (intermédiaire et final). L'engagement des moyens et la mise en place de la stratégie du Labex relèvent de la compétence du directeur général. Le directeur scientifique a pour mission la mise en œuvre du programme scientifique du Labex. Il met à jour et diffuse le calendrier général du projet et contrôle son exécution. Il assure notamment le suivi des éléments livrables et entérine les demandes d'évolution.

Le manager de projet travaille en collaboration avec le Directeur Général et le Directeur scientifique sur l'ensemble du projet Labex ADA.

La direction convoque les réunions du Comité scientifique et stratégique (C2S), du Conseil du Labex (CL) et du Conseil de valorisation (CVal) et y participe.

Le comité de direction (CD).

Composition :

Le Comité de direction se compose : du directeur général du Labex, du directeur scientifique, du manager de projet, du président du C2S, du président du CL, d'un représentant des ED concernées, d'un représentant du CV, d'un représentant du PRES, d'un représentant des personnels administratifs affectés au Labex, élu par ses pairs.

Mission :

Le CD assiste la direction dans l'animation générale et le pilotage scientifique et technique du Labex ADA. Il veille à la mise en œuvre du projet scientifique du Labex, en s'appuyant sur le comité scientifique et stratégique (C2S) et

sur le Conseil du Labex (CL). Il se réunit au moins deux fois par an, et réunit au moins une fois par an le C2S et le CL.

Le comité scientifique et stratégique (C2S) :

Composition :

Le Comité scientifique et stratégique se compose de seize membres (à parité femmes-hommes), proposés par la direction, et nommés par la (les) tutelle(s). Il est renouvelé par moitié tous les trois ans.

Huit sont membres des laboratoires partenaires du Labex ADA et représentent, dans la mesure du possible, toutes les thématiques de recherche du Labex ADA. Pour l'autre moitié, le C2S se compose de personnalités scientifiques extérieures au Labex ADA et à la région, spécialistes reconnus des diverses thématiques, dont au moins quatre étrangers.

Les membres du C2S désignent parmi eux le Président du comité, pour un mandat non renouvelable qui ne pourra excéder trois ans. Le président du C2S est membre de droit du Comité de direction du Labex.

Mission :

Le C2S est garant de la qualité scientifique du déroulement du projet et évalue les nouveaux projets qui sont proposés à la labellisation auprès du LABEX. Il est associé à la sélection des doctorants Labex et pilote l'ensemble des formations rattachées au Labex (v. 5.2.3).

Le Conseil du Labex (CL) :

Composition :

Le Conseil du Labex est composé du directeur de chaque laboratoire partenaire et du responsable scientifique de l'axe transversal Labex au sein de ce laboratoire³. Le Conseil du Labex est présidé par l'un des responsables scientifiques, élu par l'ensemble du Conseil pour un mandat non renouvelable qui ne pourra excéder trois ans. Ce président du CL appartient de droit au comité de direction du Labex.

Mission :

Le CL est l'instance de représentation des laboratoires partenaires au sein du Labex. Ses avis sont consultatifs. Ils portent sur l'intégration de nouveaux partenaires, sur l'émergence de nouvelles thématiques et, de manière générale, sur le fonctionnement du Labex. La direction soumet pour approbation au Conseil du Labex les rapports d'activités, financiers et scientifiques, selon l'échéancier de l'ANR.

Le Conseil de valorisation (CVal) :

Composition :

Le Conseil de valorisation est composé du Comité de direction, du Conseil du Labex et de dix représentants des partenaires du monde socio-économique associés au Labex, proposés par la direction et nommés par la (les) tutelle(s). Il est présidé par le Président du CL, assisté par l'ingénieur en charge de la valorisation au sein du Labex ADA. Il se réunit au moins une fois par an.

Mission :

Le CVal participe à la définition et à la conduite de la politique de valorisation du Labex. Il insère le Labex dans le tissu socio-économique local, national et international. Il œuvre à l'insertion professionnelle des diplômés des formations LABEX (5.2.3).

5.2.5 ATTRACTIVITE/ATTRACTION

Le Labex ADA se propose de structurer un pôle de recherche en SHS de niveau national et de construire une dynamique internationale autour du thème de l'argumentation. Pour ce faire, il entend se doter des moyens nécessaires pour attirer les chercheurs et étudiants français et étrangers de très haut niveau et à très haut potentiel.

³ Chaque laboratoire partenaire s'engage à constituer un axe transversal Labex, avec un responsable scientifique, désigné par le laboratoire, membre de droit du CL. Quant au chercheur individuel, en poste dans l'un des laboratoires partenaires de la MESHS, qui n'appartient pas à un axe transversal Labex (soit parce que son laboratoire n'a pas la taille critique pour constituer un tel axe, soit parce que le laboratoire n'a pas souhaité le faire), il peut demander à intégrer le Labex avec le statut de chercheur associé.

Attractivité vis-à-vis des étudiants

Le Labex ADA s'appuiera sur les formations d'excellence, master et doctorat, qu'il compte mettre en place (cf. 5.2.3) en mobilisant ses partenaires scientifiques et ses partenaires du monde politique, économique et social (cf. 5.2.2). Ces formations seront très sélectives et auront vocation à recruter au-delà du seul vivier des bons étudiants de la région.

- S'agissant du **master**, le Labex ADA, via son Conseil de valorisation, pourra mobiliser ses partenaires non académiques (notamment le Conseil Régional) pour *l'attribution de bourses d'études et d'aide à la mobilité internationale*. Cela permettra de compléter les aides que ces étudiants auront déjà pu mobiliser, et pourra même aller jusqu'à prendre en charge le coût des études pour les étudiants d'origine modeste ou disposant de peu de moyens financiers. Chaque dossier d'aide sera étudié par le Comité de direction du Labex qui prendra sa décision sur la base de l'avis rendu par l'équipe pédagogique.

Le **prix de master** (1000€) qui sera décerné chaque année récompensera le meilleur travail de recherche.

- S'agissant du **doctorat**, le Labex ADA disposera, pour chaque axe de recherche (cf. 5.2.1. pour la présentation de ces axes), d'un volant *d'allocations*. Outre les deux à trois allocations à 100% que le Conseil régional se propose de financer, et les cofinancements prévus par les partenaires extra-académiques du Labex (*via* des contrats Cifre notamment), le Labex ADA financera, par axe scientifique, une allocation doctorale à 100%, et une autre à 50 %. Celles-ci seront attribuées sur projet et défendues devant le Comité scientifique et stratégique. Ce dernier rendra un avis sur lequel s'appuiera le Comité de direction du Labex pour prendre sa décision définitive d'attribution.

Les frais liés à la formation doctorale dans la spécialité ADA (missions, opérations de valorisation, formations professionnalisantes) seront pris en charge par le Labex.

La politique incitative du Labex ADA ne constituera pas seulement à proposer une formation d'excellence qui prépare aux métiers de la recherche. Chose essentielle en SHS, elle favorisera une possible insertion professionnelle au-delà du monde académique (cf. 5.2.3). Elle visera aussi à enrichir le vivier de la recherche en contribuant à valoriser les travaux de doctorat sur l'argumentation, qu'ils soient nationaux et internationaux. En effet, *les prix de thèse* que le Labex ADA décernera (un prix par axe d'une valeur de 5000€) feront l'objet d'un appel à candidatures internationales et ne seront pas seulement attribués à des doctorants qui auront soutenu dans une des écoles doctorales associées au Labex. Les lauréats extérieurs au Labex ADA bénéficieront d'un *contrat de recherche postdoctorale* dans un des laboratoires partenaires du Labex d'une durée de deux ans. Quant aux lauréats issus du Labex ADA, ils obtiendront une aide pour organiser un *séjour de six mois à un an* dans un laboratoire étranger partenaire des travaux du Labex, ce qui permettra à ces jeunes docteurs de gagner en visibilité internationale.

Les collaborations scientifiques avec des universités et des organismes de recherche étrangers que le LABEX ADA va développer, dans un premier temps, à partir des collaborations existantes dans les laboratoires partenaires, puis grâce à l'extension du projet, constitueront un relais d'information sur le Master d'excellence ADA et sur la formation doctorale proposée par le Labex.

L'attractivité vis-à-vis des chercheurs

Le caractère innovant du Labex ADA réside notamment dans le fait qu'il crée une dynamique scientifique spécifique. S'appuyant sur les forces de la Région en matière de recherche, il rassemble autour de la question de l'argumentation un nombre exceptionnel de disciplines en SHS, dont l'interaction devrait renouveler la recherche dans le domaine de l'argumentation.

L'originalité de la démarche, naturellement destinée à créer des synergies, est en soi attractive et devrait pouvoir faire de la Région un lieu de convergence autour de cette question. La situation géographique exceptionnelle de Lille (au cœur du nord de l'Europe, entre Bruxelles, Londres et Paris, près des grands aéroports internationaux) est évidemment un atout supplémentaire pour renforcer l'attractivité internationale que le Labex ADA entend développer.

Afin de l'encourager, le Labex engagera plusieurs opérations incitatives. Il a pour ce faire un soutien appuyé du Conseil régional.

- Pour les chercheurs confirmés, internationalement reconnus, le Labex ADA mènera une politique active d'*invitations* (2 par axe annuellement). L'invitation couvrira les frais et la rémunération pour des séjours allant de 1 mois à 6 mois. Le Conseil régional est prêt à soutenir ce dispositif en attribuant annuellement au Labex ADA 200 000€ mobilisables pour ces accueils.

- Pour les jeunes chercheurs, le Labex ADA proposera par la voie d'un appel à candidatures internationales des *contrats post-doctoraux* d'une durée de 2 ans (2 contrats par axe de recherche). Le Conseil Régional appuiera cette action en la soutenant par 90 000€ annuels mobilisables.

- Cette politique d'attractivité s'appuiera enfin sur la création d'une *chaire d'excellence*, « junior » ou « senior ». Le profil de cette chaire mettra en avant l'ouverture du chercheur à l'interdisciplinarité et sa capacité à tenir ensemble les développements pratiques de l'argumentation en SHS et le cadre de leur représentation théorique. Le Labex ADA, pour donner au titulaire de cette chaire les meilleures conditions de travail, demandera le soutien des collectivités, ainsi que des établissements et organismes engagés dans le Labex ADA. Ce chercheur sera accueilli à la MESHS, qui mettra à sa disposition un bureau équipé et tous les services nécessaires pour mener à bien sa recherche. La situation privilégiée de la MESHS, en plein centre de Lille, à 5 minutes de toutes les gares et à 20 minutes de toutes les bibliothèques universitaires, leur assurera des conditions de travail optimales.

Cette politique d'accueil s'appuiera sur les *services que met dès à présent en place le PRES*.

Au sein du PRES en effet, le Centre de Mobilité – Centre de Services Euraxess⁴, fort de l'expérience acquise depuis sa création en 2004, facilite la mobilité des chercheurs et de leur famille en proposant des services adaptés à leurs besoins spécifiques : logement, formalités administratives, aide au séjour en famille (maternité, crèche, scolarisation), vie quotidienne, informations pratiques... L'organisation de l'accueil des chercheurs selon les standards internationaux, qui vise à lever les obstacles à la mobilité et à résoudre les questions d'intendance, contribue ainsi à l'attractivité internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Région.

Pour une structuration plus forte de l'organisation de l'accueil des chercheurs, le PRES entend créer une plateforme d'accueil des chercheurs et étudiants internationaux autour du centre de mobilité déjà existant. Ce guichet unique en est le levier essentiel en matière :

- de centre de ressources et de réseau régional (partage des expériences et compétences, guide régional en ligne,...),
- d'offre de logements diversifiée,
- d'offre de services adaptés,
- d'offre d'apprentissage du français (avant le séjour ou sur place),
- d'accompagnement personnalisé,
- de découverte économique et culturelle du territoire,
- d'organisation de temps forts pour les publics internationaux,
- de formation à l'interculturel des personnels administratifs des établissements membres,
- de renforcement des liens avec les différentes administrations (Préfectures, collectivités locales et territoriales, CAF, CPAM, etc...).

5.3. STRATEGIE DES ETABLISSEMENTS TUTELLES/ STRATEGY OF THE SUPERVISING INSTITUTION

Le PRES UNLF est engagé dans le développement de clusters internationalement reconnus amenés à promouvoir les échanges entre disciplines et à susciter des dynamiques communes aux acteurs scientifiques, économiques et sociaux. Le projet de Labex ADA est un des volets essentiels de cette stratégie initiée de longue date par les différentes tutelles.

À l'interface de savoirs et de compétences, ce Labex a vocation à prendre toute sa place dans la stratégie construite pour l'Idex ULNF.

Dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS), les établissements partenaires du PRES, avec le CNRS, ont permis l'émergence de la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS). Celle-ci a acquis depuis sa création, en 2008, une expertise qui lui a permis de promouvoir l'interdisciplinarité grâce à des projets fédérateurs.

Sur la base de cette dynamique, la MESHS constituera pour le Labex ADA un point d'appui d'autant plus fondamental qu'elle est à l'origine de ce projet. En fédérant autour de celui-ci des forces scientifiques importantes, la MESHS continuera d'assurer sa mission de structuration de la recherche en sciences humaines et sociales, et permettra aux différentes tutelles de franchir une nouvelle étape dans la réalisation de leur politique.

⁴ Réseau Européen Euraxess Services : Réseau européen des centres de mobilité-centres de services Euraxess qui fournit des informations et des services personnalisés aux chercheurs en mobilité eu sein et vers l'Europe.
<http://ec.europa.eu/euraxess>

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Pour l'université Lille 1, le projet scientifique du Labex ADA correspond à une priorité scientifique de l'établissement. Ce projet mobilise une cinquantaine de chercheurs de Lille 1 appartenant à des équipes de sept laboratoires de recherche (CLERSE, EQUIPPE, LEM, TVES, LIFL, CIREL, STL) couvrant les secteurs de l'économie, la sociologie, la gestion, l'aménagement, l'informatique, les sciences de l'éducation et l'histoire des sciences. Ces équipes sont très actives dans les programmes de formation en sciences sociales et en technologie de l'information et la communication.

Lille 1 apporte déjà des moyens importants à ce secteur et a pour objectif de consolider son positionnement à l'international et d'accroître son rayonnement et son attractivité. Le Labex ADA s'inscrit parfaitement dans cette stratégie et donne l'occasion de fédérer des équipes de différentes disciplines autour d'un projet ambitieux sur l'argumentation. Ce projet aura un fort impact sur le positionnement de la recherche en SHS au niveau international avec un effet d'entraînement sur les formations à tous les niveaux, notamment en Master et Doctorat, et sur le développement de partenariats socio-économiques et à l'international.

Compte tenu de l'ambition scientifique du Labex ADA, de la qualité des équipes engagées, de son impact sur la recherche, la formation et la valorisation, Lille 1 s'engage fortement dans ce projet à travers les moyens déjà identifiés et des moyens substantiels au cours des prochaines années, notamment en **ressources humaines (2 postes de professeurs ; 2 postes de maîtres de conférence)**, des **financements de thèses (1 allocation 100% par an) et de post-doctorants** et des **supports pour des professeurs invités (3 mois par an)**.

Lille1 s'engage aussi à renforcer les moyens d'accompagnement en termes d'investissement et de fonctionnement.

À l'université Lille 2, la recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales s'est amplifiée au cours de ces dernières années et a contribué à la renommée scientifique de l'établissement. Cette évolution est le produit d'une culture scientifique et d'une pratique nouvelles, dont témoignent plusieurs réponses aux appels à projets nationaux et internationaux, la collaboration entre les unités de recherche et des programmes interdisciplinaires au sein de la MESHS. Il en résulte pour l'université une meilleure coordination et une meilleure gestion.

Les trois laboratoires de Lille 2 impliqués dans le Labex ADA sont : le Centre d'Histoire Judiciaire (CHJ, UMR 8025 ; A+) ; le Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CERAPS, UMR 8026 ; A) et le Centre Droit et Perspectives du Droit, créé en 2010 et résultant d'un effort important de structuration. L'argumentation occupe en effet une place centrale dans la formation et le discours des juristes comme dans celui des politiques, dont l'une des principales qualités est la capacité à savoir convaincre et donc à argumenter. L'association au projet des juristes (de droit positif ou historiens du droit) et des politistes permettra d'envisager les différents aspects tant de l'élaboration de l'argumentation que de ses applications dans le temps et dans l'espace. Leur contribution constituera sans aucun doute une des pierres angulaires de ce projet pluridisciplinaire (philosophie, sociologie, économie, sciences juridiques, histoire du droit, psychologie, science politique, histoire, littérature, philologie, sciences de gestion, sciences de l'information et de la communication, linguistique, sciences de l'éducation, informatique). La place que les équipes SHS de Lille 2 y tiendront explique qu'elles soient d'ores et déjà intégrées dans chacun des quatre axes du projet ; elle s'exprime aussi en termes de chiffres par l'importance de l'investissement des permanents (EC – Chercheurs – IE- IR – Techniciens) et doctorants de Lille 2 dans ce projet : 59 permanents pour Lille 2 sur 286 pour l'ensemble des 17 laboratoires associés au projet (environ 21%) et 51 doctorants ou post-doctorants sur 82 (soit plus de 60%).

L'Université Lille 2 s'engage, sur 10 ans, à supporter le projet ADA à travers la création de **5 postes d'enseignants-chercheurs**.

Deux postes d'Ingénieur d'études, dont 1 dès 2011, seront attribués aux équipes de Lille 2 impliquées dans ADA afin d'assurer le management administratif.

L'université Lille 3, déjà fortement impliquée dans le développement de la MESHS, entend s'engager très fortement dans le Labex ADA, comme elle le fait par ailleurs dans le cadre d'autres programmes d'excellence (SIRIC, Equipex IngeVisu). Sur la base d'un potentiel de recherche distingué par l'évaluation très positive de ses laboratoires, l'université Lille 3 fédère des compétences essentielles à la bonne marche du projet ADA. La recherche y repose sur des laboratoires restructurés, des points forts identifiés et une culture du partenariat avec le monde socio-économique (collectivités territoriales, pôles de compétitivité, entreprises, ...). Ces atouts, auxquels s'ajoute une offre de formation performante, permettront d'asseoir le Labex ADA, dont l'université Lille 3 attend en retour un effet d'entraînement sur ses propres structures.

L'université Lille 3 veillera tout d'abord à ce qu'un réseau d'enseignants-chercheurs adapté permette d'assurer le développement et la qualité du projet, au niveau de la recherche, de la formation et de l'encadrement doctoral.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Ainsi, constatant que huit de ses laboratoires sont engagés dans le projet de Labex ADA, l'université Lille 3 s'engage, sur les dix années, non seulement à maintenir le potentiel existant d'enseignants chercheurs impliqués dans le Labex, mais aussi à le développer, en assurant le **fléchage d'au moins huit supports d'emplois d'enseignants chercheurs, dont la moitié de professeurs**, sur la thématique du Labex. Le cas échéant, cet engagement en termes de postes pourra évoluer.

D'ores et déjà, **pour la campagne 2011**, elle recrutera **un maître de conférences et un professeur** dont le profil entrera dans le périmètre du projet.

En outre, **un congé de conversion thématique** par année sera fléché « Labex ADA ».

Consciente de l'importance de la formation doctorale, l'Université Lille 3 fléchera impérativement au moins **une des allocations doctorales** qui lui sont attribuées sera sur l'un des axes du Labex ADA. Cette allocation donnera lieu à un appel à candidature internationale.

L'université Lille 3 contribuera aussi au bon fonctionnement du Labex ADA.

- En renforçant son équipe administrative tout d'abord. Elle s'engage à mettre à disposition du Labex ADA **un ingénieur de recherche manager de projet**, qui assistera le directeur scientifique. Ce poste pourra être affecté dès ce printemps pour assurer le plus rapidement possible la mise en place du Labex.

D'autre part, elle attribuera aussi **un assistant ingénieur** pour la gestion administrative du projet.

Un poste d'ingénieur d'études est dès à présent affecté à l'une des équipes d'accueil partenaires du Labex pour contribuer au développement des activités transversales.

- L'université Lille 3 veillera par ailleurs à ce que l'équipe de direction du Labex ADA puisse assurer ses fonctions de manière optimale pour le développement du Labex.

Un maître de conférences pourra être recruté pour décharger le directeur scientifique d'une partie de ses heures d'enseignement.

De plus, à l'instar des deux décharges déjà accordées à l'équipe de direction de la MESHS, mutualisées entre enseignants chercheurs de Lille 3 et de Lille 1, **un volant de décharge** devrait être accordé aux responsables du Labex. Ce volant devrait être mutualisé entre les établissements partenaires du Labex.

Enfin, l'université Lille 3 juge important d'assurer l'émergence de nouvelles perspectives scientifiques au sein du Labex ADA. Aussi, dans le cadre du fonds d'émergence de la MESHS, **un fonds spécifique fléché de 15k€** sur les thématiques du Labex sera constitué.

L'ULCO est une université multidisciplinaire multisite qui organise sa politique scientifique au travers de 3 axes thématiques :

- Environnement, milieux littoraux, développement durable
- Mathématiques et sciences de l'ingénieur
- Langues, littérature, histoire et culture

Ces axes se déclinent sur différents projets structurants impliquant d'autres établissements régionaux :

- Campus de la mer : ce projet rassemble les équipes de partenaires du PRES-ULNF au sein d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) pour travailler à la valorisation des produits aquatiques, à l'environnement littoral et marin et à la gestion intégrée des zones côtières ;
- Institut de Recherche en Environnement Industriel (IRENI) : projet du Contrat de Projet Etat Région 2007-2013 constitué en GIS qui regroupe des équipes de l'École des Mines de Douai, des universités d'Artois, Lille1, Lille2, du Littoral du CNRS sur les thématiques de la qualité de l'air en milieu industrialo-portuaire et de ses conséquences sanitaires et socio-économiques induites ;
- Innocold : ce projet a fait l'objet d'un dépôt d'Institut de Recherche Technologique. Il s'agit de créer un centre de recherches sur les technologies du froid basses températures avec un partenariat « public - privé » important. Il fera appel à des « équipes - projet » régionales et nationales ;
- MESHS : l'ULCO participe à la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société (MESHS), unité de service et de recherche CNRS qui regroupe les recherches en Sciences Humaines et Sociales du PRES – ULNF.

C'est dans ce contexte que l'ULCO s'engage dans le Labex « ADA » au travers de ses 2 laboratoires (HLLI et TVES). C'est un élément important de structuration pour l'établissement, qui s'engagera sur les moyens mis à disposition du Labex. Au delà des enseignants/chercheurs en poste impliqués dans les projets scientifiques, l'ULCO mettra à disposition sur les 10 ans :

- 1 **position post-doctorale par an** avec obligation de recrutement « extérieur »
- 3 **allocations de recherche fléchées sur les 10 ans**
- 2 **mois de Professeurs invités par an sur les 10 ans**
- 20 **k€ /an sur les 10 ans**

L'université d'Artois soutient elle aussi le projet.

Il est prévu que, dans le cadre du Labex, les 3 Écoles doctorales du PRES – ULNF impliquées (SHS, SJPG, SESAM), en collaboration étroite avec la MESHS, uniraient leurs forces afin de développer une formation et un encadrement communs et pluridisciplinaires.

La MESHS compte parmi les laboratoires qui lui sont associés le CURAPP-ESS (UMR CNRS 6054), UMR qui, comme la MESHS, entre dans le périmètre de la Délégation régionale Nord Pas-de-Calais Picardie du CNRS. Ce laboratoire, impliqué lui aussi dans le projet de Labex ADA, est une unité de recherche de l'université de Picardie Jules Verne (UPJV).

L'université de Picardie Jules Verne (UPJV) est une université pluridisciplinaire avec un potentiel de recherche organisé autour de trois secteurs : les sciences dures, la santé et les sciences humaines et sociales. Sur le plan stratégique, l'UPJV souhaite développer des actions visant à améliorer la visibilité de ses unités de recherche et à conforter ses centres d'excellences. Dans ce contexte, l'UPJV s'est engagée à accompagner les projets des unités de recherche déposés dans le cadre des appels d'offre des investissements d'avenir lancés par le ministère.

Le projet de Labex ADA, dans lequel le CURAPP-ESS UMR CNRS 6054 (Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique Epistémologie et sciences sociales) est impliqué, est de nature à donner de la visibilité à la recherche du secteur SHS de l'UPJV. La thématique de recherche développée autour du projet du Labex ADA s'inscrit en cohérence avec une thématique prioritaire de l'établissement, le thème « Action publique, Organisation et Gouvernance ». La participation du CURAPP à ce réseau de recherche est le résultat d'une collaboration fortement soutenue par l'UPJV, entre le CURAPP et la MESHS du PRES UNLF. L'existence du Labex permettra de renforcer et de pérenniser cette collaboration importante pour l'UPJV.

En raison de l'importance de ce réseau, l'université de Picardie Jules Verne s'engage à accompagner son développement par l'attribution de moyens spécifiques fléchés sur l'UMR 6054.

Le projet de Labex ADA a par ailleurs obtenu un **soutien appuyé du CNRS**. Celui-ci a considéré en effet qu'il répond à 3 critères qui conditionnent son soutien :

- l'excellence scientifique, le caractère innovant et la plus-value par rapport à l'existant, ainsi que la cohérence avec les orientations stratégiques du CNRS ;
- la pertinence du projet par rapport à la politique de site ;
- l'assurance d'une gouvernance en mode projet qui respecte la structuration des unités de recherche.

Le CNRS s'engage à maintenir ses ressources sur le périmètre du projet de Labex et à envisager, en concertation avec ses partenaires une programmation pluri-annuelle de ressources.

5.4. RELATION AVEC LE MONDE SOCIO-ECONOMIQUE/ CONNECTIONS TO THE SOCIO-ECONOMIC WORLD

Le Labex ADA entend déployer sa dynamique de recherche en s'adressant aussi au monde socio-économique. Des **institutions publiques** (Conseil Régional, Lille Métropole Communauté Urbaine), des **organismes parapublics** (Fondations Danièle Mitterrand, Centre régional de l'économie sociale et solidaire [CRESS]), des **associations** (Réseaux Nord Entreprendre, Centre des Jeunes Dirigeants), un **réseau d'entreprises** (le Pôle régional numérique, PRN) et des **entreprises privées** (le cabinet ORSEU, les entreprises du Réseau Alliance) ont été contactés et ont manifesté leur intérêt pour le Labex ADA. D'autres contacts sont en cours, avec des entreprises de publicité et des entreprises d'information et de communication, notamment audio-visuelles. Sont jointes au dossier les lettres

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

d'intention dont nous disposons dès à présent et dans lesquelles ces différents partenaires du monde socio-économique indiquent les formes et les rythmes de collaboration qu'ils proposent de mener avec le Labex ADA.

L'intérêt de ces partenaires pour le Labex ADA réside dans ce qui constitue la spécificité même de ce projet dans le paysage académique :

- le nombre exceptionnel de disciplines en SHS mobilisées et rassemblées autour d'une problématique bien identifiable ;
- l'articulation d'un questionnement scientifique avec des problèmes qui les touchent de près : la décision et l'action, d'une part ; les possibilités de collaborations autour de la problématique des agents conversationnels, notamment, d'autre part.

Le Labex ADA leur donne ainsi la possibilité de **travailler directement**, et sans devoir passer par l'intermédiaire de divers laboratoires et établissements, **avec les scientifiques pertinents** sur une **problématique transversale ciblée** qui touche directement leurs centres d'intérêt.

Par ailleurs, la **perspective d'une collaboration sur le long terme** (le projet de Labex est pensé sur 10 ans), leur apparaît aussi comme un atout, en ce qu'elle permet d'approfondir, de retravailler et de faire évoluer les attentes et les questions initiales. En effet, la plupart du temps, les collaborations avec le monde académique sont de durée assez courte et les SHS sont mobilisées – quand elles le sont – sur des questions très ponctuelles. Les partenaires économiques le reconnaissent, mais y sont contraints par la temporalité qui est la leur, beaucoup plus courte que celle de la recherche. Le Labex ADA, par le dialogue qu'il entend mener de manière continue avec ses partenaires socio-économiques, grâce aussi aux opérations d'information et de formation prévues par le Labex (cf. 5.2.2), permettra de mieux penser en amont les collaborations en définissant mieux les attentes et les possibilités effectives de partenariats.

Les **collaborations envisagées** sont d'ordre divers.

Elles vont de la simple participation à des activités de réflexion (*via* des séminaires, des journées d'études et des colloques) au financement de doctorant en CIFRE, en passant par le parrainage d'étudiants en master ou en thèse, l'aide à leur insertion professionnelle, la participation aux formations d'excellence que notre Labex mettra en place (master et thèse), l'ouverture de réseaux professionnels aux besoins des chercheurs dans leur investigation de terrain, l'envoi de salariés dans les formations Labex au titre de la formation continue, la commande de missions d'expertise ou d'études.

Il est déjà convenu avec la direction du Pôle régional numérique d'organiser au début de l'année 2011 une réunion de travail entre chercheurs impliqués dans le Labex ADA et entreprises membres du PRN. Cette rencontre sera organisée à la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société, qui a déjà rassemblé sur d'autres problématiques (questions touchant à la maladie d'Alzheimer, problèmes d'ingénierie urbaine liés aux nouvelles contraintes environnementales) des chercheurs SHS et des acteurs du monde socio-économique pour qu'ils puissent redéfinir leurs attentes et leurs propositions de collaborations en fonction du dialogue engagé.

Ces différents partenaires non académiques seront mobilisés d'une part autour de grandes **thématiques sociétales**, comme la démocratie locale et la démocratie participative ; l'utilité sociale d'activités non marchandes; le dialogue social en entreprise ; le dialogue de l'entreprise avec ses parties prenantes, les prises de décision dans les univers politiques et socio-économiques. Le labex a notamment dans ce domaine l'objectif de contribuer à la **conception de systèmes d'aide à la décision dans des contextes multi-agents**

D'autre part, du côté des STIC, des réflexions sont envisagées sur le thème de l'impact sur l'argumentation, la décision et l'action des **nouvelles technologies de l'information et de la communication** dans des situations impliquant **des environnements naturels ou virtuels**. Des collaborations sont par ailleurs envisagées avec les entreprises spécialisées notamment dans les **logiciels mettant en œuvre des agents conversationnels** .

Le Labex ADA a aussi pour objectif de contribuer à **l'insertion professionnelle de ses docteurs** en ne privilégiant pas seulement les filières académiques. C'est dans ce but que chaque doctorant du Labex ADA sera parrainé durant sa thèse par un acteur du monde socio-économique, public ou privé. Celui-ci assurera auprès du doctorant un suivi personnalisé destiné à faciliter son insertion. Il le guidera notamment dans la valorisation des compétences acquises au cours de son doctorat dans un contexte extra-académique (cf. 5.2.3).

Les partenaires issus du monde socio-économique contribueront également à la vie du Labex ADA. Feront en effet partie du Conseil de valorisation dix représentants des partenaires du monde socio-économique associés au

Labex (cf. 5.2.4). Ils participeront ainsi à la définition et à la conduite de la politique de valorisation du Labex. Ce dispositif a pour objectif d'insérer le Labex dans le tissu socio-économique local, national et international.

Le Labex, en s'appuyant sur ce Conseil de valorisation se propose de construire une série **d'indicateurs** visant à évaluer les différentes externalités positives de la collaboration entre le Labex ADA et le monde socio-économique. Ce travail de quantification pourra s'appuyer sur l'expertise reconnue de laboratoires partenaires du Labex, qui a déjà fait ses preuves dans le cadre régional sur des questions d'inégalité, de pauvreté et de développement durable.

5.5. EFFET D'ENTRAÎNEMENT POTENTIEL/ PULL EFFECT

Le Labex ADA aura progressivement trois grands types d'effet d'entraînement : un effet d'entraînement sur le plan scientifique ; un effet d'entraînement sur la formation ; un dernier sur le plan des relations entre les recherches en SHS et le monde politique, économique et social.

Sur le plan scientifique

Le Labex ADA mobilise un nombre important de chercheurs au sein des laboratoires associés à la MESHS. Sa gouvernance (cf. 5.2.4) permettra de garantir la cohérence de l'ensemble tout en visant un double effet d'entraînement scientifique : l'un est destiné à fédérer des forces autour du thème choisi pour faire du Labex une référence internationale ; l'autre doit contribuer, avec d'autres acteurs, à renforcer l'ensemble du potentiel de recherche en SHS en région.

L'existence d'un axe transversal labellisé « Labex ADA » au sein des laboratoires partenaires a d'ores et déjà permis de faire apparaître des préoccupations scientifiques communes ainsi qu'un certain nombre de rapprochements possibles. Cette dynamique locale, déjà enclenchée, permettra au Labex ADA d'avoir très rapidement une visibilité nationale mais aussi européenne et internationale. Non seulement les collaborations internationales existantes pourront être rapidement formalisées, mais encore des collaborations nouvelles, suscitées par la préparation du projet, seront mises en place. À bref délai, le Labex ADA sera en mesure de porter des candidatures à différents appels d'offres européens.

L'intérêt du projet ADA est également de garantir un effet d'entraînement sur l'ensemble de la recherche en SHS. Grâce à une collaboration privilégiée avec ses partenaires, et notamment avec la MESHS, le Labex ADA entend participer à l'animation de la recherche à destination de l'ensemble des laboratoires et des chercheurs auxquels ses activités scientifiques – séminaires, journées d'études, colloques – seront bien évidemment ouvertes. Par ailleurs, le périmètre du Labex ADA a vocation à être adapté aux évolutions du paysage de la recherche et n'est donc pas figé. Grâce à son programme de recherche, et sur le terrain qui est le sien, le Labex ADA contribuera à la structuration interdisciplinaire des SHS opérée par la MESHS.

Enfin, le label d'excellence pour des recherches en SHS conduira aussi à faire connaître et reconnaître les SHS auprès des sciences « exactes » en tant que véritable partenaire scientifique. On peut légitimement espérer qu'à moyen terme, les SHS ne soient plus considérées comme un supplément d'âme ou une caution sociétale ajoutée de façon décorative sur des projets de sciences dures, mais deviennent pilotes de projets de recherche interdisciplinaire mobilisant, à part égale, SHS et autres sciences. Le renforcement de ce type d'interdisciplinarité permettra de répondre, au moins en partie, aux attentes de la SNRI.

Sur la formation

L'effet d'entraînement sur la formation passe d'abord par le renforcement de l'attractivité des études doctorales sur la base d'une problématique bien visible et portée par un laboratoire d'excellence. Le haut niveau d'exigence et l'originalité de la formation permettront d'en faire un champ d'expérimentation pouvant faire évoluer l'ensemble de la formation doctorale en SHS. De même, la constitution progressive d'une formation de niveau master fondée sur un cahier des charges précis aidera à faire progresser la qualité de l'offre de formation. L'engagement du Labex dans le doctorat et dans le « master plus » ADA doit contribuer fortement au renforcement qualitatif de l'offre de formation mais aussi à l'attractivité internationale des établissements partenaires.

Enfin, les opérations de valorisation à destination du monde de l'enseignement permettront également au Labex d'affermir les liens entre les acteurs de l'enseignement supérieur et ceux de l'enseignement secondaire.

Sur le plan du rapport de la recherche en SHS avec le monde politique, social et économique

Même si telles ou telles d'entre elles sont déjà – et parfois depuis longtemps – impliquées dans une démarche de recherche-action ou d'expertise, les SHS souffrent globalement d'un manque de notoriété sociétale, notamment au regard des sciences « dures », qu'elles soient fondamentales ou surtout appliquées. La MESHS a commencé à remonter cette pente ; mais il est clair que le Labex ADA constituerait un moteur complémentaire et puissant pour atteindre cet objectif. La démarche de valorisation (décrite en 5.2.2.) présente les outils dont entend se doter le Labex ADA pour mieux faire connaître « la valeur ajoutée de la recherche en SHS » auprès du monde politique et associatif (structuration et approfondissement de la démocratie participative et locale), du monde socio-économique (promotion du dialogue social en entreprise et entre les entreprises et la Cité) et du monde économique (développement et amélioration des outils d'aide à la décision, aide à la conception de logiciels). Cet impact serait bien sûr dans un premier temps régional, mais l'effet d'entraînement d'un Labex pourrait assez vite devenir national, puis européen voire international (via, par exemple, un partenariat avec les ONG mobilisées dans les problématiques de RSE, ou encore via les organisations internationales impliquées dans la régulation de l'économie mondiale).

6. JUSTIFICATION SCIENTIFIQUE ET FINANCIÈRE DES MOYENS DEMANDÉS / FINANCIAL AND SCIENTIFIC JUSTIFICATION FOR THE MOBILISATION OF THE RESOURCES

6.1. JUSTIFICATION DES MOYENS DEMANDES (SUR 10 ANS) / JUSTIFICATION FOR THE MOBILISATION OF THE RESOURCES

6.1.1 PROJET DE RECHERCHE/ RESEARCH PROJECT 10 202 420,44€

Équipement / Equipment (coût unitaire supérieur à 4000 euros HT) 100 000 €

Informatique réseau et Bibliothèque de sauvegarde , logiciels 100 000,00€

Personnel / Personnel cost 7 117384 ,80€

Personnel à recruter : 960 pm pour la durée du projet 10 ans 4 379 884,80€

8 Post-doctorants par an sur 10 ans

Justification

8 post-doctorants (2 par axe) seront intégrés aux axes de recherche du Labex ADA.

Ils apporteront leur expertise nouvelle aux thématiques et contribueront à la coordination des programmes de recherche.

Ils participeront à la dissémination scientifique des résultats obtenus par le Labex sur le plan international et pourront contribuer à nourrir le vivier des chercheurs et enseignants-chercheurs.

240 pm pour la durée du projet 10 ans

4 Professeurs invités de 1 à 6 mois sur 10 ans 2 628 000€

Justification

Le Labex ADA entend développer une politique d'invitations d'experts internationalement reconnus afin de renforcer l'excellence des programmes de recherche du Labex ADA (2 par axe annuellement).

L'invitation couvrira les frais et la rémunération pour des séjours allant de 1 mois à 6 mois.

Vacations pour l'ensemble de la recherche, collectes de données, transcriptions 109 500€

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

<i>Prestation de service externe / Subcontracting</i>		350 000€
Traduction d'articles, revues etc...	140 000 €	
Constitution de bases de données et		
Financement de la numérisation et mise en ligne des corpus étudiés	210 000 €	
<i>Missions/ Travel</i>		1 360 000€
Missions, colloques, congrès nationaux et internationaux (50 personnes à 1500€ pour congrès internationaux et 50 personnes x 500€ pour congrès nationaux)	1 000 000€	
Missions Professeurs invités (missions et hébergement)	360 000€	
<i>Dépenses justifiées sur une procédure de facturation interne/ Expenses for inward billing (Costs justified by internal procedures of invoicing)</i>		210 000€
Location bureau, téléphonie, reprographie, affranchissement	210 000€	
<i>Autres dépenses de fonctionnement/ Other working costs</i>		1 065 036€
Journées d'étude 2 par axe par an, soit 8 à 2000€	160 000	
Séminaires : 8 par axe, soit 32 à 1500€	480 000	
Bibliographie, Documentation, abonnements revues, achat d'ouvrages	100 000	
Consommables et fournitures de bureau	50 000	
Petits matériels divers	50 036	
Inscriptions colloques	125 000	
Professeurs invités	100 000	
6.1.2	PROJET PEDAGOGIQUE/ EDUCATIONAL PROJECT	4 523406,40€
<i>Équipement / Equipement (coût unitaire supérieur à 4000 euros HT)</i>		10 000€
Vidéo projecteur, grand écran, matériel audio	10 000 €	
<i>Personnel / Personnel cost</i>		3 613 406 ,40€
8 Doctorants par an 4 à 100% et 4 cofinancés à 50%	2 299 442,40€	
<u>Justification</u>		
8 allocations doctorales sont prévues pour renforcer les programmes de recherche sous la responsabilité des membres du Labex : 4 à 50% et 4 à 100%.		
Le cofinancement des 4 thèses à 50% viendra des partenaires du Labex, publics ou privés.		
Un volant de thèses financées à 100% est nécessaire dans la mesure où certaines recherches relèvent de la théorie fondamentale de l'argumentation et impliquent moins directement, en tout cas à très court terme, les partenaires socio-économiques.		
Ces doctorants acquerront une expertise dans le domaine de l'argumentation qui contribuera au rayonnement national et international.		

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Chaire d'excellence sur 10 ans

1 313 964 ,00€

Justification

La politique d'attractivité du Labex s'appuiera sur la création d'une chaire d'excellence, « junior » ou « senior » par axe. Le profil de cette chaire mettra en avant l'ouverture du chercheur à l'interdisciplinarité et sa capacité à tenir ensemble les développements pratiques de l'argumentation en SHS et le cadre de leur représentation théorique.

Prestation de service externe / Subcontracting

Missions/ Travel

690 000€

Ecole d'été 25 personnes 1 semaine par an	250 000€
Missions 3 à 6 mois doctorants (8 missions 1500€ par an)	120 000€
Déplacement des doctorants 4000€ par an	40 000€
Missions aide post-doctorants 8 aides de 1000€ par an	80 000€
Missions et hébergement Chaire d'excellence	200 000€

Dépenses justifiées sur une procédure de facturation interne/ Expenses for inward billing (Costs justified by internal procedures of invoicing)

Autres dépenses de fonctionnement/ Other working costs

210 000€

Prix de Master 1000€ par an	10 000€
Prix de thèse 5000€ par axe par an soit 4* 5000€	200 000€

6.1.3 VALORISATION/ EXPLOITATION OF RESULTS

1 263 738,00€

Personnel / Personnel cost

492 738€

1 ingénieur recherche valorisation

70 % Valorisation	344 916,60€
30 % Fundraising, recherche de financements et relation avec le monde Socio-économique	147 821,40€

Justification

L'ingénieur recherche valorisation propose, définit et met en œuvre la politique de la valorisation des activités de recherche du groupement interdisciplinaire de recherche. Il assure sa mise en relation avec le monde institutionnel, économique et social. Il ou elle négociera, mettra en place et assurera le suivi des contrats de recherche, de prestations, de licences et autres contrats relevant de la valorisation. Il ou elle exercera une veille scientifique, technique et juridique. Il ou elle conseillera l'équipe de direction dans le domaine de la valorisation de la recherche en relation avec la politique scientifique du GIR.

Prestation de service externe / Subcontracting

441 000€

Cabinet de traduction et de révision des documents	95000€
Publication articles	95000€
Publication ouvrages	51000€
Revue ADA	50000€
Valorisation par la communication et édition	50000€
Diffusion vers le monde socio-économique :	
Traduction	50000€

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Publication	50000€	
<i>Missions/ Travel</i>		<i>160 000€</i>
Missions pour la valorisation vers le monde socio-économique national et international et organisation du World forum ADA	120 000€	
Missions VIP 2 colloques	20 000€	
Missions pour les relations socio-économiques	20 000€	
<i>Dépenses justifiées sur une procédure de facturation interne/ Expenses for inward billing (Costs justified by internal procedures of invoicing)</i>		
<i>Autres dépenses de fonctionnement/ Other working costs</i>		<i>170 000€</i>
2 Colloques internationaux à mi-parcours et en fin de projet (30 000€ chacun)	60 000€	
1 Journée de lancement	10 000€	
5 ateliers professionnels par an (5000 € par an)	50 000€	
Petit matériel et consommables	50 000€	
6.1.4 GOUVERNANCE/ GOVERNANCE		2 307 822,40€
<i>Équipement / Equipement (coût unitaire supérieur à 4000 euros HT)</i>		<i>10 000€</i>
Visio-conférence	10 000€	
<i>Personnel / Personnel cost</i>		<i>1 478 222,40€</i>
Personnel à recruter		
Assistant administratif et d'aide au pilotage 120 pm	383 244€	
L'assistant(e) administratif(ve) participe au développement du Groupement Interdisciplinaire de Recherche (GIR) labex ADA à l'échelle nationale et internationale. Il ou elle réalisera sous l'autorité du directeur général, du directeur scientifique et du manager de projet des études ou des analyses permettant de prendre des orientations et ou des décisions selon les objectifs du labex ADA.		
Il ou elle contribuera à la coordination administrative du Labex. Il ou elle, en collaboration avec la direction, définira et mettra en oeuvre la stratégie de communication et de valorisation des opérations de recherche. Il ou elle assistera et conseillera les membres des différentes instances du Labex et la représentera auprès des partenaires. Il ou elle coordonnera les moyens humains de l'équipe administrative et de gestion.		
Assistant ingénieur chargé de la gestion financière et comptable 120pm	383 244€	
Le ou la chargée de la gestion financière et comptable assistera le manager de projet dans la réalisation, la mise en oeuvre et le suivi des opérations financières et/ou comptables.		
Il ou elle contribuera à l'élaboration et au suivi budgétaire en conformité avec les conventions. Il ou elle organisera, planifiera et coordonnera tout ou partie de la production comptable et/ou financière en respectant les délais et la réglementation applicables. Il ou elle assurera le suivi financier et comptable des opérations. Il ou elle mettra en place les contrats de recrutement et des outils de contrôle de gestion. Il ou elle sera le ou la conseiller(ère) de la structure auprès du manager de projet et des autres instances du Labex en matière financière et comptable. Il ou elle devra maîtriser les techniques d'encadrement, en particulier de délégation et de coordination des activités et des responsabilités.		

Gestionnaire financier et comptable 120 pm

328 490,40€

Le gestionnaire financier et comptable réalise des actes de gestion administrative dans le respect des techniques, des règles et des procédures applicables au domaine de la gestion financière et/ou comptable. Il procèdera aux opérations d'engagement, liquidation, mandatement et suivra les crédits par type de dépenses ou d'opérations, ou par structure. Il réalisera les opérations de règlement de la paye et des indemnités. Il réalisera les opérations courantes. Il ou elle sera sous la responsabilité de la personne chargée de la gestion financière et comptable du Labex ADA

Webmaster 120 pm

383 244,00€

Le(a) webmaster sera en charge de la mise à jour et de l'animation du site internet du Labex.

Fonctions : gestion de l'ensemble des contenus du site, newsletters, mise en place et suivi de partenariats sur le net, analyse de statistiques de fréquentation du site, optimisation du référencement, proposition d'évolution du site.

Prestation de service externe / Subcontracting

Missions/ Travel

100 000€

**Missions nationales et internationales exploratoires de la gouvernance :
des directeurs et du manager de projet,
du Comité de direction,
du Comité scientifique et stratégique,
du Conseil de valorisation,
du Conseil du Labex.**

Dépenses justifiées sur une procédure de facturation interne/

40 000€

Expenses for inward billing (Costs justified by internal procedures of invoicing)

Location bureau, téléphonie, reprographie, affranchissement

40 000€

Autres dépenses de fonctionnement/ Other working costs

679 600€

Matériel informatique : 26 ordinateurs soit 52000€ par an

520 000€

Location photocopieur

50 000€

Micro ordinateur 24 pour les 10 ans à 400€

9 600€

Divers petit matériel (enregistreur, micros, etc...)

50 000€

Consommables et fourniture de bureau

50 000€

6.2 AUTRES RESSOURCES / OTHERS RESOURCES

Bien que le Labex ADA soit un projet à risque, il a obtenu le soutien immédiat de collectivités et d'organismes conscients de sa portée sociétale et de son potentiel.

Le Conseil régional Nord Pas-de-Calais soutient fortement le projet de Labex ADA, auquel il attribuera des financements répartis sur plusieurs lignes budgétaires :

- **2 ou 3 allocations de recherche par an** : 90 000 € chacune
- **accueil annuel de jeunes chercheurs** : 90 000 par an
- **accueil annuel de plusieurs chercheurs étrangers** : 200 000 € mobilisables

- **soutien à l'organisation d'opérations scientifiques** (colloques ou symposium) : 10 000 € par opération.

D'autres propositions de soutien en termes de **cofinancement d'allocations doctorales** n'ont pas été chiffrées, mais l'ORSEU, le CRESS et la fondation Danielle Mitterrand s'engagent à étudier dès le démarrage du Labex les possibilités d'accueillir dans leur structure des doctorants sous **contrat CIFRE**.

Des partenaires se sont engagés à faciliter la mise en relation avec des entreprises ou des organismes susceptibles d'accueillir des doctorants en contrat CIFRE : Réseau Alliance, ORSEU, Réseau entreprendre Nord.

Le Centre de formation professionnelle des avocats Nord Ouest et le Conseil régional Nord Pas-de-Calais sont prêts à demander au Labex ADA des modules de **formation continue** en prestations de service.

Les manifestations d'intérêt que le projet de Labex ADA a suscitées, notamment dans le monde de l'entreprise, permettent d'envisager à moyen terme d'**autres possibilités de ressources**.

L'ORSEU, le Réseau Alliances, le Réseau entreprendre Nord, et le Pôle Régional Numérique, qui travaillent avec de nombreuses entreprises, sont prêts à valoriser et diffuser les résultats du Labex *via* leurs sites professionnels, leurs lettres d'information et les différentes manifestations qu'ils organisent.

L'ORSEU propose par ailleurs de contribuer à certaines formations continues du Labex ADA en **mobilisant son expertise professionnelle**, en complémentarité avec l'expertise scientifique du Labex. Une telle collaboration permettra au Labex non seulement de favoriser l'insertion professionnelle de ses étudiants, mais aussi d'**étoffer son réseau de partenaires**.

Lille Métropole Communauté Urbaine acceptera de nous aider à prendre des contacts avec d'autres partenaires du monde économique et social au-delà des régions Nord Pas-de-Calais et Picardie.

L'ingénieur en charge de la valorisation au sein du Labex ADA aura un rôle important à jouer en termes de **fundraising**.

Les **collaborations prévues avec des entreprises numériques** qui élaborent des programmes faisant intervenir des agents conversationnels, l'amélioration des logiciels d'analyse des procédés et techniques d'argumentation pour laquelle pourra intervenir le Labex ADA et, à plus long terme, le développement de logiciels d'aide à la décision devraient aussi permettre d'accroître les ressources du Labex.

7. ANNEXES / APPENDICES

7.1. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'ETAT DE L'ART/STATE OF THE ART REFERENCES

- Achache, G. [1989], « Le marketing politique », *Hermès* 4, pp. 103-113.
- Ajzen, I. [1991], « The theory of planned behavior », *Organizational Behavior and Human Decision Processes* 50, pp. 179-211.
- Arbib, M. A. [2010], « Mirror system activity for action and language is embedded in the integration of dorsal and ventral pathways », *Brain and Language*, 11, pp. 12-24.
- Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française [2010], *La motivation*, Paris, LGDJ.
- Aumann, R. & Shapley, L. S. [1974], *Values of Non-Atomic Games*, Princeton University Press, Princeton, 1974.
- Austin, J. L. [1962], *How to do Things with Words*, Oxford, Clarendon.
- Baranes, W. & Frison-Roche, M.-A. [1996], « Le souci de l'effectivité du droit », *Recueil Dalloz*, Chr., p. 301.
- Barnes, J. & Annas, J. [1985], *The Modes of Scepticism. Ancient Texts and Modern Interpretations*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Barnes, J. [1999], Frege, G., *Idéographie*, trad., introd. et notes de C. Besson, postface de J. B., Paris, Vrin.
- Barnes, J. [2007], *Truth, etc. Six Lectures on Ancient Logic*, Oxford, Clarendon.
- Barth, E. M. & Krabbe, E. C. W. [1982], *From Axiom to Dialogue. A Philosophical Study of Logics and Argumentation*, Berlin-Wien-New York, de Gruyter.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- Battaglini, M. [2002], « Mutiple referrals and multidimensional cheap talk », *Econometrica*, July 2002, 4, pp. 1379-1401.
- Beall, J. C. & Restall, G. [2006], *Logical Pluralism*, Oxford, Oxford University Press.
- Beauvois, J.-L. & Dubois, N. [2009], « Lay psychology and the social value of persons », *Social and Personality Psychology Compass*, 6, pp. 1082-1095.
- Bechara, A. [2005], « Decision making, impulse control and loss of willpower to resist drugs: A neurocognitive perspective », *Nature Neuroscience* 11, pp. 1458–1463.
- BELLELY, J.-G. [1988], « Pluralisme juridique », in A. J. Arnaud, *Dictionnaire encyclopédique de théorie et de sociologie du droit*, Paris, LGDJ.
- Benthem, J. van [2001], *Logic in Games*, Amsterdam, ILLC.
- Berger, P. L. & Luckmann T. [1966], *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Garden City, NY, Anchor Books.
- Bhattacharya, U. & Weller, P. [1997], « The advantage to hiding one's hand : Speculation and central bank intervention in the foreign exchange market », *Journal of Monetary Economics* 39, pp. 251-277
- Blondiaux, L. & Sintomer, Y. [2002], « L'impératif délibératif », *Politix* 57, pp. 17-35.
- Bock, J. K. & Levelt, W. [1994], « Language production: Grammatical encoding », in M. A. Gernsbacher (ed.), *Handbook of psycholinguistics*, San Diego, Academic Press, pp. 945-983.
- Bollack, J. [1965], *Empédocle I. Introduction à l'ancienne physique*, Paris, Éditions de Minuit.
- Boltanski, L. & Thévenot L. [1991], *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BRACONNIER, S., « La technique de l'étude d'impact et le renouveau de l'action publique », *Revue du droit public*, 1998, p. 817.
- Brown, R. & Fish, D. [1983], « The psychological causality implicit in language », *Cognition* 14, pp. 237-273.
- Buxton, R. [1982], *Persuasion in Greek Tragedy: A Study of Peitho*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Calboli Montefusco, L. [1986], *La dottrina degli status nella retorica greca e romana*, Hildesheim, Olms-Weidmann.
- Charpentier, I. (ed.) [2006], *Comment sont reçues les œuvres ? Actualités des recherches en sociologie de la réception et des publics*, Paris, Creaphis.
- Chakraborty, A. & Harbaugh, R. [2010], « Persuasion by Cheap Talk », *American Economic Review*, forthcoming.
- Chateauraynaud, Fr. [2004], *Invention argumentative et débat public. Regard sociologique sur l'origine des bons arguments*, *Cahiers d'Économie politique* 47.
- Chen, S. & Chaiken, S. [1999], « The heuristic-systematic model in its broader context », in S. Chaiken & Y. Trope (eds.), *Dual-process Theories in Social and Cognitive Psychology*, New York, Guilford Press, pp. 73-96.
- Cherniss, H. F. [1935], *Aristotle's Criticism of Presocratic Philosophy*, Baltimore, The Johns Hopkins Press.
- Cherniss, H. F. [1944], *Aristotle's Criticism of Plato and the Early Academy*, Baltimore, The Johns Hopkins Press.
- Chevallier, J. [2003], *L'État post-moderne*, Paris, LGDJ.
- Chiu, P. [2003], « Transparency Versus Constructive Ambiguity in Foreign Exchange Intervention », *BIS Working Papers*, n° 144.
- Contamin, J.-G. [2010], « Cadrages et luttes de sens », in E. Agrikoliansky, O. Fillieule & I. Sommier, *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestation dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, chapitre 3.
- Corballis, M. [forthcoming], *Toward a Darwinian perspective on language evolution*, in Y. Coello & A. Bartolo (eds.), *Language and Action in Cognitive Neuroscience*, London, Psychology Press .
- Crawford, V. P. & Sobel, J. [1982], « Strategic information transmission », *Econometrica* 50, n°6, pp. 1431-1451.
- Dalbignat-Deharo, G. [2004], *Vérité scientifique et vérité judiciaire en droit privé*, Paris, LGDJ.
- Dell, G. S. [1986], « A spreading activation theory of retrieval in sentence production », *Psychological Review* 93, pp. 283–321.
- Dosse, F. [1995], *L'Empire du sens*, Paris, La Découverte.
- Doury, M., Beacco, J.-C., Claudel, C., Petit, G. & Reboul-Touré, S. [2002], « Science in media and social discourse: new channels of communication, new linguistic forms », *Discourse studies* 4, n° 3, pp. 277-300.
- Doury, M. [2004], « La classification des arguments dans les discours ordinaires », *Langage*, « Les linguistiques populaires », n° 154, pp. 59-73.
- Doury, M. & Moirand, S. (eds.) [2005], *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Drago, R. (ed.) [2005], *La Confection de la loi, Académie des sciences morales et politiques*, Paris, Presses universitaires de France.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- Duchemin, J. [1945], *L'Agon dans la tragédie grecque*, Paris, Les Belles Lettres.
- Edmondson, R. [1997], *The Political Context of Collective Action : Power, Argumentation and Democracy*, London, Routledge.
- Eemeren, H. van, & Grootendorst, R. [2004], *A Systematic Theory of Argumentation. The Pragma-dialectical Approach*, Cambridge, CUP.
- Endicott, T. [2011], « Law and Vagueness », in G. Ronzitti (ed.), *Vagueness: A Guide*, Dordrecht, Springer.
- Feteris, E. T. [1999], *Fundamentals of Legal Argumentation: A Survey of Theories on the Justification of Judicial Decisions*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- Fischer, Fr. & Forester, J. [1993], *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*, Durham-London, Duke University Press.
- Fischer, Fr. [2003], *Reframing Public Policy: Discursive Politics and Deliberative Practices*, Oxford-New York, Oxford University Press.
- Freeman, R. E. [1984], *Strategic Management : A Stakeholder Approach*, Boston, Pitman.
- Gabbay, D. M. [1996], *Labelled Deductive Systems*, Oxford, Oxford University Press.
- Gabbay, D. M., Rahman, S., Symons, J. & van Bendegem, J.-P. [2004], *Logic, Epistemology and the Unity of Science*, Dordrecht : Kluwer.
- Gabbay, D. M., Canivez, P., Rahman, S. & Thiercelin, A. [2010], *Approaches to Legal Rationality, Logic, Epistemology and the Unity of Science*, Dordrecht, Springer.
- Girandola, F. [2003], *Psychologie de la persuasion et de l'engagement*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Girard, J.-Y. [1993], « Linear Logic: Its Syntax and Semantics », in J.-Y. Girard, Y. Lafont & L. Regnier (eds.), *Advances in Linear Logic*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.1-42.
- Goel, V., Tierney, M., Sheesley, L., Bartolo, A., Vartanian, O. & Grafman, J. [2007], « Hemispheric specialization for resolving certain and uncertain inferences in the human brain », *Cerebral Cortex* 17(10), pp. 2245-50.
- Gollwitzer, P. M. & Sheeran, P. [2006], « Implementation Intentions and Goal Achievement: A Meta-analysis of Effects and Processes », *Advances in Experimental Social Psychology* 38, pp. 69-119.
- Guillermet, C.-J. [2006], *La Motivation des décisions de justice : la vertu pédagogique de la justice*, Paris, L'Harmattan.
- Habermas, J. [1993], *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, éditions Payot [1962].
- Hasnawi, A. [2001] : « Topics and Analysis: The Arabic tradition », in R.W. Sharples (ed.), *Whose Aristotle ? Whose Aristotelianism ?*, Aldershot, Ashgate, 2001, pp. 28-62.
- Heath, M. [1995], *Hermogenes on Issues: Strategies of Argument in Later Greek Rhetoric*, Oxford, Clarendon Press.
- Heath, M. [2004], *Menander: A Rhetor in Context*, Oxford, Oxford University Press.
- Hintikka, J. [1973], *Time and Necessity. Studies in Aristotle's Theory of Modality*, Oxford, Clarendon.
- Hintikka, J. [1996], *The Principles of Mathematics Revisited*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hintikka, J. [1996–1998], *Selected Papers*, Vols. I–IV, Dordrecht-Boston-London, Kluwer.
- Jeannerod, M. [2006], *Motor Cognition*, Oxford, Oxford University Press.
- Hintikka, J. [2007], *Socratic Epistemology: Explorations of Knowledge-Seeking by Questioning*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- Jasper, J. M. [1997], *The Art of Moral Protest*, Chicago, University of Chicago Press.
- Joule, R.V. & Beauvois, J.-L. [2002], *Petit Traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens. Nouvelle version*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Kennedy, G. A. [2005], *Invention and Method: Two Rhetorical Treatises from the Hermogenic Corpus translated with Introduction and Notes*, Atlanta, Society of Biblical Literature.
- Lajoie, A., Macdonald, R. A., Janda, R. & Rocher, G. [2004], *Théorie et Émergence du droit : pluralisme, surdétermination et effectivité*, Montréal, Thémis.
- Laks, A. [1992] : « Herméneutique et argumentation », *Le Débat*, 72, pp. 146-154.
- Leclerc (O.) [2005], *Le Juge et l'Expert : contribution à l'étude des rapports entre le droit et la science*, Paris, LGDJ.
- Lefebvre, R. & Roger, A. (eds.) [2009], *Les Partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (« Res Publica »).
- Long, A. A. & Sedley, D. N. [1987], *The Hellenistic Philosophers*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lorenzen, P. & Lorenz, K. [1978], *Dialogische Logik*, Darmstadt, WBG.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- Macdonald, R. A. [2002-2003], « L'hypothèse du pluralisme juridique dans les sociétés démocratiques avancées », *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke* 33, p. 133-152.
- Majone, G. [1989], *Evidence, Argument and Persuasion in the Policy Process*, New Haven, Yale University Press.
- Majone, G. [1994], « Décisions publiques et délibération », *Revue française de science politique* 44 (4), pp. 579-598.
- Manville, B. & Ober, J. [2003], « Beyond Empowerment: Building a Company of Citizens », *Harvard Business Review* 81.1.
- Marchand, P. [1998], *L'Analyse du discours assistée par ordinateur*, Paris, Armand Colin.
- Mauger, G., Fossé-Poliak, C. & Pudal, B. [1999], *Histoires de lecteurs*, Paris, Nathan.
- McCormick, N. [1993], « Argumentation and Interpretation in Law », *Ratio Juris* 6 (1), pp.16-29.
- Meyer, M. [2008], *Principia Rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*, Millau, Fayard.
- Mollaret, P. & Mignon, A. [2007], « Polysemy of traits and judgment of familiar people », *European Journal of Social Psychology* 37, pp. 339-346.
- MORAND, C.-A. [1994], « L'évaluation législative ou l'irrésistible ascension d'un quatrième pouvoir », *Revue de la recherche juridique. Droit prospectif* 59, p. 1141.
- Ober, J. [1989], *Mass and Elite in Democratic Athens: Rhetoric, Ideology and the Power of the People*, Princeton, Princeton University Press.
- Ober, J. [2008], *Democracy and Knowledge: Innovation and Learning in Classical Athens*, Princeton, Princeton University Press.
- OST, F. [1985], « La légitimité dans le discours juridique : cohérence, performance, consensus ou dissensus ? », *ARSP* 25, p. 191 ; repris in *Jalons pour une théorie critique du droit*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis 1987, p. 511.
- OST, F. & VAN DE KERCHOVE, M. [2002], *De la pyramide au réseau ? Pour une théorie dialectique du droit*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis.
- Parodi, J.-L. [1989], « Ce que tu es parle si fort, qu'on n'entend plus ce que tu dis », *Hermès* 4, pp. 223-230.
- Parsons, Cr. [2007], *How to Map Arguments in Political Science*, Oxford, Oxford University Press.
- Patillon, M. [1997], *Hermogène : L'Art rhétorique* (trad. et comm.), Paris, L'Âge d'Homme.
- Patillon, M. [2008-2009], *Corpus rhetoricum* (éd., trad. et comm.), Paris, Les Belles Lettres.
- Pender, E. E. [2000], *Images of Persons Unseen: Plato's metaphors for the gods and the soul*, Sankt Augustin, Academia Verlag.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. [1952], *Rhétorique et philosophie. Pour une théorie de l'argumentation en philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. [1958], *La Nouvelle Rhétorique. Traité de l'argumentation*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Perelman, Ch. & Forières, P. (eds.) [1974], *Les Présomptions et les Fictions en droit*, Bruxelles, Éditions Émile Bruylant.
- Perelman, C. [1979], *Logique juridique, nouvelle rhétorique*, 2ème éd., Paris, Dalloz.
- Pollock, J. [2006], *Thinking about Acting: Logical Foundations for Rational Decision Making*, Oxford, Oxford University Press.
- Prakken, H. & Vreeswijk, G. [1999], « Logics for Defeasible Argumentation », in D. M. Gabbay & F. Guenther (eds.), *Handbook of Philosophical Logic*, 2nd ed., Dordrecht, D. Reidel.
- Race, W.H. [1990], *Style and Rhetoric in Pindar's Odes*, Atlanta, Scholar's Press.
- Rahman, S. & Rückert, H. (eds.) [2001], *New Perspectives in Dialogical Logic, Synthese*, volume spécial.
- Rahman, S. & Keiff, L. [2005], « On how to be a dialogician », in D. Vanderveken, *Logic, Thought and Action*, Dordrecht, Kluwer-Springer, pp. 359-408.
- Rahman, S., Street, T. & Tahiri, H. (eds.) [2008], *The Unity of Science in the Arabic Tradition*, Dordrecht, Kluwer-Springer.
- Rahman, S. & Tulenheimo, T. [2009], « From Games to Dialogues and Back », in O. Majer *et al.*, *Games: Unifying Logic, Language and Philosophy*, Dordrecht, Kluwer-Springer, p. 153-208.
- Rahman, S. & Keiff, L. [2010], « La dialectique entre logique et rhétorique », *Revue de métaphysique et de morale*, Avril-Juin 2010, n°2, pp. 149-178.
- Redish, A. D., Jensen, S. & Johnson, A. [2008], « A unified framework for addiction: Vulnerabilities in the decision process », *Behavioral and Brain Sciences* 31, pp. 415-487.
- Revel, M. *et al.* [2007], *Le Débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte (« Recherches »).

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- Ryle, G. [1945], *Philosophical Arguments*, Oxford, Clarendon.
- Schröder-Heister, P. [1999], « Substructural Logics », in D. M. Gabbay & F. Guentner (eds.), *Handbook of Philosophical Logic*, 2nd ed., Dordrecht, D. Reidel.
- Smith, R [1989], *Aristotle, Prior Analytics*, transl., introd. and notes by R.S., Indianapolis, Hackett.
- Snow, D.A., Rochford Jr, E.B., Worden, S.K. & Benford, R.D. [1986], « Frame Alignment Processes, Micromobilization and Movement Participation », *American Sociological Review* 51, pp. 461-481.
- Toulmin, S. [1958], *The Uses of Argument*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Vitale, P. [1999], « Sterilised central bank intervention in the foreign exchange market », *Journal of International Economics*, Elsevier, 49 (2), pp. 245-267.
- Walton, D. N. [1984], *Logical Dialogue-Games and Fallacies*, Washington, D.C., University Press of America.
- Walton, D. N. [1985], « New Directions in the Logic of Dialogue », in D. N. Walton (ed.), *The Logic of Dialogue, Synthese* 63, pp. 259-274.
- Wansing, H. [1998], *Displaying Modal Logic*, Dordrecht, D. Reidel.
- Williamson, O. E. [2000], « The New institutional Economics », *Journal of Economic Literature* 38, pp. 595-613.
- Witte, K. [1998], « Fear as Motivator, Fear as Inhibitor: Using the Extended Parallel Process Model to Explain Fear Appeal Successes and Failures », in P. A. Andersen & L. K. Guerrero (eds.), *The Handbook of Communication and Emotion: Research, Theory, Applications, and Contexts*, San Diego, CA, Academic Press, pp. 423-450.
- Woods, J. (ed.) [2002], *Handbook of the Logic of Argument and Inference: The Turn towards the Practical*, Dordrecht, Elsevier.
- Worthington, I. (ed.) [2007], *A Companion to Greek Rhetoric*, Oxford, Blackwell.
- Wright, G. H. von [1963], *The Logic of Preference*, Edinburgh, Edinburgh University Press.

7.2. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DES PARTENAIRES/PARTNERS' REFERENCES

- Abdi, S., Abdi, A., Dabo-Niang, S. & Diop, A. [2010], « Consistency of a nonparametric conditional quantile estimator for random fields », *Mathematical Methods and Statistics*, 19, 1, pp. 1-21.
- Al-Saleh, C. [2006], « Quand est-il valide de dire je sais ? », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 3, pp. 375-383.
- Al-Saleh C. & Ambroise, B. [2006], « Le débat entre Austin et Strawson sur la vérité », in Benoist, J (éd.), *Propositions et états de chose*, Paris, Vrin, pp. 199-229.
- Ambroise, B. [2009], « Les effets de la parole, de la promesse au droit », *Dissensus, Revue électronique de philosophie politique de l'Université de Liège*, 3, dossier "From Claim to Rights".
- Aprile, S. [2010], *La Révolution inachevée 1815/1870*, Paris, Belin.
- Arjoca-Ieremia, E., Avezard-Roger, C., Goes, J., Moline, E. & Tihu, A. [sous presse], *Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques*, Arras, Arras Presses Université.
- Autem, D. [2010], « La fonction duale de la clause usuelle relative à la contribution aux charges du mariage des époux séparés de biens », Paris, Defrénois, p. 1336 (présomptions conventionnelles en matière de régimes matrimoniaux).
- Bailly, F, Léné, A. & Toutin, M.-H. [2009], « La portée formatrice de l'expérience : les employeurs du secteur des services », *Formation-Emploi*, 106, pp.41-58.
- Baratin, M., Colombat, B. & Holtz, L. [2009], *Priscien. Transmission et refondation de la grammaire de l'Antiquité aux modernes*, 21, Turnhout, Brepols, Studia Artistarum.
- Bartolo, A., Benuzzi, F., Nocetti, L., Baraldi, P. & Nichelli, P. [2006], « Humor comprehension and appreciation: an fMRI study », *Journal of Cognitive Neuroscience*, 18, pp. 1789-1798.
- Bartolo, A., Weisbecker, A. & Coello, Y. [2007], « Linguistic and spatial information for action », *Behavioural Brain Research*, 184, pp. 19-30.
- Beaucourt, C. & Louart, P. [2006], « La vogue des salariés entrepreneurs », in Allouche, J. (éd.), *Encyclopédie des Ressources Humaines*, 2^e édition, Paris, Vuibert.
- Bel, J. [2008], « Métamorphose et réécriture du mythe : vecteur de mémoire et instrument de compréhension de l'histoire spirituelle de la société », in Schnyder, P. , *Métamorphoses du mythe. Réécritures anciennes et modernes des mythes antiques*, Orizons, pp. 53-62.
- Bel, J. [2010], « *Die Selbstverbrennung* de Hartmut Lange : un essai de reconstruction du moi », in Hermetet, A.-R. & Paul, J.-M., *Écritures autobiographiques. Entre confession et dissimulation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Bel, J. [2010], « Le « tournant » d'un écrivain au tournant de son ex-pays : les nouvelles de Hartmut Lange à l'époque de la post-réunification », in Combes, A., Cozic, A. & Lepchine, N., *Tournants et (ré)écritures littéraires*, Paris, L'Harmattan, pp. 133-144.

- Belmondo, C. [2008], « Building strategic diagnosis: towards a taxonomy of practices within competitive intelligence services », in Golsorkhi, D., Rouleau, L., Seidl, D. & Vaara, E., *Cambridge Handbook of Strategy as Practice*, Cambridge University Press (Traduction de l'ouvrage de 2006, Golsorkhi, D. (éd.), *La fabrique de la stratégie*, Paris, Vuibert, 2006, pp. 153-174).
- Berman, N. & Héricourt, J. [sous presse], « Financial Factors and the Margins of Trade: Evidence from Cross-Country Firm-Level Data », *Journal of Development Economics*.
- Besson, P. & Mahieu, C. [2006], « Les capacités stratégiques des managers intermédiaires : quelles actions, quels dispositifs de transformation ? », *Gestion* 2000, 6.
- Besson, P. & Mahieu, C. [2006], « Constructeur d'un acteur stratège : dialogue stratégique et transformation organisationnelle », in Golsorkhi, D. (éd.), *La Fabrique de la Stratégie. Une perspective multidimensionnelle*, Paris, Vuibert, pp. 129-151.
- Bidet-Ildei, C., Sparrow, L. & Coello, Y [sous presse], « Reading action word affects the visual perception of biological motion », *Acta Psychologica*.
- Boidin, B. & Lesaffre, L. [2010], « L'accès des pays pauvres aux médicaments et la propriété intellectuelle : quel apport des partenariats multiacteurs ? », *Revue internationale de droit économique*, 3.
- Bonnotte, I. [2008], « The role of semantic features in verb processing », *Journal of Psycholinguistic Research*, 37, pp. 199-217.
- Bonnotte, I. & Casalis, S. [2010], « Semantic priming in French children with varying comprehension skills », *European Journal of Developmental Psychology*, 7, pp. 309-328.
- Boucekine, R. & Germain, M. [2009], « The burden sharing of pollution abatement costs in multi-regional open economies », *B.E. Journal of Macroeconomics*, (9)1, article 21.
- Boukacem, C. & Schöpfel, J. [2006], « Document supply and open access: an international survey on grey literature », *Interlending & Document Supply*, 34, pp. 96-104.
- Brassart, L. [2010], « Les voies enchevêtrées de la mobilisation politique : l'échec de la révolte anti-montagnarde dans un département modéré (juin 1793) », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, spécial « L'action politique », 57-1.
- Bromuri, S., Urovi, V., Morge, M., Toni, F. & Stathis, K. [2009], « A multi-agent system for service discovery, selection and negotiation (demonstration) », in Proc. of 8th International Joint Conference on Autonomous Agents and Multiagent Systems (AAMAS 2009), Budapest, Hungary.
- Bryson, H. & Dauchy, S. [2006], *Ratio decidendi. Guiding principles of judicial decisions*, I, Berlin, Case Law.
- Bryson, H., Dauchy, S. & Mirow, M. C. [sous presse], *Ratio Decidendi: Guiding Principles of Judicial Decisions*, II : Berlin, Foreign Law.
- Buchet de Neuilly, Y. [2009], « Devenir diplomate multilatéral. Le sens pratique des calculs appropriés », *Cultures & Conflits*, 75, pp. 75-98.
- Bué, N. & Desage, F. [2009], « Coalitions partisanes », *Politix*, 88.
- Cadet, L., Goes, J. & Mangiante, J.-M. [sous presse], *Langue et intégration, dimensions socio-professionnelle, institutionnelle et universitaire.*, Berne, Peter Lang.
- Caradec, V., Poli, A. & Lefrançois, C. [2009], « Quand la discrimination et la diversité se déclinent selon l'âge. Emergence, appropriations, ambivalences », *Cahiers internationaux de sociologie*, 127.
- Caron, M. & Verkindt, P.-Y. [2009], « Laisser sa chance à l'intelligence collective dans l'entreprise - Regards sur les rapports entre l'expertise et les instances de représentation du personnel », *Droit social*, 4, p. 425.
- Carrel, M., Ion, J. & Neveu, C. [2009], *Les intermittences de la démocratie, Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, *Logiques politiques*.
- Cary, P. [2006], « Qui participe à quoi ? Le budget participatif à Recife », *La revue du Mauss semestrielle*, 26, pp. 211-230.
- Cazal, D. (coord.) [sous presse], *Approches critiques de la RSE*, *Revue de l'Organisation Responsable*, 7.
- Champy-Remoussenard, P. [2005], Les théories de l'activité entre travail et formation. Note de synthèse. Savoirs. *Revue internationale de recherche en éducation et formation des adultes*, 8, pp. 42-50.
- Chassagnard, S. [2008], « La désobéissance civile face à la normativité du droit », in Hiez, D. & Villalba, B., *La Désobéissance civile. Approches interdisciplinaires*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 51-66.
- Chassagnard, S. [2010], « Argumentation and legitimation of Judicial decisions », in Gabbay, D. M., Canivez, P., Rahman, S. & Thiercelin, A., *Approaches to Legal Rationality, Logic, Epistemology and the Unity of Science*, 20, Springer, pp. 145 -162.
- Chassagnard, S. & A.-J. Arnaud, [2010], « Contractualisation », in Arnaud, A.-J. (éd.) *Dictionnaire de la globalisation*, LGDJ, *Droit et société*.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- Chaudiron, S. & Choukri, K. (éd.) [2008], *L'évaluation en technologies de la langue : les campagnes Technolange*, Paris, Hermès.
- Chojnicki, X., Docquier, F. & Ragot, L. [sous presse], « Should the US have locked heaven's door? Reassessing the benefits of postwar immigration », *Journal of Population Economics*.
- Coello, Y. & Delevoeye-Turrell, Y. [2007], « Embodiment, space categorisation and action », *Consciousness and Cognition*, 16, pp. 667-683.
- Coello, Y. & Bartolo, A. [sous presse], *Language and action in cognitive neuroscience*, London, Psychology Press.
- Coello, Y., Bidet-Ildi, C. [sous presse], « Motor representation and language in space, object, and movement perception », in Coello, Y. & Bartolo, A., *Language and action in cognitive neuroscience*, London, Psychology Press.
- Cohen, A. [2007], « Le 'père de l'Europe'. La construction sociale d'un récit des origines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, mars, pp. 14-29.
- Contamin, J.-G. [2010], « Cadrages et luttes de sens » in Agrikoliansky, E., Fillieule, O. & Sommier, I., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestation dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, pp.55-76.
- Cossart, P. [2010], *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Cotte, D. & Desprès-Lonnet, M. [2007] « L'émergence des médias en ligne », *Communication et langages*, 154.
- Crognier, P. [2008], *VAE et professionnalisation des travailleurs sociaux. Evaluer les livrets de VAE : l'écriture à l'épreuve du doute*, Paris, L'Harmattan.
- Crubellier, M. [2008], « La tactique argumentative de Métaphysique Gamma 3-6 », in *Aristote, Métaphysique Gamma. Edition, traduction, études par M. Hecquet-Devienne. Suivi de : Onze études réunies par A. Stevens*, Louvain-la-Neuve, Editions Peeters, pp. 379-402.
- Dauchy, S. & Demars-Sion, V. [2005], *Les recueils d'arrêts et dictionnaires de jurisprudence*, Paris, Edition La Mémoire du droit.
- Dauchy, S. & Demars-Sion, V. [2004], « La non-motivation des décisions judiciaires dans l'ancien droit : principe ou usage ? », *Revue Historique de Droit Français et étranger*, 82 (2), pp. 171-188.
- Dauchy, S. & Demars-Sion, V. [2006], « Argumentation et motivation dans les recueils d'arrêts des cours souveraines de France : l'exemple du parlement de Flandre (fin XVIIe-début XVIIIe siècle) », in Cordes, A. (éd.), *Juristische Argumentation – Argumente der Juristen*, Wetzlar, Gesellschaft für Reichskammergerichtsforschung, pp. 127- 151.
- Dauchy, S. & Demars-Sion, V. [2008], *Jurisprudence du parlement de Flandre G. de GHEWIET, dans Recueil de l'ancienne jurisprudence de la Belgique*, Deuxième série, Bruxelles, Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique.
- Dauchy, S., Demars-Sion, V., & Deperchin, A. [2008], *La résolution des conflits : justice publique et justice privée, une frontière mouvante*. Rapport de recherche au GIP Mission de recherche Droit et Justice, Lille, Centre d'Histoire Judiciaire.
- Daudin, G. [sous presse], « Domestic Trade and Market Size in Late 18th century France », *Journal of Economic History*.
- De la Broise, P. & Grosjean, S. [2010], « Normes et écriture de l'organisation », *Études de Communication*, 34, pp. 9-22.
- de Oliveira, M. [2010], « The Development of Police Forces in Urban Europe in the Eighteenth Century », *Journal of Urban History*, 36, pp. 332-344.
- Deboudt, P., Deldrève, V., Houillon, V. & Paris D. [2008], « Inégalités écologiques, inégalités sociales, et territoires littoraux : l'exemple du quartier du Chemin Vert à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais, France) », in *revue Espace, Population, Société*, 2008-1, pp. 173-190.
- Delcambre, I. [2004], « Cadre et cadrage discursifs : problèmes d'écriture théorique », *Pratiques*, pp. 45-57.
- Delcambre, P. [2007], « Pour une théorie de la communication en contexte de travail appuyée sur des théories de l'action et de l'expression », *Communication et Organisation*, 31, pp. 43-53.
- Delevoeye-Turrell, Y., Bartolo, A., Coello, Y. [sous presse]. « Motor representation and the perception of space », in Gangopadhyay, N. (éd.), *Perception, Action and Consciousness*, Oxford University Press.
- Demaiilly, L. [2006], En Europe : l'évaluation contre la crise des systèmes scolaires, l'évaluation en crise », *Educations et Sociétés*, 17, pp. 105-120.
- Demars-Sion, V. & Michel, S. [2009], *Le parlement de Flandre à travers ses archives*, *Revue du Nord*, t. XCI, 382, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Denys, C., Marin, B. & Milliot, V. [2009], *Réformer la police. Les mémoires policiers en Europe au XVIIIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Desage, F. & Godard, J. [2005], « Désenchantement idéologique et réenchantement mythique des politiques locales. Retour critique sur le rôle des idées dans l'analyse de l'action publique », *Revue française de science politique*, 50, 4, pp. 633-662.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- Disselkamp, A. [2007], *La sociologie et l'oubli du monde. Retours sur les fondements d'une discipline*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.
- Dubois, B. & Lemarch'Hadour, T. [sous presse], *Un Code pour la Nation. La codification du droit pénal au XIXe siècle (France, Belgique, Angleterre)*, Lille, Centre d'Histoire Judiciaire.
- Dumont, F. & Liagre, R. [2005], « Sangatte, vie et mort d'un centre de réfugiés », *Les annales de Géographie*, 641, , Paris, A. Colin, pp. 93-112.
- Dumont, F., Lombard, J., & Berson, E. [2009], « Welcome to Calais, les migrants dans l'attente du Royaume-Uni », *Mappemonde*, 94, 2.
- Dupart, D. [2007], « Suffrage universel, suffrage lyrique chez Lamartine, 1834-1848 », *Romantisme*, Paris, Armand Colin, 135, pp. 9-21.
- Dupart, D. [2010], « Éloquence sensible, éloquence à la Jean-Jacques. Un idéal lyrique transporté sur un balcon de campagne dans les *Discours familiers* de Lamartine », in Grenouillet, C. et Reverzy, E. (éd.), *Les Formes du politique*, Presses universitaires de Strasbourg.
- Duvoskeldt, E. [2010], « Entre Technique et dictature : le supplément de l'édition américaine du Langenscheidt entre 1929 et 1936 », in Bel, J. (éd.), *Technique et Ethique. Le défi de la culture à la nature*, Boulogne, *Les Cahiers du Littoral*.
- Eideliman, J.-S. [2009], « Familles à l'épreuve », *Ethnologie française*, Tome XXXIX, pp. 435-442.
- Escudero, X. [2007], « *Lucas de bohemia* ou la vision parodique de la bohème littéraire », *Revue des Langues Néolatines*, 343, pp.69-88.
- Escudero, X. [2009], « La bohème littéraire espagnole : entre pose monstrueuse et esthétique de l'horreur », *Le Monstre*, L'Harmattan, Paris.
- Escudero, X. [2010], « La bohème littéraire espagnole fin-de-siècle : d'un phénomène socioculturel à la révélation d'un état de la littérature », Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Facon, B. [2008], « A cross-sectional test of the similar-trajectory hypothesis among adults with mental retardation. », *Research in Developmental Disabilities*, 29, pp. 29-44.
- Flaux, N., Stosic, D. [2007], *Les constructions détachées, entre langue et discours*, Arras, Arras Presses Université.
- Flaux, N. & Moline, E. [2009], *De la Manière, Langages*, 175.
- Flaux, N., Stosic, D., & Vet, C., (éds.) [2010], *Interpréter les temps verbaux*, Berne, Peter Lang.
- Fleuriel S. & Vincent, J. [2009], « The quest for a successful career change amongst elite athletes in France: a case study of a French rugby player », *Leisure Studies*, 28, pp. 173-188.
- Gabbay, D. M., Canivez, P., Rahman, S. & Thiercelin, A. [2010], *Approaches to Legal Rationality, Logic, Epistemology and the Unity of Science*, Dordrecht, Springer.
- Galvez-Behar, G. [2010], « Les lieux de la conception : histoire et théorie », *Entreprises et Histoire*, 58, pp. 5-10.
- Gellereau, M. [2005] : *Les mises en scènes de la visite guidée, communication et médiation*, Paris, L'Harmattan.
- Giglio-Jacquemot, A. [2009], « Nice, bonne au Brésil », Documentaire, 68 min, *R&O Multimédia*.
- Glon, E. [2008], *Forêts et société au Canada- Ressources durables ou horreur boréale ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Glon, E. & Hinnevinkel, C. [2009], « Protéger la nature, est-ce protéger la société? », *Revue géographie et cultures*, 69.
- Goel, V., Tierney, M. Sheesley, L., Bartolo, A., Vartanian, O. & Grafman. I. [2007], « Hemispheric specialization for resolving certain and uncertain inferences in the human brain. », *Cerebral Cortex*, 17, pp. 2245-2250.
- Goes, J., Mangiante, J.-M., Maratier-Declety, G., Demeuse, M. [2007], *L'accueil des étudiants étrangers dans les universités francophones : sélection, formation et évaluation*, Arras, Arras Presses Université.
- Goes, J. & Moline, E. [2010], *L'adjectif hors de sa catégorie*, Arras, Artois Presses Université.
- Gros, M. [2003], « La démonstration, la preuve et la présomption en matière juridictionnelle », *Les Petites Affiches*, p. 3.
- Guérard, S. [2004], *Crise et mutation de la démocratie locale en Angleterre, en France et en Allemagne*, Paris, L'Harmattan.
- Guichard, C. [2010], « Pratiques d'amateurs. Du goût au *connoisseurship*, la grandeur de Rembrandt au XVIIIe siècle », in Assouly, O. (éd.), *L'Amateur. Juger, participer et consommer*, IFM/Éditions du Regard, Paris, pp. 17-30.
- Guigou, M. & Crinon, J. [2006], « Écriture et professionnalisation », *Revue française de pédagogie*, 156, pp. 117-169.
- Guilbert, T. [2008], *Le Discours idéologique ou la Force de l'évidence*, Paris, L'Harmattan, *Logiques sociales*.
- Guiraudon, V. & Favelle, A. [2010], *The Sociology of European Union*, Basingstoke, Palgrave.
- Hamiache, G. [2006], « A Value for Games with Coalition Structures », *Social Choice and Welfare*, 26, pp. 93-105.
- Heller, T. [2009], « Reconnaissance et gouvernement des salariés. Au-delà du mépris », in Durand, P., *Question de communication, Pathologies sociales de la communication*, 15, Université de Metz, pp. 93-107.
- Heuschling, L. [2008], « Etat de droit. Etude de linguistique, de théorie & de dogmatique juridiques comparées », in Bauer, H. & Calliess, C., *Verfassungsprinzipien in Europa - Constitutional Principles in Europe - Principes*

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- constitutionnels en Europe*, Actes du IV^e colloque de la Societas Iuris Publici Europaei, Sakkoulas/Berliner Wissenschafts-Verlag/Bruylant, pp. 103-155.
- Ingallina, P. [2010], *Nuovi scenari per l'attrattività delle città e dei territori. Dibattiti, progetti e strategie in contesti metropolitani mondiali*, Milan, Franco Angeli.
- Jacot-Grappa, C. [2009], *Archéologie du moi*, Presses Universitaires de Vincennes, *La philosophie hors de soi*.
- Jacot-Grappa, C. [2009], *Dans le vif du sujet. Diderot, corps et âme*, Edition Classiques Garnier, L'Europe des Lumières.
- Jacot-Grappa, C. [2010], « Des huîtres aux grands animaux. Diderot, animal matérialiste » *Dix-huitième siècle*, 42, pp. 83-101.
- Jany-Catrice, F. & Gadrey, J. [2007], *Les nouveaux indicateurs de richesses*, Repères, La Découverte, 2^{ème} éditions.
- Jayet, H. & Paty, S. [2006], « Capital indivisibility and tax competition: Are there too many business areas when some of them are empty ? », *Journal of Urban Economics*, 60, pp. 399-417.
- Jellab, A. [2009], *Sociologie du lycée professionnel : l'expérience des élèves et dans enseignants dans une institution en mutation*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Jouneau-Sion, F. & Torrès, O. [2006], « MMC techniques for limited dependent variables models : implementation by the branch and bound algorithm », *Journal of Econometrics*, 133, pp. 479-512.
- Jovenet, A.-M. [2004], « Tensions entre engagement et écriture de recherche », *Pratiques*, 121-122, pp. 143-156.
- Laborde-Milaa, I. [2006], « Jugement d'incohérence en discours argumentatif : exploration de sa construction pour une approche didactique. », in Calas F. et al., (éd.), *Cohérence et discours*, Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, pp. 117-127.
- Le Douarin, L. [2007], *Le couple, l'ordinateur, la famille*, Paris, Éditions Payot, *Essais*.
- Lebaron, F. [2006], « Nobel Economists as Public Intellectuals : The Circulation of Symbolic Capital », *International Journal of Contemporary Sociology*, 43, 1, pp. 87-101.
- Leclercq, G. [2007], « Écriture et Alternance », *Éducation permanente*, 173, pp. 85-107.
- Lecocq, P. [1998], *Les grands arrêts contradictoires*, Paris, Ellipses, 1998.
- Leconte, C. [2010], *Understanding Eurosepticism*, Londres, Palgrave Macmillan.
- Lecuppre-Desjardins, E. [2010], *De Bono Communi. The Discourse and Practice of the Common Good in the European City (13th-16th c.)*, 22, Turnhout, Brepols, *Urban History*.
- Lefebvre, R. & Roger, A. [2009], *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Lefevre, S. [2007], « Le sale boulot et les bonnes causes : institutionnalisation et légitimation du marketing direct au sein des ONG », *Politix*, 79, pp. 149-172.
- Legay, M.-L., Dubet, A., Félix, J., Hocquet, J.-C., Kott, S., Lemarchand, Y., Lutun, B. & Platonova, N. [2010], *Dictionnaire historique de la comptabilité publique 1500-1850*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Lernould, A. [2010], *Études sur le Commentaire de Proclus au premier livre des Éléments d'Euclide*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, *Philosophie ancienne*.
- Lindemann, T. [2010], *Causes of War: The Struggle for Recognition*, Colchester, ECPR Editions.
- Loock, R. [2009], « Parce qu'en plus il faut traduire la syntaxe ? ! : contraintes et stratégies dans la traduction de la structuration d'un texte ». in D'Amélio, I. (éd.), *Actes du colloque international « La forme comme paradigme du traduire »*, Mons, CIPA, pp. 173-190.
- Louart, P. & Beaucourt, C. [2008], « Les champs de tension du travail. Le travail entre apports productifs, liens sociaux et développements individuels », in Louart, P., Beaujolin, R., Parlier, M. (éd.) , *Le travail au cœur de la GRH*, ANDCP.
- Louart, P. & Desreumaux, A. [2008], *Raisons et décision (philosophie et management)*, Paris, Vuibert.
- Madelain, L., Champrenaut, L. & Chauvin, A. [2007], « Control of sensorimotor variability by consequences. », *Journal of Neurophysiology*, 98, pp. 2255-2265.
- Mahieu, C. [2007], « Le management intermédiaire en transformation, les institutions du développement managérial », *Revue Française de Gestion*, 33, 172.
- Mariot, N. & Loetz, A. [2008], *Obéir/désobéir : Les Mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La découverte.
- Matt, P.-A., Morge, M. & Toni, F. [2010], « Combining statistic and arguments to compute trust. », in Proceedings of the ninth International Joint Conference on Autonomous Agents and Multi-Agent Systems (AAMAS'2010), pp. 209-210.
- Moline, E. & Flaux, N. [2008], "Points de vue sur 'comme' ", *Langue française*, 159.
- Moline, E., Stosic, D. & Vettters, C. [2006], *Les connecteurs du français*, Amsterdam, Rodopi.
- Monfroy, B. & Barthou, C. [2010], « Sociospatial schooling practices : a spatial capital approach », *Educational Research and Evaluation*, 16, 2, pp. 177-196.
- Morge, M. [2006], « Collective Decision making process to compose divergent interests and perspectives. », Special issue of *Artificial Intelligence and Law on Argumentation in Artificial Intelligence and Law*, pp. 75-92.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- Morge, M. & Routier, J.-C. [2007], « Debating over heterogeneous descriptions. Applied Ontology, Special issue on Formal Ontology for Communicating Agents, 2(3-4), Amsterdam, IOS Press, pp. 333-349.
- Morge, M. & Mancarella, P. [2009], « Assumption-Based Argumentation for the Minimal Concession Strategy. », in Proc. of 6th International Workshop on Argumentation in Multi-Agent Systems (ArgMAS'2009), pp. 114-133.
- Morge, M., Stathis, K. & Vercouter, L. [2009], « Arguing over motivations within the V3A-architecture for self-adaptation. », in Proc. of the International Conference on Agents and Artificial Intelligence, Porto, Portugal, Setubal, INSTICC Press. pp. 214-219.
- Morge, M. [2010], « Liaising using a Multi-agent System. », in Bernard Reber and Claire Brossaud, editors, *Digital Cognitive Technologies*, ISTE/John Wiley and Sons Inc, pp. 349-360.
- Morge, M., Abdel-Naby, S. & Beaufile, B. [2010], « Towards a dialectical approach for conversational agents in selling situations. », in Proc. of the Seventh International Workshop on Argumentation in Multi-Agent Systems (ArgMAS'2010), pp. 127-144.
- Morge, M. & Mancarella, P. [sous presse], « Arguing over motivations for conceding, *Journal of Autonomous Agents and Multi-Agent System*.
- Mustafa El Hadi, W. (éd.) [2006], *Terminologie et accès à l'information*, Paris : Hermès Science Publications : Lavoisier.
- Nandrino, J.-L., Dodin, V., Martin, P., Henniaux, M. [2004], « Emotional information processing in first and recurrent major depressive episodes. », *Journal of Psychiatric Research*, 38, pp. 475-84.
- Nay, O. [2010], « Policy Transfer and Bureaucratic Influence in the United Nations : the Case of AIDS », *Research in question*, 33, pp. 1-28.
- Nongaillard, A., Mathieu, P. & Everaere, P. [2010]. « Nash Welfare Allocation Problems: Concrete Issues. », in Proc. of IEEE/WIC/ACM International Conference on Intelligent Agent Technology (IAT'10), pp. 32-39.
- Noyer, J. [2007], « Médiation de l'information télévisée et presse écrite : L'Hebdo du Médiateur au prisme d'une "méta-médiation" », *Questions de Communication*, 11, pp 363-387.
- Oudart, A.-C. & Verspieren, M. [2006], Rapport de stage et mémoire professionnel : entre normes et représentations. Lidil, p. 34.
- Paris, D. [2009], « Discours et acteurs : les ressorts de la dynamique métropolitaine », in Paris, D. & Mons, D., *Lille métropole, Laboratoire du nouveau urbain*, Marseille, Ed. Parenthèses, pp.24-47.
- Parsis, O. [2009], « Formes et enjeux de la réappropriation de la mémoire des provinces dans le processus d'invention de la centralisation au cours de la première moitié du XIXe siècle. L'exemple de la France du Nord », in Legay, M.-L. & Baurry, R., *L'invention de la décentralisation. Noblesse et pouvoirs intermédiaires en France et en Europe XVIIe-XIXe siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 319-342.
- Passard, C., Hastings, M. & Rennes, J. [2009], « Que devient le pamphlet ? », *Mots. Les Langages du politique*, 91.
- Pattamadilok, C., Perre, L., Dufau, S. & Ziegler, J. C. [2009]. « On-line orthographic influences on spoken language in a semantic task. », *Journal of Cognitive Neuroscience*, 21, pp. 169-179.
- Peraldi-Leneuf, F. [2007], « L'évolution de la loi technicienne en droit communautaire : étude du rapport entre technicité, simplification et amélioration du droit », in *Cahier spécial en hommage à Jacques Ellul, Les Petites Affiches*, p. 19.
- Pescheux, M. [2008], « Discours définitionnels et modifiabilité de la signification lexicale : une approche argumentative », in Giaufret Colombani, H., Lehmann, A., Margarito, M., Paissa, P., Poli S. & Prandi, M., *Autour de la définition*, Université de Gènes.
- Pichard, M., [2006], *Le droit à. Étude de législation française*, Paris, Economica, *Recherches juridiques*.
- Picouet, P. & Renard, J.-P. [2007], *Les frontières mondiales, origines et dynamiques*, Nantes, Editions du Temps.
- Pollet, M.-C. [2009], « L'écriture professionnelle d'enseignants confirmés dans un contexte de formation continuée obligée. », in Cros F., Lafortune L., Morisse M., (éd.), *Écritures en situation professionnelles*, Québec (Canada), Presses de l'Université du Québec, pp. 155-174.
- Postel, N. [2008], « Rationalité, institution et coercition : une lecture croisée de Keynes et Simon », *Revue économique* n° 59-2, mars, pp. 265-290.
- Postel, N. & Rousseau, S. [2008], « RSE et éthique d'entreprise : la nécessité des institutions », *M@n@gement*, 11, 2.
- Pouey-Mounou, A.-P. [2002], *L'Imaginaire cosmologique de Ronsard*, Genève, Droz.
- Pouey-Mounou, A.-P. [2005], *Éloge de la Médiocrité. Le juste milieu à la Renaissance*, actes du séminaire *Polysémies* (ENS-Ulm), in Naya, E. & Pouey-Mounou, A.-P. (éds.), Paris, Editions rue d'Ulm.
- Pouey-Mounou, A.-P. [2005], *Sottise et Ineptie, de la Renaissance aux Lumières. Discours du savoir et représentations romanesques*, actes de colloque, in Jacques-Lefèvre, N. & Pouey-Mounou, A.-P. (éds.), *Littérales*, Nanterre, Publidix n°34-35.
- Ragot, L. & Schubert, K. [2008], « The optimal carbon sequestration in agricultural soils : do the dynamics of the physical process matter ? », *Journal of Economic Dynamics and Control*, 32, pp. 3847-3865.
- Rahman, S. [2000], « The Dialogical Approach to Paraconsistency », *Synthese*, 125, pp. 201-232.
- Rahman, S. & Rückert, H. [2001], « Dialogical Connexive Logic », *Synthese*, pp. 105-139.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- Rahman, S. & Rückert, H. [2001], « New Perspectives in Dialogical Logic », *Synthese*, volume spécial.
- Rahman, S. & Keiff, L. [2005], « On how to be a dialogician », in Vanderveken, D., *Logic, Thought and Action*, Dordrecht, Kluwer-Springer, pp. 359-408.
- Rahman, S. [2006], « A non normal logic for a wonderful world and more », in van Benthem, J. et alii, *The Age of Alternative Logics*, Dordrecht, Kluwer-Springer, pp. 311-334.
- Rahman, S. & Degrémont, C. [2006], « The Beetle in the Box: Exploring IF-Dialogues », *Philosophica Fennica*, pp. 91-122.
- Rahman, S. & Redmond, J. [2007], *Hugh MacColl, and the Birth of Logical Pluralism*, Kings College, College Publications.
- Rahman, S., Street, T. & Tahiri, H. [2008], *The Unity of Science in the Arabic Tradition*, Dordrecht, Kluwer-Springer.
- Rahman, S. & Tulenheimo, T. [2009], « From Games to Dialogues and Back », in Majer, O. et al., *Games: Unifying Logic, Language and Philosophy*, Dordrecht, Kluwer-Springer, pp. 153-208.
- Rahman, S., Fituek, V. & Rueckert, H. [2010], « A Dialogical Semantics for Bonanno's System of Belief Revision », in Bour, P. et alii, *Construction*, London, College Publications, chapter 3.
- Rahman, S. & Keiff, L. [2010], « La dialectique entre logique et rhétorique », *Revue de métaphysique et de morale* n°2 avril-juin 2010, pp. 149-178.
- Rahman, S. [sous presse], « Context- Sensitivity in Jain Philosophy: A Dialogical Study », *Journal of Philosophical Logic*, accepted.
- Rahman, S. & Symons, J., La série *Logic, epistemology and the unity of science* éditée chez Kluwer-Springer (21 volumes publiés).
- Raoul, B. [2009], « Un espace public local au miroir d'un journal de quartier », in *Mots. Les langages du politique*, 90, pp. 119-132.
- Renucci, F. [sous presse], « Le discours sur le droit dans les protectorats tunisien et marocain (1881-1956) », Actes du colloque international tenu à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, Lille, Centre d'Histoire Judiciaire.
- Reuter, Y. [1998] « La question des valeurs dans une didactique de l'écriture », *Spirale*, 22, pp. 201-213.
- Revel, M., Lefebvre, R., Blatrix, C., Blondiaux, L. Fourmiau, J.-M., Hériard, B. & Ambroise, B. [2007], *Une expérience de démocratie participative : le débat public*, Paris, La Découverte.
- Richardot, S. [2008], « L'apport de la psychologie sociale à la question de l'obéissance », in André Loez et Nicolas Mariot (éd.), *Obéir / désobéir, les mutineries de 1917 en perspectives*, Paris, La Découverte, pp. 47-59.
- Rodriguez, J. & Wachsberger, J.-M. [2009], « Mesurer la confiance, dénoncer la défiance : deux économistes au chevet du modèle social français », *Revue française de sociologie*, 50-1, pp. 151-176.
- Santini, B. [2009], « La réécriture de la Bible dans les poèmes « Allá lejos » du Chilien Raúl Zurita », *Cahiers d'Etudes Romanes*, 20/1, pp. 227-247.
- Santini, B. [2009], « La violencia de la dictadura en *La ciudad está triste*, del chileno Ramón Díaz Eterovic », in Dante Barrientos Tecún (éd.), *Escrituras policíacas. La historia, la memoria. América latina*, Université de Provence, Astraea, pp. 131-148.
- Santini, B. [2010], « Les rêves des personnages féminins dans le recueil *La Vida Nueva* de Raúl Zurita : syncrétisme linguistique et misère sociale », *Cahiers d'Etudes Romanes*, 21/1, pp. 141-161.
- Scarwell, H. J. [2006], *Les nouveaux territoires du risque, Territoires, inondation et figures du risque. La prévention au prisme de l'évaluation*, Paris, L'Harmattan, collection Itinéraire géographique, pp. 218-239.
- Scarwell, H. J., Kergomard, C. & Laganier, R. [2008], *Environnement et gouvernance des territoires Enjeux, expériences, et perspectives en région Nord-Pas-de Calais*, Presses Universitaires du Septentrion.
- Sobel, R. [2009], « Phénoménologie du travail, ontologie de la vie et critique radicale du capitalisme. Réflexions à propos du statut de l'interprétation de Marx par Michel Henry », *Cahiers d'Economie Politique*, 56, pp. 7-40.
- Sparrow, L., Mielle, S. & Coello, Y. [2003], « The effects of frequency and predictability on eye fixations in reading: An evaluation of the E-Z Reader model. », *Behavioral Brain Sciences*, 26, pp. 503-505.
- Spire, A., Contamin, J.-G., Saada, E. & Weidenfeld, K. [2008], *Le recours à la justice administrative. Pratique des usagers et usages des institutions*, Paris, Documentation Française, 'Perspectives de la Justice'.
- Surun, I. [2008], « Le terrain de l'exploration reconsidéré : les explorateurs européens en Afrique au XIXe siècle », in Singaravélou, P. (éd.), *L'Empire des géographes*, Belin, pp. 64-72.
- Terracol, A. & Vaksmann, J. [2009], « Dumbing down rational players: Learning and teaching in an experimental game », *Journal of Economic Behavior and Organization*, 70, pp. 54-71.
- Vandendriessche, X. [2008], « Démocratie participative et légitimité : quelques interrogations », in *Constitutions et Pouvoirs. Mélanges en l'honneur de Jean Gicquel*, Montchrestien, pp. 581-591.
- Vauchez, A. & Sacriste, G. [2007], « The Force of International Law. Lawyers' Diplomacy on the International Scene in the 1920s », *Law & Social Inquiry*, 32, pp. 83-107.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

- Vaucher, A. [2008], « Un argument de poids. Le chiffre dans le gouvernement de la justice », *Revue française d'administration publique*, 125, pp. 111-121.
- Vidaillet, B. [2005], « Décideurs et organisations : dans les coulisses de la décision collective », in Vidaillet, B., D'Estaintot, V. & Abécassis, P., *La décision - Une approche pluridisciplinaire des processus de choix*, Bruxelles, de Boeck.
- Vidaillet, B. [2006], *Les ravages de l'envie au travail - Identifier et déjouer les comportements envieux*, Editions d'organisation. *Prix du livre RH 2007*.
- Villalba, B. (éd.) [2009], *Appropriations du développement durable. Emergences, Diffusions, traductions*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Webb, R. [2009], *Ekphrasis, Imagination and Persuasion in Ancient Rhetorical Theory and Practice*, Farnham, Ashgate Press.
- Yon, K. [2009], « Quand le syndicalisme s'éprouve hors du lieu de travail : la production du sens confédéral à Force ouvrière », *Politix*, 22, pp. 57-79.

7.3. DEVIS/ESTIMATE

7.4. LETTRES DE SOUTIEN

Les originaux des lettres de soutien sont disponibles sur demande.

Institution	Statut	SIREN	Adresse	Signataire		Site web
				Nom	Fonction	
Centre de Formation Pour Adultes Nord-Ouest, Ecole des Avocats	Etablissement d'utilité publique	306 851 932	Faculté de Droit 1 place Déliot BP 629 59024 LILLE Cedex	Karine Losfeld	Directrice	www.cfpa-online.com/
CJD Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise	Association loi 1901	802 001 653	6 boulevard de Belfort 80000 AMIENS	Jean-Loïc Metayer	Président	www.cjd.net/
CNRS	Etablissement public à caractère scientifique et technologique	180 089 013	Campus Gérard Mégie 3 rue Michel-Ange 75794 PARIS cedex 16	Jacques Martino Patrice Bourdelais	Directeur scientifique référent Directeur de l'INSHS	www.cnrs.fr
Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais	Collectivité territoriale		151 avenue du Président Hoover 59555 LILLE Cedex	Sandrine Rousseau	Vice-présidente Enseignement supérieur, recherche	www.nordpasdecalais.fr
France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand	Fondation reconnue d'utilité publique et dotée du statut consultatif à l'ONU	338 262 488	22 rue de Milan 75009 PARIS	Danielle Mitterrand	Présidente	www.france-libertes.fr
Lille Métropole Communauté Urbaine	Etablissement public de coopération	245 900 410	1 rue du Ballon BP 749 59034 LILLE Cedex	Faustin Aïssi	Conseiller communautaire délégué Recherche et universités	www.lillemetropole.fr
ORSEU	Société par actions simplifiées	483 777 827	3 rue Bayard 59000 LILLE	Nicolas Farvaque	Directeur du pôle emploi et territoires	www.orseu.com
Pôle régional numérique Nord-Pas-de-Calais	Association déclarée	494 640 071	40 rue Eugène Jacquet SP 15 59700 MARCQ-EN-BAROEUL	Mong Zidi	Président	www.prn.asso.fr/blog/
Réseau Alliances pour la responsabilité sociale et environnementale	Association Loi 1901	403 020 423	40 rue Eugène Jacquet SP n°15 59708 MARCQ-EN-BAROEUL Cedex	Philippe Vasseur	Président	www.alliances-asso.org
Institut d'Etudes Politiques de Lille	Etablissement public à caractère	195 958 764	84 rue de Trévisé 59000 LILLE	Pierre Mathiot	Directeur	http://iep.univ-lille2.fr/

**APPEL A PROJETS LABEX/
CALL FOR PROPOSALS**

ADA

2010

**DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B**

	administratif					
Réseau Entreprendre Nord	Membre du Réseau Entreprendre, Association reconnue d'utilité publique	344 015 185	Parc scientifique de la Haute Borne 60 avenue Halley 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	Véronique Delannoy	Directrice	www.renord.fr

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B



Service : Formation Continue
Interlocuteur : Simone CHEETHAM
Téléphone : 03 20 90 77 31
Objet : Formation Continue

■ **Siège :**
Faculté de Droit
1, Place Déliot - BF 629
59024 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 90 77 31
Fax : 03 20 90 77 41
E-mail : contact@cfpa-online.com

■ **Délégation
régionale d'Amiens :**
21, Square Jules Bocquet
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 92 96 17
Fax : 03 22 92 68 11
E-mail : contact@cfpa-amiens.org

■ **Délégation
régionale de Rouen :**
Maison de l'Avocat
6, Allée Eugène Delacroix
76000 ROUEN
Tél. : 02 32 08 32 97
Fax : 02 32 08 38 20

N° de déclaration
d'existence :
31 59 040 23 59

Madame Fabienne BLAISE
*Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la
Société*
2 rue des Canonniers
59000 LILLE

Lille, le 16 novembre 2010

Madame,

Je fais suite à notre entrevue et vous confirme bien volontiers que le Cfpa s'engage aux côtés du LABEX à collaborer à l'élaboration de formation relatives à : l'argumentation, la décision, l'action ; telles celles évoquées et reprises dans le projet de laboratoire d'excellence ADA.

Eu égard à ce partenariat, ces formations ponctuelles proposées au titre de la formation professionnelle, sont éligibles au titre de la Formation Continue obligatoire des avocats et pourront être validées comme telle.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Karine LOSFELD
Directrice du Centre

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B



Mme Fabienne BLAISE
Directrice de la MESHS
2 rue des Canonniers
59000 LILLE

Amiens, le 19 novembre 2010

Madame,

Je tiens à vous signifier l'intérêt du CJD Amiens pour le Laboratoire d'Excellence (Labex) qui va être déposé par la MESHS de Lille prochainement, avec pour thématique : ADA (Argumenter décider Agir).

Le CJD Amiens est une association loi 1901 membre du réseau CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) National. Nos membres sont des dirigeants (entrepreneurs, cadres de direction, consultants et professions libérales) qui souhaitent mettre en commun des problématiques pour les partager et les faire évoluer positivement au sein de groupes de travail.

Nos 35 membres ont pour mission de réfléchir, de se former, d'expérimenter et de s'engager sur des idées innovantes permettant de mettre l'économie au service de la vie.

Notre implantation couvre la Métropole Amiénoise et ses environs.

Le CJD National est un mouvement patronal, né en 1938, qui rassemble 3500 chefs d'entreprise et cadres dirigeants animés par la commune conviction que l'économie doit être au service de l'Homme et de la vie. Le CJD n'a pas pour objectif de défendre les intérêts d'une catégorie, mais d'accompagner dans sa mission tout jeune dirigeant soucieux d'améliorer sa performance et celle de son entreprise.

Le Docteur Arnaud Groff est le Délégué National à l'Innovation du CJD National est c'est lui qui aidera notre démarche locale.

La Thématique ADA s'inscrit parfaitement dans notre volonté de réflexion et d'engagement ; de plus le CJD est moteur pour activer des passerelles entre le monde de la recherche universitaire et le monde de l'entreprise.

En conclusion, le CJD Amiens confirme son intérêt de principe pour participer à ce projet qui réunira des personnalités différentes et complémentaires, et qui par la richesse de ses différences permettra aux PME de progresser sur ces 3 axes « argumenter, décider, agir ».

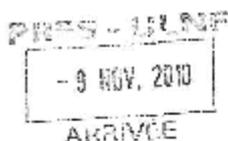
La personne qui pourrait suivre ce projet au sein de notre association est le signataire.

Jean-Luc Métayer
Président

CJD Amiens (à la CCI)
Association Loi 1901 N°802001653
6 boulevard de Belfort
80 000 Amiens

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B



Université Lille Nord de France
Monsieur le Président,
SERGHERAERT Christian
1bis rue Georges Lefèvre
F- 59044 LILLE CEDEX

Paris, le 27 octobre 2010



www.cnrs.fr

Case, rue Davot 136
91 rue Michel-Ange
75014 Paris cedex 16
T 01 44 56 40 00
F 01 44 56 40 13

Objet : Lettre de soutien pour les dossiers LABEX des Investissements d'avenir

Monsieur le Président,

Le Comité de Direction du CNRS a examiné avec beaucoup d'intérêt les projets de LABEX qui lui ont été adressés. Il apporte son soutien aux projets qui remplissent les trois critères suivants :

- L'excellence scientifique, le caractère innovant et la plus-value par rapport à l'existant, ainsi que la cohérence avec les orientations stratégiques du CNRS sur le site;
- La pertinence du projet dans la politique du site ;
- L'assurance d'une gouvernance en « mode projet », respectant la structuration des unités de recherche.

Le projet « Argumenter, décider, agir » (ADA) remplit ces trois conditions et reçoit ainsi le soutien complet du CNRS. En cas de succès de ce projet, le CNRS s'engage à maintenir ses ressources sur le périmètre du projet de LABEX et à entamer des discussions avec ses partenaires pour envisager la façon de mettre en place une programmation pluri-annuelle concertée des ressources futures.

Nous vous remercions d'avance de bien vouloir nous adresser dès que possible une copie de l'intégralité du dossier final que vous déposerez.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, on notre parfaite considération.

Le Directeur scientifique référent
Jacques MARTINO

Le directeur de l'INSHS
Patrice BOURDELAIS

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B



RÉGION
Nord-Pas de Calais

CONSEIL RÉGIONAL

Sandrine ROUSSEAU
VICE-PRÉSIDENTE
Enseignement Supérieur
Recherche

Mars 2010
SR-CF-16/10

Mme Fabienne BLAISE
Directrice de la MESHS
Maison Européenne des Sciences de
l'Homme et de la Société
Comité Scientifique du projet
« Argumenter, Décider, Agir »
2, rue des Canoniers
59000 Lille

Lille, le 14 OCT 2010

Mme la Directrice,
Mesdames, Messieurs

Le projet « *Argumenter, Décider, Agir* » élaboré par la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société, dans le cadre de l'appel à projet LABEX du *Programme Initiatives d'Avenir (PIA)* retient toute mon attention.

Par ce courrier, j'entends exprimer le grand intérêt que le Conseil régional Nord-Pas de Calais porte à ce projet de recherche.

D'une part, la dynamique créée entre chercheurs et autres disciplines autour de cette thématique est tout à fait remarquable. Dès le lancement de ce projet, près de 40 propositions de collaborations ont été reçues, émanant de philosophes, de sociologues, d'économistes, de géographes, de linguistes, de politologues, etc. Plus de cent chercheurs sont mobilisés, permettant ainsi de développer une approche multiforme et transversale de problématiques aussi diverses que les théories de l'argumentation, leur histoire, leurs conséquences politiques, ou encore les situations d'argumentation dans la vie sociale.

Le caractère très fédérateur de ce projet constitue une réelle opportunité pour le développement des sciences humaines et sociales, domaine déterminant de la recherche contemporaine.

D'autre part, la Région trouve dans les thématiques liées à l'argumentation un intérêt qui concerne très directement les politiques qu'elle anime et qui permettra de monter des partenariats forts.

Ainsi par exemple, la politique régionale en matière de démocratie participative examine de près les rapports à construire entre le processus délibératif et l'implication citoyenne. Les argumentations à développer auront à s'appuyer sur le caractère innovant de cette approche, être à la fois pragmatiques et accessibles, tout en fédérant les points de vue des différentes parties prenantes.

Dans le domaine économique, l'essor des démarches de responsabilité sociale des entreprises implique d'imaginer de nouvelles procédures et une autre manière de mesurer l'impact de l'activité, tant dans le fonctionnement même des entreprises que dans leurs choix économiques et commerciaux. De nouvelles orientations pourront être identifiées et approfondies grâce aux recherches menées.

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

De même, en matière de politiques environnementales, l'attention croissante portée à la préservation des ressources et des espaces naturels nécessite de légitimer les choix et priorités qui en découlent. La pédagogie, l'explication et l'adhésion aux projets sont déterminants pour modifier les comportements, tant au plan individuel que collectif.

Dans le domaine de la coopération décentralisée, des perspectives de recherche sont actuellement en cours d'élaboration, en lien avec les organisations spécialisées et avec les partenaires des pays en développement. Le thème de l'adaptation aux changements climatiques, urgence prioritaire à laquelle sont confrontés ces pays, nécessitera de développer une argumentation spécifique en direction des populations et de leurs élus, faisant appel à des expertises diversifiées.

Dans un tout autre registre, les disparités persistantes en matière d'accès aux soins médicaux et à la prévention, liées à des freins culturels, culturels, économiques, mais aussi à certains tabous ou croyances, nécessitent une approche renouvelée du dialogue entre soignant et patient.

On pourrait également citer les politiques de transports, d'agriculture, de formation permanente, d'aménagement du territoire, de culture, etc., sans oublier les développements à concevoir en terme de formation continue du personnel régional.

Il est clair que le niveau d'expertise qui se dégagera de ce programme de recherches trouvera des débouchés très concrets au travers des différentes politiques régionales.

Au-delà de l'intérêt sur le fond, la Région (déjà partenaire de la MESHS) compte apporter un soutien financier significatif à ce programme.

Dans un premier temps deux ou trois allocations de recherche (d'un montant d'environ 90 000 € chacune) pourront être attribuées. D'autres financements sont d'ores et déjà envisagés au titre de la politique régionale de recherche, selon des modalités qui restent à préciser en fonction du contenu précis du programme.

Les dispositifs suivants pourront ainsi être mobilisés : accueil de plusieurs chercheurs étrangers chaque année (soit jusqu'à 200 000 € d'aides mobilisables), accueil de jeunes chercheurs (environ 90 000 €), soutien à l'organisation de colloque ou symposium (environ 10 000 € par manifestation). Auxquels s'ajoutent les possibilités d'aides à l'équipement (par exemple pour la numérisation) et d'éventuelles prestations de formation.

Votre interlocutrice au sein de la DRESTIC - Direction Recherche, Enseignement supérieur, Santé et Technologie d'information et de communication - sera Sophie BOSSI, particulièrement chargée du suivi de votre projet. Ses coordonnées sont les suivantes : Sophie.bossi@nordpasdecalais.fr - Tél 03 28 82 76 49.

Souhaitant très sincèrement que ces premiers éléments témoignent de la volonté régionale de soutenir votre programme, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.



Sandrine ROUSSÉAU

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B



Dossier suivi par :
Emmanuel POILLANT *EP*
Directeur de la Fondation

A Mme F. BLAISE
Directrice de la MESHS
(Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société)
Comité scientifique projet « argumentation, décision, action »

2, rue des canoniers,
59 000 LILLE

Paris, le 13 octobre 2010

Madame BLAISE,

J'ai appris qu'un label LABEX (Laboratoire d'Excellence) devait être déposé par la MESHS de Lille autour de la question de « argumenter, décider, agir ».

La Fondation France-Libertés qui travaille déjà avec des chercheurs qui pourraient être impliqués dans ce programme souhaite, par la présente, montrer son vif intérêt à accompagner ce projet pour les raisons suivantes :

- Ce projet viserait à fédérer une dynamique entre chercheurs, et entre disciplines, en invitant en particulier l'économie à dialoguer avec les autres sciences sociales. La Fondation France-Libertés est très attentive à ces questions, et en particulier à limiter la place de l'économie dans les raisonnements et dans les choix et actions politiques. Ainsi, l'ensemble des engagements de la Fondation France-Libertés sur l'eau comme Bien commun de l'Humanité témoignent de cette attention.
- Il s'agit ensuite de développer des recherches, des recherche-actions et des études autour de *l'argumentation* : qu'est ce qu'on argumente ? comment on argumente ? Pour quels usages ? Ces questions ont un sens tout à fait particulier pour la Fondation à la fois parce qu'elle est à la pointe des questions relatives, par exemple, aux « *nouveaux indicateurs de richesse* », mais aussi parce que, plus généralement, l'une des fonctions qu'elle développe est la construction de plaidoyers pour un *nouveau modèle de développement*, dans les pays occidentaux et au niveau mondial entre le Nord et le Sud, tant en termes sociaux qu'en termes environnementaux.

La Fondation est certaine que l'argumentation nécessite d'imaginer de nouvelles manières de compter, de construire des formats d'élaboration concertés avec toutes les parties prenantes, et en particulier avec les citoyens... La liste est longue de sujets que la Fondation pourrait approfondir, en lien avec des réseaux de l'économie sociale et solidaire, mais aussi avec des

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B



chercheurs des sciences sociales du Labex. Le niveau d'expertise qui pourrait se dégager de ce gros programme de recherche est ainsi susceptible de trouver des débouchés concrets, en lien avec les activités de la Fondation.

La Fondation affirme ainsi :

- * Un intérêt de principe pour ce projet qui vise à regrouper plus d'une centaine des historiens, des économistes et de sociologues du Nord ;
- * Envisage des soutiens réciproques qui pourraient se concrétiser par l'accueil annuel de bourses CIFRE de recherche en Doctorat dans les locaux de la Fondation, sur des thématiques relevant de cette « argumenter, décider, agir », autour de questions précédemment évoquées.

Dans l'espoir que la mise en place de ce label puisse se faire dans les meilleurs délais, nous restons à votre entière disposition pour échanger avec vous sur nos motivations.

Recevez, Madame BLAISE, nos salutations les plus cordiales.

Danielle Mitterrand
Présidente de la Fondation France Libertés

Danielle Mitterrand

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B



Lille le 05 NOV. 2010

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ENTREPRISES ET RECHERCHE
Recherche et innovation

REF : AB/FL/02/11/10/122
Dossier suivi par : Alice BROWAEYS
Tél : 03 20 21 66 34
Fax : 03 20 21 32 83
E-mail : abrowaeys@lillemetropole.fr

Madame Fabienne Blais
Directrice
Maison Européenne des Sciences de
l'Homme et de la Société
2 rue des Canoniers
59000 Lille

Objet : Soutien au projet « ADA , Argumenter Décider Agir » dans le cadre de la candidature à l'appel à projet LabEx du Programme d'Investissement d'Avenir

Madame la Directrice,

La MESHS coordonne le projet ADA « Argumenter, Décider, Agir » que vous nous avez présenté. Ce projet prépare sa candidature à l'appel à projet LabEx dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir du gouvernement (1 Md€ pour les 30 à 40 laboratoires d'excellences sélectionnés).

L'ambition du projet ADA est d'utiliser le concept d'argumentation pour permettre le croisement entre les différentes disciplines relevant des sciences humaines et sociales. Son objectif est de rendre accessible pour l'espace public dans son ensemble les avancées et les controverses à l'œuvre dans le domaine des SHS afin de guider les prises de décision et les actions.

Ce projet de recherche partenariale a vocation à être valorisé sur plusieurs plans : la démocratie et la citoyenneté (élus, citoyens, associations), les responsabilités et prises de décision dans les entreprises, le management, le marketing...

Par délibération 02C8, Lille Métropole a pris la compétence développement économique. Elle y a affirmé son soutien à la valorisation de la recherche. Celui-ci a été renforcé lors de la prise de compétence recherche (par délibération 09C0740), qui a de plus confirmé notre volonté de soutenir des projets d'excellence en sciences humaines. En tant que conseiller communautaire délégué Recherche et université et représentant

2010

**DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B**

de Lille Métropole Communauté Urbaine, je vous confirme par la présente le soutien communautaire au projet de LabEx « ADA » que vous proposez, sous réserve de validation du Conseil Communautaire, lors d'une de ses réunions ultérieures.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de ma considération distinguée.



Faustin AISSI
Conseiller communautaire
délégué Recherche et université

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B



Mémo

Lille, le 26/10/10

Expéditeur :
Nicolas Farvaque

Objet : Lettre d'Intention pour le projet LABEX
(Argumenter-Décider-Agir)

Déclaration d'engagement

Projet LABEX

Sollicité dans le cadre du projet de Laboratoire d'Excellence porté par la MESHS (Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société), l'ORSEU souligne par le présent document tout son intérêt à participer à la démarche et déclare son souhait de s'associer aux futures actions.

o Présentation de l'ORSEU

L'ORSEU a été créé comme bureau d'études socio-économiques en 1992. Ses activités se sont depuis développées dans les champs de la formation, du conseil et de l'évaluation des politiques publiques. L'ORSEU compte aujourd'hui 15 salariés travaillant en polyvalence dans différents pôles : « Institutions représentatives du personnel », « Recherche », « Emploi et Territoires » et « Formation ».

- **Le pôle Institutions représentatives du personnel : expertise en droit du travail, application des conventions collectives, analyse des conditions de travail, accompagnement de plans sociaux**

L'ORSEU est expert agréé en CHSCT et expert libre pour les Comités d'entreprise (CE). Compétences de l'ORSEU : expertise annuelle des comptes, Plan de Sauvegarde de l'Emploi, expertises conditions de travail et risques psycho-sociaux, dans le cadre des expertises CHSCT pour lesquelles l'ORSEU dispose d'un agrément du Ministère du Travail ; conseil juridique en droit du travail ; application des conventions collectives, changement de convention ; accompagnement GPEC.

- **Le pôle Recherche : études empiriques et analyses théoriques dans le domaine de l'emploi et des relations sociales**

L'ORSEU propose une expertise socioéconomique reconnue et une spécialisation en matière de recherche, d'études et de conseil aux organismes prestataires de services de proximité dans le domaine de l'emploi et des relations sociales.

Conseil, Recherche
et Formation
en Relations Sociales

3 rue Bayard - 59 000 LILLE
Tél : +33 3 20 47 15 24 - Fax : +33 3 20 31 91 92
www.orseu.com
E-mail : administration@orseu.com

ORSEU

3, rue Bayard
59000 LILLE

Tél : 03 20 47 15 24 - Fax 03 20 31 91 92
SIRET 483 777 827 00013 - NAF 722Z
E-mail : administration@orseu.com

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

Services à la personne :

- Coordination du projet « IRS – Innovative Relational Services » (« La création d'emplois dans les services relationnels innovants en Europe : le cas des services aux particuliers »), pour la Commission européenne.

Analyse des modalités de coordination des acteurs associatifs dans le champ de l'aide aux personnes âgées (thèse de doctorat réalisée à l'ORSEU par Djamel Messaoudi). Les principes d'actions étaient analysés dans leur relations aux principes d'argumentation déployés (appelées « conventions de coordination »).
- Analyse de la qualité de l'emploi dans les services à la personne (thèse de doctorat en cours par Marion Lefebvre). En particulier, étude des représentations individuelles et des registres d'argumentation des différents acteurs (syndicats, employeurs, salariés, pouvoirs publics...)

Dialogue social et conditions de travail :

- Etude « Conditions de travail et dialogue social » pour la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Analyse des liens théoriques et empiriques entre amélioration du dialogue social et amélioration des conditions de travail dans le secteur du bâtiment et de la santé.
- Analyse des accords pour l'emploi des seniors. Etude réalisée pour le Centre Henri. L'étude s'est intéressée aux mécanismes de négociation d'entreprise dans le contexte d'une loi imposant aux entreprises de négocier sur l'emploi des seniors. Les représentations des acteurs et leur approche de la discussion sociale ont ainsi été analysées dans ce contexte.

- * **Le pôle Emploi et Territoires : organisation du travail, ressources humaines, professionnalisation, stratégie, projet associatif. Spécialisation dans l'économie des services de proximité et services à la personne**

Nous accompagnons les acteurs locaux de l'emploi et de la formation dans le cadre du développement territorial. Thèmes d'intervention : création d'emplois, adéquation emploi-formation, professionnalisation, stratégie de management des RH, performance sur les marchés, etc.

* **Le pôle Formation**

Depuis plusieurs années, l'ORSEU forme et prépare aux concours de la fonction publique européenne. Des ouvrages spécialisés sont régulièrement réédités. Par ailleurs, l'ORSEU propose également des sessions de formation à destination des acteurs de l'entreprise (élus syndicaux, représentants du personnel, salariés).

o **Intérêt pour le projet**

Par ses activités de conseils aux partenaires sociaux et ses activités de recherche fortement centrées sur les thèmes de l'action publique en matière d'emploi et du dialogue social, l'ORSEU est à plus d'un titre intéressé par le projet LABEX. L'ORSEU est par ailleurs associé à la vie universitaire Illnoise de longue date.

Les thèmes d'étude et le cœur du projet de conseil de l'ORSEU sont particulièrement concernés par l'orientation générale retenue pour le projet, à savoir le triptyque « Argumenter-Décider-Agir ». En particulier, notre collaboration pourra être centrée sur la thématique du **dialogue social** à ses différents niveaux (national, branches professionnelles, entreprises, territorial) ou encore de la **responsabilité sociale de l'entreprise**, dont il faut définir le contour et les liens avec sa responsabilité juridique. Le dialogue social se trouve impliqué dans ce dilemme et vient à y participer. Plus largement, les travaux concernent la **politique de l'emploi et du travail**, d'un côté, et les **politiques d'entreprise**, en

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

particulier en situation de restructuration, de l'autre, font partie de nos intérêts pouvant trouver un écho dans le projet.

Résumé - Thèmes d'Intérêt

Dialogue social, négociation sociale

Régulation publique de la démocratie sociale

Argumentations et action en situation de restructuration d'entreprise

Politique publique : politique d'emploi, du travail, d'entreprise

Jeux d'acteurs entre partenaires sociaux

Responsabilité sociale et sociétale des entreprises

Articulation entre la responsabilité de l'entreprise et sa politique de prévention des risques

o **Formes attendues de la collaboration**

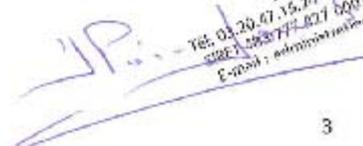
- Participation de l'ORSEU à des **séminaires et colloques** de recherche sur les centres d'intérêt
- Participation des chercheurs de l'ORSEU à des **projets de recherche collaboratifs** : financement de la recherche, du travail commun
- Cofinancement de **thèses** de doctorat. L'engagement concernant le financement de thèses de doctorat sera étudié en fonction des besoins de l'ORSEU en termes de ressources humaines et de ses champs d'activité
- Définition et réalisation de programmes de **formation continue** à destination des partenaires sociaux : élus syndicaux, représentants du personnel, salariés, managers et cadres d'entreprises, agents de la fonction publique. Les thèmes renverraient à nos activités de conseil et nos connaissances sur les sujets présentés ci-dessus : place du dialogue social dans les restructurations, cohérence des politiques de prévention des risques,...
- **Diffusion d'informations** via le site de l'ORSEU ou son support spécifique (le Zoom). Vulgarisation de la recherche à travers nos supports spécifiques.
- Utilisation des travaux du projet Labex dans les **publications** de l'ORSEU (livres auto-édités) dans le domaine du dialogue social.

o **Contact**

Nicolas Farvaque
ORSEU
3 rue Bayard
59000 LILLE

Tél. : 03 20 47 15 24
n.farvaque@orsou.com

Fait à Lille, le 26 octobre 2010


ORSEU
3 rue Bayard
59000 LILLE
Tél: 03 20 47 15 24 - Fax: 03 20 31 91 81
Site: www.orsou.com - MAF 7222
E-mail: administratif@orsou.com

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B



Lille le 15 Octobre 2010.

MESHS
Madame la Directrice
Fabienne BLAISSE
2 rue des Canoniers
59000 LILLE

Soutien au Projet LABEX élaboré par la MESHS : « ADA : Argumenter Décider Agir »

Madame la Directrice,

Dans le cadre du Plan d'Investissement d'Avenir, nous vous confirmons que le Pôle Régional Numérique soutient le projet LABEX ADA (Argumenter Décider Agir) coordonné par la MESHS.

Le PRN s'inscrit dans une stratégie déterminée de partenariat fort avec la MESHS pour collaborer sur des projets volontairement transdisciplinaires.

Il nous semble en effet que le projet de Labex ADA peut inspirer dans notre filière les métiers d'éditeurs de logiciels et particulièrement dans le domaine de l'analyse sémantique, dans le domaine des outils logiciels d'aide à la décision et influencer durablement l'innovation de nos sociétés TIC dans leur valeur ajoutée Science Humaine qui nous fait complètement défaut aujourd'hui.

Les plus grands laboratoires R&D dans le monde (HP / CISCO / Microsoft / ...) s'entourent en effet de philosophes, de sociologues pour définir les futurs usages qui peuvent découler d'une technologie.

A l'exemple d'Intel qui vient de s'attacher les services d'un anthropologue pour piloter un groupe de recherche pour étudier les rapports qu'entretiennent les personnes avec leurs objets électroniques : la filière TIC régionale ne peut malheureusement s'offrir ce luxe et ce confort de recherche aujourd'hui, sauf à imaginer ce partenariat intelligent entre le laboratoire d'excellence ADA et la filière TIC régionale.

Par la présente, nous vous faisons part de tout notre intérêt par cette déclaration d'intention et de soutien, que nous considérons comme stratégique. Aussi, le Pôle Régional Numérique (PRN) apporte son soutien à cette initiative qui impulsera une dynamique forte et ambitieuse pour développer les compétences et savoir-faire régionaux.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Mongi ZIDI
Président

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B



POUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Monsieur Nicolas POSTEL
Maître de conférences en Sciences Économiques
Université Lille 1 et CLERSE
Bureau 108, Bâtiment 5H2
USTL
59655 – Villeneuve d'Ascq

Lille, le 8 novembre 2010

Cher Monsieur,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance du projet de Laboratoire d'Excellence (LABEX) conduit par la MESHS de Lille sur la thématique « argumenter, décider, agir ».

Le « Réseau Alliances » que j'ai l'honneur de présider est fortement intéressé par un tel projet.

Comme vous le savez, le « Réseau Alliances » regroupe deux cents entreprises de la région Nord-Pas de Calais, engagées dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale.

Notre objectif est, notamment, d'encourager et de diffuser les bonnes pratiques d'entreprises afin de démontrer qu'il est possible d'améliorer les performances économiques tout en respectant plus et mieux les personnes et l'environnement.

Nous sommes donc étroitement concernés par l'interaction « argumentation – décision – action » qui est au cœur de notre démarche et pourrions donc, à travers notre Réseau, impliquer le monde économique au Laboratoire d'Excellence envisagé par la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société.

Espérant que ce projet pourra aboutir,

Je vous prie de recevoir, Cher Monsieur, mes cordiales salutations.

Philippe VASSEUR
Ancien Ministre
Président du Réseau Alliances

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

INSTITUT
D'ÉTUDES
POLITIQUES
DE LILLE

Sciences Po Lille

84 rue de Trèves 59000 Lille France
Tél : + 33 (0)3 20 90 48 40 Fax : + 33 (0)3 20 90 48 60

Le Directeur

Lille, le 5 novembre 2010

à

Madame le professeur **Fabienne BLAISE**
Directrice de la Maison Européenne des
Sciences Humaines et Sociales (MESH)
Coordinatrice du projet de labex ADA

2, rue des Canoniers
59000 Lille

Objet:
Soutien de l'Institut d'Études Politiques de Lille
au projet de labex ADA

Chère collègue,

Je souhaite par le présent courrier apporter le plein et entier soutien de l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Lille au projet de labex ADA porté par la MESH. L'IEP de Lille, établissement régi par l'article 43 de la Loi de 1984 rattaché à l'Université de Lille 2, est membre associé du PRES Lille Nord de France. Il est laboratoire d'accueil de deux unités de recherche mixte du CNRS, le CERAPS (Université de Lille 2) et le CLERSE (Université de Lille 1), et a engagé des discussions pour être également le laboratoire d'accueil de l'IRHIS (Université de Lille 3). Les enseignants chercheurs de l'IEP sont par ailleurs membres de ces équipes de recherche et vont bien évidemment contribuer par leurs activités de recherche au labex.

L'IEP de Lille accueille 1.700 étudiants français et 200 étudiants étrangers pour un cursus de 5 ans. L'établissement diplôme chaque année environ 330 élèves. Le recrutement est réalisé par la voie de divers concours d'accès dont le niveau de sélectivité (entre 6% et 10% selon les concours) fait aujourd'hui de l'IEP de Lille l'une des écoles françaises, publiques et privées, les plus difficiles à intégrer.

Le cursus proposé durant le 1er cycle généraliste puis le 2ème cycle de spécialisation repose largement sur des enseignements (cours, séminaires, conférences de méthode) dans lesquels les thèmes de l'argumentation, de la décision et de l'action sont largement développés en français mais aussi dans d'autres langues d'enseignement, l'anglais principalement mais aussi l'espagnol et l'allemand.

Les focales portées notamment sur le lobbying, la prise de décision dans la sphère publique et le monde de l'entreprise, la gestion de crises, le management de projets publics et/ou privés correspondent assez précisément à la thématique ADA. Elles renvoient à la sphère nationale mais aussi, et de plus en plus, à des enjeux européens et internationaux.

<http://iep.univ-lil.fr>

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B

L'IEP est donc particulièrement intéressé à apporter sa contribution à la réussite du projet de labex ADA, en premier lieu par l'intermédiaire des équipes de recherche auxquelles il est rattaché mais aussi par l'offre de formation qu'il peut mobiliser et mettre à la disposition de ce projet, voire créer et développer. Il est par exemple très directement intéressé à s'investir dans la mise en place du Master Plus.

Je reste bien évidemment à votre entière disposition pour prolonger le travail de réflexion engagée par l'équipe autour de vous au sein de la MESHS.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, chère collègue, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.



Pierre MATHIOT
Directeur de l'Institut
d'Etudes Politiques de Lille
Professeur des Universités
en Science politique

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B



Mme F. BLAISE
Directrice de la MESHS
2 rue des Canoniers
59000 LILLE

Villeneuve d'Ascq le 20/10/2010

Madame,

Je viens d'apprendre qu'un Laboratoire d'Excellence (Labex) devait être déposé par la MESHS de Lille prochainement, avec pour thématique : ADA (Argumenter – décider – Agir). Le Réseau Entreprendre Nord souhaite, par la présente, signifier l'intérêt qu'il trouve à ce projet de Labex en Sciences Humaines et Sociales.

Quelques précisions sur qui nous sommes et sur notre mission:

Réseau Entreprendre Nord, est une association loi 1901, créée en 1996 à l'initiative de quelques membres de la famille Mulliez. Hommes d'entreprise impliqués dans la vie économique et sociale de la région, ils ont souhaité apporter un soutien concret aux créateurs et reprenants de PME.

Réseau Entreprendre Nord a pour cœur de cible les « petits projets à potentiel » : futures PME d'industrie et de service. Nous offrons grâce à notre réseau de chefs d'entreprise et d'experts impliqués personnellement et gratuitement dans notre mouvement :

- L'accueil, l'accueil et la validation des porteurs de projets (création et reprise)
- L'accompagnement personnalisé par un chef d'entreprise bénévole pendant 2 à 3 ans
- Le prêt d'honneur de 15 000 à 50 000 euros sans intérêt ni garantie
- L'intégration dans les réseaux économiques locaux

Réseau Entreprendre NORD est une association du Réseau Entreprendre® (40 associations en France), et du fait de ses spécificités et de son positionnement unique dans le secteur de la création et reprise de PME, Réseau Entreprendre® a été reconnue d'utilité publique en Janvier 2003.

Réseau Entreprendre® Nord en quelques chiffres :

- 21 ans
- 540 entreprises nouvelles
- 16,3 M€ investis en prêt d'honneur
- 308 entreprises en vie (68%) et 84% d'entreprises ayant entre 3 et 6 ans
- 470 chefs d'entreprise bénévoles partenaires
- Zone géographique : métropole lilloise et région.

Le Réseau Entreprendre NORD dont les valeurs fondatrices sont : l'important c'est la personne, la gratuité qui a aussi sa place dans l'économie, la réciprocité comme état d'esprit avec encouragement des lauréats à devenir demain accompagnateurs, pourrait être impliqué dans l'évolution de ce projet pour les raisons suivantes :

- **Volonté d'agir en créant des ponts entre le monde de la recherche et celui des patrons de PME – action déjà engagée entre Réseau Entreprendre NORD et les incubateurs soutenus par le Conseil Régional.**

Parc Scientifique de la Haute Borne – 50 avenue Halley – 59650 Villeneuve d'Ascq

Té : 03 20 56 14 63 / Fax : 03 20 68 15 46

nord@reseau-entreprendre.org - www.reunord.fr

N° Siret : 344 015 186 – Code NAF : 9499Z

Membre du Réseau Entreprendre®, Association Reconnue d'Utilité Publique par décret du 15/01/2003 et J.O du 22/01/2003

2010

DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B



- Le Réseau Entreprendre NORD a dans ses axes stratégiques prioritaires, une volonté d'encourager les démarches sociétales et environnementales de ses lauréats, cette démarche s'inscrit donc dans la continuité de cet axe stratégique.
- Le Réseau Entreprendre invite régulièrement ses membres à réfléchir sur la notion de croissance, en les invitant à y apporter un sens différent. A titre d'illustration ce thème était au cœur d'une « biennale » organisée à Biarritz ces 15 et 16 octobre dernier, et a réuni plus de 800 congressistes qui se sont penchés sur l'argumentation autour de ce thème : « Développer sa PME pourquoi, comment ? »

Nous sommes convaincus de l'importance pour les PME d'imaginer de nouvelles manières de se développer, de créer du réseau, de communiquer en externe comme en interne, ce sera le challenge de demain, et il fera la différence entre les entreprises attractives (pour ses clients, pour ses salariés) et les autres. La forme – les formes – du partenariat avec les chercheurs du LABEX restent à imaginer ; en tout état de cause, les applications de ces réflexions pourront être tangibles.

En conclusion, Réseau Entreprendre NORD confirme son intérêt de principe pour participer à ce projet qui réunira des personnalités différentes et complémentaires, et qui par la richesse de ses différences permettra aux PME de progresser sur ces 3 axes « argumenter, décider, agir ».

La personne qui pourrait suivre ce projet au sein de notre association est la signataire.

Véronique Delannoy
Directrice

7.5. ANNEXES DU PRES ULNF

Présentation très brève du PRES

Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Université Lille Nord de France a été fondé en janvier 2009 par les 6 Universités publiques de la région Nord-Pas de Calais et deux Grandes Ecoles en vue de constituer un ensemble capable de renforcer à l'international la visibilité et l'attractivité de leurs établissements. Avec 17 Etablissements d'enseignement supérieur et Grandes Ecoles, 130.000 étudiants, 4600 chercheurs et enseignants-chercheurs, 3000 doctorants au sein de six écoles doctorales thématiques, le PRES Université Lille Nord de France est un acteur majeur de la formation et de la recherche en Nord-Pas de Calais. Il accompagne également la communauté académique dans sa collaboration étroite avec les centres de recherche nationaux et les pôles de compétitivité et d'excellence. L'ensemble de ses activités tend vers la structuration de la recherche et de la formation au niveau régional.

Valorisation, transfert et expertise

Champs d'activité du dispositif :

(Éléments structurants du dispositif)

- Sensibilisation, formation, information des acteurs de recherche
- Détection des résultats de recherche valorisables économiquement et transférables à des acteurs économiques (tous types d'entreprises, y compris en phase de création). Cette activité de détection suppose, au-delà d'une veille active portant sur les activités de recherche, de réaliser des évaluations scientifiques, juridiques et technico-économiques
- Aide à la maturation de projets : évaluation scientifique, identification des leviers à franchir, mise à disposition de moyens pour les atteindre
- Protection/valorisation des résultats valorisables économiquement, ce qui inclut, généralement, une protection industrielle performante
- Recherche de débouchés, de marchés et d'opérateurs industriels susceptibles d'accueillir les résultats de recherche, de les développer, de les exploiter, des les commercialiser au travers de stratégies efficaces d'innovation
- Négociation de partenariats de recherche, de cessions et concessions de droits portant sur les inventions et savoir faire innovants cédés ou concédés à l'industrie et rédaction des contrats et conventions appropriés
- Incubation, création, accompagnement financier et suivi de start-ups et spin-offs, valorisant des travaux de recherche du PRES

Présentation du projet de SATT

Le PRES a décidé de regrouper les structures de valorisation existantes en son sein afin de disposer d'une société d'une SATT « Nord de France Valo ». Il a également validé le principe d'une association avec l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV, Amiens) et l'Université Reims Champagne Ardennes (URCA, Reims).

Compte-tenu des domaines des domaines de recherche sur lesquels la future SATT appuiera son activité, le PRES et ses partenaires visent également à déployer une logique d'articulation forte avec les neuf pôles de compétitivité de l'espace interrégional concerné, parmi lesquels notamment : *ITRANS* (Transport), *NSL – Nutrition Santé Longévité* (Biologie / santé), *PICOM* (TIC et Distribution du futur), *MAUD* et *UP-TEX* (Chimie Matériaux), *IAR* (Agroressources), *TEAM²* (Energies) et *AQUIMER* (Halieutique).

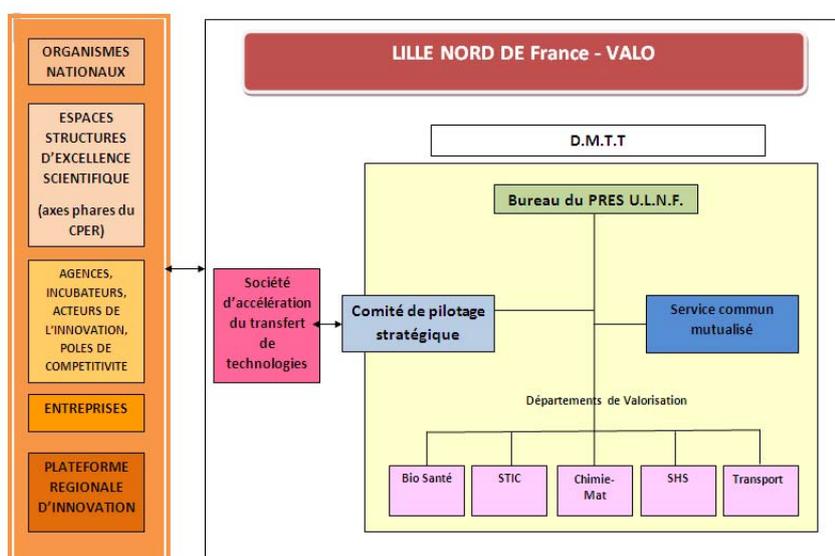
Cette articulation permettra à la SATT, en tant que guichet territorial unique pour les chercheurs et les entreprises, de devenir un interlocuteur privilégié des pôles de compétitivité en matière d'identification de projets innovants et de partenariats collaboratifs.

Elle intégrera la fonction incubation, des chargés d'affaires (valorisation, R&D, business) issus de dispositifs locaux spécifiques, une partie de l'activité d'une ADER....

L'organisation de la SATT reposera sur différents blocs de compétences. Un premier bloc domiciliant au sein d'un département transversal les compétences juridiques, économiques, fiscales, et stratégiques liées à la propriété intellectuelle (gestion et exploitation du portefeuille de brevets) ; Un deuxième bloc financier (le cœur de la SAS),

en charge de la stratégie financière et d'investissements ainsi que de la politique de recrutement ; Un troisième bloc assurant le management de projets et le suivi : de certains contrats industriels (contrats collaboratifs et contrats de prestations de service), de contrats européens et internationaux, de contrats nationaux (ANR notamment). Un bloc organisé autour des fonctions amont et aval de la valorisation en charge de l'ingénierie d'affaires : études de marché, benchmarking économique, prospection industrielle pour le transfert. Une structure d'interface disciplinaire organisée autour : de 7 départements thématiques (Biologie-Santé, STIC, Physico-chimie des matériaux, Transports, SHS, Environnement et Agro-ressources) construits sur le modèle de Biovalo et de comités de suivi assurant le fonctionnement de chaque département et coordonnant les actions de valorisation en respectant les règles de confidentialité et de déontologie.

Les activités prises en charge concerneront plus particulièrement la sensibilisation, la détection, la maturation, la protection et la gestion de la propriété intellectuelle, la contractualisation et le management de projets, le transfert et l'incubation et enfin l'ingénierie d'affaires.



Enseignement supérieur, Insertion

FTLV :

Avec un chiffre d'affaires de près de 23 054 304 €, les universités de la région Nord Pas de Calais représentent 11% de l'activité formation continue de l'ensemble des universités françaises.

L'initiative « appel à projets LABEX » nous donne l'opportunité d'explorer de nouvelles pistes appuyées sur les développements les plus récents d'une recherche de pointe.

- Une offre en direction de nos **étudiants des Masters et doctorats** appuyée sur l'excellence de nos laboratoires.
 - o introduction de modules FTLV. Il est impératif d'apprendre à nos étudiants à devenir « des apprenants tout au long de leur vie » ;
 - o d'aide à la gestion de leurs projets, de la valorisation de leurs compétences pour les doctorants ;
 - o des outils pour maintenir un lien durable avec l'université :
 - o une newsletter, envoyée deux fois par an, leur présentant les nouveaux développements de la recherche de ces laboratoires d'excellence ;
 - o des séminaires mis à disposition, plusieurs fois dans l'année et animée par les meilleurs spécialistes mondiaux du domaine ;
 - o la création d'un centre de ressources collaboratif, alimentés par les chercheurs de ces laboratoires permettant des échanges structurés, espace d'échange sur les développements récents de la recherche de pointe.

- Une offre en direction des **entreprises**, bâties sur mesure. Le lien sera notamment alimenté par la newsletter, mais aussi par les contacts directs qui seront noués par les laboratoires et les contacts avec nos anciens étudiants :
 - o des accueils personnalisés dans les laboratoires
 - o l'accès aux plateformes de technologie et équipements de pointe
 - o des séminaires de très haut niveau, animés par les meilleurs spécialistes. Ils seront communs avec ceux proposés à nos étudiants
 - o des stages de courte durée accessibles tout au long de l'année.
 - o un accès au centre de ressources collaboratif

Le PRES dispose d'une offre de formation courte spécialisée qui associe des composantes et des laboratoires de recherche, disponible tout au long de l'année. Elle prend plusieurs formes : accès à des enseignements existants organisés en blocs de compétences, stages spécifiques sur une technologie, accueil de personnes en laboratoire, formations tutorées s'appuyant sur de nos plateforme de technologie.

Ce dispositif de mise à disposition des savoirs pour le monde socio-économique repose sur des centres d'aide à la gestion des carrières professionnelles. On trouve dans ces centres

- des ingénieurs de formation capables d'étudier les demandes individuelles et d'entreprises ou d'organisation en mesure de bâtir une réponse appropriée.
- des outils au service de l'évolution professionnelle tout au long de la vie (aide à la gestion de carrières, validation des acquis, bilan de compétences, aide à la définition de projets, formations courtes spécifiques, ...) proposées par une équipe de psychologues du travail et de conseillers en formation.

Enfin, le PRES est engagé dans de nombreux partenariats. Quelques exemples pour illustrer : **le programme MINERV**, financé par le ministère de l'industrie qui réunit, l'AFPA, le GIP Académique, l'agriculture, OPCALIA et le MEDEF Nord Pas de Calais dont le but est d'accompagner les entreprises de la région dans la mise en œuvre d'une politique de GPEC intégrant la VAE, **des accords cadres** plus spécifiques avec des entreprises comme le Crédit Mutuel Nord Europe, le groupe ACCOR, dans le domaine scientifique, cela se traduit par des accueils en laboratoires de 4 à 5 jours, des échanges avec des chercheurs sur des thématiques définies ou alors par la mise en place de formations.

College Doctoral :

La mise en place des Ecoles Doctorales régionales en 2006 a lancé une dynamique de mutualisation des formations « professionnalisantes » (Doctoriales, séminaires d'ouverture vers le monde socio économique...) Ce dispositif a pour but de mieux préparer les doctorants à la plupart des fonctions hautement stratégiques de décision et de développement au sein des entreprises privées et publiques. Les docteurs constituent en effet un vecteur privilégié de l'innovation au sein de ces structures.

Cette dynamique s'est renforcée lors de la création du PRES ULNF en 2009 ; la volonté de valoriser le doctorat hors du monde académique s'est alors concrétisée par l'identification d'un « **Département Carrières et Emplois (DCE)** » au sein du Collège Doctoral

I - Les réalisations concrètes

Des actions vers les doctorants

Le dispositif régional mutualisé d'appui à l'insertion professionnelle des docteurs, coordonné par le DCE, a comptabilisé environ 500 inscriptions en 09/10^[1] (+ 89 % par rapport à 08/09), répartis entre 16 séminaires thématiques ayant pour objectifs de :

- développer la connaissance du monde de l'entreprise : organisation/stratégie/rôle de l'innovation...
- situer les travaux de recherche dans l'environnement économique et institutionnel
- identifier et valoriser les compétences, notamment les « soft skills » acquises au cours de la formation doctorale

Des actions vers le monde socioéconomique régional

- Des contacts réguliers avec le MEDEF NPC et le partenariat établi au niveau national entre le MEDEF et l'Association Bernard Gregory (ABG) ont débouché sur l'organisation, fin 2008 à Lille,, d'une manifestation qui a réuni personnalités du monde académique et du monde de l'entreprise autour du thème « *Pourquoi se priver des docteurs ?* »
- les séminaires thématiques proposés aux doctorants sont pour la plupart animés par des intervenants du monde socioéconomique régional

Des actions dans l'espace transfrontalier

L'Université Lille Nord de France est opérateur chef de file d'un projet « PRODOC^[2] » intégré à INTERREG IV, pour la période 2009 – 2012.

Objectif du projet : travailler sur l'insertion professionnelle des docteurs en zone transfrontalière, comme stimulateur du développement des entreprises

Parmi les activités : Doctoriales franco-belges (un séminaire /an, avec visites d'entreprises françaises et belges) ; enquête sur la perception du doctorat par les entreprises, dans la zone transfrontalière...

II – Les perspectives de développement

L'expérience acquise par les réalisations concrètes pré citées et les réseaux de partenaires qui se sont formés constituent les bases solides indispensables au développement d' une étape ultérieure : ***une véritable contractualisation avec le monde socioéconomique d'abord au niveau régional et ensuite dans le cadre de l'Eurorégion***

Quelques idées, propositions :

En préalable à toute initiative nouvelle : nécessité de disposer de moyens permettant de développer la communication professionnelle en langue anglaise pour tous les doctorants

^[2] **PRO**cessus transfrontalier d'insertion professionnelle des **DO**cteurs et de valorisation des compétences doctorales auprès des entreprises et des organismes non marchands idées, propositions :

- Mise en place d'un **label « Docteur et Entreprise »**, qui concrétiserait un parcours de formation « fléché » au cours duquel le doctorant :
 - aurait acquis des connaissances en management / stratégie d'entreprise/ conduite de projet...
 - aurait eu l'occasion de découvrir concrètement (contacts, expérience de terrain) l'organisation de l'entreprise

Remarques :

 - ce label est à dissocier de la « mission entreprise » actuellement proposée dans le cadre du contrat doctoral : il s'agit d'un véritable parcours de formation, en lien avec le projet professionnel du doctorant
 - la mise en place de ce parcours de formation peut s'inspirer très largement des séminaires composant l'actuel dispositif dédié aux doctorants et du port folio que peuvent dès à présent constituer les doctorants, en vue d'un complément au diplôme.

- **Extension d'un tel label à l'espace transfrontalier et plus généralement, à l'Euro région (position stratégique de la Région NPC)**
Compte tenu de l'expérience acquise durant les 4 années de pilotage du projet PRODOC, des contacts amorcés avec les partenaires d'universités flamandes et le réseau franco-néerlandais en vue de mieux coopérer sur les offres de carrières dans l'Euro région , le label « Docteur et Entreprise » pourrait évoluer vers un label transfrontalier, voire « eurorégional »

- **Mise en place de clubs régionaux « Universités – Entreprises »**
Contacts actuellement en cours avec le MEDEF NPC et la CRCI, en vue de faire vivre une convention régionale, suite à l'accord cadre signé le 22 juin 2010 entre le MEDEF, le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Il s'agira de créer un lien qui rassemble des acteurs territoriaux pour construire une stratégie et l'opérationnaliser. La commission sociale et économique du PRES ULNF s'associe à ce projet
L'objectif (à finaliser) serait de conduire, au moins une fois /an, une ou plusieurs initiatives qui feraient l'objet d'une valorisation

5.2.5 Attraction

Chaque établissement d'Enseignement supérieur membre du PRES organise l'accueil de ses étudiants et chercheurs internationaux (du doctorant au senior), mais cet accueil reste encore hétérogène.

Aujourd'hui au sein du PRES, le **Centre de Mobilité – Centre de Services Euraxess**⁵, fort de l'expérience acquise depuis sa création en 2004, facilite la mobilité des chercheurs (et de leur famille) en proposant des services adaptés à leurs besoins spécifiques : logement, formalités administratives, aide au séjour en famille (maternité, crèche, scolarisation), vie quotidienne, informations pratiques, etc. L'organisation de l'accueil aux standards internationaux des chercheurs, visant à lever les obstacles à la mobilité et à les soulager des questions d'intendances, contribue ainsi à l'attractivité internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche de la région Nord-Pas de Calais.

L'organisation de l'accueil de ces talents, enjeu stratégique en matière d'attractivité territoriale, doit impérativement se structurer de manière plus forte au niveau régional. Elle passera par la création d'une plateforme d'accueil des chercheurs et étudiants internationaux autour du centre de mobilité déjà existant. Ce guichet unique en est le levier essentiel en matière de :

- de centre de ressources et de réseau régional (partage des expériences et compétences, guide régional en ligne,...)
- d'offre de logements diversifiée

⁵ **Réseau Européen Euraxess Services** : Réseau européen des centres de mobilité-centres de services Euraxess qui fournit des informations et des services personnalisés aux chercheurs en mobilité eu sein et vers l'Europe.

<http://ec.europa.eu/euraxess>

2010

**DOCUMENT SCIENTIFIQUE B /
SCIENTIFIC SUBMISSION FORM B**

- d'offre de services adaptés
- d'offre d'apprentissage du français (avant le séjour ou sur place)
- d'accompagnement personnalisé
- de découverte économique et culturelle du territoire
- d'organisation de temps forts pour les publics internationaux
- de formation à l'interculturel des personnels administratifs des établissements membres
- du renforcement des liens avec les différentes administrations (Préfectures, collectivités locales et territoriales, CAF, CPAM, etc...)

Cette plateforme, en constituant de la valeur-ajoutée au séjour, a vocation à soutenir l'attractivité de la recherche en facilitant la mobilité scientifique vers la région Nord-Pas de Calais grâce à l'ingénierie d'accueil.